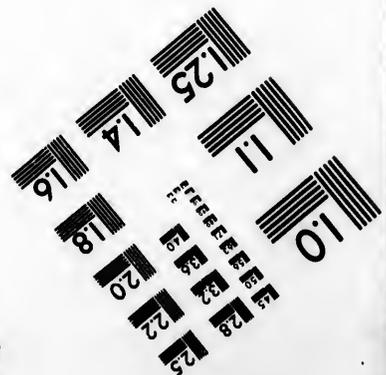
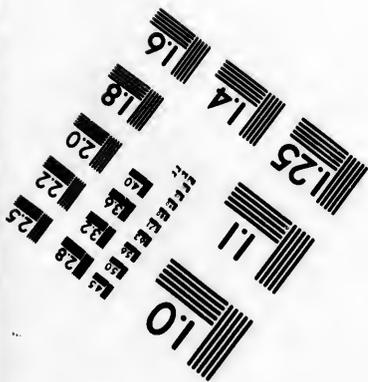
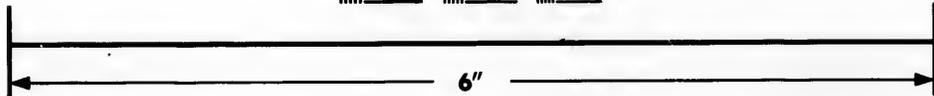
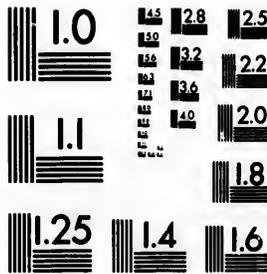


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

25
28
32
36
40
45
50
55
60
65
70
75
80
85
90
95
100

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

10
15
20
25
30
35
40
45
50
55
60
65
70
75
80
85
90
95
100

© 1984

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distortion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					X						

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

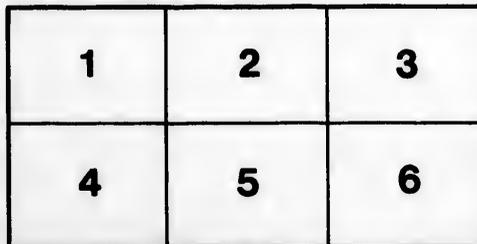
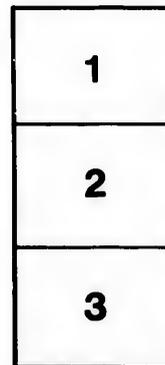
Library,
Geological Survey of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque,
Commission Géologique du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
diffier
une
page

rrata
o

belure,
n à



32X

GP. Q3. F

52843

RAPPORT

1288

Black

DES

COMMISSAIRES

POUR

EXPLORER LE SAGUENAY.

[Ordonné par la Chambre d'Assemblée à être imprimé, 14 janvier 1829.]

Imprimé par NEILSON & COWAN, n^o. 3, rue la Montagne.

QUEBEC:

1829.

A

I

six

«

«

«

«

mé

por

I

il f

Ch

éter

I

Pos

au r

can

part

pent

Gén

sieur

B. P

Gén

Mr.

Le

Gold

tant,

aux a

quen

Tuq

remor

can, e

dans l

lieues

Jésuit

52

3

RAPPORT, &c.

Aux Honorables COMMUNES du BAS-CANADA, assem-
blées en Parlement Provincial :

LES Soussignés nommés Commissaires en vertu de l'Acte passé dans la sixième Année de sa présente Majesté, chapitre 34, intitulé, " Acte pour affecter une certaine Somme d'Argent y mentionnée, à la visite et examen de l'étendue de terre au Nord du Fleuve et du Golfe Saint Laurent, communément appelée Postes du Roi, et des terres adjacentes," en obéissance aux dispositions dudit Acte, ont l'honneur de mettre devant les deux Chambres de la Législature Provinciale le Rapport suivant de leurs procédés.

Peu de temps après la nomination des soussignés comme Commissaires, il fut soumis à Son Excellence le Comte de Dalhousie, Gouverneur en Chef de cette Province, un plan qui avoit pour objet l'examen de cette étendue de Pays et ce Plan reçut l'approbation de Son Excellence.

En conformité de ce Plan, on loua de Mr. Lampson, le Bailleur des Postes du Roi, trois canots de dimensions convenables, pour un prix fixe au mois : Mr. Lampson entreprit aussi de fournir les hommes pour les canots et les vivres, tant pour ces individus que pour tout le parti. Le parti étoit composé de l'un des Commissaires soussignés, de trois Arpenteur savoir : Joseph Bouchette, fils, Ecuyer, Député Arpenteur Général, Mr. Hamel, Mr. Proulx, Arpenteurs jurés, et des Messieurs suivans qui s'offrirent comme volontaires pour cette expédition : B. P. Wagner, Ecuyer, de Québec, Mr. Baddeley, du Corps Royal du Génie, Mr. Nixon et Mr. Goldie du 66e regiment, Mr. Bowen et Mr. Davies.

Le 22 Juillet dernier, Mr. Bouchette, accompagné du Lieutenant Goldie et de Mr. Davies, qui s'étoit offert pour agir comme son assistant, prit son départ de Québec pour les Trois-Rivières, et conformément aux arrangemens et aux instructions qui avoient été données en conséquence, remonta la Rivière St. Maurice, jusqu'à l'entrée de la Rivière La Tuque, distance de cinquante lieues, entra dans la Rivière La Tuque et la remonta jusqu'à ses sources, et traversant les eaux supérieures du Batis-can, entra dans les eaux qui sont dans son voisinage et qui se déchargent dans le Lac St. Jean, et arriva à un endroit qui se trouve à environ quatre lieues au dessus du Poste de Metabitchouan, l'ancien établissement des Jésuites sur ce Lac.

A

Le

Le reste de l'expédition partit de Québec le six d'Août dans une goëlette, et arriva le neuf à Tadousac ; le jour suivant elle remonta le Saguenay avec un parti d'hommes de canots, et une chaloupe accompagnant les deux canots qui étoient attachés à cette partie de l'expédition, et arriva à Chicoutimi le quatorze d'Août.

On fit partir Mr. Proulx dans un petit canot avec deux hommes, avec instruction de faire l'examen des terres qui sont situées sur la Baie des Ha! Ha! entre cette Baie et Chicoutimi, et après avoir fini cet examen, il lui étoit recommandé de traverser la Rivière du Saguenay et Chicoutimi, et de pénétrer dans l'intérieur du côté opposé à la Rivière des Terres Rompues, et de s'assurer, autant que le tems et les circonstances pourroient le lui permettre, de l'étendue des terres propres à la culture qui, selon qu'on étoit porté à le croire, pourroient se trouver dans cette direction ; et après ce devoir rempli de revenir par le Saguenay à Tadousac, de prendre toutes les renseignemens qui seroient en son pouvoir, et de laisser ce dernier endroit et de se rendre à Québec avec toute la diligence possible.

Cela fut exécuté par Mr. Proulx, et l'on trouvera le résultat de ses travaux dans son Journal et le Plan qui accompagne ce Rapport.

Du nombre des canots qui étoient restés à la disposition de l'Expédition, un de ceux où étoient Mr. Baddeley et Mr. Hamel, laissa Chicoutimi le sept d'Août, et étant arrivé au Lac St. Jean le vingt-deux, prit aussitôt à droite, et d'après les instructions il commença à faire la visite et l'examen de cette partie du Lac, qui se trouve entre l'embouchure du Koushigan et celui de l'Assuapmousoin.

Le deuxième canot, avec un petit canot qui le suivait, en arrivant au Lac St. Jean le vingt deuxième jour d'Août se mit en route pour le poste de Métabitchouan dans l'espérance d'y reconstruire ou de recevoir des nouvelles du parti qui avoit laissé les Trois-Rivières le vingt cinquième jour de Juillet.

A leur arrivée à Métabitchouan ils ne reçurent néanmoins aucune nouvelle du parti ; mais leurs craintes furent bientôt dissipées à cet égard par l'arrivée du parti des Trois-Rivières, au moment où ils alloient laisser le Poste de Métabitchouan, le vingt-trois d'Août. Ces messieurs avoient été retardés par la hauteur des eaux, provenant des pluies presque continuelles, et ils avoient aussi éprouvé les délais que l'on rencontre ordinairement dans des chemins presque inconnus et qui ne sont pas sans dangers.

Ici il fut ordonné à Mr. Bouchette, après qu'il auroit visité le Lac entre l'embouchure du Koushigan et l'embouchure du Lac Assuapmousoin sur le côté sud-ouest du Lac St. Jean, de faire la visite du pays
qui

qui est du côté sud-ouest du Lac Tsinogomi et Tsinogomishish, et des rivières en général qui se rencontrent sur la communication entre Chicoutimi et le Lac St. Jean dans cette direction, et après son arrivée à Chicoutimi de se rendre de cet endroit à Tadousac par le Saguenay ; prenant tous les renseignements qu'il seroit en son pouvoir, en descendant la Rivière jusqu'à Tadousac, et arrivé jusqu'à ce dernier lieu de se rendre en toute diligence à Québec.

On peut voir quel a été le résultat des travaux de Mr. Bouchette par le Plan qui accompagne le présent rapport.

Il rapporte que le manque de vivres, et l'état avancé de la saison ne lui ont pas permis de visiter le pays au sud-ouest du Lac Tsinogomi et du Lac Tsinogomishish.

Son Journal n'est pas encore reçu.

Après avoir laissé Métabitchouan le vingt quatrième d'Août, ceux du parti qui étoient arrivés les derniers au Lac St Jean depuis Chicoutimi, rejoignirent le canot qui avoit à bord Mr. Baddeley et M. Hamel, à l'embouchure de la Rivière Koucuatim, jusqu'à laquelle rivière ces messieurs s'étoient rendus dans le cours de leur examen du pays. Ici Mr. Nixon prit la place de Mr. Baddeley dans le canot, et il fut donné ordre à Mr. Hamel, après qu'il auroit complété sa visite sur le Lac St. Jean, d'examiner la péninsule qui est entre le Lac Tsinogomi et Tsinogomishish d'un côté, et la grande décharge jusqu'au Lac St. Jean de l'autre côté, en descendant à Chicoutimi ; et lors de son arrivée à ce dernier lieu de se rendre à Tadousac, en prenant toutes les informations qui seroient en son pouvoir, et de partir de Tadousac et de se rendre en toute diligence à Québec.

Le Plan et le Journal de Mr. Hamel accompagnent ce Rapport.

Les Commissaires soussignés prennent aussi la liberté de mettre devant Votre Honorable Chambre un Plan de Mr. Nixon, qui est une esquisse de la Rivière Assuapmousoin jusqu'à sa source, et aussi des rivières qui réunissent l'extrémité du Poste de Shippishan avec le Saguenay vis à-vis Chicoutimi. Les renseignements que Mr. Nixon s'est procurés, et d'après lesquels il a dressés des cartes de ces endroits du Pays, qui jusqu'ici n'étoient connus que des Marchands de Traite, ou des sauvages, lui méritent les plus-grands éloges. Ils demandent aussi qu'il leur soit permis de joindre à ce rapport, quelques extraits du Journal de Mr. Nixon, qui ont rapport aux objets particuliers de la mission.

Comme la présence du Commissaire n'étoit plus nécessaire, le monsieur qui accompagnait le parti, en capacité, de Commissaire les laissa à l'embouchure de la Rivière Koucuatim, et se rendit dans un canot allége à Tadousac, et de la à Québec.

Les

Les autres messieurs, savoir : Mr. Wagner, Mr. Baddeley, Mr. Goldie et Mr. Bowen, continuèrent leur route autour du Lac, examinant ses rives et rivages, jusqu'au Poste de Metabitchouan, et de là jusqu'à Chicoutimi. Ici Mr. Wagner rejoignit le canot de Mr. Proulx, dans la vue de s'enquérir des qualités des bois et des facilités ou des difficultés quant à son exportation ; c'est sur ce sujet qu'il a le plus dirigé son attention, et c'est ce que sa longue expérience l'a mis très en état de pouvoir faire.

Messieurs Baddely, Bowen, et Goldie, s'étant rendus de Chicoutimi à la Baie St. Paul, le dernier de ces messieurs est revenu à Québec.

Mr. Baddeley, accompagné de Mr. Bowen, est resté à la Baie St. Paul, pour continuer les recherches minéralogiques auxquelles il avoit plus particulièrement dirigé son attention dans le cours de l'expédition.

Les Commissaires soussignés prennent la liberté de soumettre à Votre Honorable Chambre les marques précieuses de son zèle et de son industrie dans cette exploration géognostique.

Quant à eux-mêmes, ils pensent que les résultats de cette visite d'exploration ont été plus satisfaisans qu'ils n'avoient lieu de l'anticiper, et que quoiqu'il en reste encore beaucoup dans un état imparfait, vû la modicité des moyens placés à leur disposition, néanmoins les Plans et Documents qui accompagnent ce Rapport démontrent d'une manière suffisante, que cette étendue de Pays peut fournir des habitations et de la nourriture à un grand nombre d'hommes, et par là augmenter considérablement la force militaire de ces Provinces, et contribuer aux intérêts généraux de l'Empire, auquel nous avons la gloire et le bonheur d'appartenir.

Le tout néanmoins humblement soumis.

Québec, 26 décembre 1828.

(Signé) ANDREW STUART.
DAVID STUART.

Baddeley, Mr.
Commissaire, examinant
de là jusqu'à
roulx, dans la
les difficultés
us dirigé son
ès en état de

Chicoutimi à
Québec.

de la Baie St.
quelles il avoit
de l'expédition.

mettre à Votre
de son industrie

de visite d'ex-
participer, et
parfait, vù la
s les Plans et
d'une manière
ations et de la
enter considé-
er aux intérêts
d'heure d'appar-

PART.
RT.

PARTIE GEOGNOSTIQUE

d'une exploration du

TERRITOIRE DU SAGUENAY;

*Comprenant quelques observations sur la Topographie et
l'Agriculture ;*

Par le lieutenant F. H. BADDELEY, du génie.

LES matériaux qui ont servi et donné lieu à cet essai géognostique ont été recueillis par l'auteur, qui était attaché à la commission d'exploration, partie de Québec dans l'été de 1828, pour aller explorer les territoires du Saguenay, dans la vue de rassembler des renseignements sur les avantages et les facilités qu'ils offraient à leur établissement.

Le lecteur verra que cet ouvrage demande beaucoup d'indulgence, tant à cause du peu d'expérience et de lumières que possédait l'auteur sur le sujet en général, qu'à cause du peu de temps qu'il a pu donner à l'observation. On accordera cette indulgence d'autant plus volontiers, que cet ouvrage a été fait sans l'assistance de personne, et sort, comme on s'en convaincra bientôt, d'une plume accoutumée le moins du monde à écrire des livres.

Comme l'auteur ne regarde ceci que comme une espèce d'appendice aux rapports plus importants et plus étendus de l'enseigne Nixon, 66e régiment, de MM. Bouchette, Hamel et Davis, il a cru devoir omettre, comme superflues, la plupart des distances, des courses, &c. et n'a retenu que les latitudes des lieux, où il a eu raison de croire que ses observations étaient correctes à cet égard, et renvoie le lecteur à la carte de M. Hamel, pour la position relative des lieux.

Sans autre préambule il va procéder à la description des rochers qu'il a rencontrés dans sa route, et dans l'ordre qu'il les a observés, espérant qu'elle suffira au géologue expérimenté pour en déterminer la position géologique, ce qu'il n'a osé faire lui-même que bien rarement ;
et

et dans les cas où il l'a fait, c'a toujours été avec la défiance et l'hésitation que lui donnaient son manque d'expérience et de connaissance sur le sujet.

Les rochers de l'Île d'Orléans, partout où nous en avons vus, sont composés alternativement d'un lit d'argile schisteuse et de grauwacke. Au Trou Saint-Patrice, où nous arrivâmes vers 10 heures, A. M., le 10 d'août, ils paraissent montrer alternativement des couches bien distinctes, qui, quand elles ne sont pas dans une position verticale, forment, soit à l'occident, soit à l'orient un angle de 60o à 85o. Ici le grauwacke prédomine et s'élevant au dessus des couches minces d'argille schisteuse, à cause de la plus grande résistance que celle-là oppose à l'action de l'air et du temps, forme sur le rivage des murs naturels, peu élevés, parallèles les uns aux autres. Il est probable qu'on peut tirer de là de bonne pierre à bâtir.

Comme on a quelquefois appliqué le mot de Wacke assez incorrectement à des pierres de caractères bien distincts, nous allons décrire la composition minéralogique, &c. de celle à laquelle nous avons appliqué ce terme.

La couleur qui y domine dans le voisinage de Québec, où ce minéral est devenu caractéristique, est un gris verdâtre. La structure en est mécanique et granulaire, étant composé de grains de quartz arrondis, distribués abondamment dans une base d'argille durcie ; ils sont quelquefois assez gros, pour qu'on puisse l'appeler poudingue. On y aperçoit souvent de petits cristaux blancs de felspath et de petits morceaux angulaires d'argille schisteuse. Ce qui le caractérise presque toujours, c'est un degré considérable de solidité et d'infriabilité, et il est impossible de le confondre avec des grès de formation plus moderne. Le grauwacke du Cap Rouge est une excellente pierre à bâtir, et l'on en a fait un grand usage dans les escarpes des fortifications de Québec. Quoique pierre prédominante, le grauwacke se rencontre rarement, en comparaison des autres, dans les débris épars sur le rivage, ce qui vient sans doute de la forte résistance qu'il présente à l'action de l'atmosphère pour le détacher, tandis que l'argille schisteuse, par une raison contraire, couvre les rivages de ses fragmens angulaires.

Ces deux rochers s'étendent sans interruption jusqu'à l'ouest du télégraphe, des environs duquel, MM. Nixon et Bowen ont emporté des échantillons du dernier, très décolorés par l'oxide rouge de fer et contenant quelques noyaux de fer magnétique. Ces Messieurs rapportent que le sol sur lequel ils avaient passé était sablonneux et abandonné, description qui peut s'appliquer à presque toutes les parties de l'île que nous avons vues. A quelques verges au delà du point de haute marée les rochers s'élèvent à pic et forment une côte d'environ cinquante pieds de haut, parallèle au fleuve. Nous avons parcouru le rivage environ un mille à l'est du Trou Saint-Patrice, sans y observer aucun changement géologique d'importance.

ance et l'hésita-
naissance sur le

avons vus, sont
de grauwacke.
A. M., le 10
es bien distinct-
ticale, forment,
Ici le grauwacke
rgille schisteuse,
l'action de l'air
élevés, parallèles
de bonne pierre

assez incorrecte-
allons décrire la
s avons appliqué

e, où ce minéral
structure en est
quartz arrondis,
ils sont quelque-
e. On y apper-
its morceaux an-
ne toujours, c'est
il est impossible
berne. Le grau-
et l'on en a fait
Québec. Quoique
ment, en compa-
ce qui vient sans
atmosphère pour
on contraire, cou-

à l'ouest du télé-
ont emporté des
ge de fer et con-
sieurs rapportent
abandonné, des-
ties de l'île que
de haute marée
n cinquante pieds
rivage environ un
acun changement
A

A la Rivière Lafleur, à la hauteur de laquelle les vents contraires nous obligèrent de jeter l'ancre, nous avons observé les mêmes rochers. Ici cependant nous avons appris qu'on trouve de la pierre calcaire dans les paroisses voisines, à Saint-François du côté de l'est et à Saint-Laurent du côté de l'ouest, et à cette dernière place on en cult pour l'usage de l'île. Ici nous fîmes dans l'île une petite incursion d'environ deux milles, dans une direction N. O., sans observer autre chose de plus remarquable qu'une pointe de grauwacke, coupé à pic, dans une position S. O. * et formant un angle de 50°. à 60°. A notre retour nous fîmes une observation solaire dont le résultat nous apprit que nous étions à la latitude de 46° 53' 40."

Ayant laissé la Rivière Lafleur, nous fûmes encore obligés de mouiller à la hauteur de l'île aux Oies, où nous passâmes la nuit. Nous apprîmes que cette île appartenait aux Urselines, et a environ trois quarts de lieue de longueur sur environ 550 pieds de largeur : mais comme ce n'est presque qu'un rocher stérile, il n'y a en culture qu'une ferme d'environ 90 acres. Etant arrivés à cet endroit à une heure avancée de la nuit, et l'ayant laissé de bon matin, nous n'avons pu faire que bien peu d'observations géognostiques. Nous pensons que le rocher est de grauwacke, dont la position forme un angle élevé vers le N. O. ; il est couvert d'un lichen gris, et à l'extérieur il a l'apparence d'une solidité qu'il ne possède pas, au moins dans les lieux où nous l'avons examiné, car sous le marteau il se réduit aisément en lames, dont la surface est oxidée.

L'obscurité du temps, lors de nos observations, et la manque des échantillons recueillis, que nous avons laissés derrière nous, ne nous permettent pas d'en donner la description avec confiance. La surface de l'île est raboteuse et irrégulière.

En passant au sud de cette île, en descendant le fleuve, on aperçoit à gauche plusieurs îlots, savoir l'île Marguerite, l'île au Cochon, &c., &c. dont quelques-unes sont des rocs isolés, et qui ont l'apparence d'être aussi de Grauwacke.

Le 9 d'août au matin nous étions à la hauteur de l'embouchure du Saguenay, à la distance de 9 à 12 milles, selon que nous l'avons conjecturé. La plus haute pointe de terre sur le côté occidental de l'entrée du Saguenay faisait à cette distance, sous l'angle de 10. 12' 44." On ne saurait s'attendre à aucune hauteur approximative d'après des données aussi imparfaites ; cependant on procéda d'après elles, et un des calculs, dans lequel on avait pris pour base 12 milles, nous donna une hauteur de 919 pieds ; un autre dont la base était 10½ milles, nous offrit une hauteur de 805 pieds ; le premier de ces calculs s'accorde, à peu de chose près

* C'est le plongement le plus commun sur le rivage nord du Saint-Laurent ; il est souvent renversé du côté sud. B

près, avec le résultat d'une observation plus correcte, que nous fîmes sub-
équemment au poste de Tadousac.

En débarquant à cet endroit (Tadousac) nous nous mêmes incontinen-
ment à examiner quelques-uns des caractères géognostiques du pays.
La seule place de résidence en cet endroit est élevée sur un banc de sable
formé par alluvion, à 50 pieds au dessus de la surface de l'eau, et pré-
sentant une plateforme aux pieds des montagnes qui s'élèvent à pic à
une petite distance en arrière. Les rochers dont sont composés ces mon-
tagnes sont de granit, tantôt gris, tantôt rouge, selon la couleur du fels-
path, rocher que l'on rencontrera bien rarement parmi ceux que nous
allons décrire ; il contient bien peu de mica, mais assez pour en faire
du véritable granit. Il sort en masses cuboïdes et a la moitié du temps
l'apparence probablement trompeuse de stratification. Au pied de ce
granit se trouve un petit ruisseau qui reçoit ses eaux d'une coulée assez
profonde dans les terres alluviales dont nous avons parlé plus haut, et qui
est assez rempli de cailloux, fragmens des rochers primitifs. Sur le riva-
ge on aperçoit de petits dépôts de fer magnétique. Nous mesurâmes
les bases de ces montagnes, et primes les angles nécessaires pour déter-
miner la hauteur des terres les plus élevées, de l'un et de l'autre côté de
l'embouchure du Saguenay, et nous trouvâmes qu'elle était de 912 pieds
sur la rive occidentale, et de 588 pieds sur la rive orientale. Ce ne sont
que des résultats approximatifs, car ils sont la suite d'observations, qui
ne furent pas prises avec la plus exacte précision. Les lignes de la base
furent mesurées au pas et pouvaient dévier d'un à trois pieds du niveau
horizontal.

Laisant le havre de Tadousac et avançant vers l'orient en faisant le
tour du précipice argilleux de la Pointe-aux-Vaches, qui est la partie la
plus méridionale du plateau alluvial décrit plus haut, nous tombâmes
dans une petite baie, au fond de laquelle se jette dans le fleuve, le ruis-
seau du Moulin Baude, distance d'environ 3 milles du poste. C'est ici
qu'est situé le lit du marbre blanc, qui a déjà tant excité l'attention. Il
était tard lorsque nous visitâmes ce lieu et nous ne pûmes donner que dix
minutes à l'examiner. Il repose en contact immédiat avec du Gneiss Syéni-
tique, rocher composé de felspath blanc, de quartz gris et d'amphibole
noire ; c'est ce dernier minéral qui par la disposition de ses feuilles et
couches parallèles, le fait appeler Gneiss, qui lui est plus applicable
qu'au granit ; à la vérité ces feuilles et ces couches sont quelquefois
si épaisses et toujours si continues qu'elles en méritent le nom "d'Am-
phibole Schisteuse alternante" de Maculloch, si l'on peut ranger dans
cette classe une aggrégation, qui en d'autres endroits dans le voisinage,
possède un caractère aussi intrusif et qui pour cette raison irait mieux
avec les roches trappéennes. La fracture se fait plus facilement sur le
sens des couches qu'autrement, et dans cette exposition la surface offre
l'apparence d'un faux éclat métallique noir, ressemblant à quelque schiste
micacé, avec lequel on peut le confondre au premier coup d'œil, mais

la f
et b
disti

M
mele
il se
form
blan
endr
exce
étaie
l'Am
pas
prix
le te
cette
et q

"
Bau
banc
toire
gran
l'esp
espè
roch
d'arg
coup
espa
argil
roch
lui s
voya
coule
Sagu
s'ava
îlot,

* L
de te
banc
dessus
s'éten
extrê
priété
pluie
danc

la facilité avec laquelle il fond au chalumeau en petites globules noires et brillantes, de ce minéral qui a quelque ressemblance au mica noir, le distincte suffisamment.

Mais pour revenir au marbre : à sa jonction avec le Gneiss il est emmelé avec lui et est en plusieurs endroits coloré d'une teinte verdâtre, et il se conforme aux couches qui l'accompagnent, et incline vers le S. O., formant un angle élevé, et projette le long de la grève, en masses d'un blanc jaunâtre, usées par les eaux, au pied d'un rocher escarpé, le seul endroit où nous en avons vu. On ne peut considérer comme de qualité excellente aucun des échantillons que nous avons examinés, vu qu'ils étaient tachetés et détériorés, par ce que nous avons supposé être ou de l'Amphibole ou de l'Epidote; outre cela il est disposé en lames et non pas en grains, comme le sont les marbres d'Italie, ce qui leur donne du prix, en ce qu'ils se taillent aisément en tout sens. Nous n'eûmes pas le temps de nous assurer en quelle quantité se rencontre ce marbre, mais cette lacune se trouvera pleinement remplie par l'écrit anonyme qui suit, et qu'il y a toute raison de croire correct :

“ TADOUSAC, 14 Septembre 1826.

“ Nous avons marché ce matin le long du rivage jusqu'au Moulin-Baude, à environ quatre milles au dessous de ce Poste, pour voir le banc de Marbre qui s'y trouve. La Pointe Rouge qui forme le promontoire S. E. du Havre de Tadousac est composée en grande partie de granit rouge et granuleux, très serré. Le granit est entre-coupé, dans l'espace de quelques pas, par des bancs de rochers primitifs de plusieurs espèces, et en est succédé jusqu'à la Pointe aux Vaches; parmi ces rochers on remarque surtout le Gneiss &c, et là ils rencontrent un lit d'argile, qui paraît s'élever 150 pieds au dessus du fleuve, et qui est coupé presque perpendiculairement par le battement des eaux, dans un espace d'environ 200 verges, qui forment toute la largeur du lit. Cette argille a le même caractère que celle de la Pointe aux Bouleaux. (*) Les roches primitives de la même espèce que l'on trouve adossées à l'argile, lui succèdent presque immédiatement, et l'action de l'eau présente au voyageur ce mélange bizarre mais magnifique de couches de différentes couleurs, spectacle qui s'offre si souvent à la vue entre la Malbaie et le Saguenay. Le rivage est alors irrégulièrement coupé et un lit de Gneiss, s'avancant dans le Saint Laurent, a été séparé par l'eau et forme un îlot, vis-à-vis lequel se trouve une baie, sur les attérissement de la quelle
il

* L'argille de la Pointe aux Bouleaux et de la Pointe aux Vaches, les deux langues de terre les plus avancées sur les rivages du Saguenay à son embouchure, se trouve en bancs immenses, dont celui du premier endroit a environ 30 à 40 pieds d'épaisseur au-dessus de terre, et celui du second endroit a peut-être 200 pieds d'épaisseur; tous deux s'étendent ensemble, à ce qu'il paroît, 10 à 12 milles en superficie. La texture en est extrêmement délicate, et elle contient beaucoup de chaux et un peu de fer. Elle a la propriété de se diviser à l'eau, comme le fait la chaux vive, et par la simple exposition à la pluie; elle pourrait servir comme un excellent engrais pour les terres où il y a surabondance d'acide, telles que les terrains marécageux, &c, &c. (Samuel Neilson, 6cr.)

il croit des avoines sauvages en si grande profusion qu'on les croirait semées par la main de l'homme. Un peu plus loin on rencontre une baie plus considérable que l'on appelle le Moulin-Baudé; elle a environ 150 à 200 verges de profondeur; et c'est au fond de cette baie que repose le banc de marbre. Ce banc est dans une position presque verticale, s'élevant à la vue jusqu'au haut du rivage, qui est en cet endroit clairement boisé et d'environ 150 pieds de haut, et formant un angle d'environ 700°. La direction des couches est presque N. (N. O.); dans toute la partie exposée la largeur varie depuis six jusqu'à huit ou neuf pieds, et se cache sous terre sans diminution. En quelques endroits il se mêle avec les lits adjacens, (de gneiss) mais généralement il est pur et solide. Un petit ruisseau qui descend du rocher l'a coupé, et en a détaché un ou deux gros blocs, qui ont été exposés à l'action de l'eau et de la gelée, dont ils ne paraissent pas avoir beaucoup souffert; ils y ont même extrêmement bien résisté. On pourrait à peu de frais en tirer des milliers de tonneaux.

“ (†) Il sera très précieux comme marbre statuaire, car, généralement parlant, il est d'un blanc bien pur, quoiqu'à quelques pouces des lits adjacens, il ait souvent une teinte de vert, et qu'il y ait une teinte rouge dans quelques parties de la masse. Cette baie boueuse assèche à basse marée, offre un abri et admet à haute mer les vaisseaux tirant de 6 à 10 pieds d'eau: à la vérité le vaisseau qui tirerait 10 pieds pourrait toucher le fond avec sa quille. L'entrée, à venir du Saint Laurent, n'est pas difficile. Elle n'est pas à plus de 48 heures de marche de Québec, avec un léger bon vent. On pourrait tirer, je pense, des blocs parfaits de ce marbre de 15 à 20 pieds de long sur 4 ou 5 pieds de large, qui pourraient servir à l'ornement des édifices, en colonnes &c. &c. Comme ce marbre n'est pas susceptible d'un poli bien fin, on ne le rechercherait pas autant pour les chambranles de cheminées &c. Il mérite bien d'être exploité.” La découverte de marbre en cet endroit n'est pas bien nouvelle. Charlevoix en 1726 mouilla en cet endroit dans le Chameau, vaisseau de la marine royale française, mit pied à terre au petit ruisseau qui se décharge au fond de la baie, et il fait probablement allusion à ce banc même, qu'il ne put s'empêcher de voir, lorsqu'il dit, “ tout ce pays est plein de marbre. (‡) Le marbre en question est connu depuis longtemps de la Compagnie du Nord-Ouest.”

C'est un fait curieux qu'on a acheté ce marbre pour du Gypse; nous tenons de l'autorité la plus respectable, que l'acheteur le broya pour en faire du ciment, et il réussit très bien. Si c'est le cas il a dû en faire d'abord dégager, à grand feu, l'acide carbonique qu'il contient; car il n'y a aucun doute qu'il ne soit un carbonate de chaux très pur, et son association

(†) Il n'est pas du tout convenable comme marbre Statuaire, auquel il ne suffit pas seulement de la blancheur, mais de plus qu'il soit de structure granulaire. Les meilleurs, pour cet objet, sont ceux qui comme le marbre de Carrara, ressemblent au sucre blanc le plus raffiné.

(‡) Exemple remarquable d'exagération s'il ne voulait parler que du banc en question; mais il est probable que trompé par la surface blanchie de presque tous les rochers de ces endroits, il prit pour du marbre tout le rocher auquel le banc de marbre se trouve réuni.

sociation avec le granite et le gneiss le range parmi les marbres primitifs. Qu'il ait jamais été trouvé du gypse parmi les roches primitives, de manière à en indiquer l'origine primitive, c'est ce dont quelques géologues ont douté. Il a une grande ressemblance avec l'albâtre, et c'est probablement ce qui l'a fait prendre pour du gypse. Au sujet de cette méprise nous donnons la lettre suivante que nous avons adressée à l'Editeur du *Quebec Mercury* :—

“ On ne connaît que deux sortes d'Albâtre ; celui qui se forme au fond des cavernes par des dépôts calcaires qui découlent du toit, appelés stalagmites, et quelques variétés de gypse ou de sulphate de chaux. Ce ne peut pas être le premier, et ce n'est pas un des derniers ; en voici les raisons : Toutes les espèces de gypse peuvent se rayer avec l'ongle, excepté la variété anhydre qui ne le peut pas. Aucun d'eux ne fait effervescence avec les acides, car celui-ci non seulement fait effervescence mais encore il s'y réduit en une solution claire. Les gypses se réduisent en poudre à la chaleur— le minéral en question se réduit en chaux. C'est par conséquent un carbonate et non pas un sulphate de chaux

“ Ce marbre a une translucidité remarquable, qui jointe à sa couleur (dans les échantillons avantageux,) est d'une blancheur éclatante, adoucie par une couleur de rose tendre, lui donne une apparence externe très propre à quelques objets d'ornement, surtout à faire des vases, des lampes &c. &c. S'il est en assez grand quantité pour permettre de l'employer comme pierre à bâtir, la facilité avec laquelle on pourra le travailler, sa solidité et sa blancheur le rendront un des matériaux les plus riches, les plus économiques et les plus durables. Quelques-uns se sont flattés qu'on pourrait en faire un article d'exportation ; mais en admettant qu'il soit en assez grande abondance, ce dont nous doutons, on trouve en plusieurs parties de l'Ecosse des marbres blancs d'une qualité bien supérieure, sur lesquels on pourra trouver un rapport détaillé, dans quelques mémoires qu'a présentés le Dr. Macculloch à la Société Géologique de Londres, et qui ont été insérés dans le 2e et 3e volume de ses Transactions. Nous insérons ici un extrait d'un de ces mémoires où l'on trouvera des renseignements intéressans sur les marbres de Grèce, d'Italie et d'Ecosse.

“ Dans le catalogue des substances qui concernent la minéralogie économique, il en est peu qui aient excité plus d'intérêt que le marbre statuaire, à cause de sa rareté, de sa beauté et de sa nécessité indispensable dans l'art de la sculpture. Il a été en différens temps dans ce pays l'objet des plus vives recherches, et la Société des Arts a offert des récompenses à qui en découvrirait. En conséquence on en a trouvé en différentes parties d'Ecosse, aussi bien qu'en Irlande, mais on en a encore introduit aucun échantillon dans les Arts. Les causes qui ont empêché cette introduction jusqu'ici peuvent être considérées comme purement accidentelles, étant d'une nature commerciale et nullement fondées sur l'expé-

l'expérience de leurs défauts physiques ; on a espéré que le temps et la persévérance les feraient disparaître, et que dans la suite les marbres statuaires de ce pays pourraient remplacer ceux qu'on se trouvait obligé de faire venir de l'étranger. Ce ne serait donc pas une recherche hors de propos d'examiner les diverses propriétés des marbres qui en différens temps ont eu la préférence de la part des Artistes, et de les comparer avec nos échantillons, plus particulièrement avec celui de Sky, maintenant sous examen, le plus abondant et assurément celui qui promet davantage parmi tous ceux qu'on ait encore trouvés dans la Grande Bretagne. Cet examen est d'autant plus nécessaire, que les diverses circonstances sous lesquelles diffèrent les marbres blancs, ne paraissent pas avoir généralement attiré l'attention, et qu'en quelques occasions le peuple, contre l'avis des sculpteurs eux-mêmes, paraît avoir frappé nos propres marbres d'une dépréciation injuste.

“ Dans ces temps éloignés où les Arts fleurissaient dans la Grèce, la valeur de cette substance où l'artiste fixait ses sublimes idées, fit faire des recherches industrieuses ; en conséquence on a ouvert dans l'ancien temps nombre de carrières, dont il ne nous reste guère que les noms ; et il ne nous est parvenu que peu des ouvrages qui en sont sortis. Ces marbres étaient de diverses qualités, et l'on en voit encore des échantillons dans les anciennes statues, quoiqu'à l'égard de plusieurs d'entre elles les artistes et les minéralogistes, dans les tentatives qu'ils ont faites pour déterminer de quelles carrières elles sortaient, n'aient eut pour guide qu'une espèce de preuves, qui souvent ne vaut guère mieux qu'une simple conjecture. De ce nombre, les carrières de Paros fournissaient un marbre, (le *lychnites* souvent cité de Plin) dans lequel on a taillé la célèbre Venus, de même que beaucoup d'autres dont l'accès nous est fermé. Mais il y a dans le Musée Britannique plusieurs échantillons, qui paraissent avoir été travaillés dans ce marbre, ou dans une espèce au moins de carrière analogue.

“ Nous pouvons parler avec certitude du marbre de Paros, puisque ces années dernières l'on en a apporté quelques blocs, que l'on peut voir aujourd'hui dans les ateliers des sculpteurs de cette ville. Le grain en est gros et peu éclatant, tandis qu'en même temps la texture en est lâche et molle, et la couleur d'un blanc jaunâtre et *aqueux*. Il possède sur les bords une transparence considérable, qualité bien désirable il est vrai, dans le marbre statuaire d'un grain fin, à cause de la mollesse qu'elle donne aux contours, mais qui augmente l'aspect désagréable du marbre de Paros, à cause de la réflexion angulaire de la lumière qui est produite sur le bord et sur la surface transparente des faces sans nombre des petites feuilles. Aussi est-il certain que les sculpteurs grecs abandonnèrent le marbre de Paros, aussitôt après la découverte des carrières de Luna et de Carrara ; la finesse et la blancheur supérieures de ces marbres, qui aujourd'hui les font préférer à tout autre dont nous connaissons la situation, les mettent aussi sur le pied d'égalité, pour le moins, avec les meilleurs de l'antiquité, desquels nous ignorons les localités,

In-

“ Indépendamment du mauvais effet que produit le gros grain du marbre de Paros sur la surface transparente des ouvrages sculptés, et du faux jour qu'il introduit ainsi dans le contour, il nuit beaucoup à la correction nécessaire du dessin dans les petits ouvrages, et il ne peut par là répondre aux détails des petites sculptures en relief. Il est néanmoins susceptible d'un beau poli, qualité cependant de peu de valeur aux yeux du statuaire, et qui ne sert qu'à faire ressortir d'avantage les défauts de texture de cette espèce.
On dit aussi qu'il ne se trouve pas en assez grandes masses, vû que ses fréquentes fissures l'empêche d'offrir des blocs de plus de cinq pieds de longueur. Je dois ajouter que l'état actuel des goûts, à l'égard des marbres blancs, ne demande plus que les ouvrages modernes soient exécutés en marbre de Paros. Sa célébrité est reléguée dans les métaphores des poètes.

“ Les carrières de Luna produisent un marbre blanc compacte, susceptible d'un parfait poli, et capable de se prêter à l'expression des moindres détails. Par là il est préférable, pour les opérations plus délicates du bas-relief, et au marbre de Paros, dont l'aspect nuit à la délicatesse du fini et de la surface nécessaires dans ces ouvrages ; et aussi au marbre Pentelic, que les veines de mica et de serpentine qu'il contient rendent sujet à des accidens, et même à celui de Carrara, dans lequel il se rencontre des veines sombres en plusieurs endroits. Il fut en conséquence préféré des anciens, et entre autres ouvrages, l'Apollon de Belvédère a, dit-on, été exécuté en marbre de Luna. Nous ne connaissons que de noms les marbres d'Hymettus et d'Arabie.

“ De tous les marbres que les anciens ont employés dans leurs ouvrages, et dont plusieurs échantillons nous sont parvenus, celui de Carrara est presque le seul qui soit en estime aujourd'hui, ou qui soit accessible aux sculpteurs modernes. Ce marbre est d'un grain bien fin et d'une texture compacte ; il est aussi susceptible d'un beau poli, lorsqu'il en est besoin, et peut par conséquent servir à toute espèce de sculpture, excepté, comme cela arrive fréquemment, lorsque des veines sombres viennent gater la beauté de l'ouvrage. Malgré l'apparence générale d'uniformité de sa texture, il offre différentes variétés d'aspect. La cassure est toujours à petits grains ; cependant cette cassure se trouve quelquefois avoir une tendance vers la cassure en aiguillettes plates, dans lequel cas la roche est plus dure et plus transparente que dans l'état purement granuleux. Lorsqu'elle est purement granuleuse elle est quelquefois sèche et *miéteuse*, comme si elle avait été exposée à une forte chaleur ; le marbre perd dans ce cas beaucoup de sa transparence et les sculpteurs l'appellent *laineux*. La transparence en varie, et quelquefois elle égale celle de l'Albâtre, (Gypse granuleux.)

“ Le dernier des marbres anciens que je vais décrire est celui de Pentelicus, dont on trouverait probablement encore les carrières dans le voisinage d'Athènes, quoique les voyageurs modernes ne les aient pas cherchées.

chées. La texture en est lâche et le grain d'une grosseur moyenne, plus gros que celui de Carrara, mais plus fin que celui de Paros ; il est bien inférieur du côté de la couleur, ayant des teintes de gris, de brun et de jaune, et étant bigarré de points transparens, ce qui lui donne l'apparence d'avoir été huilé. Mais son défaut le plus à craindre est sa structure lamineuse, et la quantité de mica dont il est contaminé ; c'est à cela qu'on doit attribuer la corrosion et la destruction presque entière d'un si grand nombre des échantillons, l'action du temps dissolvant les parties de la pierre où le mica abonde davantage, et creusant de profondes fissures dans plusieurs parties de l'ouvrage. Il est surtout à regretter que les deux échantillons les plus dignes d'admiration, et qui sont les plus propres à inspirer aux artistes un sentiment d'admiration mêlé de désespoir, la tête du cheval et le Thésée, soient de tous, ceux qui ont le plus souffert. S'ils eussent été heureusement travaillés en marbre de Carrara, espèce plus uniforme et plus durable, ces ouvrages nous seraient parvenus dans toute leur perfection originale de contour et de surface. Les marbres de cette texture auraient même, sans en souffrir beaucoup, fait rebondir le marteau des Turcs ; au contraire la roche micacée du mont Pentelie, se réduisant en éclats dans la direction de ses lames, a permis la mutilation complète de nombre de sculptures de grand prix.

“ Nous n'avons aucun renseignement géologique à l'égard des rapports de ces roches avec d'autres. La grande ressemblance qui existe entre le marbre Pentélique et celui de *Glen Tilt*, sous le rapport de l'aspect et de la composition, ferait penser que, comme celui-ci, il repose dans du mica-schiste, formant des lits parallèles à ce rocher et interstratifiés avec lui. D'après les principes généraux de la géologie, nous aurions été portés à conclure que les autres avaient des rapports semblables avec les rochers primaires, si nous n'avions pas déjà vu que le marbre blanc de Sky qui a donné lieu à cette discussion, appartient aux couches secondaires.

“ Nous avons maintenant à examiner les marbres blancs qui ont été découverts dans nos propres Iles, afin d'en comparer les propriétés relatives et le prix qu'ils doivent avoir. Je suis malheureusement hors d'état de parler de ceux qu'on a découverts en Irlande, n'en ayant pas vu le gisement, et n'en possédant aucun échantillon.

“ Celui qu'on a trouvé au Cap Wrath, en Ecosse, a le grain beaucoup plus gros que le marbre de Paros même, et ne peut par conséquent servir aux ouvrages de sculpture ; et c'est à la vérité le caractère presque général des échantillons d'Ecosse. Ceux de Blairgowrie, de Glenavon et de Balahulish, sont tous également caractérisés par la même texture grossière et spacieuse, et tous également incapables de servir à la sculpture, quoiqu'on puisse fort bien les employer à l'architecture. Il y a longtemps que le marbre d'Iona est épuisé, et par conséquent ne demande pas une mention bien particulière : de quelque prix qu'il fût par la pureté de sa couleur et la compacité de sa texture, l'incertitude de sa fracture en aiguillettes sous le ciseau, (outil sans lequel on ne peut perfectionner

moyenne, plus
ros; il est bien
, de brun et de
ni donne l'appar
re est sa struc-
é; c'est à cela
e entière d'un si
nt les parties de
rofondes fissures
regretter que les
ont les plus pro-
lé de désespoir,
le plus souffert.
ara, espèce plus
enus dans toute
marbres de cette
ondir le marteau
ic, se réduisant
lation complète

ard des rapports
i-existe entre le
de l'aspect et de
e dans du mica-
atifiés avec lui,
ns é é portés à
vec les rochers
e de Sky qui a
ondaires.

qui ont été dé-
priétés relatives
hors d'état de
vu le gisement,

grain beaucoup
conséquent ser-
ractère presque
, de Glenavon
même texture
r à la sculpture,
Il y a long-
ne demande pas
par la pureté de
de sa fracture
ne peut per-
fectionner

Fig: 1.

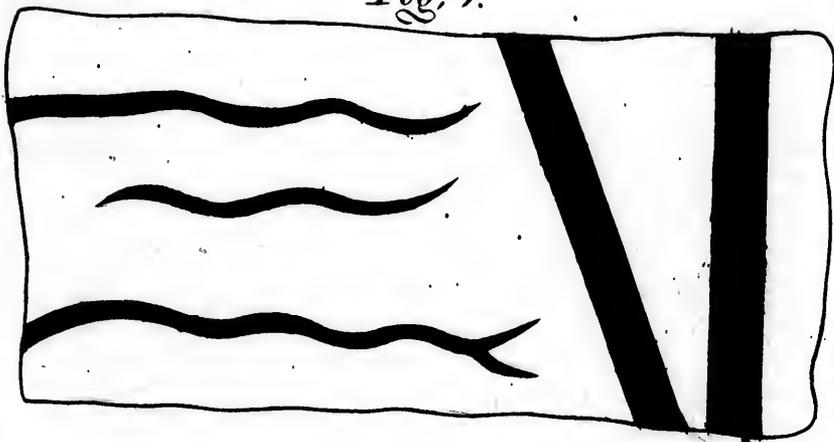


Fig: 2.

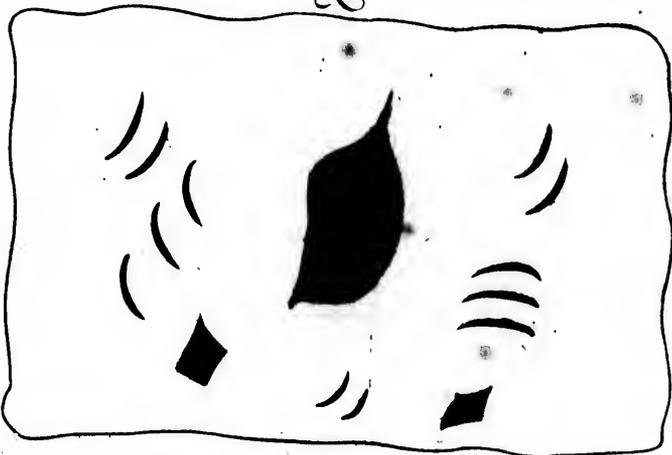


Fig: 3.



fection
dureté
encore

“ ”
distric
tre ter
extrao
il est v
que de
la scul
manqu
l'on re
à jama
aussi l

“ ” L
d'une e
pour s
ment c
fine, m
du mar
grande
guère
la scul
parenc
deman
titude
roche a
tillons
cela se
le trava
altérati
de l'inc
ouffit, c
plus b
rret, d'
difficul
ait enc
gères q
de la r
retenu
du mar
marbre
e trou
importa
er de l

fectionner ni donner de la vie à aucun ouvrage,) réunie à son extrême dureté, l'aurait probablement rendu inutile aux arts, si même l'on pouvait encore en trouver.

“ Dans un mémoire sur l'Assynt, j'ai déjà décrit le marbre blanc de ce district ; il est d'une texture bien serrée, et quoiqu'il ne contienne d'autre terrain que de la chaux, il est d'une dureté et d'une gravité spécifique extraordinaire: Il n'est pas susceptible de poli, circonstance qui n'est, il est vrai, d'aucune conséquence pour le statuaire, puisque le poli ne fait que donner une fausse lumière à la surface, et qu'il n'est pas reçu dans la sculpture moderne, mais il souffre d'un désavantage qui accompagne le manque de transparence, ce qui produit l'effet léthargique et le contour que l'on remarque dans le plâtre coulé, défaut qui suffit seul pour lui interdire à jamais l'entrée dans l'atelier de l'artiste: son extrême dureté en rend aussi le travail dispendieux:

“ Le marbre de Sky, qui fait le principal objet de cette discussion, est d'une couleur d'un blanc pur, et paraît assez étendu et assez continu pour se tirer en blocs considérables. La pureté de sa couleur est rarement contaminée, la cassure en est granuleuse et aiguillée, et la texture fine, moins pourtant que celle du marbre d'Iona, mais plus fine que celle du marbre d'Assynt ; la compacité, la dureté et la gravité en sont plus grandes que celles du marbre de Carrara, auquel en effet il ne ressemble guère que par la couleur. Il paraît être bien propre à tous les objets de la sculpture, vû qu'il peut se tailler en tout sens, et qu'il a assez de transparence, en même temps qu'il est susceptible de plus de poli que ne le demande le statuaire, mais à toutes les bonnes qualités il réunit une incertitude qui provient de sa dureté inégale. Il se trouve des parties de la roche aussi faciles à travailler que le marbre de Carrara, et d'autres échantillons sont si durs, que le travail en coûte près de 50 par cent davantage: cela semble venir de la présence des veines syénitiques et trappéennes qui le traversent, comme je l'ai déjà remarqué, mais qui ne produisent aucune altération dans sa composition chimique, et n'ont d'autre effet que celui de l'induration. Cette augmentation dans le prix ordinaire du travail suffit, dans les échantillons durs, pour contrebalancer en grande partie le plus bas prix de la matière première, et les avantages qui résultent d'un fret, d'un droit et d'une assurance moins considérable. Telles sont les difficultés qui s'opposent à l'introduction du marbre le plus parfait qu'on ait encore trouvé dans la Grande-Bretagne ; et ces difficultés toutes légères qu'elles soient, doivent, réunies à la force des habitudes établies et de la routine commerciale, diminuer l'espérance extravagante qu'on a retenue en ce pays de remplacer, par son propre produit, l'importation du marbre statuaire étranger. Mais ce ne serait pas rendre justice au marbre de Sky, que de ne pas ajouter qu'il possède une propriété qu'on ne trouve pas dans celui de Carrara ; et cette propriété est d'une grande importance, au moins dans les petits ouvrages de sculpture ; je veux parler de la compacité de sa texture, qui le fait résister à la meurtrissure qui

arrive si souvent à l'endroit où arrête le ciseau, effet que les sculpteurs connaissent sous le nom technique d'*étourdissement*, et dont le résultat est une tache blanche opaque désagréable, le plus souvent à l'endroit où il faut l'ombre la plus forte."

Il est à espérer qu'on excusera la digression précédente, en considération de ce qu'elle jette sur le sujet des lumières qu'on ne rencontre pas partout, et qui mettent en état de priser la valeur des marbres blancs du Canada, de ceux dont on connaît déjà et de ceux dont on peut venir à connaître les localités.

Les rochers des deux côtés du Saguenay, à monter jusqu'à *La Boule*, montagne qui s'avance dans le fleuve, d'une manière remarquable, du côté nord est,) sont probablement de granite et forment la continuation de la même série que l'on rencontre dans le voisinage plus immédiat de Tadousac. Ils ont quelquefois l'apparence d'être stratifiés et de plonger vers le S. E. à un angle presque vertical. Ces rochers s'élèvent à une hauteur considérable en falaises presque perpendiculaires et les sommets en sont stériles, en quelques endroits entièrement nus, dans lequel cas la surface blanchie du rocher, dont la blancheur est causée par la décomposition commencée du feldspath qu'il renferme, ressemble à celle de quelque pierre calcaire; ils paraissent aussi souvent d'une couleur enfumée ou noirâtre: presque à fleur d'eau, une barre ferrugineuse rouge caractérise ces rochers: leur apparence est ronde et mamelonnée, caractères qu'ils perdent à mesure qu'on monte la rivière.

Ce fut sur la Boule que nous observâmes pour la première fois ces masses singulières de trapp, qui quelquefois se montrent sous la forme de veines ou *dykes*, quelquefois sous la forme de lits ou couches interposées et irrégulières; mais le plus souvent en morceaux isolés, arrondis et anguleux, et le tout mérite l'attention du géologue. Comme ces aspects trappéens caractérisent presque tous les rochers que nous avons vus, il est nécessaire de décrire la composition minérale de cet aggrégat, auquel nous avons appliqué ce terme, à cause surtout que, sans l'aide d'une pareille description, il serait presque impossible de s'en former une idée correcte, vû l'application libre et indéfinie que les géologues ont donnée à ce terme; et toutes les fois qu'on le rencontrera dans cet essai, il est employé pour signifier toute roche dans laquelle prédomine l'Amphibole, sans égard pour les idées théoriques, que souvent on lui a fait comporter. Ce terme signifie ici particulièrement un aggrégat composé d'Amphibole noire cristalline, de petits cristaux gris, ou plutôt d'écaïlle composé d'un assemblage de cristaux, de feldspath, d'un peu de mica non élastique ou talc; enfin une substance semblable à celle que l'on a décrite plus haut comme étant associée avec le marbre blanc du Moulin Baude, mais qui en diffère ici dans la forme sous la quelle on la trouve. Elle ressemble aussi beaucoup à un composé qu'on rencontre sur la mon-

tagne de Montréal, et à laquelle l'on a donné une origine volcanique. Le granite auquel était ici associé le trapp, était d'une couleur grisâtre, et nous y avons observé, dans un endroit, des nodules de fer magnétique, à surface très iridescente, ressemblant à du minéral de cuivre, et pour lequel on l'a d'abord pris. Ce minéral est très fortement magnétique et aussi fortement en apparence que le fer malléable. Il n'est pas facile, (comme il l'est au contraire à l'égard du composé amphibolique qui se trouve dans le Gneiss du Moulin Baude) de se procurer un échantillon de ce trapp—qui montre les deux roches en contact, vu que la percussion les sépare, et l'on aperçoit alors sur le fragment trappéen, une surface lisse et unie, semblable à celle que donne le moule à la substance qu'on y a coulée, sans qu'il y ait généralement aux endroits en contact aucune apparence d'entrelacement ou de conglomération. A la surface qui a subi l'action du temps le felspath de la roche trappéenne est brun et saillant. Ce trapp est souvent très magnétique.

Le granite de la Boule, car ainsi l'on appelle ce rocher quoiqu'il ait l'apparence de stratification, est composé de quartz gris, de felspath rougeâtre et de petits points de mica brun. Un peu au dessus de la ligne de jonction de la rivière et du rocher, et sur le côté du midi, il est traversé d'un filon trappéen (*dyke*) presque horizontal et formant un angle droit avec la stratification. Il paraît sortir de l'eau à l'extrémité occidentale de la Boule, et il monte, à une légère inclinaison vers le côté occidental.

Nous allons maintenant décrire plus particulièrement les allures de ces filons, veines, &c. : ils sont droits, ou ondoyans ou tortueux ; ils s'élèvent à tous angles à travers les couches accompagnantes ; ils sont souvent parallèles les uns aux autres, et même aux faces de la stratification. Généralement ils se terminent tout-à-coup dans le roc, soit à la queue soit à la tête, auquel cas ils répondent à la description de veines contemporaines : ces extrémités sont ou en pointes ou en fourches. Le diagramme suivant donnera une meilleure idée de ce qu'on veut décrire. (voyez la planche.)

On aperçoit plus communément des quartz isolés, en forme de lune et par taches, qui varient depuis la grandeur de la main jusqu'à celle du corps, comme on le voit par la figure.

Il mérite d'être remarqué que les morceaux en forme de quart décroissant sont par deux et par trois en ordre parallèle, et que le trapp de quelques formes qu'il soit, a ses coins et ses terminaisons anguleuses. On voit quelquefois sur la face du rocher des canaux et des cavités, qui viennent du déplacement du trapp, qui occupait précédemment ces vuides.

Cependant on ne rencontre pas cette substance en veines, en lits et en concrétions distinctes seulement ; on le rencontre surtout dans les endroits plus

plus

plus élevés du Saguenay, en montagnes qui n'ont que peu l'apparence de stratification, et quelquefois en masses de la stratification desquelles on ne peut guère douter, et comme il alterne quelquefois avec d'autres rocs stratifiés, elle devient si évidente qu'il ne peut rester aucune incertitude à cet égard.

La Boule, s'avancant si loin dans la rivière, y occasionne, au reflux des eaux, un fort courant et un remous. Ne pouvant surmonter ce courant, la chaloupe s'engagea dans le remous et courant le long de la base de la montagne du côté sud-est, entra dans une petite anse, où l'on trouva par une observation que la hauteur de la Boule excédait 200 pieds, mais de combien, c'est ce que l'espace resserré où nous étions ne nous a pas permis de constater. La stratification des rochers du côté nord-est du Saguenay, dans la baie au dessous de la Boule, nous a paru être dans une direction est et ouest, et plonge vers le nord à un angle élevé, mais comme on l'a trouvé en plusieurs autres endroits, les caractères géologiques sont souvent douteux, à cause des apparences contradictoires que prennent souvent les faces supposées de stratification, et pour les réconcilier il aurait fallu donner à l'observation plus de tems que nous le pouvions. En parlant de la stratification des endroits où nous avons observés ces apparences contradictoires, on a eu soin de ne donner que les positions les plus communes. Les preuves qui résultent de l'examen des couches alternantes dans le Saguenay sont souvent inadmissibles, car le trapp prend souvent l'apparence, probablement trompeuse, de stratification.

Etant assis sur un amas de cailloux qui couvre le rivage de cette baie, nous aperçûmes, de l'autre côté du rivage, des rochers d'une aridité remarquable, associés à d'autres d'une fertilité comparative; les premiers ont une apparence de stratification que n'ont pas ces derniers. La stérilité et la stratification constante du gneiss rendent probable qu'il est ici associé au trapp, roche qui n'est pas généralement stratifiée et qui est d'un caractère plus fertile. Il se présente ici une question: le gneiss est-il plus stérile que le granit? et, s'il en est ainsi, quelle en est la cause? (La seule différence entre eux se trouvent dans l'arrangement des mêmes minéraux dont ils se composent.) Cela vient-il de ce que le caractère feuilleté du gneiss le fait désaggréger plus facilement et le réduit à un état de sable, qui appauvrit le sol d'un pays où il se rencontre en abondance? L'eau douce qu'on se procura dans cette baie était fortement empreignée de fer.

Profitant du flux de la mer pour passer la Boule, nous montâmes le Saguenay. Dans la baie Passepierre nous observâmes les rochers de la rive nord pour prendre la hauteur N. et S., et à la baie St. Etienne, un peu plus haut, sur la rive sud-ouest, on les vit, contre leur habitude générale, s'éloigner du rivage et laisser quelques acres de marne alluviale où l'on coupe tous les ans des foins sauvages. Entre la Pointe St.

Etienne

l'apparence de
 lesquelles on ne
 autres rocs atra-
 certitude à cet

onne, au reflux
 monter ce cou-
 long de la base
 anse, où l'on
 dnit 200 pieds,
 ions ne nous a
 côté nord-est
 paru être dans
 gle élevé, mais
 res géologiques
 bires que pren-
 r les réconcilier
 us les pouvions.
 observés ces ap-
 positions les
 des couches al-
 le trapp prend
 tion.

ge de cette baie,
 d'une aridité re-
 les premiers ont
 re. La stérilité
 d'il est ici asso-
 et qui est d'un
 le gneiss est-il
 est la cause ? (la
 des mêmes mi-
 caractère feuil-
 luit à un état de
 en abondance ?
 ment empreignée

us montâmes le
 es rochers de la
 St. Etienne, un
 habitude géné-
 marne alluviale
 re la Pointe St.
 Etienne

Etienne et l'Anse aux Foins, (autre dépôt alluvial plus étendu, et situé plus haut,) les rochers méritent surtout d'être observés, à cause des filons et des veines tortueuses de trapp dont ils sont traversés. Ces rochers sont stratifiés, et plongent vers le sud à un angle élevé. En quelques parties de cet endroit les filons trappéens qui ressemblent exactement à ceux que nous avons décrits dans leur composition minéralogique, leur structure et dans le caractère d'intrusion ou d'interposition, ont l'apparence d'alterner par strata avec le syénite. Le rivage opposé offre les mêmes apparences, mais n'y ayant pas attéré, c'est tout ce que nous en pouvons dire.

Dans les falaises escarpées sur le rivage nord-est du Saguenay, dans la direction de la rivière Ste. Marguerite, ces filons sont très apparens et leur couleur noire leur donne quelque ressemblance à des lits de charbon placés debout. On remarque ici, comme on le voit ailleurs, que là où le trapp abonde le terrain est plus épaissement boisé, et ce caractère est assez frappant en plusieurs endroits des rivages de la rivière, car le syénite auquel le trapp est associé ordinairement présente un contraste frappant par son extrême aridité. Sur une des îles St. Louis nous observâmes un rocher composé de quartz, de feldspath et de mica, vrai granite sous le rapport de la composition, mais évidemment en masses stratifiées, dont la position était N. et S., et qui plongent vers l'ouest, sous un angle élevé.

En montant la rivière, à la pointe de la Baie Comfort, les rochers étoient de syénite, où l'on entrevoyait un peu de quartz ; à l'extérieur ils étoient d'une couleur verdâtre, ce qui étoit dû, à ce que l'on a cru, à la présence de l'Epidote, qu'un temps très humide avait rendus plus distinct et plus brillant que de coutume. Ces rochers ont une apparence bien distincte de stratification vers le N. et N. E. et plongent vers l'Est et le Sud-Est ; nous avons vu cependant d'autres faces contraires. Plusieurs des rochers de la baie ont un extérieur poreux.

Le 12 d'Août à neuf heures, la température se trouva être, à l'ombre, à 7° de Fahrenheit, et dans l'eau salée ou très saumâtre 65°. En prenant pour base la distance supposée de 550 pieds, et 44° comme élévation, nous obtinmes la hauteur de 530 pieds, pour une montagne située sur la rive nord-est. Sur la rive opposée, ou sud-ouest, le sommet d'une montagne, en prenant pour base la distance de deux milles étoit sous un angle de 7° 27' 54", ce qui donne 1360 pieds de hauteur perpendiculaire, résultat que nous croyons beaucoup trop considérable, quoique le terrain paraisse s'élever depuis l'embouchure du Saguenay jusqu'à la Baie de la Trinité, où on le suppose à son plus haut point d'élévation. Les rivages de cette rivière, par leurs falaises et leurs inégalités offrent peu d'endroits convenables pour y mesurer une base, afin d'assurer, en calculant d'après des données certaines, l'exactitude de cette espèce de renseignements.

Ayant

Ayant pris terre un peu au dessus de la baie des Cascades, nous trouvâmes un syénite composé de feldspath rougeâtre et d'un peu d'Amphibole noire, et à une petite distance au delà, on rencontre la même roche caractérisée par ces morceaux remarquables de trapp implantés; il sont ici soit sous la forme de serpens, soit sous celle de fragmens anguleux de forme irrégulière; nous vîmes aussi des filons tortueux de la même substance. Vers cet endroit M. Proulx un des arpenteurs, mesura la rivière et il trouva qu'elle avait environ 50 chaînes. Dans ce dernier cas le trapp ne contenait pas de mica; sous d'autres rapports il ressemblait parfaitement à celui que nous avons décrit plus haut. Un des échantillons de syénite que nous nous procurâmes ici, parut être composé principalement de feldspath compact d'un brun clair, sa fracture est à conchoïde plate, en grand, mais inégale et écaillée en petit, où l'on voit quelques petits points tramblotans, causés par la réflexion de la lumière des surfaces polies des petits cristaux de feldspath commun; cependant en le soumettant au chalumeau, on trouva qu'il était infusible, mais la chaleur à laquelle il avait été exposée, découvrit sa vraie structure granuleuse, ce qui nous porta à le regarder comme un aggrégat bien adhérent de quartz, de feldspath et d'amphibole, avec une surabondance du minéral principale. Nous avons mentionné cette circonstance simplement pour toucher à une difficulté qui accompagne souvent l'examen des minéraux qui entrent dans la composition des roches.

Ayant de nouveau atterri dans une baie très commode, vis-à-vis la baie de la Trinité, nous rencontrâmes des rochers de Syenite, ou des compositions de Feldspath, d'Amphibole et très rarement de quartz; le Feldspath était blanc, gris, rouge, jaune et verdâtre, l'Amphibole toujours noire. Ces roches, comme ailleurs en quelques endroits du rivage du Saguenay, étaient fortement tachetées de fer; et M. Proulx recueillit, sur le côté nord de la rivière, à la latitude $48^{\circ} 14'$, comme il le constata par observations, un échantillon qui non seulement était beaucoup décoloré, mais le rocher dont il venait, faisait varier l'aiguille jusqu'à $1^{\circ} 30'$, Nous pouvions appercevoir facilement le magnétisme dans l'échantillon en question, mais c'est un caractère bien commun en ces endroits, et on l'a trouvé dans plusieurs des échantillons que nous avons emportés avec nous surtout dans le trapp et dans quelques syenites qui abondent dans l'Amphibole, et c'est généralement à la présence de ce minéral qu'est dû son existence. Les rochers en ce lieu plongent vers le Sud, à un angle élevé. On constata que la mer y baissait jusqu'à 21 pieds.

Nous laissâmes la baie vers 11 heures P. M., pour profiter de la marée et nous cotoyâmes, toute la nuit, le rivage Nord-Est. Le 13 d'Août au matin, nous débarquâmes sur la rive gauche, dans une baie, appelée l'Anse aux Femmes, et vis-à-vis la baie des Ha-Ha. Nous rencontrâmes ici un rocher qui contenait plus de quartz que d'ordinaire et qui faisait un granite syénitique de transition, dans lequel le feldspath est couleur de chair.

chair. On observa que cette roche avait à l'extérieur la même porosité dont nous avons parlé plus haut ; et ce caractère ne se borne pas à la surface, car l'échantillon que nous avons apporté de cet endroit offre le même caractère de porosité, aussi bien dans l'intérieur qu'à l'extérieur, et cela d'une manière assez parfaite pour donner un bon échantillon de pierre de mélange ; ou ne peut rien assurer sur la quantité, mais l'auteur croit qu'il y en a en abondance. On doit faire savoir à tout le monde qu'on trouve quelquefois de bonnes pierres à moulange, dans les rochers de syénite.

Nous examinâmes plusieurs rochers en front de la profondeur de la baie, et qui à haute marée forment autant d'îlots. Le premier que nous rencontrâmes était de gnéiss syénitique, dans une direction presque N. et S. et plonge vers l'Ouest, à un angle élevé, mais variable. Quelquefois il perd son caractère de Gnéiss et ne conserve que le caractère Syénitique, les masses ordinaires de trapp implantées se présentent sous toutes les apparences déjà décrites, avec l'addition d'une autre : quelques-uns des morceaux implantés sous la forme de serpens avaient l'apparence d'être cassés par le milieu, et les fragmens paraissent avoir été séparés l'un de l'autre, tels que les déplacements bien connus qui se trouvent dans les veines, mais on ne découvrit dans le roc aucune cassure correspondante. (voyez planche.)

Presque toutes les roches que nous avons examinées en ce lieu étaient de la même nature, et ne différaient que dans leur pente, qui quelquefois était renversée. Ce fut ici cependant que nous observâmes, pour la première fois, des strata réguliers et conformes du même aggrégat que celui qu'on a trouvé implanté dans le Syénite, et que son caractère intrusif en d'autres endroits ne nous permet pas de désigner sous un autre nom que sous le terme générique de trapp, dont nous nous servons, comme ailleurs, sans suivre aucune théorie, pour désigner certains aggrégats ou l'Amphibole abonde. Nous vîmes ici des fragments roulés de calcaire coquillier compacte, qui était de couleur grise et dont la cassure était concôide plate et à bords aigus.

Nous laissâmes ces rochers pour en aller examiner d'autres sur le côté Sud-Est. Ceux-ci ressemblaient aux premiers dans toutes leurs traits généraux ; ci cependant le trapp s'introduit dans le syénite en larges filons et lui même est traversé çà et là de veines de felspath ; nous observâmes que ces veines, en certains cas, formaient une espèce de lien entre le syénite au dessus et le même au dessous, de sorte qu'il est impossible de dire si la veine a été remplie par dessus ou par dessous ; nous avons rencontré fréquemment de ces veines en d'autres endroits. (voyez la—)

Les rochers suivans jusqu'au dernier, étaient composés de Felspath couleur de chair, de quartz brun clair et de points noirs de mica, et

nous

nous n'y vîmes aucune implantation de trapp. Après succèdent du trapp stratifié en apparence, et ensuite du syénite qui renfermait de grandes implantations de trapp, telles que représentées, dans la.....

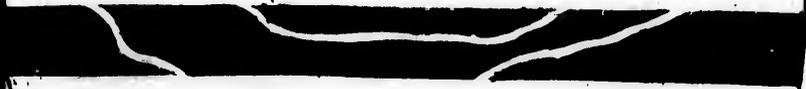
Plus au sud, on se procura un échantillon de trapp d'un large filon, dans lequel l'Amphibole avait un éclat demi-métallique remarquable ; il ne contient aucun mica et n'est pas magnétique. Nous observâmes encore plus loin un gros quartier de rocher qui s'était détaché ; une de ses surfaces était couvertes de larges feuilles d'un beau Felspath d'un éclat bien ressemblant à celui des perles, et il se trouvait associé à un minéral verd, mais en petite quantité, et qu'on a supposé être du carbonate de cuivre. La latitude de l'Anse aux Femmes fut trouvée de 48 °. 22'. 26."

Comme il était nécessaire pour régler nos courses de faire des observations sur la latitude. et nous les prenions à midi toutes les fois que le temps nous le permettait ; car c'eût été bien défavorable au commencement du jour. Etant le seul, de tous ceux qui visitaient le Saguenay, qui eût un sextant, on peut considérer nos observations comme ayant les meilleurs titres à l'exactitude.

Le roc prédominant entre l'Anse aux Femmes et le Cap-à-l'Est, à sept milles environ en montant la rivière, paraît être, (car nous n'y avons pas touché,) du même trapp ; mais on y vit comme ailleurs du Syénite où sont implantés des taches de trapp. Ayant traversé le Saguenay vis-à-vis le Cap-à-l'Est, nous entrâmes dans une petite baie, à laquelle on a donné le nom de l'Anse à l'Ours. Ici nous vîmes du granite, du gneiss et du Syénite, mais pas de trapp. Cotoyant le rivage en montant du même côté nous le rencontrâmes encore fréquemment sous les mêmes formes dont nous avons parlé ci-haut. Quelques fois le trapp s'élevant en berges noires creusées, entièrement aride, offrent au loin les apparences d'une architecture régulière. Quelquefois une partie du rocher s'étant échappée du bas, a laissé de grosses masses noires, en forme d'écusson, qui s'avancent et semblent menacer le fragile canot qui pagaie au pied du rocher : cette dernière apparence cependant est plus caractéristique de l'autre côté du rivage. Nous ne vîmes aucune structure colonnaire, mais en beaucoup d'autres endroits du Saguenay, aussi bien qu'ici, les rochers avaient une disposition à se casser en fragmens prismatiques et cuboïdes. Nous croyons que le trapp est ici associé avec du gneiss syénitique, et il paraît quelquefois alterner. En montant encore un peu plus haut et à quelques milles de Chicoutimi, nous observâmes un roc qui paraissait blanc et disposé en strata horizontaux ; ayant passé auprès nous ne constatâmes rien davantage à son égard. Après cela vient un terrain de transport composé d'une marne argileuse riche, et qui sur la rive droite s'étend jusqu'au Poste. Sur la rive gauche les rochers continuent sans interruption et sans aucun changement géologique, comme on s'en assura subséquemment.

Fig: 4.

Syenite



Syenite

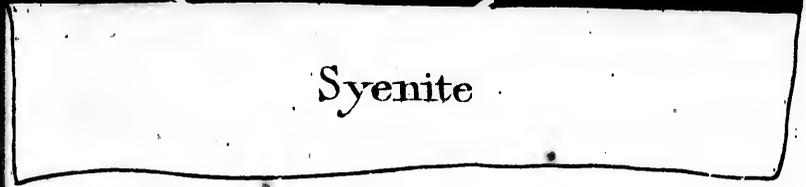


Fig: 5.

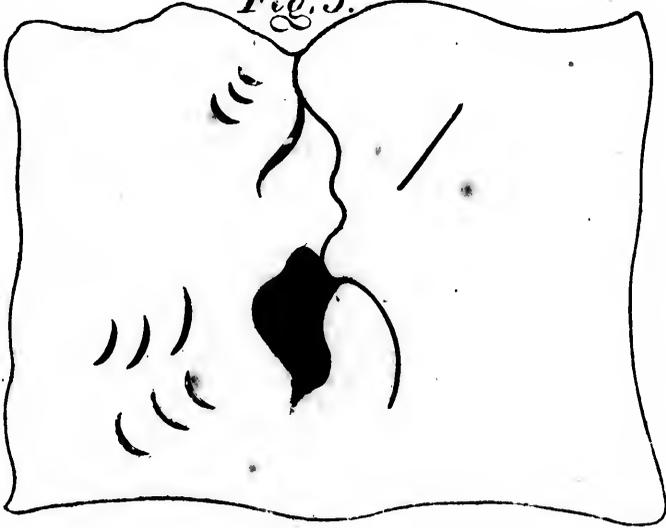


Fig: 6.



succèdent du
renfermait de
ns la.....

un large filon,
marquable ; il
s observâmes
aché ; une de
Felspath d'un
associé à un
posé être du
es fut trouvée

ire des obser-
les fois que le
e au commen-
le Saguenay,
omme ayant les

Cap-à-l'Est, à
car nous n'y
ne ailleurs du
nt traversé le
petite baie, à
ous vîmes du
oyant le rivage
fréquemment
quelques fois le
de, offient au
quelquefois une
grosses masses
lacer le fragile
nce cependant
ne vîmes au-
bits du Sague-
se casser en
trapp est ici
alterner. En
e Chicoutimi,
strata horizon-
e à son égard.
arne argileuse
la rive gauche
ngement géo-

semble et formant un aggrégat. Souvent ces veines étaient divisées
D exacte.

Avant

Syenite

Fig: 5.

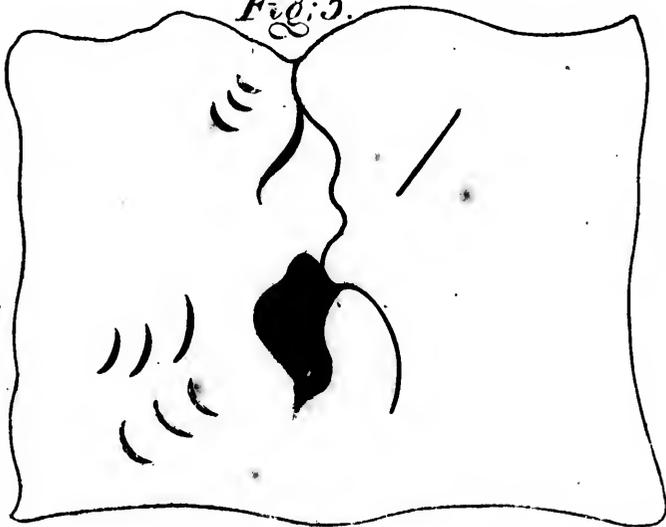
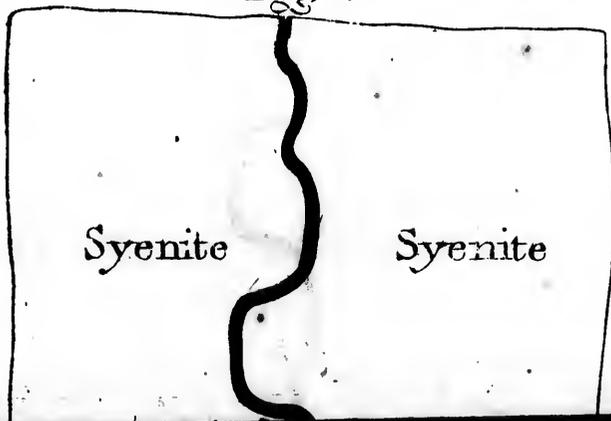


Fig: 6.



Avant
tions de
notre J
quelqu
mettre

La
desson
giant
rivière
dique,
gue Po
râmes
encore

Aya
rivière
vâmes
par des
étaient
des frag
montag
le rivag
vâmes c
tinctes,
rense,
en plus
trois m
remarq
térésés
tudinale
jours de
Entre c
telle un
tillons ;
que nou
sis, acc
autant c
les l'en
servatio
idée bie

les rochers continuent sans interruption et sans aucun changement géo-
logique, comme on s'en assure subséquemment.

Avant

Dans
que les
veines de
ensembles

Avant de laisser le Saguenay nous allons introduire ici sur les formations de ses rochers, quelques observations, que nous avons entrées dans notre Journal en descendant la rivière à notre retour, et en même temps quelques renseignemens additionnels que Mr. Proulx a eu la politesse de mettre à notre disposition.

La baie des Foins, située sur la rive gauche du Saguenay, un peu au dessous du Poste, est une prairie naturelle de plusieurs acres d'étendue, H gisant à la base des montagnes, qui en cet endroit s'éloignent un peu de la rivière. Le sol est une alluvion d'argile, et comme le nom de la place Pindique, il y croit du foin sauvage qu'on coupe tous les ans. A la Lougue Pointe, un peu au dessous de la Pointe des Roches, nous nous procurâmes des échantillons de Syénite et de Gneiss Syénitique. Nous vîmes encore en cet endroit du trapp implanté.

Avant campé un peu au dessus du Cap à l'Est, du côté Ouest de la rivière et vers notre premier campement à l'Anse à l'Ours, nous trouvâmes encore que les rochers y étaient syénitiques et traversés çà et là par des veines de feldspath rouge et de quartz; quelquefois les deux étaient mêlés ensemble. On rencontre ici de pitissans filons de trapp et des fragmens roulés de calcaire. Dans une baie distinguée par quatre montagnes à demi-isolées, dont trois sont en forme de cône, et situées sur le rivage gauche à quelques milles au dessous du Cap à l'Est, nous observâmes que les rochers y étaient les mêmes et les taches de trapp très distinctes. La surface du Syénite était d'un brun jaunâtre et légèrement poreuse, comme s'il avait été pétri, et la même apparence a été observée en plusieurs endroits du Saguenay et depuis dans le St. Laurent. Les trois montagnes demi-isolées, ci-dessus mentionnées, sont d'autant plus remarquables, qu'en général les deux côtés du Saguenay sont caractérisés par une chaîne non-interrompue de montagnes dont la ligne longitudinale est légèrement ondulée, tandis que leur coupe escarpée est toujours du côté de la rivière, à laquelle la chaîne est ordinairement parallèle. Entre cette place et le Petit Saguenay, sur la rive opposée, il règne une telle uniformité géologique, qu'il serait superflu de recueillir des échantillons; en effet la même remarque est si bien applicable à tout le pays que nous avons traversé, qu'une douzaine de fragmens de roche bien choisis, accompagnés des observations nécessaires, donneraient au géologue autant de renseignemens qu'il en recueillerait en se rendant lui-même sur les lieux. Qu'on ne conçoive pas cependant que nous regardions nos observations comme telles; l'auteur ne les croit capables que de donner une idée bien générale de la géognosie du pays.

Dans un petit ruisseau au-dessous du Petit Saguenay, nous trouvâmes que les rochers étaient entrecoupés d'une manière remarquable par des veines de quartz et de feldspath, quelque fois solitaires, d'autres fois unis ensemble et formant un aggrégat. D Souvent ces veines étaient divisées, exacte.

ment géo-
Avant

exactement dans le centre par une suture de trapp ; elles ont généralement la même direction que le roc stratifié qu'elles traversent, savoir N. E. et S. O., mais elles sont souvent tortueuses sans perdre finalement beaucoup de ce caractère. On voit aussi le trapp alterner en strata épais. La roche prédominante ici est le Gneiss Syénitique. Quelquefois la déception sort d'une source qu'on ne soupçonne pas, lorsque l'on essaie de distinguer, comme c'est souvent facile, par la surface extérieure des rochers, le trapp d'avec le syénite ; les rochers syénitiques ont ordinairement un extérieur blanchi, mais qui quelquefois, quoique rarement, est aussi noir que le trapp, dans le quel cas il faut pour le connaître détacher un morceau du rocher. On a eu un exemple de cette méprise entre cette place et le Petit Saguenay, et cela intimerait qu'il ne faudrait jamais en général nommer une roche, sans qu'on ait vu au moins la cassure. Cependant nous rencontrâmes souvent dans cet espace du trapp parfait, tant en masses stratifiées qu'en filons interposés.

En passant entre les îles Saint-Louis et le rivage sud, nous fumes obligés pour nous mettre à l'abri des brisans qui menaçaient d'engloutir notre canot, de monter sur une masse avancée de granite, sur laquelle nous passâmes la nuit. Le mica de ce granite, étant comme d'ordinaire remplacé par de l'amphibole, était par conséquent syénitique, le premier minéral étant très-rare dans tous les rochers des territoires du Saguenay que nous avons vus ; et ne se trouvant guère que dans quelques échantillons de trapp, où il est en petite quantité et en lames tenues, et même cela paraît être plutôt du talc que du mica, à cause de son inélasticité. Nous ne nous rappelons n'avoir vu que deux fois du mica distinctement feuilleté ; et dans les deux cas, c'étaient des cristaux hexogones isolés, et à la vérité cela paraît être plutôt du talc que du mica, et dans l'un de ces cas il se rencontrait dans une veine de granite graphique, composé de beaux et grands cristaux de feldspath couleur de chair et de gros rognons de quartz arrondis ou plutôt oval, et qui traverse la roche mentionnée en dernier lieu. Ici se terminent nos observations sur la géognosie du Saguenay.

Nous avons obtenu les renseignements additionnels qui suivent de l'inspection des notes de M. Proulx et de l'examen des échantillons que les accompagnent.

Les rochers du voisinage de la Baie Ha-Ha, sont la contre partie de ceux du Saguenay dont nous avons déjà donné la description, et l'on a vu les mêmes à la Pointe-au-Fort, au Cap à l'Ouest, à la Petite Pointe, au Cap Saint Charles, à l'Anse Saint François et à la Baie Saint Jean. Ce sont des roches dans lesquelles se rencontrent toujours le feldspath et l'amphibole, en plus grande ou en moindre proportion, formant des syénites et des trapps syénitiques, selon que prédomine l'un ou l'autre de ces deux minéraux. On n'a vu en aucun cas prédominer l'Amphibole, excepté

exce
pas
bien
aiguil
ment
bilité
on po
nairer
face d
ranger
McCr
endroit
d'autr
place
que le
consti
tique
de son
lière f

Ni
nous n
commu
qu'ils
clinais

Baie a
au N
Au de
Pass
Entre
et l'
L'une
Pointe
Baie la
Anse a
Dans l
trée
S. O

Rivage
A un d
Point
Dans
à l'O
Petite
Cap St
Côté ou

excepté l'agrégat noir que nous avons décrit, et dans lequel il ne fait pas seulement que prédominer, mais dans lequel encore le felspath est bien subordonné. Dans cet agrégat le felspath est toujours gris et aiguillé et ressemble beaucoup au quartz, avec lequel on pourrait aisément le confondre, mais ce qui le distingue suffisamment c'est sa fusibilité en verre blanc bubleux, devant le chalumeau. Le trapp, comme on pourrait le supposer lorsqu'il est associé au syénite, présente ordinairement par sa couleur un contraste frappant, que fait ressortir la surface du premier blanchie par le temps. Il n'y aurait pas de difficulté à ranger cette roche au nombre des "schistes amphiboliques" de M. McCulloch, si ce n'était de son apparence de stratification en quelques endroits, et surtout de son caractère d'intrusion et d'interposition en d'autres cas. Ce dernier caractère à la vérité semblerait lui assigner sa place dans la classe des roches "superposées" du même auteur. Lorsque le quartz entre, comme il le fait rarement, au nombre des parties constituantes du syénite, il en résulte dans ce cas soit du granite syénitique soit du gneiss syénitique; c'est ce dernier lorsque la disposition de son amphibole en feuilles parallèles produit cette structure particulière feuilletée qui caractérise le gneiss.

Ni les observations de M. Proulx, ni les nôtres propres, ne peuvent nous mettre en état de dire avec certitude qu'elle est l'inclinaison la plus commune des strata sur les rivages du Saguenay, mais nous croyons qu'ils plongent vers le sud. Ce qui suit est une table qui montre l'inclinaison des rochers en quelques endroits: —

Endroits.	Inclinaison des couches.	Observé
Baie au-dessous de la Boule } au N. E. du Saguenay, }	Angle élevé vers le N.	par l'auteur,
Au dessous de la Baie } Passepierre, }	Do. E. & O.	"
Entre la Pointe St. Etienne } et l'Anse aux Foins, }	Do. S.	"
L'une des Iles St. Louis,	Do. O.	"
Pointe de la Baie Comfort,	Do. S. & S. O.	"
Baie la Trinité,	Do. S.	"
Anse aux Femmes,	Do. O.	"
Dans le premier anse à l'en- } trée de la Baie Ha-Ha, au } S. O. du Cap à l'Est, }	Do. S.	M. Proulx.
Rivage sud de la Baie Ha-Ha,	Do. N.	"
À un demi-mille à l'est de la } Pointe aux Roches, }	Do. N.	"
Dans un petit Anse au Cap } à l'Ouest, }	Do. E.	"
Petite Pointe,	Do. N. E.	"
Cap St. Charles, environ 25° S,	"	"
Côté ouest de la Baie St. Jean, Angle élevé N. E.	"	"

Nous

Nous avons parlé ci-dessus de la difficulté de déterminer dans tous les cas la stratification ; difficulté que présente beaucoup de rochers stratifiés, et surtout les masses sous considération, qui par leur structure felspathique et leur association à des filons de trapp, souvent assez continus pour ressembler à des strata, présentent des surfaces plates et unies et d'autres apparences superficielles et linéaires, qui peuvent tromper souvent l'observateur trop prompt ou inexpérimenté.

Nous avons remarqué dans la baie Ha-Ha des morceaux de calcaires roulés, des plus anciens de la classe secondaire, et une masse singulière en forme d'auge, composée presque entièrement de carbonate de chaux, laquelle paraît avoir été détachée d'un rocher de trapp situé dans le premier anse en entrant dans la baie par le nord ; cet auge est long d'environ deux pouces et large de trois quarts de pouce ; les côtés sont durcis et d'une couleur ferrugineuse d'un brun noir, qui fait voir qu'il a été en contact avec du trapp ; cet auge est à demi rempli de spath calcaire, dont l'extérieur est couvert d'une membrane soieuse douce et jaune, comme s'il avait été roulé. Le Professeur Cleaveland donne le passage suivant dans son 2d Vol. de son système de Minéralogie et de Géologie, 2e. Edition — " La vraie lave ressemble quelquefois, sans aucun doute, à du basalte à une pierre basalte verte et à d'autres roches trappéennes, " mais on peut regarder comme un fait universel, que quoique l'on trouve fréquemment du spath calcaire dans des pierres vertes et dans du basalte, il n'est jamais implanté dans ces laves qui ont vraiment coulé " sur la surface de la terre." (*)

Après les avoir examinés, nous avons trouvé que plusieurs terrains recueillis par M. Bowen en différentes parties du Saguenay, principalement dans le voisinage de la baie Ha-Ha, étaient composés comme on le voit par la table suivante :—

Echantillons.	Endroits.	Descriptions du sol.	Qualités.
No. 1.	Baie Ha-Ha,	} Mélange d'argile, de sable et } de chaux, argile marneuse, }	excellente.
2.	Dito		
3.	Dito	dito	dito.
4.	Dito	dito. marne,	bonne.
5.	Dito	dito	dito.
6.	Près la Rivière l'Ilet,	dito et chaux,	excellente.

(*) Par la dernière partie de cette phrase, qui est un peu obscure, nous comprenons les laves dont on a positivement constaté le coulement, car plusieurs géologues donnent une origine ignée à tous ou presque tous les trapps.

7.	Entre les Rivières Chicoutimi et Du- moulin,	} ditto	marne,	bonne.
8.	Dito	} ditto		ditto.
9.	Dito	} ditto et végétaux		ditto.
10.	Dito	ditto sable, argile et substance ferrugineuse,		mauvaise.
11.	(Non mentionné)	ditto,	légère mais assez	bonne.
12.	Dito	ditto argile et sable (marne)		bonne.
13.	Dito	{ ditto, sable, fer et un peu d'argile } et de substance végétale,		ordinaire.
14.	Dito	ditto, argile et sable (marne)		bonne.
15.	Dito	ditto	ditto	ditto.
16.	Dito	ditto	ditto	ditto.
17.	Dito	ditto	ditto	ditto.

Les rochers au Poste Chicoutimi sont, comme la plupart de ceux que nous avons décrits, de granite syénitique, qui quelquefois passe au gneiss syénitique ; la Chapelle est hâtie sur un roc de granite syénitique ; ce roc est traversé d'une manière remarquable par des veines de feldspath et de trapp. Le trapp cependant se voit généralement en larges bandes qui s'enfoncent dans le roc voisin, qui est ou du granite syénitique, ou du syénite, dans lequel abonde le feldspath. Le temps agit plus aisément sur le trapp que sur le granite, c'est pourquoi plusieurs des veines ou filons sont vides en partie près de la surface. On a observé la même chose en d'autres endroits. C'est à cela probablement que sont dues les baies nombreuses qui se trouvent dans le Saguenay, car l'on en a rencontré plus généralement dans les endroits où l'on trouve du trapp, tandis que le granite syénitique et le gneiss syénitique occupent les Caps et les hauteurs. Nous avons observé dans le roc quelques noyaux de fer magnétique. Quelquefois le quartz est absent, le rocher perd alors le terme de granite et conserve celui de syénite seul, dans lequel le feldspath est rouge et l'amphibole d'un noir verdâtre. Il y a sur le rivage au dessous de la résidence du poste, une veine de trapp curieusement tortueuse, qui descend dans le roc ; elle est représentée dans le diagramme.

L'on a vu fréquemment sur le rivage des morceaux détachés de feldspath d'un aspect très cristallin et d'un gris pourpre foncé ; les côtés des lames avaient une surface extrêmement polie, nitreuse et striée. Ils ont beaucoup de ressemblance avec une roche de feldspath qu'on a trouvée subséquemment au Lac Saint Jean et qui y occupe une grande partie du rivage, et aussi à des échantillons de feldspath apporté des Côtes de Labrador, où on les a vus associés au basalte colonnaire. Nous avons aussi trouvé un fragment de calcaire silicieux. Il paraît qu'il y a une vingtaine d'années on faisait de la chaux au Poste, et l'on montre la place du fourneau, où l'on aperçoit encore des morceaux de pierre calcaire à demi-brûlés. C'est un excellent calcaire compact et écailleux de couleur

couleur grise—quelques-uns des morceaux brûlés étaient blancs, leur fracture était aiguillée et ressemblait à de la cornéenne. Si cette pierre venait de quelque dépôt calcaire du voisinage, on n'a pu ni le découvrir ni en rien savoir ; mais celle en question aurait pu être apportée pour l'occasion de la Malbaie ou de la baie Saint Paul, où la pierre calcaire abonde.

Il a été mentionné plus haut qu'on rencontre ici un dépôt alluvial considérable. Il est composé d'une argile marneuse fine ; qui dans les temps humides est si molle et si gluante, qu'il est difficile d'y marcher, lorsqu'elle n'est pas couverte de quelque dépôt végétal. Les caractères essentiels sont, pour la couleur, gris français tendre ; pour sa structure, terreuse et compacte ; pour sa cassure, inégale. Elle se délite rapidement dans l'eau et dans l'acide elle fait une légère effervescence. Les lits de dessous qui ne sont pas exposés à l'humidité, prennent l'apparence de rochers stratifiés horizontalement, et c'est probablement cette formation que nous avons observée à quelques milles du Poste.

En traversant le Saguenay vis à-vis du Poste nous vîmes du syénite et une roche composée d'un mélange bien intime d'amphibole et de felspath, mais dans lequel surabondait le premier ; le dernier contenait quelques fenilles de mica et des points de quartz : cette roche était compacte, magnétique et plus ressemblante au basalte qu'aucune de celles que nous avions vues précédemment. Le syénite était composé de fel-path couleur de chair et d'amphibole gris. Nous vîmes aussi quelques taches de trapp implanté. Nous avons emporté des chûtes de Chicoutimi un syénite légèrement coloré, composé de felspath d'un rouge tendre, et de cristaux d'amphibole noir étincelans. Mr. Nixon a apporté d'une excursion dans le haut de la rivière, sur le rivage à droite, des échantillons de trapp traversé par des veines de felspath, et un gnéiss, dans lequel l'amphibole se trouvait en plus grande abondance que le quartz ou le felspath, et auquel on peut donner le nom de gnéiss amphibolique ; on a rarement rencontré un échantillon de cette espèce. Pour résultat de deux observations sur la latitude nous eûmes $48^{\circ} 24' 9''$.

Laisant le Poste de Chicoutimi et le Monsieur poli et obligeant qui y réside (Mr. Andrews) nous continuâmes notre route vers le Lac St. Jean. Nous fîmes pour arriver à la rivière Chicoutimi un portage de près d'une lieue, sur les mêmes rochers de syénite que nous avions vus près de la Chapelle, et qui sont couverts d'une couche mince de l'argile marneuse du voisinage, surmontée des dépôts végétaux ordinaires ; c'est un bon sol, mais trop près du roc pour être bien productif. Le même sol en apparence et toujours accompagné du même rocher, à une profondeur plus ou moins grande, s'étend jusqu'au portage de l'Enfant, après quoi il devient sablonneux et bien ordinaire ; on peut s'attendre à trouver dans cet intervalle quelques bons postes d'établissement. Quoiqu'on

qu'on
face, t
de la
de l'Il
syénite
et y e
portag
rivage
s'éleve
sur ces
3 à 4
cheux
une ma
fimes u

A l'
wango
lac, ju
Pointe
veaux
aggrég
de lég
du qua
taux.
vaient
il y av
née, et
cristan
dinaire
voir sa
du fer
aussi b
chers d
brun fi
l'applic
distinct
voir de
son ét
Il est l
chaleur
après
flexible
a, eu les
lumeau
lé force
la flam
tique.
couleur

qu'on sache que les rochers sont en plusieurs endroits voisins de la surface, nous ne les avons vus que rarement, le terrain de l'un et l'autre côté de la rivière, n'ayant jusque là que bien peu d'élévation. Au portage de l'Illet cependant, ils sont fort exposés à la vue, et consistent en syénite, dans lequel le feldspath est comme ci-devant de couleur de chair, et y est prédominant. Il y a très peu de sol sur ce rocher, et tout le portage est un désert stérile. Avant d'arriver au portage de l'Illet, les rivages commencent à prendre un caractère plus élevé, et continuent de s'élever jusqu'au lac Kenwangomi, sur le rivage sud duquel, ainsi que sur celui du lac Kenwangomichiche, ils atteignent la hauteur extrême de 3 à 400 pieds. Le portage qui suit celui de l'Illet est encore plus rocheux, et pour cette raison il a reçu le nom de Portage des Roches. Sur une masse de syénite arrondie, qui se trouve au milieu de ce portage, nous fîmes une observation qui nous donna la latitude de $48^{\circ} . 14' . 31''$.

A l'extrémité nord-est du portage des Roches commence le lac Kenwangomi. Il ne se présenta aucune occasion d'examiner les rochers de ce lac, jusqu'à ce que nous eûmes avancé environ deux milles au de là de la Pointe au Sable; où une pointe de roche saillante nous offrit de nouveaux échantillons de syénite. Un peu au de là nous rencontrâmes un aggrégat à grains fins, composé de quartz gris et de feldspath gris, avec de légères taches d'amphibole verdâtre, le feldspath étant seul distingué du quartz par la réflexion de la lumière sur les faces polies de ses cristaux. Nous avons rencontré plus loin des rochers dans lesquels se trouvaient en excès du feldspath d'un gris foncé couleur de chair et grisâtre; il y avait aussi de l'amphibole, mais dans une proportion bien subordonnée, et par taches principalement. Le feldspath se montre ici en beaux cristaux distincts qui saillaient du rocher, sous sa forme rhomboïde ordinaire; ils se détachaient facilement, et la moindre percussion faisait voir sa structure laminaire. Il fut trouvé en quelques parties du roc du fer magnétique qui affectait puissamment la boussole: il y avait aussi beaucoup d'amphibole magnétique. Dans un de ces derniers rochers on trouva un minéral qui avait les caractères suivans; couleur, brun foncé grisâtre, opaque; structure indistinctement feuilletée avant l'application de la chaleur; quelquefois sa structure feuilletée est plus distincte et il ressemble alors à du mica—pilé dans le mortier il laisse voir de petites écailles quarrées, ayant un éclat demi-métallique. Dans son état d'aggrégation son éclat est tremblottant et demi-métallique. Il est légèrement magnétique, avant l'application du feu; exposé à la chaleur de la chandelle il se dilate, s'ouvre comme un éventail et s'écaille, après quoi il se presse aisément entre les doigts en petites feuilles flexibles, mais sans élasticité, et ayant l'éclat et la couleur de l'or. On a eu les mêmes résultats en le soumettant à la flamme extérieure du chalumeau, dans lequel il se délite aussi, et il est difficile de le retenir dans le forceps. Une des feuilles de couleur d'or, se résout, dans l'intérieur de la flamme du chalumeau, en une globule noire brillante et très-magnétique. Avec le borax il forme un verre transparent coloré de fer. La couleur disparaît à mesure qu'il refroidit. En

En cet endroit les Rochers ont très-peu l'apparence de stratification ; à en juger par le peu que nous en avons vu, la direction est nord et sud, et le plongement presque vertical. Nous trouvâmes ici que la latitude étoit de $48^{\circ} 16' 22''$, et nous prîmes en même temps par approximation la variation du compas, savoir : seize degrés et demi—Étant bien près des rochers lors de notre observation, nous craignons que leur caractère magnétique n'ait affecté la boussole, mais en renversant les vues de l'instrument sur la même ligne, nous n'aperçûmes qu'une très légère différence, qui pouvait venir d'une petite inexactitude dans la boussole.

Au delà de cet endroit, sur le rivage nord du Lac, nous avons observé une masse de roche d'un aspect noir et singulier ; et ayant traversé du sud à la distance d'environ deux cent mille pieds, nous trouvâmes que ces rochers étoient presque entièrement composés de felspath jaune brun et de couleur grisâtre. Dans l'escarpement solide de l'un de ces rochers, ressemblant à celui d'une tour de Martello, on apercevait facilement, en s'approchant, malgré sa surface soumise à l'action de l'air, l'éclat perlé mais atténué du felspath et l'aspect fibreux que présentent les bords des lamines à la surface du roc. La stratification du roc en cet endroit n'étoit pas bien apparente, mais un peu plus haut du même côté nous observâmes qu'il se dirigeait au nord et plongeait vers l'ouest à une angle élevé. Nous voyons encore ici les morceaux de trapp implantés, si commun dans le Saguenay.

Des deux côtés du lac Kenwagomi la côte est élevée, mais plus au sud qu'au nord. Depuis le Portage des Roches sa direction est d'abord au sud de l'ouest, mais sa direction principale est au nord de ce point là. Le nombre de ses longs Caps de roche, ses Baies et ses Rivages escarpés, le font ressembler au Saguenay, mais ses montagnes ne sont ni aussi hautes ni aussi arides.

A environ quatre milles au-dessus de la Pointe au Sable, nom qui a été donné à un banc de sable de transport, qui s'avance dans le lac au rivage du nord, il y a une baie verte sèche qui entre bien avant dans le rivage nord, et qui ju-qu'à certaine distance paraît n'être bordée d'aucune Montagne ni d'escarpement rocheux. C'est le seul endroit entre le portage de l'Enfant et celui de Kenwagomi, où l'on pourrait espérer de rencontrer une quantité considérable de terre propre à la culture.

On suppose généralement que le portage de Kenwagomi sépare les eaux qui tombent dans le lac Saint Jean, (et subséquemment dans le Saguenay,) par le lac Kenwagomichiche, la rivière des Aunes et la Belle Rivière, de celle qui passent plus directement dans le Saguenay, par la Rivière Chicoutimi ; mais on dit que tel n'est pas strictement le cas, parce qu'il tombe du lac Kenwagomichiche dans le lac Kenwan-

gon
imp
dit,
Ce p
est s
dern
nous
une
endr

P
chic
vâme
syén
Les
tion,
mina
du la
lèven
Kenw

La
au mi
gile,
qui c
est fo
aunes
porta
Cepen
roche
coule
noir,
dinair
décon
trouv
près la
bois,
fois al
quelq
rocher
une co
manière
10.
de sabl
pieds
tièrem
d'amp

gomi un petit cours d'eau. Quoique contre l'ordinaire il n'y a point d'impossibilité physique à cela, à moins à la vérité, que, comme on l'a dit, les eaux de ce dernier ne soient pas plus hautes que celles du premier. Ce portage est d'environ 1800 pas de longueur, dont la première moitié est sablonneuse et l'autre un mélange de sable et d'argile. Sur cette dernière partie nous avons, pour la première fois, observé du Frêne, et nous en avons vu souvent avec de l'Orme et d'autres bois qui indiquent une bonne terre, (mais jamais en abondance) en nous rendant de cet endroit au lac Saint Jean.

Peu de temps après nous être embarqués sur le lac Kenwangomichiche, nous touchâmes à l'angle d'un îlot rocheux, et nous y trouvâmes un aggrégat de feldspath, de quartz et d'amphibole, granite syénitique. La course du lac est généralement vers le nord de l'ouest. Les rivages en sont parsemés d'Orme, de Frêne et de bois de construction, particulièrement au nord. Sur le lac Kenwangomi le bois prédominant est le Bouleau, et l'on n'y voit ni Frêne ni Orme. La rive sud du lac Kenwangomichiche est basse, mais un peu en arrière les terres s'élèvent et deviennent à la fin aussi élevées que celles du nord du lac Kenwangomi, dont elles sont probablement une continuation.

La rivière des Aunes, la décharge du lac Kenwangomichiche, coule au milieu d'une alluvion composée de lis et de mélanges de sable et d'argile. Le cours de cette rivière est extrêmement tortueux, circonstance qui caractérise souvent ces dépôts de transport, et étant étroite elle est fortement obstruée par des arbres tombés, et l'entrelacement des aunes dont ses deux rives sont couvertes oblige quelquefois de faire le portage dans des endroits où il y a beaucoup d'eau et peu de courant. Cependant le portage des Aunes vient de ce que la rivière tombe sur les rochers qui reparaissent en cet endroit. Ils se composent de feldspath couleur de chair, d'amphibole verte, et de quelques écailles de mica noir, ce qui forme un beau syénite. Nous observâmes que selon l'ordinaire le feldspath était à la surface du rocher dans le premier état de décomposition. Ayant examiné le sol en passant les portages, nous trouvâmes la terre assez bonne en descendant la rivière des Aunes. Après la couche ordinaire de matière végétale qui caractérise ces terres à bois, elle est composée d'un mélange d'argile et de sable, qui quelquefois alternent, le sable se rencontrant en surabondance à la surface. En quelques endroits le terrain est montueux, mais on n'y aperçoit aucun rocher. A l'extrémité nord-est du portage des Aunes, nous trouvâmes une coupe naturelle qui nous donna l'occasion d'en examiner le sol d'une manière plus particulière, et que nous avons décrite comme suit :—

- 1°. Végétaux décomposés ou en décomposition.
- 2°. Une couche de sable d'un pied six pouces d'épaisseur.
- 3°. Argile, de dix à vingt pieds de profondeur ; le tout reposant sur un roc composé presque entièrement de feldspath gris, dans lequel nous observâmes des taches d'amphibole. En cet endroit la Rivière des Aunes fait une fourche

avec la Belle Rivière, qui fait une chute pittoresque, occasionnée par le rocher de felspath dont on vient de parler ; la première rivière n'est à la vérité qu'une branche de la dernière, qu'on voit s'élargir au confluent des deux rivières, dans la proportion de vingt pieds à cinquante.

En descendant la Belle-Rivière, nous trouvâmes que la terre s'amélioroit considérablement en apparence ; c'étoit le même terrain de transport, mais il formoit une côte plate et basse sans aucune montuosité. Le Frêne, l'Orme et le Peuplier deviennent plus communs et sont les signes de cette amélioration. Tandis que nous sommes sur ce sujet, on peut observer que, quoique la présence de bois d'une certaine qualité puisse indiquer un bon sol, son absence n'est pas nécessairement le signe du contraire ; car pendant cette excursion, nous avons rencontré plusieurs endroits où le sol étoit décidément bon, sans trouver de ces bois, et partout où nous en avons rencontré, ç'a toujours été en petite quantité. Sur les rivages marneux du Saguenay, près de Chicoutimi, nous n'en n'avons pas vu, et cependant on auroit peine à trouver un meilleur sol. Il faut quelque chose de plus qu'un bon sol pour produire de bon bois ; la terre doit être exposée à la chaleur, à la lumière et à l'air ; elle doit être déchargée de cette masse de végétaux décomposés ou en décomposition, dont nos forêts sont chargées. Si en apparence malgré tous ces désavantages quelques terres produisent de bons bois, ce n'est là qu'une exception, et n'est pas un argument suffisant pour détruire ce que nous avons avancé, *surtout par ce que ces exceptions sont dues probablement à l'opération de l'une ou à plus d'une des circonstances favorables. On doit aussi se rappeler que les bonnes terres, par cela même qu'elles sont riches, favorisent la crue dense et intermédiaire de graines et de bois faucillon, qui nuisent à la végétation du bois de haute futaie.* Juger de la qualité de la terre par la crue du bois seulement, c'est se guider sur l'effet et perdre entièrement de vue la cause, pratique dont l'inconvénient se feroit bientôt sentir dans toutes les branches des sciences, si elle venoit à être généralement adoptée.

A mesure que l'on approche des bords du Lac Saint Jean le sol devient peu-à-peu sablonneux, jusqu'à ce qu'il devienne, à Kouispigan, (c'est ainsi qu'on appelle l'embouchure de la Belle Rivière,) une couche de sable brillant.

Laissant Kouispigan, nous avançâmes dans le lac vers le nord dans la direction de la Grande Décharge, et ayant touché à deux petits îlots rocheux, qui se rencontrèrent sur notre route, nous y recueillîmes des échantillons d'une roche composée presque entièrement de felspath très-cristallin, d'un gris bleu foncé, mais où il se trouvoit un peu d'amphibole. Nous observâmes que cette roche formoit, sur ce côté du lac, des masses noires isolées tant sur le rivage que dans l'eau. Ayant campé sur un de ces rochers, à l'entrée de la Grande Décharge, nous eumes

une m
comm
face
aspect
forme
puisse
pacter
faite,
des lat
Sous
felspat
quefois
rares
est pro
cher o
compo
de la
ment ;
tiroit l
tout li
jours a
veine,
trois p
fut pla
étoit,
parties
comple
tèrent
tions.
furent
mais au
précéd
Déchar
ne parc

Nou
jusqu'à
où nous
pentage
neux s
beaucou
on voit
du milie
Cette c
s'étend
borda le
ces limi

une meilleure occasion de consulter les caractères de cette roche ; ils sont comme suit : elle ne possède aucune marque de stratification ; sa surface est remarquablement noire lorsqu'elle est humide, et souvent d'un aspect presque demi-métallique ; elle est souvent aplatie et tabuliforme ; plusieurs de ses parties attirent l'aiguille, quoique l'œil n'y puisse découvrir aucune partie de fer magnétique ; sa structure est compactement cristalline, et passant quelquefois à l'état de compacité parfaite, mais il y a toujours quelques faces brillantes, souvent éclatantes des lamines dont elle est composée, et celles-ci sont fréquemment striées. Sous beaucoup de rapport cette roche a beaucoup d'analogie avec le feldspath de Labrador, mais elle n'a pas son irridescence ; elle est quelquefois traversée par des veines de feldspath rouge, et de petites portions rares de sa surface sont couvertes d'une poudre d'un rouge foncé, qui est probablement de l'Oxide de fer. Une des veines qui traversoit le rocher offrit un phénomène curieux ; la substance de la veine elle-même composée de feldspath et d'amphibole n'étoit pas magnétique—les bords de la veine composé du feldspath que nous avons décrit l'étoient fortement ; et Mr. Hamel a constaté de plus que le côté sud de la veine attirait le pôle nord de la boussole, et le côté nord le pôle sud. Pour ôter tout lieu à l'erreur l'expérience fut répétée à plusieurs reprises et toujours avec le même résultat, en appliquant la boussole aux bords de la veine, et des fragmens détachés à la boussole. La veine avoit environ trois pouces d'épaisseur et se dirigeoit vers le N. O. Lorsque la boussole fut placée au centre de la veine, nous observâmes que l'attraction locale étoit, dans un certain endroit, égale à 90 degrés ; en quelques parties du même rocher elle approchoit encore plus d'un renversement complet de l'aiguille. Subséquemment Mr. Hamel et Mr. Nixon visitèrent de nouveau ce même endroit, et confirmèrent les mêmes observations. A notre retour les échantillons que nous avions examinées le furent de nouveau, et l'on trouva qu'ils possédoient un faible magnétisme, mais aucune polarité. L'Ilot sur lequel furent faites les observations précédentes fait partie d'un groupe, situé à l'embouchure de la Grande Décharge, auquel on a donné le nom de Dalhousie ; aucun de ces Ilôts ne paroît sortir plus de vingt pieds hors de l'eau.

Nous partîmes de cet endroit en suivant encore une direction nord, jusqu'à ce que nous fumes parvenus à un rivage couvert d'un beau sable, où nous attérâmes pour prendre une base préparatoire, pour servir à l'arpentage du Lac, que Mr. Hamel alloit commencer. Les rivages sablonneux sont une marque caractéristique du Lac et, selon nous, ajoutent beaucoup à sa beauté, mais peu à sa fertilité. Où il ne paroît aucun rocher, on voit un beau sable jaune brillant, mais où il s'élève quelques rochers du milieu des sables, ils ont l'apparence solitaire dont nous avons parlé. Cette ceinture de sable ne se borne pas aux bords du lac, mais elle s'étend dans l'intérieur à une petite distance, et donne au terrain qui borde le lac l'apparence d'une stérilité, qui s'évanouit lorsqu'on a passé ces limites sablonneux. La plus grande partie de ce sable est d'un blanc jaunâtre,

jaunâtre, mais nous y avons souvent vu déposée une variété d'un brun foncé rougeâtre, disposée en ondes continuées de niveaux différens mais parallèles. En examinant ce sable, on trouva qu'il étoit composé principalement de fer magnétique et de grénat précieux. C'est un composé bien analogue à l'émeri du Commerce, et si on le réduisoit au même degré de ténuité, il pourroit servir aux mêmes usages. Nous avons trouvé que les Rochers en cet endroit étoient semblables à ceux que nous avons rencontrés à la dernière place ; ils ont à l'extérieur l'aspect de vieux plomb, et les faces de la cassure des lames possèdent un éclat qui est à la fois presque resplendissant et demi-métallique. En commençant ses opérations Mr. Hamel trouva entre vingt à trente degrés d'attraction locale, mais dans un endroit où elle n'existoit pas, il détermina la variation magnétique à $16^{\circ} . 40' O$. On trouve sur ces rochers de la tripe de roche en assez grande abondance ; elle est d'un brun cuivre foncé et correspond bien avec le dessin qu'on voit dans l'Appendice du premier Voyage de Franklin à la Mer Arctique, Edition 4to. Lorsque nous en vîmes pour la première fois, nous la primes pour des échantillons de quelques-uns des minerais de cuivre, qu'il rencontra dans les Montagnes de Cuivre, Au goût elle a la saveur du champignon, et quoique maigre, il n'est pas désagréable au palais. Le rivage de sable est ici renfermé entre deux pointes de roche qui forment une baie d'environ quinze ou seize cents pieds de large, dans laquelle l'eau diminue graduellement. Un banc de sable d'environ quinze pieds de haut ferme cette baie du côté de terre, en arrière de laquelle il y a un marécage sablonneux, et c'est là une description qui convient à une grande partie du lac de ce côté.

En laissant cette baie et nous dirigeant encore vers le nord, nous doublâmes la pointe de roche que nous trouvâmes être composée du même felspath que nous avons déjà rencontré auparavant, aussi bien qu'une autre pointe que nous détournâmes hientôt après, et qui est située à l'entrée d'une petite rivière, dans laquelle nous montâmes, la prenant pour la rivière Koucouatimi, où nous trouvâmes un bon sol, composé d'une marne jaunâtre, d'environ 18 pouces d'épaisseur et qui repose sur de l'argile plastique. Comme le terme de marne est souvent employé sans comporter une idée bien distincte de ce que pense, soit la personne qui en fait usage, soit celle à qui on l'adresse, nous allons expliquer que toutes les fois qu'on l'a employé dans ce rapport, il signifioit des mélanges d'argile et de sable (la première en surabondance) généralement colorés par l'oxide de fer, mais ne contenant pas de chaud ; en un mot de la terre dont on fait la brique. Cependant pour éviter toute méprise, nous n'avons fait de ce terme qu'un emploi bien rare, de simples dépôts d'argile sont souvent appelés marne, ce qui peut donner une très-fausse idée d'un pays. Il ne faut pas oublier qu'il faut la présence du Carbonate de chaux pour constituer la marne ou l'argile marneuse, qu'on connoit à l'effervescence qu'elle fait avec l'acide : c'est la meilleure qualité de terre, tandis que l'argile est d'autant moins fertile qu'elle approche davantage de l'état de pureté.

Revenant

Re
vers le
côte fe
fermoie
un de
la simp
que.
de cel
tés dan
d'un r
pris d'a
une co
tendre,
associé
qu'il ol
verre,
à l'atm
jaunâtr
vâmes

En l
un mill
du riva
la poin
mencer
endroit
lange d
débarq
de ce s
une ma
même
plus en
cune
partie
pas tro
deur es
tie pro
qui a li
houle v
terre le
main d
Ce peu
évapora
d'expli
considé
d'une g

Cont

Revenant à l'embouchure de la Rivière, nous reprîmes notre course vers le nord, et nous en examinâmes plusieurs centaines de verges d'une côte formée de pointes de roche qui avançaient dans le Lac et qui renfermoient des bancs de sable fin. C'est, comme nous l'avons déjà dit, un de ses caractères distinctifs de cette partie du lac. L'uniformité et la simplicité des rochers, rencontrés jusqu'ici, sont dignes de remarque. Nous n'avons pu faire que les observations suivantes, différentes de celles que nous avons déjà données, savoir : nous avons vu implantés dans le roc même, des rognons de la roche couverts d'une poudre d'un rouge brunâtre, que nous avons déjà mentionnée ; nous les avons pris d'abord pour des morceaux de fer magnétique ; et nous avons vu une couche ou une large veine de felspath compact d'un verd jaune tendre, traverser le rocher et faire un contraste frappant avec son sombre associé. Il différerait des minéraux auxquels il ressemble le plus en ce qu'il obéit au couteau, et fond au chalumeau en vésicules blanches de verre, comme tous les autres felspath. La surface qui avait été exposée à l'atmosphère était décomposée, cariée et d'un blanc rougeâtre ou jaunâtre. Nous fîmes ici une observation sur la latitude et nous la trouvâmes de $48^{\circ} . 37' 59''$.

En laissant l'embouchure de la rivière Koucouatimi, située à environ un mille au nord du point de notre dernière observation, le beau sable du rivage marquant l'intervalle, notre course se dirigea N. 70 O. vers la pointe la plus au nord de la baie Koucouatimi, ou les rivages commencent à devenir marécageux, mais on aperçoit encore en quelques endroits des bancs de sable couverts par parties de dépôts du même mélange de grenat et de fer magnétique dont on a parlé plus haut. Ayant débarqué sur un endroit du rivage, nous observâmes des sillons parallèles de ce sable de plusieurs pouces d'épaisseur et de largeur, et qui forme une marque caractéristique du lieu. Etant rembarqués nous suivîmes la même course, et à mesure que nous avançons les rivages devenaient de plus en plus bas et marécageux, si bien qu'il ne paraissait y avoir aucune différence entre le niveau du Lac et celui de la terre. Dans cette partie du lac et à un et deux milles du rivage vous êtes surpris de ne pas trouver plus de trois pieds d'eau. Ce défaut extrême de profondeur est commun à tout le lac, dont la profondeur n'est en aucune partie proportionnée à son étendue, et est la cause du mouvement houleux qui a lieu à sa surface, après le moindre vent, et qui y occasionne une houle violente et qui fait voir des brisans, auxquels à une distance de terre le plus intrépide voyageur n'oserait s'exposer. En mettant la main dans l'eau, en ces occasions, elle était d'une tépidité très-marquée. Ce peu de profondeur et cette température extraordinaire occasionnant une évaporation plus rapide, peut rendre raison d'un fait qu'il serait difficile d'expliquer d'une autre manière : il tombe dans le lac six rivières assez considérables et plusieurs autres plus petites, tandis qu'il n'en sort qu'une d'une grandeur assez modique.

Continuant de diriger notre course vers le nord, nous atteignîmes l'em-

L'embouchure de la rivière Peribouka, que nous trouvâmes être à la latitude $48^{\circ} . 42' 37''$, et ce fut la plus haute qui fut prise sur ce lac.

Après environ trois heures de marche de la rivière Péribouka, nous tombâmes dans une baie, au fond de laquelle nous campâmes ; nous y trouvâmes sous le sable un dépôt considérable d'un mélange très fin d'argile, de silex, et de chaux, (marne d'une excellente qualité.) Trouvant grande eau près du rivage et un courant qui venait de l'est d'un angle de la baie, l'on conjectura que la rivière Mistassini était dans cette direction, ce qui effectivement se trouva être le cas, et ayant fait à son embouchure une autre observation de la hauteur du soleil au méridien, elle nous donna la latitude $48^{\circ} 38' 55''$

Ayant monté la rivière Mistassini à une petite distance, le sol qui-que sablonneux paraissait se bonnifier, mais nous n'observâmes ni ici ni dans aucune autre partie du lac, non plus que dans tout le pays que nous avons traversé, aucune quantité remarquable de beau bois, nous avons déjà donné les raisons pour lesquelles on ne doit pas considérer l'absence de beau bois, comme une preuve d'un mauvais sol.

En laissant la Mistassini nous avançâmes dans une direction sud-est jusqu'à la rivière Assuapmoussin. En traversant l'embouchure de cette rivière nous éprouvâmes une violente tempête ; il n'y avait cependant aucun danger, car nous étions près du rivage et à petite eau. Après que la tempête se fut apaisée nous primes terre et campâmes. Dans cet endroit nous retrouvâmes encore les Rochers qui s'étaient entièrement cachés à notre vue, du moment où nous avions laissé la baie au sud de la rivière Koucouatimi ; ils sont d'une formation différente et consistent en un schiste argileux et en un calcaire fétide en lits réguliers. Le schiste argileux que nous rencontrâmes le premier est composé d'un argile schisteux durci très fissile et qui prend plusieurs des caractères de l'ardoise à couvrir. Cette roche se trouve sur le rivage du lac et plonge sous l'eau vers le N. N. O. à un angle de 25° . Les lamines du schiste argileux sont parallèles aux faces de la stratification, ce qui est probablement la cause de l'extrême fissilité du rocher dans cette direction : mais il y en a d'autres qui sont perpendiculaires, ou qui le sont presque, ce qui jette dans un grand embarras l'observateur qui veut constater la direction de sa stratification ; cependant le manque de continuité et particulièrement la position régulière du schiste argileux par rapport à la pierre calcaire, font disparaître toute difficulté. La surface du rocher est couverte de ses fragmens qui, quoique ayant subi l'action du temps, ne décèle aucune altération, si ce n'est que leur caractère fissile n'en est devenu que plus apparent, ces fragmens à la moindre percussion sur les bords se divisant en petites ardoises rectangulaires. On voit des morceaux solides de cinq pieds de long, un de large, sur un ou deux pouces d'épaisseur ; les fragmens de cette roche sont très sonore à la percussion.

Après

Après le calcaire argileux, surtout et un fragment de Drummond "Geologie" ne paraissent disposés ; ils sont

Le ditmus

Le calcaire argileux de l'arrondissement de Loupes se détermine d'un grain la lumière pures de quoiqu'il est également plus terreux que les autres coup d'œil fortifié les faces

Ce n'est pas vaincer parce qu'il a fait nous ne nous sommes pas souciés des succès aussi peu. La connaissance à fin dans leur vent ren avec une fortement butte à la tillons de et devien

être à la la-
sur ce lac.

ouka, nous
nes ; nous y
ge très fin
(t.) Trou-
de l'est d'un
ini était dans
et ayant fait
soleil au mé-

le sol quoi-
me ni ici ni
le pays que
u bois, nous
as considérer
l.

ection sud-est
chue de cette
ependant au
s. Après que
s. Dans cet
t entièrement
aie au sud de
et consistent
éguliers. Le
ompose d'un
es caractères
ge du lac et

Les lames
cation, ce qui
er dans cette
laire, ou qui
servateur qui
e manque de
iste argileux
fficulté. La
e ayant subi
ue leur carac-
à la moindre
ectangulaires.
large, sur un
sont très so-
Après

Après avoir traversé ce schiste argileux l'espace d'un quart de mille, le calcaire, ci-devant mentionné, se rencontre sous le schiste en lits réguliers. Cette pierre renferme beaucoup de restes fossiles organiques, surtout des corallites et des crinites ; nous vîmes aussi des productæ et un fossile singulier, semblable à une sorte qu'on a trouvée dans l'île Drummond, Lac Huron, et dont il y a un dessin dans le 6e. Vol. des "Geological Transactions," planche 30, figure 5 ; ce qui en question ne paraît en différer qu'en ce que les disques dont il est composé sont disposés obliquement, et que dans la figure, à laquelle on fait allusion, ils sont dans une position rectangulaire.

Le dessin suivant correct de ce fossile, que nous devons au Lieut. Ditus, 66e. Régiment, est de grandeur naturelle. (Voyez planche.)

Le calcaire paraissait être séparé du schiste, en dessus, par un entre-lit de calcaire noir feuilleté, rempli de petites ondulations et de cavités arrondis, occasionnées par des protuberances correspondantes et des loupes sphériques qui se trouvent dans le calcaire. On peut quelquefois détacher ces loupes, et elles sont composées d'un calcaire compact d'un gris foncé, ayant un éclat tremblotant, qui vient de la reflexion de la lumière de quelques points cristallins, et un aspect roulé. Nous ne pûmes découvrir dans ces noyaux aucun vestige de restes organiques, quoiqu'une odeur légèrement fétide indiquât qu'il y en eût originairement. Le banc de calcaire sur lequel ils étaient implantés paraissait également ne contenir de restes organiques, mais il était d'une texture plus terreuse. L'entre-lit noir est lui-même un calcaire, comme le décide son effervescence facile dans l'acide, mais il paraît renfermer beaucoup d'argile et passer en schiste argileux. La position de ces boules fortifie la conjecture que le niveau du calcaire est inférieur à l'égard de ses faces de stratification.

Ce n'est qu'avec beaucoup d'hésitation que nous avons hasardé d'avancer que du calcaire secondaire expose ici sous du schiste argileux, parce que nous connaissons qu'une pareille position, si elle n'est tout-à-fait nouvelle, se rencontre au moins très-rarement ; mais comme il ne nous appartient pas de théoriser, mais de décrire, nous aurions avancé des suppositions encore plus improbables, si, après des recherches aussi peu préjugées, il y eût eu lieu, dans notre avis, à les entretenir. La connaissance de l'Histoire Naturelle n'est pas vraisemblablement destinée à faire de grands progrès, si ceux qui s'y dévouent se restreignent dans leurs rapports, à ce que les connaissances actuelles sur le sujet peuvent rendre probable. Ayant pris la peine d'examiner, si l'on avance, avec une humilité proportionnée au degré d'information, une opinion fortement opposée à l'expérience, on ne doit pas en justice être en butte à la censure, en cas d'erreur. On trouve ici quelques beaux échantillons de marbre encrinite couleur de faon, qui se polirait très bien et deviendrait très propre aux articles d'ornement. Le

Le calcaire continue en bancs visibles, l'espace d'environ cent cinquante pieds, après quoi il ne paraît qu'un fragmens angulaires, l'espace d'environ un mille et demi, et après on le voit encore en bancs réguliers, formant une pointe saillante dans le lac ; la partie intermédiaire du rivage est caractérisée par des cailloux consistans en granite, en trapp, en micaschiste et de fragmens angulaires de schiste argileux. N'ayant pas vu auparavant de micaschiste dans le pays du Saguenay, nous pouvions l'avoir pris pour du trapp, dont l'éclat pseudo-métallique, comme nous l'avons déjà dit, le fait souvent ressembler à cette roche. Nous avons aussi vu en cet endroit deux ou trois masses demi-arrondies de la roche felspathique des environs du la Grande Décharge.

La stratification, à la pointe ci-haut mentionnée, n'est pas bien marquée, mais elle paraît plonger à pente douce vers l'est. Il se trouvait beaucoup de calcaire avec un aspect congloméré, au moins paraissait-il d'une formation confuse dans sa substance même, quoique nous ne vîmes aucun fragment implanté. Il contient des restes fossiles imparfaits de corallines et d'orthocéralites.

Ayant doublé cette pointe nous trouvâmes qu'il s'accumulait graduellement sur le rivage des fragmens de roches diverses, surtout de calcaire. Il y avait aussi beaucoup de roches roulées, et comme auparavant des morceaux anguleux de micaschiste. La quantité de ces fragmens roulés, généralement de la grosseur de la tête, rendait notre marche extrêmement pénible, les souliers de peau de bœuf n'offrant nullement une protection suffisante aux pieds qui n'étaient pas accoutumés à les porter.

Etant embarqués, nous traversâmes à un roc escarpé d'environ trente pieds de haut, appelé la Pointe Bleue, que nous trouvâmes composé du même calcaire fétide, en bancs horizontaux distincts. On remarque dans cette roche des restes organiques, mais ils sont généralement indistincts. Embarquant de nouveau pour traverser au sud-est, nous observâmes que le même calcaire continuait sur le rivage, et à une autre pointe ressemblante à la Pointe Bleue, il forme sur le lac un précipice semblable. Nous attérâmes un peu au delà, et nous rencontrâmes le même calcaire formant un rivage bas. Il fut ici mesuré un Cèdre qui avait douze pieds de tour ; ce bois cependant ne formait pas une marque caractéristique de cet endroit, mais le sol paraissait s'être amélioré de beaucoup depuis que nous avons rencontré du calcaire et du schiste argileux, circonstance à laquelle on devait s'attendre. Au fond d'une baie, située au delà de cette place, le même calcaire horizontal formait les rivages et le lit de la petite rivière Ouichouanitch, qui en cet endroit se précipite dans le lac St. Jean.

Traversant de nouveau au sud-est, nous campâmes sur une pointe nue de roche calcaire, vis-à-vis l'Île des Couleuvres. Quelques-uns des Voyageurs

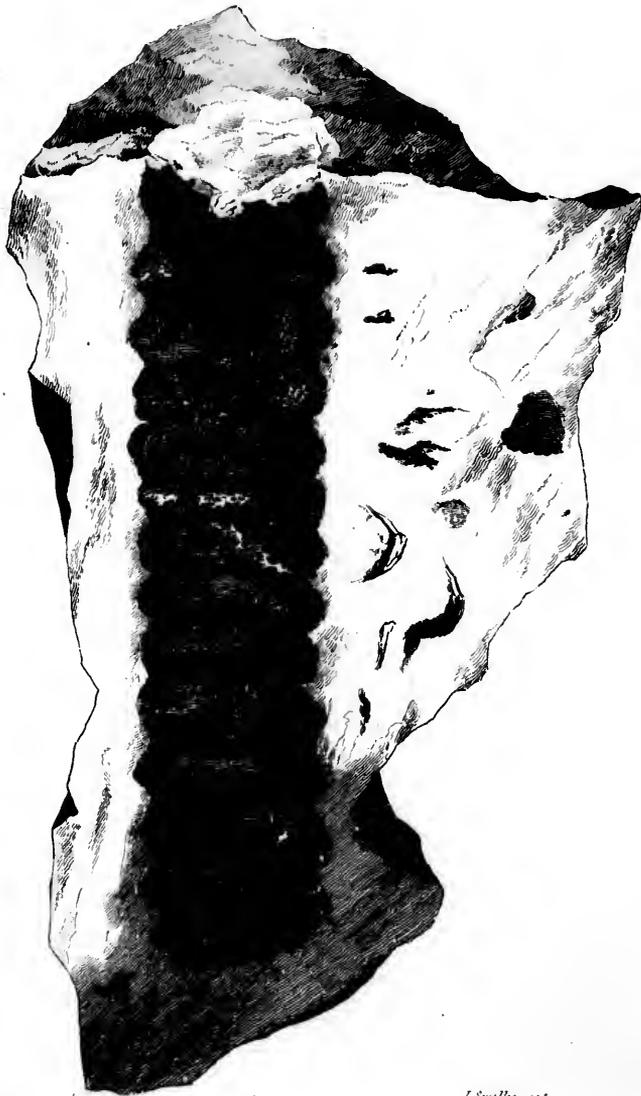
iron cent cin-
ires, l'espace
ncs réguliers,
aire du rivage
en trapp, en
N'ayant pas
nous pouvons
comme nous
Nous avons
es de la roche

pas bien mar-
Il se trouvait
s paraissait-il
nous ne vîmes
imparfaits de

accumulait gra-
es, surtout de
t comme aupa-
ité de ces frag-
rendait notre
bœuf n'offrant
t pas accoutu-

l'environ trente
es composé du
remarque dans
ent indistincts.
ous observâmes
ntre pointe res-
cipe semblable.
même calcaire
ui avait douze
arque caracté-
ré de beaucoup
e argileux, cir-
ne baie, située
it les rivages et
it se précipite

ur une pointe
quelques-uns des
Voyageurs



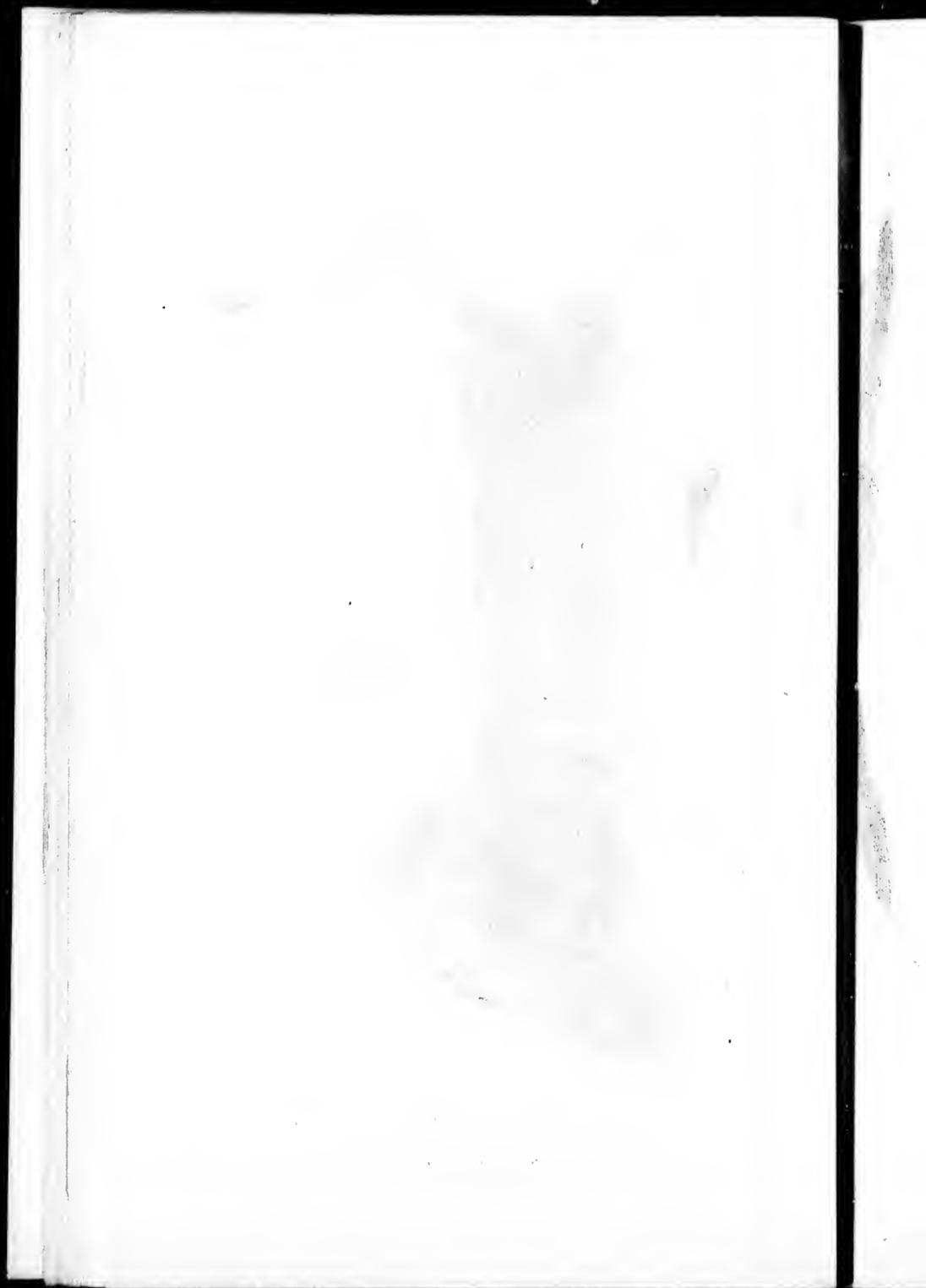
Fl. Mus. del.

J. Smith sc.

AN UNKNOWN Fossil ORGANIC REMAINT

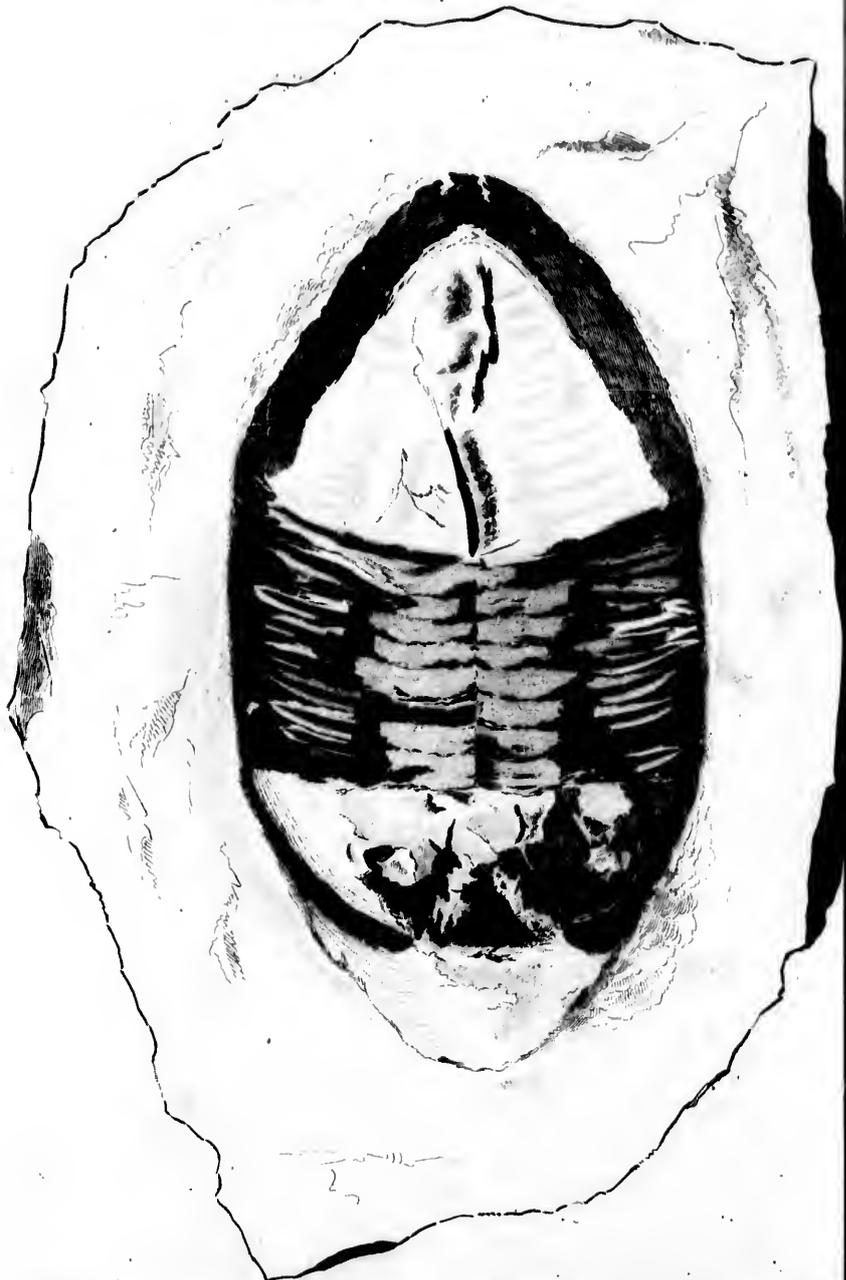
from Lake St. John, Lower Canada.

Drawn the natural size.





GIGANTIC TRILLOBITE.



L. Stott del.

from Lake St. John, Lower Canada. —
Drawn the natural size from the specimen in the writer's possession.

Voyag
du nor
égard
festons
bout de
nous n'
ment q
blemen
nord-ou
reconn
des réte
si fort
variétés
sixième
madrép
siles de
Tous co
en appa
une aut
bableme

En la
entrant
remarqu
l'autre c
près ; o
face exp
fait une
traces de
observés
hièrement

Les
rochers
est strat
son, ma
entre elle
tification
correspon
argileux.
voir qu'e
constante
lequel no
comme p
consequ
masses c
quelques

Voyageurs avaient le plus grand éloignement à visiter cet île, à cause du nombre de serpens qu'on rapportait y exister et racontaient à cet égard des contes merveilleux ; ils se mettaient, disait-on, en forme de festons et de nœuds et se tenaient attachés les uns aux autres comme un bout de saucisse ; mais après avoir traversé l'île dans toute sa largeur, nous n'avons trouvé qu'une peau desséchée : C'est sur le même fondement qu'on avait dit qu'il y avait des poires en abondance, qui probablement étaient sous la garde des couleuvres. Le rivage du côté du nord-ouest était jonché de fragmens de corallites, parmi lesquelles nous reconnûmes des caryophyllies, des coraux maillés, des madrepores, des rétépores, des millipores et particulièrement cette espèce de corallites si fort ressemblante à une ruche d'abeilles et appelée favorites. Les variétés de caryophyllies ressemblaient à celles qu'on peut voir dans le sixième Volume des "Geological Transactions." Quelques-uns des mailrépores pourraient être aisément confondus avec des œillières fossiles de quelque animal, mais leur structure interne radiée les distingue. Tous ces fossiles ont probablement été jeté du fonds du lac, l'île n'étant en apparence qu'un simple banc de sable. Près de cette île, il y en a une autre, qui à en juger par la description qu'on en donne, est probablement composée de schiste argileux.

En laissant la première de ces îles, nous gagnâmes la terre ferme, et entrant dans une baie, nous arrivâmes à la rivière Quitchouan, où nous remarquâmes un autre dépôt de schiste argileux. Ce schiste diffère de l'autre dans les détails suivans : les couches sont horizontales, ou à peu près ; on ne voit pas qu'il soit ici associé à aucune autre roche : sa surface exposée à l'air est blanche, tandis que celle de l'autre est noire. Il fait une très légère effervescence dans l'acide, et contient de légères traces de restes organiques, caractères qui, ni l'un ni l'autre, n'ont été observés dans le premier ; il est en plus grande abondance et plus régulièrement disposé.

Les personnes inaccoutumées aux apparences trompeuses que les rochers prennent quelquefois, prononceraient sans hésiter que ce rocher est stratifié horizontalement, et dans notre jugement elles auraient raison, mais il y a d'autres surfaces qui sont dans une disposition parallèle entre elles et qu'on pourrait aisément prendre pour des faces de stratification, particulièrement par cela que leur position est verticale, que correspond mieux à la pente élevée que montre généralement le schiste argileux. Cependant un examen plus particulier de ces faces a fait voir qu'elles ne sont pas continues et qu'elles subissent une interruption constante. Prenant ici l'horizontalité des couches comme un fait, sur lequel nous n'avons aucun doute, les lamines du schiste argileux sont, comme précédemment, parallèles aux surfaces de la stratification. En conséquence de ces contre couches, le rocher est souvent divisé en masses cuboïdes et en pointes pyramidales, ces derniers ressemblant quelquefois à la lame d'un stilet. Que vous frappiez le rocher sur les

bords de ses lamines ou en travers de la surface, il s'opère une fracture dans la direction de ces lamines, accompagnée, comme de raison, dans le dernier cas, d'une fracture transversale.

Au dessus du schiste argileux et en contact immédiat avec lui, il y a un lit remarquablement beau d'argile marneuse compacte, à laquelle est probablement due la légère effervescence du premier. Il y a sur le rivage en cet endroit une grande quantité de fragmens de schiste argileux, et il est rare d'en trouver d'autres roches. La latitude de la rivière Ouitchouan, à son embouchure, a été déterminée à $48^{\circ} 24' 35''$.

Entre l'Ouitchouan et le poste de Metabitchouan, nous observâmes que la même formation continuait jusqu'à une distance considérable, au bout de laquelle nous rencontrâmes de nouveau du calcaire, possédant les mêmes caractères que plus haut, mais plongeant vers le nord à un angle de 45° . Cette circonstance semble venir à l'appui de notre opinion et porte à inférer la conjecture additionnelle, que les deux roches alternent l'une avec l'autre, autrement le calcaire doit subir une contortion violente pour paraître, dans l'intervalle entre les deux dépôts de schiste argileux, en couches horizontales, à presque au même niveau de l'eau' selon qu'on l'a décrit.

Cette alternation avec du calcaire fétide, convient mieux aux habitudes des shales qu'à celles des schistes argileux, avec lesquels ils ont quelquefois une ressemblance frappante mais indistinguable à l'œil, fait dont ce rocher offre un exemple remarquable, s'il se trouve être un shales ce que nous croyons fortement qu'il n'est pas, après avoir consulté ses caractères minéralogiques ; on ne peut se cacher cependant que ce ne soit un cas douteux. Pour mettre le lecteur en état de mieux former son opinion, nous allons introduire ici ces caractères : couleur, noir brunâtre, opaque ; structure, réellement schisteuse, mais compacte en apparence ; cassure transversale, inégale, un peu conçoïde ; même dureté à peu près que le schiste argileux ; couleur de la poudre et rayé, rougeâtre ; odeur légèrement bitumineuse à la percussion ; gravité spécifique 2 4. ; dans l'eau sa surface se couvre de bulbes tenues, mais il ne s'y délite pas, ni acquiert un poids additionnel, même après une immersion prolongée. Un échantillon de l'endroit mentionné en dernier lieu fait dans l'acide une légère effervescence, caractère que nous supposons être dû à la proximité de l'argile marneuse. Devant le chalumeau il fond aisément en une globule de verre de couleur d'un vert sale ou brun. Il n'y a que l'expérience seule qui puisse déterminer si cette roche est propre à servir d'ardoise à couvrir ; cela dépend du degré de fissilité qu'il possède, et du pouvoir qu'il a de résister à l'action de l'Atmosphère : notre opinion est favorable sur ces deux points, mais il n'est fondé que sur un coup d'œil rapide sur la carrière. Quant à notre dilemme géologique, sans perdre plus de temps à essayer de reconcilier des contradictions apparentes, qu'une connaissance plus approfondie des

localités

locali
porte
sur le
crinti
étaient
d'orne
dessus

Pou
que ne
Comm
banc c
compo
assez d
des mo
calcair
plantés
qui on
ron, et
fossiles
Linnée
d'attire
les nat
" nous
" cun
ce fossi
Ditmus

Cette
térieur.
détaché
bâtime
sur ce r
où nous
variable
un calca
bralutes
Quoiqu
et four
tère sch
du schis
cette ro
position
ses reste
doute à
calcaire
dance.

localités ferait probablement disparaître, nous allons continuer à rapporter des faits. A l'endroit mentionné en dernier lieu le calcaire forme sur le rivage du lac un rude précipice et contient des corallites, des encrinites et des productions à polypiers. Les encrinites comme ci devant étaient d'une variété de couleur de faon très propre à servir de marbre d'ornemens; il y en a quelques-unes qui ont l'aspect congloméré ci-dessus décrit.

Poursuivant notre route, nous atteignîmes le poste de Metabitshuam, que nous trouvâmes être, par une observation, à la latitude $48^{\circ} 23' 12''$. Comme celui de Tadousac le poste de Metabitshuam est situé sur un banc d'alluvion, quoiqu'il en diffère sous le rapport des matières qui le composent. C'est ici un sol où l'argile prédomine, mais qui contient assez de sable pour lui donner de la fertilité. On y rencontre fréquemment des morceaux des roches des environs et parmi eux des fragmens roulés du calcaire secondaire que nous venons de décrire, avec leurs fossiles implantés. Ces fossiles sont généralement de la même classe que ceux qui ont été trouvés dans la chaîne des Iles Manitouline, dans le lac Huron, et que nous avons mentionnés, Le plus remarquable des restes fossiles que nous vîmes était une trilobite (*entomolithes paradoxus* de Linnéc.) On le croit être le plus grand qu'on ait jamais vu et mérite d'attirer l'attention, en ce qu'il appartient à une classe d'animaux, que les naturalistes ne connaissent pas du tout et dont Parkinson dit, " nous devons nous contenter, je crois, d'avouer qu'on ne connaît aucun animal qui lui ressemble." Voyez la planche, pour le dessin de ce fossile à sa grandeur naturelle, dont nous sommes redevable au Lieut. Ditmus du 66e. régiment.

Cette trilobite est sur du calcaire très schisteux d'un gris foncé à l'intérieur. Le fragment dans lequel nous l'avons trouvé est anguleux et détaché; on s'en était servi comme d'une pierre à degré pour un des bâtimens du poste; c'était probablement la glace qui l'avait transporté sur ce rivage d'un endroit du lac, situé à environ trois milles à l'ouest, où nous avons trouvé du calcaire très semblable à celui-là, plongeant variablement vers le nord depuis 10° jusqu'à 45 , et qui reposait sous un calcaire noir très schisteux, contenant les impressions de petites térébralutes, qui répandent une odeur très fétide, lorsqu'on frappe dessus. Quoique schisteux en grand, cette roche était très compacte en petit, et fournirait probablement de belles pièces de marbre noir. Son caractère schisteux, réuni à sa couleur noire, pourrait le faire prendre pour du schiste argileux, surtout parce que, comme nous l'avons déjà décrit, cette roche tient la même position par rapport au calcaire; mais cette position elle-même; l'effervescence violente de cette roche dans l'acide, ses restes organiques implantés et son odeur fétide, font disparaître tout doute à cet égard. Nous avons observé de nouveau en cet endroit le calcaire de couleur de faon: il paraît exister en assez grande abondance. Nous vîmes sur le rivage une grande masse de marbre blanc laminaire;

laminaire ; le rocher lui-même ne doit pas être éloigné, mais il est probablement au fond du lac, d'où la masse en question a été poussée.

Du poste de Metabitshuan qu'on considère comme le point du lac le plus méridional, ou à peu près, la rivière Péribouka, à sa pointe la plus septentrionale, restait au nord, la Grande Décharge au N. E. et au point le plus proche de l'est.

Nous montâmes la rivière Metabitshuan jusqu'à une petite distance, et jusqu'à des rapides ; le rivage à droite ou à l'est se trouva être composé d'un mélange d'argile et de sable, qui formait une côte alluviale de 50 à 60 pieds de haut. Le rivage occidental de la rivière est bas.

† Le froment, l'orge, les avoines, les légumes de diverses espèces, les courcoubres, les melons, viennent ici à perfection ; c'est une marque que ni le sol ni le climat ne peut être mauvais. Ayant cassé notre thermomètre dès les premiers jours de notre exploration, tous nos rapports manquent du côté des observations thermométriques. A en juger d'après ce que nous sentions, et les faits agricoles dont il est fait mention ci-dessus, il ne paraît y avoir aucune différence entre le climat du lac St. Jean et celui de Québec. Du côté sud du poste la vue est bornée par des montagnes, et il nous a été dit qu'à une distance peu considérable dans ces montagnes il y a un dépôt considérable d'un minéral, qui d'après la description qui en a été donnée doit être de la stéatite ou savon naturel. Elle marque probablement le caractère primitif des montagnes où elle se rencontre ; près d'elle on peut s'attendre à voir la jonction des roches primitives et des secondaires. Nous n'avons pas vue le schiste argileux, qui quoique ordinairement de formation primitive, est ici, d'après son alternation avec du calcaire tétide, évidemment de la classe secondaire.

Après avoir traversé une mer turbulente nous nous trouvâmes de retour à l'embouchure de la Belle Rivière, ayant complété le tour du lac St. Jean.

Avant de prendre congé de ce lac, nous introduirons ici sur la fertilité générale du sol dans ses environs, quelques remarques, qui nous ont paru en expliquer la cause.

Lorsque d'abord nous vinmes à observer les rapports de la Chambre d'Assemblée à l'égard du territoire du Saguenay, nous ne savions comment nous rendre raison de cette fertilité. Nous imaginâmes que le lac St. Jean et le pays environnant formaient, comme c'est en effet le cas, un vaste bassin, dont le lac est la partie la plus basse, avec des rivières qui s'y jettent dans tous les points de la boussole, une exceptée, et emportent avec elles des alluvions des terres qu'elles traversent. Supposons que ces terrains ne soient tous composés que de roches de la nature la plus stérile, tels que le granit et le gneiss ou des aggrégats où abonde le

le silex
tilité en
luge vi
accumu
pression
gnéiss,
chers q
uns d'e
presque
En prom
le pays
cômes a
était c
posées e

En vi
grande
les pi
on bo
plus gra
tiles for
formant

Exan
d'anima
lts hori
le calcai
adjacent
dent, qu
lavures d
dans l'es
suite au

A l'é
avons fa
qu'après
tant d'h
les ont f
et l'on
joutent a
et de la
Mr. Pa
aussi ass

Mr. M
tillons su
où il les a

le silex, ils ne pourraient pas être regardés comme les sources de la fertilité en question. Dans ce dilemme on a eu recours à l'agence d'un déluge violent, qui en transportant des terres des parties éloignées avait accumulé ici les matériaux d'une fertilité à venir; ce fut sous cette impression que nous visitâmes ce pays. Mais au lieu de granite et de gnéiss, nous l'avons trouvé composé pour la plus grande partie de rochers qui, quelque infertile que puissent être en eux-mêmes quelques-uns d'entre eux, sont formés de minéraux, dont la décomposition forme presque exclusivement le meilleur des sols; tels sont le syénite et le trapp. En promenant nos regards sur les beaux sols alluviaux qui caractérisent le pays aux environs du lac St. Jean et de Chicoutimi, nous n'aperçûmes aucune vestige de l'action d'un déluge violent; loin de cela ils étaient composés de particules des plus déliées, qui n'avaient pu être déposées qu'en eau tranquille.

En visitant le lac St. Jean nous trouvâmes un rocher qui formait une grande partie du rivage et des environs, et dont la décomposition faisait les plus belles argiles. En avançant un peu plus avant sur le même lac, on trouve que l'argile schisteuse et le calcaire en occupent encore une plus grande portion; le premier presque toujours associé à des sols fertiles formés par sa désintégration; et il suffit de nommer l'autre comme formant partie d'un pays, pour emporter à la fois l'idée de fertilité.

Examinez le calcaire; vous trouvez qu'il est le dépôt de dépouilles d'animaux marins, qui forment maintenant partie de presque tous ses lits horizontaux. La conclusion naturelle à en tirer, c'est qu'eux et le calcaire ont été déposés ensemble, lorsque le lac St. Jean et le pays adjacent étaient couverts par la mer; et il nous paraît également évident, que les argiles et les marnes fines qui abondent dans ce pays, sont les lavures des rochers qui se décomposent, lesquelles étant d'abord suspendues dans l'eau sous la forme d'une poussière impalpable, se déposent par la suite aux bases et sur les pentes douces des rochers dont elles sortent.

A l'égard des Rapports de la Chambre d'Assemblée, auxquels nous avons fait allusion plus haut, nous ne faisons que rendre justice en disant, qu'après les avoir examinés attentivement, nous croyons qu'ils font autant d'honneur aux individus qui les ont recueillis qu'aux personnes qui les ont fournis. Généralement parlant nous les avons trouvés corrects, et l'on verra que les derniers rapports les confirment plutôt qu'ils ajoutent aucuns renseignemens nouveaux à l'égard de la fertilité du sol et de la facilité qu'il offre à la culture. Les plans de Mr. Taché et de Mr. Panet, considérant qu'ils ne sont que de simples aperçus, sont aussi assez corrects.

Mr. Nixon, à son retour, a eu la bonté de nous fournir les échantillons suivans de roches et de terres, avec des explications sur les lieux où il les a recueillis :

RO-

ROCHERS.

- No. 1** De felspath seul, semblable à tous les rochers entre la Grande Décharge et la Rivière Koucouatimi. Cette échantillon vient du second rapide de la rivière Péribouka, et Mr. Nixon décrit la même roche comme s'étendant depuis le pied du premier rapide jusqu'au pied de la troisième chute, et formant des deux côtés des rivages de roches ; le sol qui se trouve dans cette distance est sablonneux. Cette roche est traversée par une veine de granite, dans lequel le felspath prédominait fortement en gros cristaux.
2. Masse détachée de fer magnétique—près du No. 1.
 3. Sembable au No. 1—de la Grande Chûte de Péribouka.
 4. C'est un mélange, à proportion égale, d'amphibole et de felspath ; ce dernier ayant dans le premier un arrangement glanduleux, et ayant quelque ressemblance avec du Porphiri. En nommant des rochers composés d'amphibole et de felspath nous avons toujours, dans ce rapport, désigné sous le nom de trapp les rochers dans lesquelles le premier minéral prédominait, tandis que nous avons restreint le mot de syénite à celles où prédomine le felspath. Mais dans le cas présent, où ni l'un ni l'autre l'emporte, les deux termes sont également applicables, mais nous avons choisi celui de trapp, parce que le felspath, qu'il contient, par sa ressemblance avec le quartz, donne à l'échantillon en question un caractère d'analogie avec le trapp que nous avons décrit, caractère qui ne se trouve pas dans le syénite—de la Rivière David.
 5. Mélange d'amphibole et de felspath, le premier en prédominance, conséquemment du trapp, de la chute de la rivière Ouitchouan, de 236 pieds de haut, selon Mr. Bouchette.
 6. Pareil au No. 1.—De la Petite Décharge : une veine de felspath blanc traverse cette roche.

TERRES.

- No: 1.** Mélange de sable, d'argile, de matière végétale et de fer ; le sable en excès ; Rivière Péribouka.
2. Pareil au No. 1....avec un peu moins ou aucune partie de fer. R. Peribouka.
 3. Marge ou terre à brique—bon sol—Lac Nohadouite—pris sous la matière végétale.
 4. Mauvais sol sablonneux, se posant sous le No. 3, à un pied sous la surface, et assis sur le No. 5.
 5. Bonne argile marneuse—même épaisseur que le No. 4 et se posant sur le No. 6.
 6. Argile marneuse excellente.

7.

8.

9.

10. c

11.

A not
48 °. 6'

pour veni
dout il a
aux Boul
vimes des
granite :
général
tiellement
pas cepen
ques la ro
voit le tr
versé d'un
et de fer r
de felspat
de grosse
rée de gra
aussi un
satin.

Nous o
pétri et p
erit un éc
comme po
rieur, d'u
lent échan

Nous r
de détails
et la Mall
entre cert
à quelque
important

Quoiqu
veines et d
granite, g
perçu au

7. Beau terreau végétale noir, à vingt pas des bords d'un ruisseau qui se décharge dans le lac Nixon.
8. Mélange de sable et d'argile, terre passable—lac Nixon.
9. Sable, argile, terre végétale et fer, léger et sablonneux—lac Nixon.
10. do do do do —Rivière Baddeley.
11. Sable et terreau végétal—Sol pauvre do.

A notre retour à Tadousac nous trouvâmes que sa latitude était de $48^{\circ} 6' 38''$, et aussitôt après nous embarquâmes dans le St. Laurent pour venir à la baie St. Paul, en passant devant la Pointe aux Bouleaux, dont il a été parlé au commencement de ce rapport. De la Pointe aux Bouleaux et l'Echaffaud des Basques à la Baie des Roches, nous vîmes des masses presque isolées, que nous avons considérées être du granite : elles sont en forme de dôme ou de crêtes de coq arrondi, mais généralement le profil des montagnes de la côte ne diffère pas essentiellement de celui des montagnes du Saguenay ; les premières ne sont pas cependant si escarpées. Ayant débarqué à l'Echaffaud des Basques la roche prédominante se trouva être du granite syénitique, où l'on voit le trapp sous la forme de filons ou de veines. Le rocher est traversé d'une veine composée de feldspath rouge, de quartz, d'amphibole et de fer magnétique. L'on vit dans la même disposition des cristaux de feldspath couleur de chair et des masses blanches de quartz, formant de grosses concrétions distinctes. Nous détachâmes d'une masse séparée de granite syénitique de gros rognons de bel amphibole noire ; et aussi un bel échantillon de feldspath de bleu clair, ayant le lustre du satin.

Nous observâmes que la surface des rochers avait ici le même aspect pétri et poreux que nous avons ci-devant décrit. Nous avons déjà décrit un échantillon apporté de l'Anse aux Femmes, dans le Saguenay, comme possédant le caractère de porosité, et à l'extérieur et à l'intérieur, d'une manière si parfaite qu'il pourrait servir comme un excellent échantillon du pierre à moulages.

Nous ne ferions que répéter s'il nous fallait décrire, avec autant de détails, les rochers du rivage nord du St. Laurent, entre Tadousac et la Malbaie, que nous l'avons fait à l'égard des rochers qui se trouvent entre cette dernière place et Chicoutimi. Nous nous bornerons donc à quelques remarques sur les différences les plus frappantes et les plus importantes que nous avons observées.

Quoiqu'on voie occasionnellement le trapp former des filons, des veines et des morceaux implantés dans la roche prédominante, (syénite, granite, granite syénitique ou gneiss syénitique,) nous n'en avons aperçu aucune masse rocheuse, soit stratifiée, soit non stratifiée, Nous
ne

ne voulons pas dire cependant qu'on ne puisse en trouver, mais faire entendre qu'on n'en voit pas aussi communément que dans le Saguenay ; surtout dans la partie entre Chicoutimi et la Boule, depuis laquelle dernière place, en gagnant vers l'embouchure du Saguenay, les rochers deviennent plus quartzeux et moins amphibolique ou hornblendique, et passent du trapp et du syénite au gneiss syénitique et au granite syénitique. C'est à cela qu'on peut attribuer le peu de largeur de la rivière à son embouchure.

A mesure qu'on approche de la Malbaie on voit les rochers se couvrir de veines de trapp, de feldspath, de quartz et de granite. Ces veines, généralement parallèles les unes aux autres, sont souvent tortueuses à un point presque incroyable. Dans quelques endroits elles sont absolument innombrables, et étant composées de minéraux de différentes couleurs, tels que le quartz blanc, l'amphibole noire, le feldspath rouge, &c. elles donnent à ces rochers une apparence singulière et belle toute à la fois, qu'un artiste seul pourrait reproduire avec justesse ; la chose étant tout à fait hors de toute description.

Il est digne de remarque que les veines de granite qui ont été décrites, comme traversant les rochers, tant sur le St. Laurent que sur le Saguenay, se sont trouvées composées, partout où elles ont été examinées, de gros cristaux couleur de chair, de gros morceaux de quartz gris ou blanc et de mica en lames hexagones de la grandeur d'environ un fathoming, le tout formant une variété de granite graphique qui diffère considérablement en apparence de ces granites à grains fins, qui ont été décrits comme étant disposés en masses stratifiées en apparence, tant dans le Saguenay qu'en d'autres endroits, et parmi les ingrédients desquels il est difficile souvent de dire si le mica ou l'amphibole doit être rangé, ou s'ils n'y sont pas présents tous deux, les petites taches noires disséminées dans l'aggrégat ressemblant à l'un et à l'autre de ces minéraux. Les lames de mica étaient " rares et " dans ces veines. On a déjà fait allusion à la rareté de ce métal dans les rochers que l'on décrit maintenant.

On trouve sur ces rochers un bon nombre d'écaillés récentes, surtout d'échinites ou oursins de mer, et quelquefois à une si haute élévation qu'on serait induit à faire une fausse conclusion sur la hauteur des marées de printemps. Elles y ont été probablement apportées par les oiseaux, vu que la position élevée qu'elles occupent, est hors de l'atteinte de toute marée quelconque du Saint Laurent.

En entrant dans la Malbaie, on observe un roc qui forme une longue falaise, qui a l'apparence d'être stratifiée horizontalement. Il est d'une couleur grisâtre. Nous trouvâmes ensuite que c'est du calcaire, et de la même espèce que Dr. Bigsby décrit comme un conglomérat calcaire, plein

plein de schiste.

Profi
de Mac
rochers
mations
rivage p
gneiss,
bien par
baie, no
sur le cô
descend
tide que
un bloc
la baie,
grisâtre,
gard de
diculaire
tide nou
nant des
grenats
sait se re
légère ve
rochers
nous ren
depuis le
qui plon
les bord
espèce d
wacke à
roches il
il fait un

La M
par la fr
supposer
leurs liai
tesse de
cousues
leur direc
viron un
à celui d
distincts.
étouffant
froidi ap
est toujo

plein de restes organiques et auquel est adossé du gnéiss et du mica-schiste.

Profitant durant tout un jour de l'hospitalité bien connue de Mr. et de Mad. McNicol, nous eûmes le loisir d'examiner quelques-uns des rochers de l'endroit, qui offrent le plus grand intérêt, en ce que les formations primitives et secondaires se rencontrent ici ensemble. Sur le rivage près de la maison, nous observâmes du calcaire noir fétide et du gnéiss, à ce que nous croyons, mais nous n'en examinâmes pas le lieu bien particulièrement. Passant un Pont qui est sur la rivière de la Malbaie, nous traversâmes un banc d'alluvion, vers la maison du Dr. Fraser, sur le côté est de la baie. Poursuivant notre marche sur le rivage et en descendant la rivière nous tombâmes encore d'abord sur le calcaire noir fétide que nous avions observé de l'autre côté de la baie. Examinant alors un bloc qui était tombé du précipice, dont nous avons parlé en entrant dans la baie, nous trouvâmes qu'il consistait en un calcaire durci de couleur grisâtre, et fut confirmée alors en la conjecture que nous avions faite à l'égard de sa stratification horizontale. Il forme un escarpement perpendiculaire, haut, peut-être, de 150 pieds. Derrière le calcaire noir fétide nous avons rencontré pour la première fois du micaschiste, contenant des veines de quartz, quelquefois d'une teinte de rose pâle, et des grenats communs. Nous ne vîmes pas du beau grenat feuilleté, qu'on sait se rencontrer dans cette roche. Le micaschiste plonge à pente légère vers l'Ouest. Continuant notre marche, nous arrivâmes à des rochers qui nous parurent consister en des masses de quartz pur, après quoi nous rencontrâmes du gnéiss syénitique. Tous les bords de ces roches depuis le calcaire jusqu'en bas avancent sur le rivage en strata réguliers qui plongent vers l'Ouest. Entre le calcaire horizontal qui repose sur les bords inférieurs de ces roches et du calcaire noir, nous observâmes un espèce de grès calcaire d'un verd léger, possédant la compacité de grauwacke à grains fins. Nous ne nous rappelons pas à laquelle des deux roches il se conforme, mais nous croyons que c'est avec celle de dessus ; il fait une légère effervescence dans l'acide.

La Malbaie et ses environs sont remarquables depuis bien longtemps par la fréquence de leurs tremblemens de terre ; on ne pouvait donc pas supposer que nous omettrions de faire à cet égard des recherches, vu leurs liaisons avec le sujet que nous examinons. Nous devons à la politesse de Mr. et de Mad. McNicol les renseignemens suivans : Les secousses sont plus fréquentes dans les mois de Janvier et de Février ; leur direction paraît être nord-ouest : la durée du tremblement est environ une minute, et il est ordinairement précédé par un bruit semblable à celui d'une cheminée en feu, et quelquefois accompagné de deux chocs distincts. Quelquefois avant que le coup se fasse sentir le temps est étouffant, d'autres fois il est froid ; dans le premier cas le temps se refroidit après le choc, et dans le dernier cas il se radoucit, en un mot il est toujours accompagné d'un changement de température. Les trem-

blemens arrivent environ neuf ou dix fois l'année, et plus fréquemment la nuit que le jour. Lorsqu'ils ont lieu dans un temps de brouillard, l'air s'éclaircit après. Les secousses étaient beaucoup plus violentes il y a environ trente-six ans. Le Dr. Fraser, de la Malbaie, à qui nous avons montré ce rapport, le confirme généralement; il croit seulement qu'on a mis les tremblemens annuels à un trop petit nombre.

La Malbaie ou Murray-Baie, comme les habitans préfèrent l'appeler, entre avant dans le rivage du nord, et la plus grande partie assèche à la basse marée. La terre qui environne cette baie est un peu élevée et rocheuse, mais entre elle et le point de haute marée, du côté de l'ouest, il y a un sol uni d'alluvion qui a une montée douce. Le caractère de la plus grande partie, c'est d'être sablonneux, mais l'endroit où se trouve la terre de Mr. M^rNicol est d'une qualité supérieure, et composé d'argile, de sable et probablement de chaux, provenant du voisinage du calcaire. Nous fûmes informés que le caractère général du sol s'améliore à mesure que l'on avance dans les terres, et qu'une large et fertile vallée, semblable à celle qui borde la rivière de la baie St. Paul, avec laquelle elle est jointe par une vallée transversale, accompagne aussi la rivière de la Malbaie, en arrière des établissemens. Ayant avancé dans les champs derrière la maison de Mr. M^rNicol, nous observâmes plusieurs petites collines en forme de cône, hautes de quinze à vingt pieds, composée de terrain de transport, qui d'après leur forme et leur apparence isolée nous supposâmes avoir quelque rapport avec la cause des tremblemens de terre.

Profitant de la haute marée nous laissâmes cette baie, mais nous fûmes retenus à la pointe la plus à l'ouest par l'agitation du fleuve. Nous passâmes ce temps à examiner le calcaire qui compose cette pointe. Comme celui du côté est de la baie c'est un des calcaires secondaires les plus anciens et renferme nombre de restes organiques principalement des orthocératites. La surface exposée de cette roche présente plusieurs sections longitudinales de ces fossiles mutilaculaires univalves, qui leur donnent l'apparence d'arêtes de poissons, avec lesquelles on les a confondus. Il est bien connu à ceux qui s'intéressent au sujet que les fossiles corallines du genre des huronies, dont il y a quelques beaux dessins corrects, parmi les planches du sixième Volume des "Geological Transactions," ressemblent d'une manière remarquable à des vertèbres, et au point même que des hommes de la science y ont été trompés; cependant nous n'en vîmes pas de cette dernière espèce. Une partie de ce calcaire a un caractère très siliceux et paraît passer au grès; il y a aussi de congloméré et qui tient implantés des fragmens de quartz blanc arrondis. Dans la partie la plus élevée de ce calcaire il y a une petite caverne, dans laquelle on peut descendre quelques verges. Le toit et les parois sont en plusieurs endroits enduits d'une incrustation blanche, qui n'a nullement l'aspect de stalactite, mais qui est d'une nature plus molle et ressemblant davantage aux apparences analogues que

que l'
Cette
arrêté
laquel
avoir
cieuse
pourra
serait
qu'off
Fraser

La
carpée
qu'elle
quelles
die.
pue de
chers,
comme
pathiq
par des
transiti
Murra

En
la caus
aussi,
par un
vestige
elle et
chalou
calcair
rences
visibles
Baie S
sés et

Le
qualité
est à u
bâtit,

En
terres
en cin
élevée

que l'on voit sur les toits de vieilles briques ou de voûtes de pierres. Cette caverne a une descente très rapide, mais nous fûmes tout-à-coup arrêtés, la caverne ne devenant plus qu'une simple crevasse, à travers laquelle cependant le petit garçon qui nous accompagnait nous dit avoir passé, nous informant que de l'autre côté elle devient plus spacieuse, mais que la crainte l'avait empêché de pénétrer plus avant. On pourrait à très petits frais élargir le passage en cet endroit, travail qui serait bien compensé par l'étendue, la beauté et l'apparence singulière qu'offrent fréquemment ces cavernes. Nous en avons parlé au Dr. Fraser, dont nous attendons sous peu quelques renseignemens ultérieurs.

La côte entre la Baie Murray et la Baie St. Paul est bien moins escarpée qu'entre cette première place et l'embouchure du Saguenay, quoiqu'elle se retire graduellement en arrière en hauteurs élevées, sur lesquelles, à cause de la charge du canot, passèrent MM. Bowen et Goldie. Ils décrivent le chemin comme étant une succession non interrompue de montées et de descentes roides ; nous observâmes quelques rochers, à surfaces blanches, formant une grande partie du rivage, mais comme nous n'y avons pas débarqué, il reste à constater s'ils sont felspathiques ou calcaires. Au delà nous vîmes une roche noire, traversée par des veines de spath blanc calcaire ; c'est probablement le calcaire de transition de quelques auteurs, et le même que nous avons observé à Murray Bay.

En passant les Eboulemens nous regardâmes vainement pour trouver la cause qui fait ainsi appeler cette partie du pays. L'île aux Coudres aussi, que Charlevoix donne pour avoir été détachée de la terre ferme par un violent tremblement de terre, ne découvre en passant aucun vestige d'une pareille catastrophe, si ce n'est un tournant d'eau entre elle et la terre ferme, lequel à basse marée devient dangereux pour les chaloupes et les canots, par le risque d'être par lui jetés sur les rochers calcaires qui sont à la droite de l'entrée de la Baie St. Paul : les apparences qui indiqueraient quelque chose de la sorte sont, dit-on, cependant visibles en beaucoup d'endroits du rivage entre le Port au Persil et la Baie St. Paul, telles que des racines et des troncs d'arbres &c. renversés et couverts de terre, et des masses éparses de roche.

Le calcaire dont nous avons parlé en dernier lieu est d'une excellente qualité ; il est disposé en bancs noirs compacts, qui plongent vers l'ouest à un angle d'environ 45°. Il paraît être une excellente pierre à bâtir, en grande abondance et aisé à exploiter.

En entrant dans la Baie St. Paul les montagnes qui composent les terres des derrières ont une apparence très pittoresque ; elles s'élèvent en cimes coniques et en rangées alpines sans être cependant très élevées.

Il n'est peut-être pas connu à tout le monde qu'il y a des témoignages très respectables qui vont à prouver qu'il y a eu une éruption volcanique dans l'intérieur des terres de la Baie St. Paul. Personne ne pourra plus douter de ce fait; après qu'il aura lu le rapport suivant, que nous tenons de la politesse de Mr. Gagnon et de Mr. Chaperon. C'est le premier de ces Messieurs qui écrit,—

“ Au défaut du journal qui se trouve écarté, daignez recevoir ce qui suit :

“ Samedi, 6 oct. 1791, à la Baie St. Paul, et autres lieux circonvoisins, vers les sept heures et un quart du soir, se fit sentir un fort tremblement de terre : toute la nuit fut troublée par de petits répétés, et entre autres par un trémoussement courant dans l'est. Les quarante-et-un jours suivans tremblèrent, depuis deux coups jusqu'à cinq par jour. Le lundi 8 oct. fut d'un bon tiers moins fort que le premier (du 5) les autres ne furent que des petits, ou brouissemens ; le temps toujours obscur. Avant la nuit du 26 au 27, je n'avois pas encore remarqué d'éruption de fumée épaisse, par fois ondoyante de flamme ; la température à 7 $\frac{1}{2}$ heures du soir était à 11 °, au dessous de zéro du thermomètre de Reaumur (plus 7 $\frac{1}{2}$ de Fahr.) et le lendemain au matin à 6 $\frac{1}{2}$ heures la chaleur se trouve montée à 21 °. (plus 79 $\frac{1}{4}$ de Fahr.) Deux montagnes près de ma demeure, ouest quarante quelques degrés nord, laissent un passage à la vue entre elles pour laisser voir loin. C'est par cette passe que je vis une continuelle éruption, mêlée de fumée et de flamme, qui jetait fort sur l'horison ; d'autres fois se tourmentaient entre elles comme trop gênées dans leur issue. J'ai remarqué plusieurs fois que cette éruption est presque toujours suivie de tremblement pour le même jour ; et quand il manque il s'ensuit un jour obscur et jaune. Quand le tremblement arrive, on peut dire qu'il va être d'autant plus proche que cette agitation de boucanne force pour sortir. Quelques personnes auxquelles j'avois montré ces préparations du tremblement m'ont prevenu à leur tour que dans un moment la terre va trembler, et l'effet le confirma. Enfin cette nuit du 26 au 27 forma un grand spectacle d'admiration ; toute l'atmosphère fut en feu et agitée ; la face souffrait de la chaleur, le temps étant fort calme ; éruption fut continuelle toute la nuit avec des flammes. L'approche certaine du tremblement se connaît quand par la passe entre les deux montagnes, on voit un nuage, ou boucanne, arrêté, ou agité, et qu'à droite et à gauche l'horizon est parfaitement clair.”

Pour aussi loin que s'étend cette description, elle s'accorde si bien avec les phénomènes connus de volcans actifs qu'on ne peut guère douter que la flamme aperçue par Mr. Gagnon ne vint d'une autre cause que de celle d'une éruption.

Mr.

Mr. A
dé, lors
ler à la
de certai
l'espéran
sister de

1 ° .
teindre à

2 ° .
intervalle
ravagées
gétale m
les traces
can depu

3 ° .
nétique q
rente.

Après
essayé de
croyons-n
reculés, l
à l'appui
tremblem
positive c
ne manqu
ni Volcan
vagues, à
tâche plus

Quoiqu
me, &c. i
trembleme
raison de
temps très
habitudes
même que,
simple feu

Il est au
vint une f
ails ultérie
raissent pa
Baie St. P

Mr. Andrew Stuart n'ignorait pas l'existence de ce rapport bien fondé, lorsqu'en déchargeant notre canot, il nous donna pleine liberté d'aller à la recherche du volcan, pourvu qu'après avoir constaté l'existence de certaines particularités, qui dans notre jugement nous donneraient l'espérance de le trouver. Les circonstances suivantes nous firent désister de notre tentative.

1°. Il pouvait être à une si grande distance qu'on ne pourrait l'atteindre à une période si avancée de la saison—12 septembre.

2°. La fertilité reconnue des pays volcaniques aurait pu, dans un intervalle de trente-sept années d'inactivité, couvrir ces parties une fois ravagées par ses éruptions, d'une masse épaisse et dense de matière végétale morte et vive, qui cacherait tous les rochers, et effacerait toutes les traces d'un cratère, par lesquelles seules on peut reconnaître un volcan depuis longtems éteint et inactif.

3°. Nous désirerions fortement examiner un vaste dépôt de fer magnétique qui se trouve dans le haut de la rivière, dans une direction différente.

Après l'examen de la plus grande partie des rochers que nous avons essayé de décrire, un Volcaniste ou un disciple de Hutton, supposerait, croyons-nous, que le pays qu'ils caractérisent a été dans des temps reculés, le théâtre de l'activité d'un foyer volcanique, et en voyant venir à l'appui de ses conjectures les témoignages collatéraux que donnent ces tremblemens de terre locaux, et celui d'une nature plus directe et plus positive contenus dans l'écrit de Mr. Gagnon, tous ses doutes sur le sujet ne manqueraient pas de disparaître. Pour nous, n'étant ni Neptunien, ni Volcaniste, nous laissons ces recherches intéressantes, mais souvent vagues, à ceux qui ont plus de droit de s'y livrer, étant satisfait de la tâche plus humble, quoique non moins utile, de décrire des faits.

Quoiqu'on croie que personne autre que Mr. Gagnon ne vît la flamme, &c. il y eut nombre de témoins de la violence extraordinaire des tremblemens de terre en mil sept cent quatre-vingt-onze. On donne raison de cette première circonstance, en disant qu'il y avait dans ce temps très peu d'habitans à la Baie St. Paul, et encore moins dont les habitudes et l'éducation pussent les porter à faire attention à un phénomène que, dans le cas où il l'aurait vu, le vulgaire aurait supposé être un simple feu dans les bois.

Il est aussi dans la mémoire de plusieurs qu'une chute de cendre couvrit une fois la neige, mais nous ne sommes en possession d'autres détails ultérieurs sur ce fait intéressant. Les tremblemens de terre ne paraissent pas maintenant être aussi fréquens ni aussi fortement sentis à la Baie St. Paul qu'à la Malbaie.

A trois ou quatre lieues dans la rivière de la Baie St. Paul, ou rivière du Gouffre, comme on l'appelle, il y a, à la distance de cent verges à deux milles de son rivage, un dépôt étendu de fer magnétique, (*) dont nous sommes en état de parler d'après un examen et une inspection en personne. La montée de la rivière est très difficile, à cause de ses nombreux rapides, mais cet inconvénient est rendu plus léger par la bonté d'un chemin sur sa rive droite. Ce chemin formé d'une alluvion de sable nous conduisit à une belle vallée à travers laquelle serpente la rivière. La nature sablonneuse du sol à l'embouchure de cette rivière offre peu de résistance à l'action du courant, qui dans les grandes eaux envahit sur le rivage contigu un certain espace de terrain en en abondant autant de l'autre côté, ce qui fait qu'un propriétaire de terre se trouve en possession de la propriété de son voisin. Lorsque la propriété sera devenue de plus grande valeur en ces endroits et ces anticipations plus considérables, ce deviendra peut-être une source de procès. Mr. Chaperon, de la Baie St. Paul aura bientôt à changer de place deux maisons à deux étages que le courant menace de miner.

A mesure qu'on avance, la rivière s'éloigne du chemin à droite et tandis que la première tient, comme on doit s'y attendre, le niveau le plus bas de la vallée, le dernier poursuit une course plus directe sur le banc de sable. En passant sur ce banc et en jetant les yeux sur la vallée au dessous, nous nous rappelâmes le valon de Clwyd dans la Galle Septentrionale, qui n'est cependant ni aussi large ni aussi long. Les montagnes de chaque côté sont assez élevées et sont comme de raison de roche, mais la vallée est un terrain légèrement ondulé et d'une bonne qualité, étant un mélange d'argile, et de sable probablement de carbonate de chaux, qui abonde dans les environs. Cette vallée s'étend six ou sept lieues et a peut-être une demi-lieue de large. Le chemin, qui est excellent, monte dans cette vallée jusqu'à environ cinq lieues et demi, au delà de laquelle distance un sentier conduit aux derniers établissements. Il y a sur la gauche de la rivière une vallée transversale qui communique, dit-on, avec celle de la rivière de la Malbaie.

La paroisse de St. Aubain est située vers l'extrémité supérieure de la vallée, et ce fut en cet endroit que nous nous arrêtâmes pour examiner le dépôt de fer. Une couche repose à l'ouest de la maison de Laurent Tremblay, sur le haut de la colline et à environ deux milles de la

(*) Dès le temps de Charlevoix on savait qu'il y avait du minéral de fer en arrière de la Baie St. Paul : car selon cet auteur, Mr. l'Intendant Talon engagea pour explorer ces mines un mineur qui en fit un rapport favorable. On dit que cet homme avait remarqué, partout il avait travaillé, des traces du tremblement de 1663. Nous n'avons rien vu de la sorte. Antérieurement à notre visite à cette place, l'Arpenteur Général avait apporté à Québec des échantillons de minéral et des renseignements sur son abondance.

rivière
arrivé

En
nérai,
somme
l'absen
d'envir
et où le
une ma
sans cr
trois en
arbuste

La ru
path y
couleur
ceaux a
était le
cela app
Vincent
une exc

No. 1.

2.

3.

4.

D'aprè
que à la
pace de
de ce min
daient pa
descendre
découvert
sur la rive
Tremblay

rivière

rivière. Ayant traversé la vallée la distance d'environ un mille, nous arrivâmes au pied de la hauteur qui s'élève à un angle de 10° . à 15° .

En cet endroit nous trouvâmes de grosses masses détachées de ce minéral, et montant la colline encore environ un mille, nous atteignîmes le sommet. Arrivés là nous trouvâmes que l'endroit était caractérisé par l'absence totale d'arbres, et paraissait comme une pièce de terre rasée, d'environ trois à quatre acres en étendue. Près du centre de cette place et où le terrain commence à baisser on voit le minéral sortir de terre en une masse métallique noire de grandeur considérable. Nous la suivîmes sans creuser l'espace d'environ soixante verges en longueur et peut-être trois en largeur ; elle était couverte çà et là de mousse et de quelques arbustes seulement.

La roche à laquelle le minéral est associé est un syénite pâle ; le fels-path y surabonde, et sa surface exposée donne à l'extérieur du rocher une couleur de crème. Celui que nous vîmes n'était pas solide, mais en morceaux anguleux, pourris et lâchement liés, et nous trouvâmes que tel était le cas en sondant pour constater l'abondance du minéral, comme cela appert par le rapport satisfaisant qui suit de quelques travaux que Vincent Tremblay avait été chargé de faire pendant notre absence dans une excursion au nord.

- No. 1. Creusé un trou du côté nord du minéral de fer visible et à environ deux perches de distance où fut trouvé le même minéral à environ deux pieds au dessous du terrain, composé de roche pourrie.
2. Creusé un second trou du côté sud du minéral, à la distance d'environ quatre-vingt-dix pieds : trouvé encore le même minéral, à la profondeur d'un pied six pouces dans le même terrain.
3. A environ six verges au sud du No. 2^o. à la profondeur de deux pieds et demi, dans le même roc, fut trouvé le même minéral.
4. Au nord-ouest du minéral visible et à la distance d'environ 90 pieds fut trouvé le même minéral à la profondeur de deux pieds dans le même terrain.

D'après cela il appert qu'il y a une quantité considérable de fer, presque à la surface ; en vérité, nous supposons que la nudité de tout l'espace de ce terrain ci-dessus mentionné, est due à la présence immédiate de ce minéral. L'on nous dit que plusieurs endroits des environs abondaient pareillement en minéral, et comme nous étions sur le point de descendre la rivière du Gouffre, pour revenir à la Malbaie, Mr. Bowen découvrit un dépôt de ce minéral, qui lui parut abondant : il est situé sur la rive gauche à environ un mille au dessous de la maison de Vincent Tremblay et à environ deux cents pieds du bord de l'eau. Ayant chargé

Vincent

Vincent Tremblay de faire de nouvelles recherches, nous avons reçu dernièrement les enseignemens suivans, accompagnés des échantillons.

- No. 5. " Ces deux morceaux ont été pris sur les terres de Damase Fortin et de Vincent Tremblay, fils, environ douze arpens plus au nord que la mine que vous avez vue, et environ quinze arpens plus près de la rivière du Gouffre. Il se trouve un cap continu du même métal et il est parallèle à l'horizon. Il se trouve environ un pied en terre à l'endroit où je l'ai examiné, mais comme c'est dans un endroit où le terrain est pendant, il doit se trouver à une plus grande profondeur à mesure que l'on avance.
6. Ce morceau a été pris au nord est de la rivière du Gouffre, environ dix arpens au dessus de l'endroit où vous êtes embarqué pour la descendre, et à un quart de la dite rivière. C'est un cap coupé perpendiculairement de la hauteur d'environ vingt pieds sur une largeur d'environ quarante.
7. Ces quatre morceaux ont été pris sur la terre d'Augustin Tremblay au nord-est de la rivière du Gouffre vis-à-vis l'endroit où vous êtes embarqué pour la descendre, et environ six arpens de la dite rivière. Il sort de la côte un cap de même métal dont j'ai découvert environ trois perches
8. Ces morceaux ont été pris sur la terre d'Antoine Pagé à environ quinze arpens de la rivière du Gouffre, et environ une lieue plus sud que celle que vous avez vue. Il s'en trouve un cap plein.
9. Ces morceaux ont été pris entre Moïse Tremblay et Elic Fortin, environ huit arpens plus près de la rivière du Gouffre. J'ai découvert de ce métal sur environ un demi-arpent carré, mais je crois qu'il y en a un plus grand étendu.

Avant de faire aucune observation sur les minerais ci-dessus, nous allons introduire ici un rapport de notre excursion au nord, dont nous avons parlé plus haut. L'objet de ce voyage était double :—de voir un peu plus de l'intérieur et d'examiner un autre dépôt de fer magnétique. Quant au premier objet de notre course, nous avons rencontré de la terre passable, quoiqu'en laissant la vallée et en montant les hauteurs nous tombâmes sur un terrain rocheux et sur un sol inférieur. Ces rochers sont généralement de felspath et ont une surface extérieure couleur de crème. Après avoir marché deux lieues nous arrivâmes à la cime arrondie d'une colline qui nous présenta une belle veine d'une partie de la chaîne de montagnes, que nous avons vue en entrant dans la baie et dans laquelle la Rivière de la Baie St. Paul prend sa source. Les sommets de ces montagnes sont arrondis, tout-à-fait nus, blanchis et escarpés, nous fumes informés par notre guide que de l'autre côté de ces montagnes il y a une vaste plaine fertile, dans laquelle passe la rivière de la Malbaie ; il était dans l'habitude de traverser cette plaine avec des Chasseurs Sauvages, avec qui il était associé. Poursuivant notre route

un peu
sieurs ve
avons r
tation, n
de décid
pouvait
iformes,
felspath
tinct sur
plus forte

Nous
lamelleuse
de Pamp
pied de la
traversée d
arrosee pa
long de l'
nous comm
plus basse
minéral de
St. Aubai
dance. Il
et peut-être
rait pas fa
on lit ou fi
est comme
distinct. Il
de fer à M
e voisinage
La noirceu
blanchie du

Connaiss
rations spa
ment à cet
lièrement
air agissan
composition
on sur les
ne, et de
en aider à
ns ces rocl
nous par
visitâmes
ablement
Aubain,

un peu plus avant nous arrivâmes sur le plateau d'un rocher dont plusieurs verges étaient entièrement nues et blanchies. Tout ce que nous avons rencontrés sur notre route étaient couverts d'une si riche végétation, ne présentant à l'œil qu'un angle unique, qu'il n'était pas aisé de décider avec certitude, s'ils étaient en places ou non, mais ici il ne pouvait y avoir de doute sur le sujet. C'était une de ces masses tabulaires, si fréquentes parmi les rochers felspathiques, composés de felspath brun, de quartz et d'amphibole ; le quartz seul était bien distinct sur la surface exposée dont il saillissait en grains gris, à cause de plus forte résistance qu'il présente à l'action de l'atmosphère.

Nous trouvâmes dans cette roche des morceaux d'une variété lamelleuse de fer magnétique, et ayant de la polarité ; il ressemblait à de l'amphibole, pour lequel on l'a d'abord pris. Nous arrivâmes au pied de la chaîne, où nous campâmes pour passer la nuit, après avoir traversée dans le cours de la journée beaucoup d'assez bonne terre bien arrosée par de petites rivières et cours d'eaux qui sortent des lacs, le long de l'un desquels nous avions voyagé. Nous levant de bon matin, nous commençâmes à gravir la chaîne et sur le sommet de la partie la plus basse de sa rangée, nous vîmes saillir du flanc de la montagne, du minéral de fer semblable à celui que nous avons vu précédemment à St. Aubain, mais d'une qualité plus pure, quoiqu'en moindre abondance. Il se rencontre ici en taches visibles d'environ un pied de large et peut-être de trois de long. Comme il est dans le roc solide, il ne serait pas facile de l'extraire, si après avoir creusé on le trouvait former en lit ou filon continu. Le rocher dans lequel ce minéral est implanté est comme ci devant un syénite pâle, dans lequel le felspath seul est bien distinct. Il est digne de remarque que le dépôt considérable de ce minéral de fer à Marmora dans le Haut-Canada est, selon le Dr. Bigsby, dans le voisinage immédiat de syénite pâle, quoique non en contact avec lui. La noirceur métallique du minéral contraste fortement avec la surface blanche du rocher dans lequel il est intercalé.

Connaissant que les forêts de ce pays sont bien sujettes à des conflagrations spontanées ou accidentelles on attribue souvent assez naturellement à cette cause la blancheur de ces rochers à l'extérieur, particulièrement ici où il y a d'autres traces de feu moins douteuses : mais par agissant sur l'alkali que contient le felspath qui entre dans la composition de ces rochers, produit un commencement de décomposition sur les surfaces, qui forme une espèce de kaolin et d'argile-porcelaine, et de là vient cet aspect blanchi. Le feu, il est vrai, pourrait bien aider à cette décomposition, mais vu la quantité de fer qui se trouve dans ces rochers, leurs surfaces en seraient plutôt rougies que blanchies. On nous parla d'autres dépôts de fer dans ces montagnes, mais nous ne les visitâmes pas, satisfaits de son abondance dans des endroits plus convenablement situés. Nous pouvons dire cependant qu'à notre retour à St. Aubain, un Canadien nommé Baptiste Bridet, nous donna les renseignements

seignemens suivans : Entre la passe des montagnes et le lac Bicène, environ un lieu au delà, il avait observé à petits intervalles de grandes quantités de minéral de fer qui forjetaient des rochers : Il avait vu la même apparence entre le lac Bicène et un endroit appelé le Grand Briant environ dix acres plus avant. Questionné plus particulièrement sur la quantité, il dit que le minéral était en veines de six pouces à deux pieds de large et en blocs ronds de six à huit pieds d'épais. La plus haute montagne de la partie de la chaîne où nous étions, commande la vue la plus belle et la plus étendue du pays environnant.

Nous allons maintenant donner les caractères minéralogiques du premier dépôt minéral que nous avons rencontré à St. Aubain ; après quoi il sera nécessaire de faire quelques remarques sur les autres, en ce qu'ils diffèrent les uns des autres principalement sous le rapport de leur plus grande ou moindre pureté.

Prèsque tous sont remarquables par le manque de caractère magnétique, quoiqu'ils aient la noirceur et la structure métallique, et quelques autres points d'analogie avec l'oxide magnétique de fer, espèce à laquelle ils appartiennent assurément.

CARACTERES MINERALOGIQUES DES ECHANTILLONS.

Nos. 1 à 4. Couleur, noir de fer, mais cassés en fragmens, dont les surfaces sont bien ternies par la rouille ; on n'a pu y découvrir aucune structure particulière ; quelques parties étaient indistinctement lamellées, mais la grande masse paraît être granuleuse compacte. La structure, quand elle ne s'opère que dans la direction d'une fissure rouillée, est inégale. Ils ne peuvent être raclés avec un couteau, mais ils se cassent aisément sans le cas ne font pas de feu sous le marteau ; leur poudre est tout-à-fait noire ; leur gravité spécifique est environ 4. 5. Quelques parties du minéral de ce dépôt ont un aspect vitrifié et poreux sur la surface, comme le fer fondu. Ils ne sont pas magnétiques avant l'application du feu. Devant le chalumeau ils n'éprouvent d'autre altération que celle de devenir magnétique. Avec le borax se résolvant en une fusion cristalline de couleur soit jaune ou d'un verd brun très léger : en refroidissant la couleur se vanouit ou à peu de chose près.

Ces minerais étaient associés à un mélange de mica, de carbonate de chaux ou de fer et de ce qu'on a supposé être un Epidote terreux.

5. Ces échantillons ont la meilleure apparence ; sont plus libres de substances étrangères que quelques-uns des autres ; l'un d'eux cependant a de la coccolithe d'un brun jaunâtre, disséminée dans sa substance. Leur gravité spécifique varie depuis 4 jusqu'à 4. 5.
6. C'est de la même espèce que celui trouvé par Mr. Bowen et il vient presque du même endroit ; ce n'est pas un aussi bon minéral qu'aucun des précédens, étant plus mêlé de substances étrangères, surtout d'Épidote, par lesquelles sa gravité est réduite à 4.
7. Ces quatre échantillons diffèrent beaucoup entre eux et ne dénotent pas par leur apparence, qu'ils ont été pris dans la même place ; l'un d'eux a une structure cristalline et paraît être composé de grains octoédriques, tandis qu'un autre est terreux et possède moins de l'aspect métallique.
8. Magnétique avec polarité et minéral excellent.
9. C'est une excellente espèce de minéral des marais et il serait précieux s'il était abondant. Il se trouve probablement en plus grande abondance qu'on n'a pu le découvrir jusqu'à présent, car généralement où il y a un vaste dépôt de roche minérale (tel qu'on appelle l'Oxide magnétique de fer) dans des situations élevées, il se trouve aussi un dépôt de mine des marais au dessous dans les terrains inférieurs humides ; ce dernier venant du premier.
- 10 et 11. Comme ces minerais ne sont pas abondans, nous ne croyons pas nécessaire d'en rien dire.

Il n'est pas aisé de dire pourquoi ces minerais manquent de magnétisme avant d'avoir subi l'action de la chaleur. Cleaveland dit, que d'après les observations de Werner et de Gibbs, cet oxide de fer n'est pas magnétique tant qu'il reste à une profondeur considérable au dessous de la surface de la terre, mais qu'il acquiert bientôt cette propriété après avoir été exposé à l'air et à la lumière." Nous devons chercher d'autres causes pour rendre raison de l'absence du magnétisme dans le cas présent, vu que les échantillons en question ont été pris à la surface et n'ont pas à ce moment plus de magnétisme qu'ils n'en avaient d'abord. Cela peut être dû à une ou plusieurs des causes suivantes :— la présence de l'oxigène au dessus de la proportion de 30 par cent, de soufre au dessus de 40, de charbon, de phosphore, d'arsenic, de manganèse et d'antimoine ; de ce nombre le soufre, le phosphore, l'arsenic, la manganèse et l'antimoine détériorent le minéral, soit en le rendant difficilement fusible, soit en rendant la fonte cassante, produisant souvent les deux effets ; le carbone au contraire améliore la qualité de la fonte, facilite la fusion du minéral et épargne la consommation du chauffage. Nous ne pouvons dire à laquelle de ces substances, ni même si l'on peut attribuer à quelqu'une d'elle le manque de magnétisme, nous ne pouvons qu'observer que devant le chalumeau on ne voit aucune

cune flamme de soufre, ni d'arsenic ni d'antimoine. On peut attendre que les minerais magnétiques donneront soixante à soixante et dix par cent et la mine de marais entre 30 à 40.

Le voisinage du calcaire, comme castine, donne une valeur additionnelle à ces dépôts. Il est probable que le calcaire que l'on voit à l'entrée de la baie St. Paul s'étend jusque là. Nous en avons vu deux ou trois variétés d'une excellente espèce près d'un petit fourneau, au devant de l'Eglise de St. Aubain, qu'on nous dit venir du rivage opposé ou gauche de la rivière; une partie contenait des restes organiques, tandis que d'autre avait plutôt l'aspect d'un marbre compacte, et n'en contenait aucun. Nous apprîmes aussi qu'on voyait du calcaire sur le haut de la côte vis-à-vis l'église, où l'on en trouva à la fin, mais notre guide nous conduisit d'abord à divers roches felspathiques, étant trompés par leurs surfaces blanchies.

Désirant constater la navigabilité de la rivière, nous la descendîmes dans un vieux canot de bois. On peut considérer cette rivière comme un rapide non interrompu, quoique d'une violence modérée. Le seul obstacle à sa navigation vient de l'accumulation de cailloux dans plusieurs parties de son canal, sur lesquels il est difficile de passer sans toucher. C'est ce qui nous arriva plusieurs fois, et une ou deux fois nous fûmes sur le point de chavirer; mais cela vint plutôt de la maladresse de notre pilote que d'aucune autre cause; au reste nous en aurions été quittes pour une bonne cale, dans le cas où le canot aurait viré, car la rivière est basse presque partout. S'il survenait un objet suffisant pour en permettre les frais, tel que l'établissement d'une Fonderie de Fer par le Gouvernement, il n'y a pas de doute que la rivière ne pût être rendue navigable pour les bateaux, en enlevant seulement les cailloux qui se trouvent le plus dans la voie du canal, car nous ne croyons pas qu'il y ait aucun rocher solide qui offre de l'obstacle. Il ne serait pas aisé de couvrir ces cailloux et cela en outre occasionnerait la perte d'une grande quantité d'excellente terre, et il faudrait faire à grands frais des chaussées pour retenir les eaux. Cette rivière a un cours très tortueux et d'une manière surprenante si l'on considère la rapidité de son courant; cela vient du lit d'alluvion qu'elle traverse. Cela fait que la rivière entre St. Aubain et la Baie St. Paul, n'est peut-être pas d'un tiers plus large que le chemin, de sorte que quelque capacité que l'on pourrait donner à la rivière, il est probable que tous les matériaux nécessaires à un établissement comme celui dont nous avons parlé plus haut, seraient transportés par terre, tandis que les produits manufacturés descendraient par la rivière. Telle est la pratique que l'on suit à l'établissement bien conduit de Mr. Bell, sur la rivière St. Maurice, où les bateaux font toujours leur retour sans charge. Bien que nous fîmes plusieurs pauses, nous ne fûmes que cinq heures à descendre.

La hauteur du rivage de chaque côté de cette rivière varie depuis un

piéd
forme
Nous
craint
coura
parti
nous
de cal

Av
avons
nous é
Mais l
congé
N'aya
vent c
donna
propres
person
nord d
Paul,
bien d
joint p
côté av
profond
nièrem
et il a é
commu
ce cher
maison
acres d
jours as
seaux,
sieurs p

Ce c
niveau
Baie St
calcaire

(+) C
caire bla
argentu
cide nit
temps d
bon à l'

piéd

ped jusqu'à cinquante. Nous ne vîmes qu'en peu d'endroits le rivage formé par des rochers en place. On nous dit que c'était du calcaire. Nous fîmes nécessairement à la hâte l'examen de cette rivière, car la crainte où nous étions à tout moment de chavirer en descendant dans le courant rapide de la rivière, ne nous permettait pas de tirer le meilleur parti possible du peu de temps qui nous était donné, à chaque détour que nous faisons. Près de l'entrée d'une baie nous observâmes un petit roc de calcaire (*) qui sortait la tête hors de l'eau, au milieu du canal.

Avant de partir de la baie pour notre excursion dans l'intérieur, nous avons été reçu avec hospitalité chez Mr. Chaperon, et à notre retour nous éprouvâmes de sa part un accueil encore plus cordial, s'il est possible. Mais la crainte d'abuser de sa civilité fut un motif de plus pour prendre congé de lui, ce que nous fîmes la nuit même qui suivit notre retour. N'ayant pu cependant réussir à revenir à Québec par eau, à cause du vent contraire, nous fîmes route par terre à travers les Caps, ce qui nous donna l'occasion de voir un pays que nous fûmes surpris de trouver propre à être établi, et à l'existence duquel aurait peine à croire une personne qui n'aurait vu que la partie aride qui est exposée sur le rivage nord du Fleuve St. Laurent, entre le Cap Tourmente et la Baie St. Paul. Il a déjà attiré quelque attention, et à notre avis il en mérite bien d'avantage ; car indépendamment de ses propres qualités, il est joint par une bande vaste et non interrompue de terre cultivable, d'un côté avec Québec, et de l'autre avec la Baie St. Paul, la Malbaie, et en profondeur à une étendue encore plus considérable de terre. On a dernièrement offert une récompense pour porter des individus à s'y établir, et il a été ouvert aux dépens du Gouvernement colonial un chemin pour communiquer de la Baie St. Paul avec St. Joachim. Nous passâmes sur ce chemin, et à chaque lieue ou environ nous rencontrâmes une petite maison bâtie pièce sur pièce, où qui était en chantier, avec quelques acres de terre de défrichés. Le sol sur lequel passe le chemin est toujours assez bon, et il est coupé par nombre de petites rivières et ruisseaux, ce qui favorise l'égout, dont le manque se fait sentir dans plusieurs parties du chemin, surtout vers St. Joachim.

Ce chemin possède deux caractères excellens ; il est d'un droit et d'un niveau remarquables ; car, si l'on en excepte les deux extrémités à la Baie St. Paul et à St. Joachim, auquel dernier endroit il passe sur du calcaire et à l'autre sur du granite, nous ne nous rappelons pas avoir

(†) On a apporté à Québec de la baie St. Paul des échantillons d'un calcaire blanc granuleux qui contient des filets et des fissures de galène très-argentueuse ; si l'on fait dissoudre de la poudre de cette Galène dans de l'acide nitrique, et qu'on y plonge un petit fil de laiton, il se couvrira en peu de temps d'un dépôt boueux. Si on le rassemble et qu'on l'expose sur le charbon à l'action du chalumeau, on en obtiendra une globule d'argent pur.

vu une seule élévation d'importance. La première partie du chemin passe sur le même dépôt alluvial que traverse la rivière du Gouffre, et qui s'étend de niveau jusqu'au pied du banc de calcaire. En montant sur ce banc le sol devient plus sablonneux, mais il s'améliore bientôt, et est alors un mélange d'argile, de sable et de fer, au dernier desquels il doit la couleur jaune ou rouge qu'il prend quelquefois. Le chemin est excellent l'espace de quatre lieues; il devient alors très marécageux, et en quelques endroits tout-à-fait impraticable pour des voitures. Dans ces endroits, ce n'est qu'en enfonçant jusqu'aux genoux dans une terre grasse, chargée d'hydrogène carbonné, que le piéton peut marcher. Ce caractère qui continue plus ou moins jusqu'au pied du Cap Tourmente est dû à la nature molle du sol et à sa position presque horizontale. En peu de temps l'argent qui a été dépensé sur ce chemin, se trouvera avoir été une dépense inutile, si l'on n'avance une somme additionnelle pour empêcher le chemin de se briser tout-à-fait.

Nous ne vîmes rien de remarquable dans la qualité des bois qui consistaient principalement en bouleau, jusqu'à ce que nous eumes atteint la Côte qui sépare St. Joachim des terres des Caps, où nous rencontrâmes quelques-unes des plus belles espèces que nous eussions vues dans tout le cours de notre tournée, entre autres quelques Ormes d'une belle venue. Le granite du Cap Tourmente est connu pour être le dépositaire de grands morceaux de mica brun, qui sortent des crevasses du rocher en morceaux de la grosseur du pied; il y en a qui est extrêmement tortué. La rareté du mica dans la plupart des rochers décrits dans cet essai ne rend ce dépôt que plus digne d'attention,

Ayant clos nos observations géognostiques au pied du Cap Tourmente, nous allons maintenant introduire une courte récapitulation, en forme de sommaire, et qui renfermera quelques remarques sur la position géologique des rochers que nous avons décrits. Les roches que nous avons vues dans notre voyage sont :

- No. 1. Granite.
2. Schiste micacé ou micaschiste.
3. Quartz.
4. Calcaire primitif.
5. Syénites—comprenant le Granite syénitique et le Gneiss syénitique.
6. Trapp—aggrégat dans lequel prédomine l'Amphibole.
7. Felspath—(sui generis.)
8. Fer magnétique
9. Schiste argileux.
10. Grawacke ou Wacke grise.
11. Grès.
12. Calcaire secondaire—renfermant la transition de quelques autres.

De

De tous les granites que nous avons vus, celui du Cap Tourmente est peut-être le seul qui n'ait aucun mélange d'amphibole ; car quoique nous ayons recueilli ailleurs quelques échantillons qui nous parurent être ainsi, il pouvait bien être présent sans que nous pussions l'y découvrir, à cause de la ténuité des grains de ces échantillons et la ressemblance de l'amphibole avec le mica, et cette dernière circonstance peut nous avoir fait prendre un minéral pour l'autre. Nous ne pouvons avancer positivement que le granite du Cap Tourmente ne renferme pas d'amphibole, mais nous le croyons ainsi.

Nous n'avons rencontré du micaschiste qu'à la Malbaie, et on l'a déjà décrit comme plongeant vers l'ouest, ayant en dessus du calcaire fétide noir et en dessous du quartz et du Gneiss syénitique. C'est ici que l'on voit ensemble les trois classes de roches, en admettant que celle de transition en est une, et le Géologue tire dans leur inspection un auxiliaire pour ses recherches subséquentes dans les environs. Le micaschiste étant dans tous les cas une roche primitive, le gneiss syénitique qui se trouve au dessous de lui doit aussi être primitif, ce qu'il est nécessaire d'établir, car nulle part ailleurs on n'a trouvé cette roche associée avec une preuve semblable de sa haute antiquité ; les roches dans lesquelles abondaient l'amphibole et le felspath étant les mêmes que " la classe supérieure" (overlying class) de Maculloch, avec laquelle plusieurs des rochers du Saguenay et d'autres parts n'avaient d'autres points d'analogie, que sa simple identité minéralogique.

Les syénites et les trapps sont les seules roches que l'on rencontre entre l'embouchure du Saguenay et la chute de la Belle Rivière, et ils caractérisent de plus le rivage nord du St. Laurent entre Tadousac et le Cap Tourmente. Mr. Nixon a trouvé du syénite sur la rivière David, branche du Peribouka, et du trapp à la chute de Ouitchouan. Un syénite pâle est la roche prédominante dans les derrières de la Baie St. Paul ; aucun trapp ne lui est associé et il est le dépositaire de couches considérables de fer magnétique, et tout cela témoigne en faveur de son caractère primitif ; on n'y voit aucune trace de stratification.

Nous n'avons vu qu'à la Malbaie du quartz reposant sous du micaschiste et entre lui et le gneiss syénitique.

On trouve au Moulin à Baude du calcaire primitif, associé à du gneiss et à du trapp. On a rencontré une masse de la même espèce sur les rivages du Lac St. Jean près et à l'ouest du Poste de Mitabetsuan : elle était anguleuse et d'un aspect impraticable.

Le felspath (sui generis) auquel nous avons fait allusion, a plusieurs des caractères de l'hyperstène (amphibole de Labrador) et du felspath de Labrador, mais il diffère du premier en ce qu'il est d'une gravité spé-

spécifique moindre de 2.7 ; et du dernier par son manque d'irridescence. Il forme le rivage nord-est du Lac St. Jean et ses Iles depuis l'embouchure de la Grande Décharge jusqu'à un mille en deçà de la rivière Koucouathimi, et Mr. Nixon en a rencontré dans la Petite Décharge formant aussi en cet endroit sans interruption un rivage de roche, à prendre au pied du premier rapide de la rivière Péribouka, jusqu'à la chute de la même rivière. Nous ne pouvons rien dire de ses associations, n'en ayant rien vu. Il tombera probablement sous le terme générale de syénite, quoique l'amphibole y entre pour peu de chose.

Le fer magnétique se rencontre, dans les derrières de la Baie St. Paul en lits assez considérables, pour mériter d'être considéré comme un rocher. On ne l'a rencontré en abondance en nul autre endroit.

On a trouvé dans l'île d'Orléans du schiste argileux associé à du Grauwacke. Il est bien connu qu'il abonde dans le Bas-Canada, surtout aux environs de Québec, et de là jusqu'à l'embouchure du St. Laurent, mais il se borne principalement au côté sud du fleuve. On a aussi rencontré du schiste argileux sur le lac St. Jean, car nous persistons à appeler de ce nom la roche que nous y avons trouvée, alternant avec le calcaire fétide.

On a trouvé du Grès à la Malbaie reposant sous du calcaire horizontal. La position de ce grès répond à celle de l'ancien grès rouge, qui s'il est le même, donne entre plusieurs un nouvel exemple de l'absurdité qu'il y a de donner un pareil nom à une roche qui dans le cas présent est d'un verdâtre léger.

Nous avons trouvé à la Malbaie, à la Baie St. Paul et sur le lac St. Jean, du calcaire secondaire, avec lequel, pour la commodité, nous avons introduit, d'après l'exemple de Maculloch, la classe de transition. Le calcaire fétide qui repose sur le micaschiste à la baie St. Paul, a été par nous supposé être une roche de transition. Sur le lac St. Jean le calcaire secondaire de l'ordre carbonifère forme, avec le schiste argileux, la partie sud-ouest du rivage du lac, à prendre à la Pointe Bleue, à aller jusqu'à trois milles en deçà du poste de Metabetsivan.

Il a été dit précédemment qu'il n'y avait aucune apparence de l'opération d'un déluge violent ; au contraire tous les terrains, dans des endroits très profonds, consistant en argiles, en argiles marneuses et en sable, étaient composés des particules les plus déliées, sans aucune trace de cailloux ni même de gravier. La surface de la terre en était si libre que nous ne nous rappelons pas d'avoir vu un seul fragment roulé et qui fut évidemment de transport, dont la position ne montrât pas clairement le lieu d'où il venait. Nous ne devons pas oublier cependant de mentionner qu'à l'exception des divers portages nos observations se sont

bornées

bornée
dans leNou
qui ent
Nous n
nombre
daloide
les pore
lement
avons re

Spath c

Spath-fl

Epidote.

Coccolith

Grenat.

Fer magn

Carbonate

Il doit
traverse r
nostiques
éralogie,

bornées aux rivages des rivières et des lacs, que nous avons rencontrés dans le Saguenay.

Nous n'avons vu que rarement des minéraux, à l'exception de ceux qui entrent dans la composition des roches que nous avons rencontrées. Nous nous attendions surtout à en trouver quelques-uns de la famille nombreuse des Zéolites, logées comme de coutume dans le trapp amygdaloïde ; mais nous ne découvrîmes aucune trace ni des unes ni de l'autre ; les pores des syénites vésiculaires que nous avons observés occasionnellement étant entièrement vides. Les principaux minéraux que nous avons rencontrés sont du :—

Spath calcaire.—Surtout dans le calcaire fétide sur le lac St. Jean, et remplissant plus particulièrement les cavités originaires de ses restes fossiles organiques. Le seul cas où il a été trouvé associé avec du trapp a été déjà mentionné.

Spath-fluor. (Chlorophane.)—Formant une veine dans une roche inconnue, (probablement de la classe des syénites,) près de la Pointe aux Pillards dans le St. Laurent.

Epidote. (Terreux.)—Entrant en apparence dans la composition de quelques-uns des syénites du Saguenay. Associé aussi en quelque abondance avec du fer magnétique, dans les dernières de la Baie St. Paul.

Coccolithe.—Dissiminée dans du fer magnétique, en arrière de la Baie St. Paul.

Grenat. (Commun.)—Formant des nodules distinctes dans du mica-schiste, à la Malbaie ; nous n'avons pas vu la belle variété feuilletée de grenat précieux, qu'on sait se trouver en cet endroit.

Fer magnétique.—En lits étendus en arrière de la Baie St. Paul. Formant aussi des veines et de petites concrétions distinctes dans les syénites et disséminé en petits grains dans quelques-uns des trapps du pays que nous avons traversé.

Carbonate verd de Cuivre.—En petits filets dans quelques-uns des syénites que nous avons rencontrés.

Il doit être évident, aux personnes de la Science, qu'un individu qui traverse rapidement un pays, acquerra la connoissance de ses traits géologiques plus aisément qu'il ne peut espérer d'obtenir celle de sa minéralogie, parce que les rochers, différant des minéraux, occupent de

grands espaces, et un échantillon détaché d'un endroit donne le caractère d'un grand nombre d'autres ; mais les minéraux à l'exception de ceux qui entrent dans la composition des rochers, ont en dépôts partiels, et il faut pour les rencontrer ou que le visiteur, s'il est en visite pressée, y soit conduit par un hazard heureux, ou qu'ils soient très abondans dans les lieux où il les cherche.

En passant le Cap Pillard près de St. Joachim, Mr. Nixon observa une veine d'une substance verte et blanche, de trois à six pouces d'épaisseur, qui traversait le rocher. Ayant débarqué il détacha des échantillons, qui étant examinés subséquemment se trouvèrent être des mélanges de carbonate de Chaux, sous la forme de spath-calcaire, et une variété de calcaire fluaté, appelé Chlorophane, dont les caractères sont donnés ci-dessous.

Couleur.—Vert léger vif.

Transparence.—Forte transparence sur les bords.

Structure.—Lamelleuse, quelquefois indistinctement, approchant de la compacte : intimement associé à du felspath calcaire.

Lustre....Sombre, ou nul.

Dureté....A peu près celle du fluor.

Poudre....Vert blanc et rude.

Gravité spécifique....3. 0.

Effet dans l'Acide....Fait élever quelques bulbes, venant probablement du Spath calcaire auquel il est associé ; lorsqu'on jette sur ce poudre de l'Acide sulphurique, il produit une vapeur blanche qui corrode le verre.

Phosphorescence...Placé sur une plaque de fer chauffé il donne une phosphorescence, (dans une chambre noire) d'un beau vert et de couleur pourpre. Dans l'eau bouillante, il produit une lueur pâle. Cette phosphorescence fut observée après que le minéral eût été exposé à l'action de l'Acide.

Effet du Chalumeau....Exposé à sa flamme extérieure, il ne décrépité pas, mais donne une phosphorescence d'un beau bleu, sensible à la flamme intérieure du chalumeau, et devient blanc ; Exposé à cette flamme intérieure il forme un caill d'un blanc sombre.

EX

A

Forges
consist
traï un
sept m
Rivière
dernière
le prem
et est s
tient p
le port

Sur
et qui,
droit d
coupé p

Un
" La na
" acces
" terre
" mesur
" petite
" renco
" des m
" Sague
" de lar
" Femm
" est d'
" une m

EX

EXTRAITS du Journal d'un Voyage d'Exploration depuis Québec jusqu'au Lac St. Jean, autour du dit Lac et de là à Québec, tenu par Mr. Nixon, 66e. Régiment, contenant les parties du dit Journal, relatives à la qualité du Sol, aux facilités qu'il y a d'y former des Etablissemens et à d'autres objets qui ont un rapport immédiat avec la Mission, dont Mr. Nixon faisait partie.

A Tadousac, une chapelle, la maison du Commis, une boutique de Forgeron, deux Magasins et six Cabanes ou Granges, voilà en quoi consiste le poste où l'on laisse ordinairement six hommes ; j'y rencontrai un beau taureau de race anglaise, deux vaches, autant de vaux, sept moutons et un cheval ; on tire leur fourrage d'hiver de la Petite Rivière et de la Grande Rivière Bergeronne, la première à trois et la dernière à trois lieues et demi de Tadousac. Mr. Wagner rapporte que le premier endroit produit et fournit au poste d'excellent foin sauvage, et est susceptible d'en rapporter beaucoup plus qu'à présent ; on en obtient peu du dernier endroit, et tous deux sont d'accès difficile. Dans le port de Tadousac, il y a un ruisseau d'eau excellente.

Sur la rive gauche du Saguenay saillit un gros rocher appelé la Boule, et qui, selon le rapport, est à trois milles de Tadousac. Dans cet endroit du fleuve, l'un et l'autre rivage présentent un précipice effrayant, coupé presque perpendiculairement au fleuve.

Un des Commis des Postes me donna les renseignemens suivans :—
 " La navigation de la Rivière Ste. Marguerite est bien rude ; elle n'est accessible qu'aux petits canots. De chaque côté de cette rivière, la terre est couverte de bois de différentes espèces, et qui devient dur à mesure qu'il monte. On voit par ci par là du Frêne et quelques petites Erables. En montant jusqu'à la distance de vingt milles, on rencontre par endroit des morceaux de bonne terre, entrecoupés par des montagnes. Le cours de cette rivière est le même que celui du Saguenay. Ces morceaux de bonne terre sont de trois à cinq acres de largeur. L'endroit suivant de terre arable est à la descente des Femmes, à onze lieues de la Rivière Ste. Marguerite, la largeur en est d'environ soixante acres, sur la rivière, et s'étend en arrière sur une montée, l'espace de deux milles. Il n'a pas examiné la terre,

" mais

“ mais il en a jugé par l'apparence du bois. Il y a une petite rivière,
 “ qui ne lui a pas paru navigable pour des canots. A environ deux ou
 “ trois milles au d. aus de cette pointe, la prochaine bonne terre que
 “ l'on trouve paraît s'étendre, sans interruption, jusqu'à Chicoutimi, et
 “ nous avons entendu dire qu'elle s'étendait en arrière, à une distance
 “ considérable. La première bonne terre que l'on rencontre du côté
 “ méridional du Saguenay, après qu'on a laissé Tadousac, est sur la ri-
 “ vière St. Jean, éloignée de neuf lieues; il y a en cet endroit environ
 “ un mille carré de bonne terre, que la rivière divise en deux parties;
 “ vient ensuite la Baie de la Trinité, où il suppose que la quantité de
 “ bonne terre est la même qu'à l'endroit en dernier lieu mentionné. Ceci
 “ est à douze lieues de Tadousac, et cinq lieues plus haut la rivière vous
 “ mène dans la baie des Ha-ha, où la bonne terre est entrecoupée, en
 “ quelques endroits, par des montagnes qui descendent jusqu'au rivage.
 “ L'endroit suivant est à trois ou quatre milles de Chicoutimi, et s'étend
 “ en profondeur à perte de vue, et il y a aussi en ce lieu une vaste prai-
 “ rie. Le port de Tadousac est constamment ouvert; des vaisseaux y
 “ sont entrés dans le mois de Mars, et l'ont trouvé libre de glace flot-
 “ tante. L'année dernière le Saguenay n'a pris que jusqu'à la rivière
 “ Ste. Marguerite, selon qu'il l'a appris des gens qu'on avait laissés au
 “ poste de Chicoutimi, qui y étaient descendus vers la fin de Mars. Il
 “ était lui-même au Petit Saguenay vers le 13 Avril dernier, et alors il
 “ n'y avait pas de glace plus bas que cette rivière.”

Presque vis-à-vis la Boule les rivages du Saguenay prennent l'appar-
 rence d'un château en ruines; le feu y a détruit le bois. A la gauche
 de la Boule, il y a une gorge profonde qui semble la séparer de la terre
 ferme.

11 Aout.—En arrière de notre camp notre attention fut attirée par
 un Roc escarpé, courant dans une direction N. E. et S. O., étant une
 continuation de la Boule, et composé de Granit et de Gnéiss, entremelés
 de couches de schiste amphibolique. En cet endroit Mr. Baddely détach-
 cha un morceau de fer oxidulé, d'un fragment de rocher. Dans les
 environs de l'endroit où nous étions campés, il y a assez de terrain végé-
 tal pour le pâturage ou pour donner du fourrage à Tadousac. Mr. Brown-
 son a semé à ce poste un petit morceau de mil qui a fort bien réussi.

La Pointe Passe-Pierre est à une lieue de distance de la rivière, sur les
 bords de laquelle nous avons campé la nuit dernière. A la baie des Pe-
 tites Iles de Passe-Pierre, il y a du côté de la terre ferme une cabane
 et c'est le premier endroit de pêche des Postes du Roi. Il y a aussi une
 petite rivière, où les canots ne peuvent naviguer, à cause des rapides;
 elle est très étroite, et n'a qu'environ 150 pieds de large.

Il y a une grande différence entre les eaux qui coulent près du rivage

et celle
 qu'il y
 à la ba
 rivière
 lage.
 est à l'
 Est; l'
 boulea
 baie:

La C
 guerite
 elle a e
 y a une
 est navi
 commu
 C'est u
 mière d
 Peuplie
 à six lie
 George,
 Heuve,
 des Iles

La B
 droite la
 à droite,

Sous
 grande q
 puis suit
 après ell
 nant des
 beaucoup

Dans
 précipite
 des Fem
 quantité
 marquer
 de ce boi
 tel qu'on
 basses pa
 à trois lie
 Ha-ha, c
 vue; par
 Après av
 Saguenay

et celles du milieu ; les premières sont comparativement tranquilles, lorsqu'il y a une grande houle dans le milieu du canal. A midi nous arrivâmes à la baie St. Etienne, éloignée de trois lieues de Tadousac ; une petite rivière vient s'y décharger, et il y a un bon havre et un excellent mouillage. Le havre est beaucoup plus grand que celui de Tadousac, et est à l'abri de tous les vents, à l'exception de celui de l'Est et du Nord-Est ; les bords de cette baie sont composés de terres de transport ; le bouleau et le peuplier ne paraissent que sur le côté occidental de la baie :

La Compagnie des Postes du Roi a une pêche à la rivière Ste. Marguerite, où dans une bonne saison l'on prend cinq ou six cents Saumons : elle a en cet endroit une cabane et un hangar. Dans l'Anse au Foin, il y a une petite rivière et de la bonne terre. La rivière Ste. Marguerite est navigable pour les canots, à la distance de 20 à 30 milles, elle a communément un acre de largeur, et environ deux à son embouchure. C'est un des meilleurs endroits de chasse pour les Sauvages. La première des Iles St. Louis où nous arrivâmes est couverte de Sapin, de Peuplier, de Bouleau, entremêlés de quelques Pruches. Ces Iles sont à six lieues de Tadousac. Nous honorâmes des noms de Victoria et de George, deux longues pointes, qui s'avancent de la rive gauche du fleuve, vis-à-vis des Iles St. Louis, et une autre près de la plus petite des Iles de celui de Cap Andrew.

La Baie de la Pointe Comfort est tout vis-à-vis St. Jean, ayant à droite la Pointe Comfort ; le rivage en est sablonneux, elle a une chête à droite, et le bois qui la borde est presque tout du Pin rouge.

Sous le rapport de la grandeur, la rivière Ste. Marguerite est la plus grande qui tombe dans le Saguenay, la rivière St. Jean vient ensuite puis suit la Trinité, fort ressemblante au Petit Saguenay, qui se range après elle. Le Petit Saguenay pénètre plus avant dans l'intérieur, prenant des branches jusque vers la Malbaie, et les Sauvages la fréquentent beaucoup comme endroit de chasse.

Dans la baie Half-Way, vis-à-vis la baie de Trinité, à gauche, se précipite une belle chête d'eau douce. Dans la baie de la Descente des Femmes, Mr. Wagner monta sur les hauteurs et découvrit une quantité considérable de Pin rouge, ce qui est un signe suffisant pour marquer que dans les différentes parties des environs, on pouvait trouver de ce bois précieux ; il rencontra aussi quelques touffes de bois franc, tel qu'on en trouve sur les bonnes terres ; le peu qu'il y avait de terres basses paraissaient propres à la culture. Nous doublâmes le Cap à l'Est, à trois heures et demi, et nous nous trouvâmes à la vue de la baie des Ha-ha, qui est sans contredit la baie la plus magnifique que j'aie jamais vue ; partant du Cap à l'Est, elle s'avance trois lieues dans les terres. Après avoir doublé le Cap à l'Est, nous traversons de l'autre côté du Saguenay, et nous campâmes pour la nuit dans l'Anse aux Ours.

Vers 6 heures A. M. nous arrivâmes à la Baie des Rochers, ainsi appelée par le grand nombre de rochers qui se montrent au dessus de l'eau, et nous mîmes pied à terre à Chicoutimi vers 2 heures.

Chicoutimi est le principal Poste de la Compagnie, étant le dépôt de l'intérieur; il s'y trouve une petite Chapelle bâtie par les Jésuites, il y a cent deux ans. Le terrain qui l'environne est excellent, ayant l'apparence d'être composé d'une marne riche, mêlé d'un bon sable, bons carrés de patates, de la plus belle apparence, et une couche de coucombres—l'année dernière il cultiva des melons en plein air. Tout ce qui croit à Montréal croîtrait ici. Il nous informe que s'il était pour s'établir sur une terre dans le Saguenay, il se fixerait de préférence tout vis-à-vis du Poste du côté du nord, ou au sud à un quart de mille au-dessus. Sur une question à cet effet il répondit, que si un homme s'occupait uniquement du jardinage, il n'y a pas autour de Montréal un seul jardin qui égalerait le produit qu'on pourrait avoir en cet endroit. Dans le mois de Mai, dans les grandes mers du printemps, l'eau monte ici seize pieds.

19 Août.—Nous laissâmes Chicoutimi et embarquâmes à onze heures. La rivière à aller jusqu'au Lac Kenwangomi ou Tzinogomi est appelée Chicoutimi; il y a sept portages; le bois qui la borde consiste en épinette rouge et blanche, en peuplier et en merisier noir. Entre les portages de Chicoutimi et Maie, et entre Maie et Attim, le pays est plat et bien boisé, et paraît bien propre à la culture; on y voit du Bouleau, du Merisier, du Peuplier, du Pin et de l'Épinette. En fouillant la terre au Portage des Chiens (Attim) la surface générale se trouve être de quatre à cinq pouces de sol végétal, sur un lit de sable d'à peu près la même épaisseur, et en d'autres endroits un sable mêlé de marne, en apparence d'une nature plus fertile. Je creusai en trois différens endroits au Portage de l'Enfant, et le sol m'y sembla d'une qualité bien fertile, composé d'une marne noire entremêlée d'un sable noir. Le pays, pour aussi loin que s'étendait la vue sembla très favorable à l'établissement; on n'y voit pas une côte; le bois de la même qualité qu'on vient de mentionner. Entre le Portage de l'Ilet et le Portage des Roches la terre est très belle; au bout du dernier portage nous nous lançâmes dans le lac Kenwangomi, (Lac Long.) Ce lac offre mille points de vue charmans; renferme nombre de belles baies et est bien boisé; il y a trois Iles couvertes de petits saules; elles feraient d'excellentes prairies, si elles étaient défrichées. Un de nos gens tua à la pointe aux Sables un beau Lapin blanc, ayant les yeux rouges, de petites oreilles transparentes et la tête remarquablement petite.

21 Août. Au bout du lac, qui a environ six lieues de longueur, nous entrâmes par un canal court et étroit dans le lac Weque; ce passage est

général
de ce l
ayant
gner l
teur d
le pren
second
différen
un lit
lac Ke
entrâmes
appelé
jonction

Tou
Frêne e
Aunes,
a de fo
bonne r
appelle
offre un
ment é
vage du
de la riv
de l'eau
à une pé
saire po

23 A
acres de
quinze a
mainten
des onio
du from
deux pr
Les per
deux ho
taureau,
gard. un

Jacob
Chicouti
ici trois
gelées à
a mainte
trois de
Pagnicul

généralement à sec, et forme un portage entre les deux lacs. Au bout de ce lac se trouve le portage de Kenwangomi, ou Weque Caputtigan, ayant au moins un mille de long, et tout-à-fait bien boisé ; Mr. Wagner lui donna le nom de l'île Formosa, ou Belle île ; c'est la hauteur de terre située entre les lacs Kenwangomi et Kenwangomichiche, le premier se déchargeant dans le Saguenay par la rivière Chicoutimi ; le second dans le lac St. Jean, par la rivière des Aunes. En creusant en différens endroits nous trouvâmes environ quatre pouces de sol végétal sur un lit riche de marne et d'argile. Au bout de ce portage se trouve le lac Kenwangomichiche (Lac moins long,) vers le milieu duquel nous entrâmes, à notre gauche, dans le lac Kasuskikeomi (lac d'eau claire,) appelée par les Canadiens Lac Vert ; il nous parut long ; le point de jonction entre les deux lacs s'appelle Apolegoma.

Tout le terrain qui borde le lac Kenwangomichiche est couvert de Frêne et d'Orme ; en sortant de ce lac nous entrâmes dans la rivière des Aunes, ou Pashe-kasuinanishchi-zebe ; à l'embouchure de laquelle il y a de fort beaux joncs de huit à douze pieds de long. La terre parut bonne mais basse. De cette rivière nous tombâmes dans une autre qu'on appelle la Belle Rivière, qui se décharge dans le lac. L'entrée du lac offre une perspective des plus magnifiques, dont l'effet est encore augmenté en ce qu'on ne voit pas la rive opposée. Nous côtoyâmes le rivage du lac l'espace de quatre lieues, jusqu'au poste à l'embouchure de la rivière Metabitschuan, lat. 48° . 23' 12", (endroit où finit le cours de l'eau,) laissant à notre gauche la petite rivière Koushpygish, où il y a une petite colline et un bocage d'Erable, où l'on fait le sucre nécessaire pour le Posté.

23 Août. Autrefois les Jésuites avaient en cet endroit trois cents acres de terre en culture, et il y en a maintenant tout au plus dix à quinze acres ; le reste retourne rapidement à son premier état. Il pousse maintenant dans le jardin des choux, des carottes, des pois, des fèves, des oignons, des patates, des citrouilles, du blé-d'inde, des concombres, du froment, de l'orge, avec des betteraves et des navets. On nous montra deux pruniers plantés par les Jésuites, aussi bien que quelques gadelliers. Les personnes résidentes à ce poste sont, le commis, Mr. Murdoch, deux hommes, une femme et trois enfans, qui ont pour tout bétail, un taureau, une vache et une génisse ; quatre bâtimens, une maison, un hangar, une boulangerie et une étable, formant le poste.

Jacob Duchesne nous dit, que le climat était bien meilleur ici qu'à Chicoutimi, y ayant en général une différence de vingt jours ; il a passé ici trois hivers et trois étés ; chaque automne les têtes des patates sont gelées à Chicoutimi vingt à vingt-cinq jours plus tôt qu'à ce Poste. Il y a maintenant douze jours que l'orge a été coupée, elle fut semée vers le trois de Mai ; le blé vers le 7 et le 10. Il avait travaillé aux travaux de l'agriculture jusqu'à l'âge de 16 ans, à la Malbaie.

24 Août.—Pendant que nous marchions pour rejoindre MM. Bad-dely et Hamel, ce jour-là, Jacob Duchesne continua à nous faire part de ses observations. Il n'avait pas visité lui-même la Péninsule, mais les Sauvages disent que c'est généralement un pays uni, comme celui que l'on rencontre vers l'extrémité du lac Kenwangomi, et au pied du rapide, il y a quelques montagnes qui ne sont pas bien élevées. L'avant dernière année le vieux chef Thomas, qui avait été privé de son rang par la Compagnie pour quelque offense en fait de commerce, descendant vers la fin de Décembre du lac St. Jean à Chicoutimi, avec sa famille, s'arrêta à la baie Cushkouia sur le lac Kenwangomi, la glace n'ayant pas pris plus bas, et n'y ayant pas assez de neige pour aller à la raquette. Il se rendit de cette place à Chicoutimi avec ses deux fils, et retourna à la baie Cushkouia, chacun d'eux portant un sac de farine, et ils firent le voyage allant et venant, comme il en avait été informé, en cinq jours, et ils voyagèrent aisément. Le chef actuel Siméon est un grand marcheur : il peut partir le matin à la raquette de l'embouchure de la Grande Décharge, et se rendre sur la glace, à Chicoutimi, à 4 heures de l'après-midi du même jour. La route ordinaire se fait par la Belle Rivière et les Lacs, et prend trois jours ordinaires d'hiver. Une autre route d'hiver, est de traverser l'Ile, à environ trois quarts de lieues de l'embouchure de la Belle Rivière, et d'aboutir à la pointe au Sable (Opowoka,) faisant environ cinq lieues de pays tout-à-fait uni et bien boisé. Outre la principale décharge du lac Kenwangomi, il y en a une autre qui commence à une petite distance de la Pointe aux Sables et qui se décharge dans la grande à plus de la moitié de sa source. Il a été informé par Mr. Verrault qu'avant de se jeter dans la Grande Décharge, elle passe sous une montagne, et reparait à l'autre côté. Cette branche est navigable pour les canots, mais seulement le printemps. En entrant dans la baie Cushkouia, à la distance de dix à quinze arpens, nous tombâmes dans un petit lac, dont les eaux, après une course de cinq lieues, se jettent dans le lac Kenwangomishish, dans la partie supérieure de ce lac près du portage. L'hiver dernier deux Sauvages, Siméon et Nicolas, au retour de la chasse au Caribou et au Castor dans la Presqu'Ile, lui dirent qu'ils étaient descendus jusqu'à Cushkouia, et qu'ils n'avaient rencontré aucun lac, mais beaucoup de petites rivières. L'hiver dernier il avait été à une journée de marche du Poste, en marchant vers le S. E., traversant le Kuoshpyish, ayant parcouru une distance de huit à dix lieues, et était revenu le même jour : le pays était uni ; les bois étaient le Merisier, le Frêne et l'Erable ; le pays au de là ressemblant aux autres parties aux environs du poste du lac St. Jean, qui ont l'apparence de montagnes lointaines, mais qui à l'approche offrent des collines et plateaux de terre, entrecoupées de belles vallées. Il y a à une lieue et demi, à la droite du poste, une sucrerie qui produit d'ordinaire sept cents livres de bon sucre.

Tout le rivage du lac St. Jean (Pea-Guawgomi.) ce qui veut dire un lac dont le lit est peu profond) jusqu'à Koucouatimzelu (la rivière au Hibou,)

Hibou
acres
étant
avoir u
lations

26
le parti
tous un
catimi,
frère,
ras caus
et Mr.
cun de
trouvan
cage, le
de notre
peuplier
rencontr
autant q
couatim
euse) le
leaux, p
eaux de
les trous.

27 Ao
au servic
avec un a
tive s'ouv
nous avon
se jetaient
de Chicou
n'y a pas
après quo

29 Ao
vière au
lat. 40 °
eu à trave
niers mille
droite du l
nette roug
franc foim,

7 Sept.

Hibou), lat. $48^{\circ} . 37'' 56'$, est un banc de sable d'un demi-acre à deux acres de large. J'ai monté ce matin une côte de sable très haute, et étant dessus j'ai eu une bonne vue de l'intérieur du pays, qui paraissait avoir une meilleure apparence ; cette opinion a été appuyée par les relations de MM. Hamel et Baddely.

26 Août.—Mr. Baddely ayant, à la demande de Mr. Stuart, joint le parti de Mr. Wagner, Mr. Hamel et moi après leur avoir souhaité à tous un bon voyage, montâmes à dix heures et demi la rivière Kouacatimi, dont les deux côtés étaient couverts de peuplier, de bouleau, de frêne, d'épinette et d'orme. Après avoir surmonté beaucoup d'embarras causés par des arbres tombés, nous réussîmes à faire une demi-lieue, et Mr. Hamel croyant inutile d'aller plus avant, nous primes terre chacun de notre côté, et nous pénétrâmes dans le bois environ un mille, ne trouvant partout qu'un sol sablonneux. Mes gens arrivés à un marécage, le traversèrent, et atteignirent une grosse roche, qui fut la borne de notre excursion ; le bois consistait en épinette blanche, sapin et peuplier. A mon retour au canot, je trouvai que Mr. Hamel avait rencontré la même espèce de terre : le terrain des deux côtés de la rivière, autant que nous avons avancé et pu voir, nous a paru uni. Depuis Koucouatim jusqu'à l'embouchure de la rivière Peribonea (la rivière curieuse) le bois est en général l'épinette noire, quelques peupliers, bouleaux, pins et cyprès ; le terrain est bas et marécageux, en ce que les eaux de source coulent sur les bancs de sable et restent stagnantes dans les trous.

27 Aout.—John Young, un de nos voyageurs, a été dix-huit mois au service du poste de Chicoutimi : ce printemps il a été, de compagnie avec un autre homme, à la baie des Ha-Ha (ce qui veut dire perspective s'ouvrant) et nous avons pénétré dans les bois environ une lieue, et nous avons trouvé un bon sol. Il me dit qu'il y avait trois rivières qui se jetaient dans la baie presque au même endroit ; que vis-à-vis le poste de Chicoutimi il y a un vieux chemin d'environ neuf milles de long ; il n'y a pas de hauteurs, mais il y a un marécage d'environ une demi lieue, après quoi le terrain est bon ; le bois, le bouleau, le cèdre et l'épinette.

29 Août.—Nous arrivâmes à midi et demi à l'embouchure de la rivière au Rat Musqué et à trois heures et demi à la rivière Peribonea, lat. $40^{\circ} . 42'' 37'$. Nous la remontâmes l'espace de vingt milles, ayant eu à traverser trois portages ; le lac Noh-oui-loo formait les deux derniers milles : en général nous rencontrâmes un bon sol. Sur la rive droite du lac, nous montâmes la rivière au Rum ; le bois, bouleau, épinette rouge et blanche et quelques pins ; les rivages bas et couverts de franc foin, en grande abondance.

7 Sept....Vis-à-vis l'embouchure de la rivière au Rat Musqué, nous

entrâmes dans une autre, au nord-ouest, à laquelle nous donnâmes le nom de David, en l'honneur de Mr. David Stuart, un des commissaires, et nous en suivîmes le cours l'espace de huit milles et demi, au bout desquels nous fumes arrêtés par des rapides et un portage. Après avoir cotoyé les rivages du lac depuis l'embouchure de la rivière Peribonea, l'espace d'environ sept milles, nous entrâmes dans la rivière Mistassini, lat. 48° 38' 55", ayant à notre droite un groupe d'Iles, auquel je donnai le nom de mon vrai et excellent ami, Thomas Leigh Goldie. Nous montâmes le Mistassini l'espace de neuf milles. Cette rivière est belle par sa largeur, ses Iles et ses bois, mais le sol en est très mauvais, étant de sable de chaque côté, et elle a très peu de profondeur.

10 Sept. Nous traversâmes à l'Ile aux Couleuvres Manitou-Ministuki, (l'Ile du Mauvais Esprit) avec une bouteille pour conserver un des serpens, mais après les recherches les plus minutieuses nous ne trouvâmes pas même une peau, que ces animaux jettent tous les printemps. Non loin de celle-ci est une autre île appelée la Grosse Ile, et entre elles deux s'élève un banc de sable sur lequel se rencontrent deux ou trois arbres solitaires. S'il y a des serpens sur l'Ile Manitou-Ministuki, la seule raison que je puisse donner pour n'en avoir pas vu un seul, c'est que le soleil étant presque sur l'horison, ils s'étaient enfoncés dans leurs trous pour la nuit.

11 Sept. Nous ne fîmes pas grand chemin ce jour-là, n'ayant fait que nous rendre à l'embouchure de la rivière Ouiguatshouan, vu que je désirais crayonner la chûte, l'ayant vue de l'autre côté du lac, et Mr. Hamel ayant pris sur elle différentes intersections. Après beaucoup de fatigue et de difficulté, en montant et descendant des côtes d'une hauteur peu considérable, nous arrivâmes au pied de la chûte, mais malheureusement du mauvais côté pour la voir du point le plus élevé. Cependant nous eumes bientôt oublié nos fatigues en admirant la beauté de cette chûte, qui rivalise celle de Montmorency en hauteur et qui la surpasse de beaucoup par la distribution des ses eaux sur les rochers suspendus dans sa descente. La chûte est à environ un mille de l'embouchure de la rivière, dans laquelle distance on ne rencontre pas d'eau tranquille, c'est un rapide continuel; j'ai appris que plus haut que la Grande Chûte au commencement du Portage, il y en a une autre de près de cent pieds de haut.

13 Sept. La pêche du poisson blanc commence à l'embouchure de Ouiguatshouan, vers le quinze Octobre; l'année dernière il en fut pris 300 dans un seul jour, et dans toute la saison plus de 1700. On les fit geler et ils servirent à nourrir les gens du poste et les sauvages jusqu'au printemps suivant; chaque poisson pesant sur le tout de 1½ à 2 livres. La saison pour l'Awenahish commence vers le quinze mai et va jusque vers le vingt ou la fin de Juin. On le prend ordinairement à l'hameçon, et le poids en est de deux à trois livres.

J'obtiens
Poste :

“ Je
reté dans
seau tout
le rivage
de l'autre
pieds. L
lieue, for
guenay ;
droit tre
du vent c
une houle
Bouleau,
côté de l'
couverts,
a une peti
chers for
Les vaisse
est à quat
même cor
que deux
Pointe de
mier à six
grand nom
si l'ancrag
de 80 ton
jeter l'anci
ches il fa
dans cette
navre de C
de débarqu
Au dessus
peine sent
mer monte
ron deux
pieds. La
ru l'eau à t
Chicoutimi
vingt-cinq
eux places
et rocheux.
lier, l'orm
e blanc.
ance ; on
u à canot,

J'obtiens

J'obtins les renseignemens suivans de Mr. Murdoch, commis au Poste :

“ Je ne crois pas qu'il puisse naviguer plus de dix vaisseaux en sûreté dans le havre de Tadousac ; à basse marée on peut amener un vaisseau tout prêt du rivage, car il est coupé à pic. Aux mers du printemps le rivage est à sec, le plus haut que montent les marées du printemps et de l'automne est 18 pieds, et en été elles montent communément 12 pieds. Dans l'Anse à Catherine, il y a une distance de trois quarts de lieue, formée par la pointe ou batture aux Allouettes et la pointe du Saguenay ; c'est ce qui forme l'anse Ste. Catherine, et il y a en cet endroit trente brasses d'eau. Il peut y entrer en sûreté trente vaisseaux du vent d'ouest : le flux de la mer poussé par un vent d'est y cause une houle assez forte. La batture de roche qui s'avance de la pointe au Bouleau, environ deux mille, forme une espèce de demi-lune, ouverte du côté de l'est. Dans les mers du printemps ces rochers sont entièrement couverts, mais l'eau y est toujours agitée ; au bout de ces rochers il y a une petite Ile de sable que l'eau ne couvre jamais, cette île et les rochers forment ce qu'on appelle la Pointe et Batture aux Allouettes. Les vaisseaux de ligne peuvent naviguer jusqu'à la Pointe de roche, qui est à quatre lieues de Chicoutimi. A basses eaux ils peuvent monter, même contre le vent, avec le flux de la mer ; mais il n'y a pour eux que deux endroits de mouillage entre la Pointe Ste. Catherine et la Pointe de Roches, et la Baie St. Jean et la Baie Ste. Marguerite, le premier à six, et l'autre à cinq lieues de Tadousac. Il y a des havres en grand nombre pour les goélettes de soixante à quatre-vingts tonneaux, et si l'ancrage n'est pas bon, elles peuvent amarrer à terre. Les vaisseaux de 80 tonneaux peuvent à haute marée monter jusqu'à Chicoutimi et jeter l'ancre près de la Grosse Roche ; à prendre de la pointe aux Roches il faudra, à cause des rapides et des basses qui se trouvent dans cette partie de la rivière, qu'ils profitent de la haute marée. Le havre de Chicoutimi est à l'ouest de la Grosse Roche, vis-à-vis la place de débarquement ; ils peuvent lâcher l'ancre et tirer le vaisseau à sec. Au dessus de la baie Ste. Marguerite le courant de la marée se fait à peine sentir dans les grandes mers du printemps et de l'automne. La mer monte jusqu'au pied de la chute des Terres-Rompues, qui est environ deux lieues au dessus de Chicoutimi, elle monte environ quinze pieds. La Grosse Roche est au moins de douze pieds de haut, et j'y ai vu l'eau à trois pieds au dessus. Je calcule la distance entre le poste de Chicoutimi et le poste du lac St. Jean, par eau en canot, de vingt-trois à vingt-cinq lieues, et je considère la terre comme excellente entre ces deux places, excepté le côté ouest du lac Kenwagomi, qui est inégal et rocheux. Les bois qui y dominent sont, le sapin, l'épinette, le peuplier, l'orme et beaucoup de frêne, un peu de pin rouge, et presque pas de blanc. Le bouleau est celui qui s'y trouve en plus grande abondance ; on rencontre tout le long une grande quantité de bouleau noir et de canot, et quelques érables et cèdres épars çà et là ; il n'y a presque

pas de cypres, si ce n'est lorsque vous arrivez à Koushpigan, place où le sol s'élève. Les poissons les plus abondans entre Chicoutimi et Koushpigan sont, la truite rouge, le watouche ou le brochet, la carpe et le doré, les deux derniers ne se trouvent que jusqu'à la chute de la Belle Rivière, la truite rouge dans le lac Kenwangomi et au Portage de l'Ilet, et en petit nombre dans le lac Wèque et le lac Kenwangomi; le brochet et la carpe sont en grande abondance dans les deux derniers lacs. J'ai entendu dire qu'il y avait des éparlans dans le Lac Vert, mais je n'en y ai jamais vu. Je crois qu'un vaisseau de soixante tonneaux peut naviguer dans le lac Kenwangomi, ayant tout lieu de supposer qu'il y a grande eau dans le milieu et le côté ouest. Le lac St. Jean est navigable pour un vaisseau plat de trente à soixante tonneaux. Les poissons qui y abondent sont, le brochet, la carpe, le doré, le poisson blanc, l'awenanish, le chabot, et un poisson appelé la munie, ressemblant en couleur à l'anguille, au chien de mer par la forme, à la morue par la tête, mais beaucoup plus plat, de la longueur moyenne de deux pieds et demi; les sauvages l'aiment beaucoup bouillie, mais les blancs ne s'en nourrissent pas du tout, excepté du foie, qu'ils regardent comme un morceau friand; on s'en sert aussi pour appâter pendant l'été. Je considère l'awenanish comme le meilleur poisson d'eau douce que j'aie jamais vu. Le lac St. Jean est très exposé aux vents du nord-ouest et du sud-ouest, qui poussent une violente houle sur le côté opposé. J'ai vu le lac, l'automne, dans cet état, et il y aurait eu un grand danger à le traverser, même de l'impossibilité vu le brisement des vagues. A l'abri du vent il n'y a pas de mers à une certaine distance, selon le point d'où donne le vent; mais j'ai vu le lac ne présenter qu'une nappe d'écume.

“ Entre Chicoutimi et le poste du lac St. Jean, il y a une différence de 20 jours dans le climat. Je partis de Chicoutimi, l'automne dernier, vers le vingt-trois Septembre, et déjà les patates, les choux et les onions y étaient frappés de la gelée; et étant arrivé au poste du lac St. Jean, je trouvai mes patates encore tout en fleurs; elles restèrent ainsi jusqu'au douze Octobre, que je les arrachai. Je crois que cette différence vient de la situation basse du terrain, et du voisinage de l'eau salée, à Chicoutimi. Tout ce qui pousse aux environs de Québec, vient ici, (au lac St. Jean,) même les melons; j'en avais de ces derniers, mais les vents ont détruit les jeunes plantes. On ne peut passer en sûreté sur la glace du Lac St. Jean avant le dix Janvier: elle commence à se former sur le lac vers le dix Novembre, et à le couvrir entièrement vers le commencement de Janvier; mais elle n'est pas praticable dans le même temps à cause des vents qui règnent alors. L'année dernière nous avons eu la première gelée le dix-sept octobre. Le lac est navigable tout au tour, mais pas au milieu, vers la fin d'Avril, et partout vers le huit au douze Mai. La terre sera en état de culture avant que le lac soit débarrassé, et dégelée à un pied au moins vers le premier Mai, jour auquel j'ai semé des pois ce printemps. J'en avais semé dix gallons, et j'en ai récolté plus de dix minots; l'humidité de la saison a fait perdre environ le tiers

de la m
La fem
de from
coupé l
chester
que l'un
avait po
de Mai
cinq Ad
d'Inde s
quantité
grais.
Mai, h
la même
tant de
été très

“ La
sont de
pour au
des color
riture de
défricher
blanc et
distance
un ruisse
Moulin à
Port-Ne
qui puis
qu'à Mil
inférieur
front de
une rivièr
sable, qu

14 Se
tinish,)
nous desc
nous nou
gnent à u
elles form
Ouest du
fonçâmes
clies pres
petit,) et
grandeur
y ayant e

de la moisson ; ils étaient prêts à être moissonnés le premier Septembre. La femme en nettoyant les pois pour la soupe, a amassé un demi-setier de froment, que, par forme d'expérience, j'ai semé le sept Mai ; je l'ai coupé le huit Septembre et il m'a donné un bon demi-minot de Winchester. Mr. Wagner prit au hazard deux épis de ce blé, et trouva que l'un avait quarante et un et l'autre quarante six grains. La paille avait poussé environ à la hauteur de quatre pieds. Le trois ou quatre de Mai j'ai semé un demi-minot d'orge, qui ayant été récolté, &c. le cinq Aout, a rapporté entre cinq à six minots. Une chopine de blé d'Inde semé le dix Mai, m'en a rendu au moins dix gallons ; une grande quantité avait été détruite par les vers : tous ces grains semés sans engrais. Je commençai à semer mes patates le dix et je finis le treize Mai, huit minots que je n'ai pas encore arrachées. L'année dernière la même quantité en tas m'a rapporté trois cents minots, il ne faut pas tant de semence qu'en rangs ; cette année elles sont en rangs ; l'année a été très défavorable pour les moissons en général.

“ La Seigneurie de Port-Neuf et celle de la Baie des Mille Vaches sont de terres excellentes ; dans la dernière on peut recueillir du foin pour au moins mille têtes de bétail, ce serait une bonne ressource pour des colons dans les commencemens de leur établissement, pour la nourriture de leurs bestiaux : la nature a presque tenu la terre en état de défrichement tout le long de la Baie, le bois est de bonne pousse, pin blanc et épinette. Du côté Est de la Baie le pays est plat jusqu'à une distance considérable, neuf lieues au moins, et il y a au fond de la Baie un ruisseau qui pourrait faire marcher un Moulin de six Scies et un Moulin à farine ; la Baie est très abordable pour de petits bâtimens.— Port-Neuf a un havre excellent, mais il n'y a que les petits vaisseaux qui puissent y entrer à haute mer seulement. Le sol y est aussi bon qu'à Mille Vaches, mais il est plus élevé, et le bois en est d'une qualité inférieure. Les deux Seigneuries sont contiguës et forment ensemble un front de six lieues sur quatre de profondeur. Il passe près de la maison une rivière qui forme le havre, protégé au Sud par un haut banc de sable, qui ne se couvre pas à haute mer.

14 Septembre—A l'embouchure de la Petite Décharge, (Cushpe-tunish,) Mr. Hamel traversa sur l'île, tandis que John Young et moi nous descendîmes à côté du Rapide sur les rochers, jusqu'au lieu que nous nous imaginions être le confluent des deux décharges, qui se joignent à une petite distance de l'embouchure de la Petite Décharge ; là elles forment un petit Lac, de la grandeur du Lac Wèque à l'extrémité Ouest du Lac Kenwangomi. A notre retour au canot, nous nous enfonçâmes en ligne droite dans les buissons, et nous y trouvâmes des roches presque partout ; les bois sont, le pin, l'épinette, le cèdre (très petit,) et quelques bouleaux. L'île est petite, étant à peu près de la grandeur des autres qui se trouvent à l'embouchure des deux décharges, y ayant environ quatre milles de distance entre les deux extrémités.

Toute

Toutes les Iles de cette partie du lac sont rocheuses, et le bois y est mêlé. En vérité l'espace qui sépare les deux Décharges n'est qu'une réunion d'Ilots ; tout le groupe occupe un espace d'environ cinq milles de long. Messrs. Baddeley et Hamel les honorèrent du nom d'Iles de Dalhousie.

15 Septembre. A notre retour à Chicoutimi, nous entrâmes dans un lac situé à gauche de Kenwangomishish, que Mr. Hamel me fit l'honneur d'appeler de mon nom ; le pays des environs est plat et le sol bon ; bois, sapin, bouleau noir, quelques blancs, et quelques épinettes, orme et frêne. Nous entrâmes dans la baie des Prisonniers à notre gauche, dans le lac Kenwangomi, à trois heures et demi ; nous remontâmes la rivière Baddeley l'espace de sept milles ; cette rivière sort du Lac Young. Les bois les plus communs sur les différens rivages sont, le bouleau blanc, noir et gris, le sapin et l'aune.

16 Septembre. J'employai la nuit de ce jour à recevoir de John Young les renseignements suivans, sur les productions et le climat de Chicoutimi :

“ Mr. Nicolas Andrews, commis au Poste de Chicoutimi, planta au commencement de Mai de l'année dernière, aussitôt après les dégels, onze minots de Patates ; elles furent arrachées à la fin d'Octobre, et en produisirent cent vingt-sept quarts, malgré que les Cochons en eussent détruit une grande quantité. On m'a dit que du temps de Mr. McLeod, il y a environ sept ans, on essaya avec succès le Blé d'Inde, l'Avoine et les Navets ; les Concombres viennent très bien. Ce printemps je semai dans le jardin des bettes-raves, des oignons, des carottes, des raves et des concombres, et tous sont venus à maturité. Il gèle toujours dix ou douze jours plutôt à Chicoutimi qu'au Lac St. Jean. L'automne dernier, lorsque je partis de Chicoutimi, vers la mi-Septembre pour me rendre à Assuapmousoin, les têtes de patates étaient toutes gelées. Cinq jours après je passai au Poste du Lac St. Jean, et elles y étaient aussi vertes que dans le mois de Juin. Je regarde la différence du climat comme venant de la proximité de l'eau salée à Chicoutimi. A Chicoutimi, trois ou quatre jours après que la gelée a laissé la terre, vers le cinq ou le six de Mai, on peut se mettre aux travaux de la culture ; la terre qui est à l'entour est excellente pour la culture. Les gelées deviennent régulières vers la fin d'Octobre. Il n'y a pas grande différence entre le climat de Québec et celui de Chicoutimi. Le Saguenay prend jusqu'à Ste. Marguerite ; le pont est généralement bon, excepté vis-à-vis les terres à foie à une lieue et demi de la maison : il est dangereux à cause des rapides, et en passant sur la glace, il faut prendre garde aux trous des Loups-Marius. Je considère comme excellent tout l'espace de terrain entre Chicoutimi et le Poste du lac St. Jean, excepté celui du lac Kenwangomi qui est rocheux ; sur ce lac on trouve de l'Épinette, du Bouleau blanc, quelques Pins rouges et blancs et quelques Sapins, jusqu'à ce qu'on arrive aux Aunes, où l'on rencontre de l'Orme, du Frêne, de l'Épinette, du Sapin et quelques Pins épars ça et là ; mais je crois que le meilleur terrain est sur la Belle Rivière. “ Jus-

“ Ju
Jean, n
sieurs vo
cageuse
nés, ma
rapide c

“ Ce
dix-huit
La navig
mers.”

18 Se
nâmes à
nous con
deur con
poursuiv
wangomi
vière si
notre gra

A cett
grand car
passâmes
manderais
les Portag

Le sol
de partir
tant du
Baie St.

20 Sep
demi, et
bouillonn
ter par d
consulter
provisions
guide sau
rection de
la décharg
tendue con
lean blan
en canot r
frichement
les canots,

21 Sep
d'une hau
là nous vîm

“ Jusqu’où nous avons remonté la Rivière Perebonea, dans le Lac St. Jean, nous avons trouvé de bonne terre pour la culture. J’ai fait plusieurs voyages au Poste d’Assuapmousoin ; la terre y est basse et marécageuse ; dans les quinze premières lieues il y a quelques terres moyennés, mais de là jusqu’au Poste le pays est montagneux ; la rivière est un rapide continu, tout blanchi d’écume.

“ Ce printemps le Saguenay a été navigable jusqu’à Chicoutimi le dix-huit Avril ; et l’on considérait cela comme une saison tardive. La navigation se ferme vers Noël, selon le temps que donnent les hautes mers.”

18 Septembre. Après avoir laissé la Pointe au Sable, nous tournâmes à notre gauche pour entrer dans la Rivière Pastagoutsie, qui nous conduisit dans une suite des plus beaux lacs, dont l’un d’une grandeur considérable, auquel je donnai le nom de Mr. Hamel. Nous poursuivîmes notre route jusqu’aux rapides, à six milles du lac Kenwangomi, le bois est à peu près le même. Nous rencontrâmes une rivière si obstruée de joncs que nous ne pûmes pénétrer bien avant avec notre grand canot.

A cette Saison il n’y a pas assez d’eau pour faire flotter un aussi grand canot que le nôtre, et ce fut avec beaucoup de difficulté que nous passâmes les rapides. Pour des expéditions de cette sorte, je recommanderais de prendre, outre le grand, un plus petit canot, ce qui rendra les Portages plus faciles à passer et les recherches plus aisées à faire.

Le sol était bon, mais rocheux, mais en morceaux détachés. Avant de partir de Kenwangomi, nous passâmes une décharge considérable partant du lac qui, m’a-t-on dit, conduit par des rivières et des lacs à la Baie St. Paul.

20 Septembre. Nous partîmes du Poste de Chicoutimi à une heure et demi, et nous arrivâmes à un endroit où deux rivières se réunissent en bouillonnant ; la difficulté de monter la rivière en canot, ou de le porter par dessus une montagne extrêmement escarpée nous obligea de nous consulter ensemble et à renvoyer au Poste la plus grande partie de nos provisions et deux de nos hommes, tandis que Mr. Hamel, Natash, (le guide sauvage,) Gill, Young et moi entrerions dans le bois dans la direction de la petite rivière, qui sort du lac Kenwangomi et tombe dans la décharge. Nous gravîmes la montagne, vîmes un plateau d’une étendue considérable ; du sapin très petit, de l’épinette blanche, du bouleau blanc et du peuplier composaient le bois ; comme nous montions en canot nous vîmes de chaque côté de nous de bonne terre pour le défichement. Jusque là les rapides sont magnifiques et impraticables pour les canots, de quelque grandeur que ce soit.

21 Septembre. A dix heures A. M. nous atteignîmes au sommet d’une hauteur à quatre cents pieds au dessus du niveau de l’eau, et de là nous vîmes une Chûte dont il y avait quelque temps que nous entendions

dions le bruit. Nous rencontrâmes ensuite six chûtes successives ayant l'une avec l'autre dix pieds de hauteur ; la plus haute d'entre elle est coupée si perpendiculairement, qu'on peut passer dessous sans être incommodé. De là nous montâmes à la Grande Chûte qui a environ deux cents quarante pieds de haut, et nous en fîmes le dessin. Dans les eaux hautes du printemps, elle doit être réellement magnifique. La rivière s'appelle Pastagoutsi.

Je crois véritablement que ces chûtes se faisant entendre au loin dans le printemps, étant proches du Saguenay, et les Sauvages assurant qu'il n'y avait pas de grandes chûtes dans la rivière, mais seulement une suite de grands rapides, ont donné lieu à la renommée des fameuses chûtes du Saguenay que tout le monde avait entendues, mais que personne n'avait vues. Le terrain sur lequel nous passâmes est rocheux, mais où il y a du sol c'est un terrain bien fin : le bois, bouleau noir et gris et quelques pins, épinettes, beaux cèdres, épinettes blanches, et dans un endroit nous passâmes dans une grande Sucrerie de petites érables. Nous continuâmes à suivre le cours du Pastagoutsi jusqu'à une heure, et alors étant satisfaits de ce que nous avons vu du sol, nous primes la direction du Beau Portage, nous passâmes sur une plaine d'une bonne étendue ; nous essayâmes le sol en trois différens endroits, une fois dans le bois mêlé, une autre dans une épinettière, et la troisième fois dans une sapinière, et partout nous trouvâmes un sol bon pour la culture, mais le terrain des épinettières aurait besoin d'être asséché. A environ un quart de mille du lieu où nous avons campé, il y a un grand boccage de bouleaux blancs d'une très haute pousse ; le terrain y étant sondé se trouva être sablonneux. Nous passâmes ce jour là quatorze ruisseaux d'une eau excellente.

Jusqu'à présent je n'ai encore rencontré aucun bois, qui pût empêcher un bon bucheur d'en abattre et d'en mettre en tas six ou sept acres par mois. Parlant à Natash des Chûtes du Saguenay, elle dit qu'il n'y en avait aucune, mais seulement une suite de très grands rapides, et qu'elle n'avait jamais entendu aucun Sauvage en parler : elle est âgée de plus de 50 ans. Elle me dit qu'il y a sur la même rivière des Chûtes plus hautes que celles que nous vîmes bien ; que le nom sauvage du lac, auquel j'ai donné le nom de Mr. Hamel est Assinigaashlets (un rocher qui est là,) mais toute la rivière, depuis le Lac Kenwangomi jusqu'à sa jonction avec le Saguenay, garde le même nom ; il y a six portages, deux très longs, l'un d'eux plus long que l'autre, les quatre autres plus courts. Sur la rive gauche de la rivière il y a de longues pointes et pas de côtes ; où nous arrivâmes le dix-huit était la hauteur des terres, d'où les rapides commencent et continuent sans interruption. Sur le pied de la marche d'un blanc, il faudrait six jours pour aller au lac Kenwangomi en suivant la rivière, jusqu'à l'endroit où elle se décharge dans le Saguenay.

Nous essayâmes le terrain dans une buissonnière mêlée, et nous trouvâmes du sable mêlé d'une terre fine ; une heure après nous arrivâmes à un marécage étendu que nous passâmes, et nous fumes de retour au

Poste

Poste
ruisseaux

23 S
Chicout
seigneur
aussi les
Mr. Per

La m
la distan
la mer n
sement f
empêcher

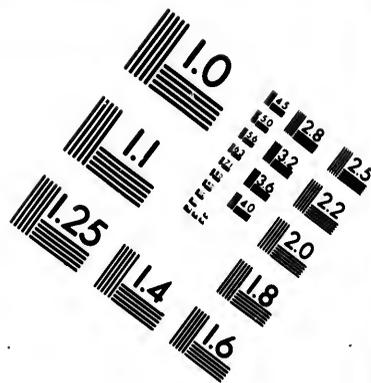
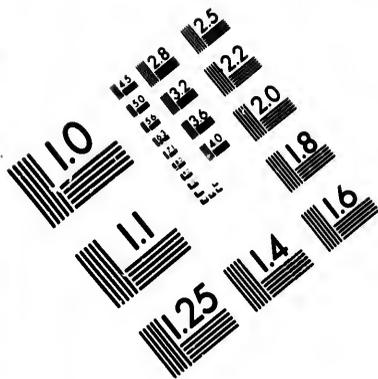
Poste de Chicoutimi à deux heures, ayant passé pendant le jour quinze ruisseaux.

23 Septembre. Ce soir Mr. Corneau me donna un plan du pays entre Chicoutimi et son Poste à Shippashaw. Je n'ai rien oublié des renseignements qu'il donna, et je les ai marqués sur le plan. Il me donna aussi les noms de divers lacs et Rivières, qui ne sont pas sur la Carte que Mr. Perrault laissa au Poste du Lac St. Jean, pour Mr. Stuart.

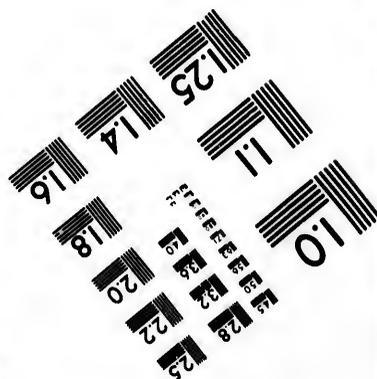
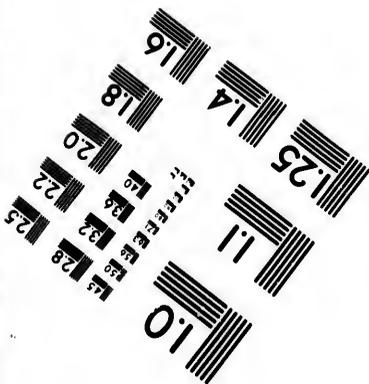
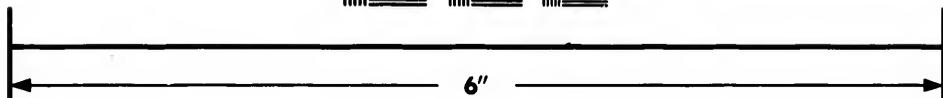
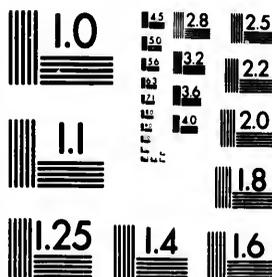
La maison du Poste de Chicoutimi fut bâtie en 1794 et 1795. A la distance de 170 pieds du rivage est une roche de 11 pieds de haut, et la mer monte 5 pieds au dessus ; c'était, il y a quelques années, un amusement favori des gens du Poste, de sauter dessus ; la rivière a fait cet empiètement depuis les quarante années dernières.

(Signé) W. NIXON,
Enseigne, 66e. Rég't.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.5 2.8 2.5
1.8 3.2 2.2
2.0
1.8

10
1.5 1.8
1.5 1.8
1.5 1.8

A ANDREW STUART et DAVID STUART, Ecuyers, Commissaires pour l'exploration des Terres du Saguenay, Lac St. Jean, &c. &c.

Messieurs,

AYANT eu l'honneur d'être employé comme Arpenteur sous vos ordres, dans l'expédition du Saguenay, je m'empresse de vous faire rapport de l'emploi de mon tems dans les visites et opérations que j'ai faites suivant mes instructions de la partie droite du Lac St. Jean, des Rivières tributaires, des Décharges et de la Presqu'Île formée par la décharge du Lac d'un côté et par la Rivière Chicoutimi, les Lacs, la Belle Rivière et la rivière Kuspahigan de l'autre.

J'ose me flatter que vous voudrez bien me pardonner les expressions et citations mal digérées qui ne seront malheureusement que trop communes dans le cours de mon Journal. Néanmoins je m'efforcerai à vous rendre mon Rapport aussi intelligible que possible, et à vous indemniser par des faits authentiques, lesquels seront j'espère corroborés par mes deux Honorables Compagnons de Voyage, MM. Baddeley et Nixon, pour l'éloge desquels, ma plume étant trop stérile, je m'abstiendrai de détailler les peines qu'ils se sont données pour se rendre utile à l'expédition, même dans les recherches les plus minutieuses, comme vous pourrez voir par leur rapport. Espérant que vous voudrez bien m'accorder l'indulgence désirée, je prends la liberté de me souscrire ;

Messieurs,

Votre très dévoué, &c.

J. HAMEL, Arpt.

ME

Dechè
ayant r
rendis
attenda
puis en
fut levé
cinq V
compos

Andr
Lieut. l
gner, E

Le ve
de marée
(Patrick
nous déb
débarqué
qui est m
ordre d'e
vent cont
aussitôt l
nous reco
dition qu
goëlette
de l'église

EXPEDITION DU SAGUENAY.

*Lac St. Jean, &c. &c.**Journal tenu par Joseph Hamel, Arpenteur.*

MERCREDI 6 Août 1828. Ayant fait embarquer notre butin hier au soir à bord de la golette La Clarisse, commandée par Augt. Dechêne de la Rivière Ouells, du port de cinquante-trois tonneaux, et ayant reçu ordre de me rendre de bon matin pour embarquer, je me rendis sur le quai à cinq heures et demi et y trouvai Mr. Baddeley qui attendait. Bientôt après Messrs. Stuart, Wagner et Bowen arrivèrent, puis enfin Mr. Nixon ; et aussitôt après, nous embarquâmes, et l'ancre fut levée à sept heures et trois quarts A. M. Nous trouvâmes à bord cinq Voyageurs et deux canots destinés pour l'expédition : elle était composée comme suit :

Andrew Stuart, Ecuyer, Commissaire, F. H. Baddeley, Ecuyer, Lieut. R. E. Mr. Henry Nixon, Lieut. 6^{Ge}. Régt. Benedict Paul Wagner, Ecuyer, Mr. Ed. Bowen et moi.

Voyageurs.

Guillaume Gill,
Grégoire Laneuville,
Alexis Boisvert,
Noël Paquet,
Joseph Béland.

Le vent étant de l'est, il nous fallut louvoyer tout ce qui nous restait de marée, et nous parvinmes à l'ancien chantier du Trou St. Patrice (Patrick's Hole) à trois lieues au bas de Québec, sur l'Île d'Orléans, où nous débarquâmes à onze heures et un quart A. M. Des provisions furent débarquées et nous dinâmes à deux heures sous le hangard du chantier, qui est maintenant abandonné. A quatre heures P. M. nous reçumes ordre d'embarquer et à quatre heures et un quart nous le fîmes, toujours vent contraire ; à cinq heures notre goëlette fut hélée par une chaloupe, aussitôt le capitaine amena dans le vent, puis la chaloupe approchant, nous reconnûmes que c'était Mr. Proulx, l'un des Arpenteurs de l'expédition que nous avions laissé à Québec le matin, à 7 heures. Comme la goëlette n'était qu'à demi lestée, le vent augmentant, et étant vis-à-vis de l'église de St. Jean Ile d'Orléans, il fut jugé convenable de relacher

au

au havre de la Rivière Lafleur, un mille et demi plus haut, où nous débarquâmes vers neuf heures et logeâmes chez la veuve P. Pouliot.

Jeudi 7 Août. Le vent est du même côté et aussi fort qu'hier, en conséquence ne pouvant partir, je pilotai après déjeuner Messrs. Baddeley, Nixon et Bowen à travers les champs sur les terres des nommés Lachance et Blouin en recherche de minéraux et végétaux ; nous nous rendîmes jusqu'au bois, distance d'environ deux milles, puis nous retournâmes avec quelques succès de part et d'autre et arrivâmes au logis à onze heures et demie A. M. À midi Mr. Baddeley et moi prîmes la hauteur méridienne du Soleil à la porte de notre logis, i. e. chez la veuve Pouliot, et trouvâmes que la latitude était $46^{\circ} 53' 40''$, nord. Vers quatre heures le vent ayant diminué et la marée commençant à basser, on embarqua, et toujours en louvoyant nous parvînmes au havre de la Grosse Ile, où nous débarquâmes vers neuf heures P.M. et y couchâmes assez à notre aise.

Vendredi 8 Août. Nous mîmes à la voile vers cinq heures A. M. avec un vent favorable et vinmes jeter l'ancre à un mille et demi au sud-ouest du Saguenay et à environ trois milles de terre, où il nous fallut passer la nuit.

Samedi 9 Août. Mis à la voile de grand matin pour entrer dans le havre de Tadousac, avec un très petit vent d'ouest, lequel ayant manqué, nous fûmes transportés par les courants près de l'Île Rouge, où il fallut mouiller à sept brasses d'eau, et à environ douze milles de terre. À dix heures A. M. remis à la voile avec un joli vent d'ouest qui nous transporta dans deux heures à Tadousac ou nous arrivâmes trop tard pour prendre la hauteur méridienne du soleil. Mr. Brownson, Garde-Côte, vint à notre bord avant notre débarquement et rendu au poste il nous reçut assez poliment. Je commençai aussitôt à lever le plan du Poste et du havre de Tadousac et ne finis cette opération qu'après le coucher du Soleil.

Dimanche 10 Août. Occupé toute la matinée à recevoir les provisions destinées pour le Canot no.2, lequel ne pouvant porter autant, on fut contraint d'en mettre une partie dans la chaloupe destinée à mener le parti formant l'expédition à Chicoutimi. À une heure le parti embarqua dans la chaloupe commandée par Mr. Brownson, et très encombrée de butin, le vent dépendant de l'est, nous mîmes à la voile en entrant dans le Saguenay, mais malheureusement il nous manqua à trois milles et demi de son embouchure, ce qui nous empêcha de doubler le cap de la Boule sur la rive gauche du Saguenay et vis-à-vis duquel les courants sont très forts ; nos deux canots néanmoins le doublèrent et furent camper à une très petite distance de là, tandis que nous fumes

contraints

contr
qu'un
nuit,

Lu
nous t
Nous
mença
toute
chure
Comf
bon f

Ma
heures
une a
nous
sur la
près
cul de
14.
prend
avons
ron se

Mer
primes
était 4
A cinq
le cou
(Bear
heures
heures
observ
qui fu
heures
son, et
de Mr.
voyés

Jeu
la rame
vorable
heure
rendre

, où nous dé-
oulot.

t qu'hier, en
Messrs. Badde-
s nommés La-
nous nous ren-
nous retour-
es au logis à
moi primes la
chez la veuve
, nord. Vers
çant à basser,
au havre de la
et y couchâmes

heures A. M.
et demi au sud-
ous fallut passer

er dans le havre
ayant manqué,
ge, où il fallut
e terre. A dix
qui nous trans-
trop tard pour
n, Garde-Côte,
au poste il nous
e plan du Poste
qu'après le cou-

cevoir les provi-
porter autant, on
destinée à mener
eure le parti em-
, et très encom-
nes à la voile en
s manqua à trois
na de doubler le
-à-vis duquel les
le doublèrent et
que nous fumés
contraint

contraints de camper misérablement dans l'anse au dessous, où n'ayant qu'une petite hache et du bois vert, nous passâmes une très mauvaise nuit, la pluie tombant du nord-est en abondance.

Lundi 11 Aout. Les canots étant inquiets de notre sort, vinrent nous trouver vers neuf heures et Mr. Proulx s'embarqua dans l'un d'eux. Nous laissâmes sans regret notre camp à dix heures a. m., la mer commençant à monter avec un petit vent d'est ; après avoir été à la voile toute la journée, nous vinmes camper à environ vingt milles de l'embouchure du Saguenay, dans une baie qui fut nommée par la suite Bay of Comfort, y ayant trouvé assez de bois sec pour nous faire entretenir un bon feu toute la nuit.

Mardi 12 Aout. Le vent était à l'ouest, nous embarquâmes à neuf heures contre le vent et la marée, et débarquâmes à midi pour prendre une altitude méridienne, mais il était trop tard. A midi trois quarts, nous rembarquâmes et à deux heures p. m. nous entrâmes dans une baie sur la rive gauche, vis-à-vis la rivière de la Trinité, qui fut nommée après Half-Way Bay, i. e. à trente six milles de Tadousac suivant le calcul des Voyageurs, mais qui devrait être réduit d'au moins 11,5 ; si non 11,4. Mr. Baddeley et moi nous nous occupâmes jusqu'à onze p. m. à prendre diverses observations, puis embarquâmes pour faire route, et avons de cette marée gagné la Descente de la Femme, distante d'environ seize milles au dessus de Halfway bay.

Mercredi 13 Aout. Avant d'embarquer Mr. Baddeley et moi nous primes la hauteur méridienne du soleil et trouvâmes que la latitude était $48^{\circ} . 22' . 9''$ nord. A trois heures et demi d'oublié le cap à l'est. A cinq heures et un quart la mer ayant déjà baissée près d'une heure et le courant étant très fort contre nous, nous entrâmes dans une Baie (Bear's Cove), sur la rive droite du Saguenay pour y camper. A sept heures et demi p. m. Mr. Proulx arriva avec les deux canots ; à neuf heures comme nous étions occupé Mr. Baddeley et moi à faire diverses observations le temps se couvrit et bientôt après il tomba une forte orage qui fut suivie de pluie régulière, qui dura toute la nuit. Vers onze heures nous fumés informés qu'un petit canot appartenant à Mr. Brownson, et dans lequel il y avait un baril de Rum avec les pieds de boussole de Mr. Proulx était parti en dérive. Les deux autres canots furent envoyés à la recherche de celui-là sans succès.

Jeudi 14 Aout. Nous partimes d'ici à cinq heures et demi a. m. à la rame et à sept heures un quart mêmes à la voile avec un petit vent favorable, remîmes à la rame vers onze heures, débarquâmes vers une heure p. m. à environ un mille et demi au bas de Chicoutimi pour nous y rendre à pied, étant tous mouillés par la pluie régulière d'aujourd'hui.

Nous

Nous y arrivâmes enfin à deux heures p. m. et fumes très bien accueillis par Mr. Andrews, Commis du Poste, lequel mérite à tous égards les plus hautes louanges pour l'attention qu'il a portée à l'expédition, et ce serait manquer de reconnaissance par chacun de nous en particulier de ne pas le lui témoigner publiquement. Une heure après notre arrivée, le canot qui s'était échappé dans la nuit précédente fut ramené au poste par Guillaume Gill et deux autres voyageurs, qui dirent l'avoir trouvé à environ six milles au dessus d'où il était parti et sur la rive opposée; il était parti du montant, ce qui donne une forte indice du pouvoir de la marée a onze milles du bas de Chicoutimi! Mr. Baddeley et moi passâmes la veillée à épier le passage de plusieurs étoiles, mais ne fumes pas plus heureux cette nuit que les trois précédentes, en raison que l'atmosphère se couvrait de nuages avant leur passage.

Vendredi 15 Aout. Je fus occupé à faire préparer les provisions et bagage pour partir le lendemain pour le lac St. Jean, par la rivière Chicoutimi &c. suivant l'arrangement que Mr. Stuart venait de faire; que je partirais dans le canot No. 2 avec Mr. Baddeley qui en aurait le commandement; que nous nous rendrions immédiatement au Lac St. Jean, et que commençant nos opérations du côté droit du lac, nous explorerions toute cette partie du lac entre la Grande Décharge et la rivière Assuapmousoin, où doit se rendre le Député Arpenteur Général; mais si par hazard il n'y fut pas encore parvenu, nous continuerons jusqu'à sa rencontre. Mr. Stuart devait monter au lac St. Jean, dans un petit canot avec Mr. Brownson; Mr. Proulx devait explorer la baie des Ha-Ha et Messrs Wagner, Nixon et Brown dans un grand canot explo-reraient la Presqu'île formée par la Grande Décharge, la Rivière Chicoutimi, les Lacs, &c. &c. Pris aujourd'hui la hauteur méridienne du soleil et trouva que la latitude de Chicoutimi était de $48^{\circ} . 24' . 37''$. Nord.

Samedi 16 Aout. Nous fimes passer dix pièces dans le Portage de Chicoutimi long de deux milles, et reçumes nos instructions par écrit, mais nous ne pumes partir en conséquence de la pluie qui tomba dans la matinée.

COPIE DES INSTRUCTIONS.

Instructions to Mr. Baddeley and Mr. Hamel. .

You are requested to proceed to lake St. John, entering that lake by the Belle Rivière, and in the first instance to make an exploring Survey of the country lying between the Grand Outlet of that lake and the river Assuapmousoin.

If

If th
river, y
shall m
by the
other p
Belle R
other,
ending
sub-less
to any

Chic

Dima
hier, no
pule de
midi et
notre em
trois voy
quatre
trâmes d
ssuapmo
de l'Enf
aurions
dans le p
et les b
quelques
tée aujo
rain par

Lund
huit heu
mes cont
quence d
uans son
ques pins
le reste

Mardi

If the Deputy Surveyor General should not then have reached that river, you are requested to continue your exploring survey until you shall meet that Gentleman with his party- Your return will be either by the Grand Outlet or by the Belle Rivière as you think best. Another party being employed to survey the Peninsula lying between the Belle Rivière and the Lakes on the one side and the Grand Outlet on the other, all the objects of the mission will be attained without your descending the latter stream. You are furnished with a letter from the sub-lessee of the Posts to the Clerks in charge, which will entitle you to any assistance that you may require from them.

Chicoutimi 16th Aug. 1828.

(Signed) A. STUART,

Commr.

Dimanche 17 Aout. Une partie de notre bagage ayant été passée hier, nous nous considérâmes comme en route et nous eûmes aucun scrupule de faire passer le reste et partir. Nous laissâmes donc Chicoutimi à midi et Messrs. Nixon et Bowen vinrent nous accompagner jusqu'à notre embarquement. Nous embarquâmes vers une heure et demie avec trois voyageurs, Guillaume Gill, John Young et Alexis Boisvert. A quatre heures et demie en passant le portage des Chiens, nous rencontrâmes deux Canadiens, deux Sauvages et une Sauvagesse venant d'Assuapmoussoin, à cinq heures et demie nous étions au bout du portage de l'Enfant où nous campâmes en conséquence de la difficulté que nous aurions éprouvée à trouver plus loin une place pour camper. La terre dans le portage de Chicoutimi est ou glaise bleue pure ou mêlée de sable et les bois sont pins rouges et cyprès, bouleaux, épinettes, sapins, &c. quelques pins blancs. Dans la partie de la rivière que nous avons montée aujourd'hui, les bois dominans sont épinettes et bouleaux, le terrain paroît uni et le sol, quoique léger sur les bords, cultivable.

Lundi 18 Aout. Il plut toute la nuit; nous laissâmes notre camp à huit heures avant midi, et après avoir essuyé plusieurs orages, nous fûmes contraints de camper à une heure au bas du beau Portage en conséquence de la pluie et craignant de gater nos provisions. Les bois dominans sont jusqu'ici sapins, épinettes blanches, bouleaux, trembles, quelques pins blancs et mérisiers. Le terrain paroît sablonneux; il plut tout le reste de la journée.

Mardi 19 Aout. La pluie continua toute la nuit et le vent étoit nord.

nord-est. Vers dix heures le vent changea à l'ouest ; à midi on était sur le Portage des Roches, où on trouva que la latitude était de $48^{\circ} . 14' . 38''$. En dinant il nous survint une orage et du tonnerre qui nous empêcha de partir avant trois heures et trois quarts p. m. Les orages étant fréquentes nous ne pumes aller plus loin qu'à la Pointe au Sable du côté nord du lac Tshinuagamitsh, jusqu'au portage de l'Ilet. Le terrain parait très uni et propre à la culture, mais depuis ce portage jusqu'au lac Tshinuagamitsh il est inégal et rocailleux.

Mercredi 20 Aout. Nous embarquâmes à sept heures et un quart ; à huit heures et demie Mr. Baddeley et moi débarquâmes au côté nord du lac pour prendre des échantillons des rochers. A dix heures un quart nous étions vis-à-vis l'embouchure de la rivière Upikubatsh ; ici on a trouvé du Felspar mêlé de fer magnétique ; nous primes la hauteur méridienne du soleil qui donna ici pour latitude $48^{\circ} . 16' . 25''$. Nous arrivâmes à quatre heures au bout du lac, c'est-à-dire à la hauteur des terres. Nos voyageurs firent deux voyages dans le portage Tshinuagamitsh et nous campâmes sur le bord du lac Tshinuagamitshish, laissant un voyage à faire dans le portage pour le lendemain. Les bois sur les bords du lac Tshinuagamitsh sont bouleaux, cyprès et pins rouges de moyenne qualité, sapins, épinettes, et le terrain est de glaise mêlé de sable. Il y a sur les bords du lac Tshinuagamitshish ou nous sommes campés, des frènes et de l'épinette blanche. Le vent fut au nord-ouest toute la journée.

Jéudi 21 Aout. Nous embarquâmes vers neuf heures a. m. A onze heures, entrâmes dans les joncs de la rivière des Aunaies, nous dinâmes au portage des Aunaies d'environ vingt cinq chaines de long, puis rembarquâmes aussitôt ; mais comme cette rivière est très étroite et sinucuse, et que les aunes la croissent en endroits, nous fumes contraints de débarquer Mr. Baddeley et moi, guidés par Gill, pour suivre le long de la rivière dans un sentier mal frayé. Nous arrêtâmes pour camper près de la Belle Rivière ou notre canot n'arriva qu'à sept heures. Il y a de beaux fonds tout le long de cette rivière, dont la terre est très bonne ; les bois sont ormes, frènes auziers, aunes &c. tous bois propres à la bonne terre.

Vendredi 22 Aout. Le vent était au sud-ouest ; à cinq heures et demie, Mr. Baddeley et moi nous mimes en route à pied et à six heures arrivâmes à la Belle Rivière ; nous rembarquâmes à six heures trois quarts, et à sept heures et demie débarquâmes au portage de la Belle rivière long de dix-huit chaines ; de ce portage, en descendant, la rivière prend le nom de Kuspahigan. Les courans de la Belle Rivière sont très réguliers jusqu'à la chute, mais ils sont beaucoup plus forts depuis le portage jusqu'au lac St. Jean. Le terrain est d'une qualité supérieure

du

du côté
Il y a t
mes et
hauteur
ques pi
terrain c
mes, fr
nous y
mais nor
des Iles,
quelles
et incul
composé
tillons q
vris qui

Samed
heures et
charge,
commenc
nuit, afin
plus dura

Diman
et à enviro
un ruissea
monté po
ment un t
jusqu'ici.
seau est
très propr
dix pieds
part jusqu
sable, et d
mais qu'o
découvre
notre rout
athimi, e

Lundi
ne pumes
naitre le
ouathimi
que s'il ét
ne vis-ven

du côté droit des Rivières, depuis la rivière des Aunaies jusqu'au lac. Il y a tout le long de la Belle Rivière de belles pointes couvertes d'ormes et frènes. La plus haute écore n'a pas plus de trente pieds de hauteur et dessus on y trouve des trembles, épinettes, sapins, quelques pins et bouleaux, et de chaque côté de la rivière Kuspahigan le terrain qui est de terre à grain (Loam) est bas et boisé en partie d'ormes, frènes et brossailles. Nous arrivâmes au lac St. Jean à midi, et nous y dinâmes. Nous fîmes route ensuite pour la Grande Décharge, mais nous ne pûmes y parvenir et fûmes contraints de camper sur une des Iles, dont il y en a un grand nombre entre les deux Décharges, et les quelles nous nommâmes Dalhousie Islands. Ces Iles sont toutes de roc et incultivables. L'abondance de fer magnétique dont ces rocs sont composés rend la boussole inutile dans les environs ; et parmi les échantillons que Mr. Baddeley prit sur l'île où nous campâmes, j'en découvris qui avaient une vertu polaire.

Samedi 23 Aout. Le vent étant à l'ouest, nous embarquâmes à huit heures et demie et nous nous rendîmes à la rive nord de la Grande Décharge, à neuf heures et demie. Comme c'était ici où nous devons commencer nos opérations, nous y demeurâmes toute la journée et la nuit, afin d'y prendre des observations astronomiques; je m'occupai de plus durant la journée à opérer trigonométriquement.

Dimanche 24 Aout. Nous nous mîmes en route vers onze heures, et à environ un mille et demi de notre point de départ nous trouvâmes un ruisseau que nous prîmes d'abord pour une rivière, mais l'ayant remonté pour environ un demi mille, nous reconnûmes que c'était vraiment un très petit ruisseau et que dans la crue des eaux le lac s'élevait jusqu'ici. En conséquence nous retournâmes ; le côté droit de ce ruisseau est boisé de trembles, sapins, frènes et brossailles, et la terre est très propre au foin, mais le côté gauche dont les écores sont d'environ dix pieds de haut est sablonneux, et tient à la Savanne. Depuis le départ jusqu'à ce ruisseau, l'écore du lac haute de six à dix pieds est de sable, et derrière il y a une Savanne profonde d'environ un demi mille, mais qu'on ne peut traverser, parce qu'elle est inondée. Pourtant on découvre du grand bois d'épinette, &c. derrière. Nous continuâmes notre route et vinmes camper à trois quarts de mille de la Rivière Cöcuathimi, et jusqu'ici la Savanne et les Ecores sont les mêmes.

Lundi 25 Août. Le vent à l'ouest, et le lac étant trop agité, nous ne pûmes faire route. En conséquence je partis avec Gill pour reconnaître le terrain, et bientôt j'arrivai à l'embouchure de la Rivière Cöcuathimi ; alors je renvoyai Gill pour en informer Mr. Baddeley, afin que s'il était possible, il fit route, mais au lieu de voir arriver le canot, je vis venir à moi Mr. Baddeley et Mr. Nixon du parti de Mr. Stuart

qui m'informèrent que ce dernier, avec les autres Messieurs de l'expédition étaient en route pour faire le tour du lac. En conséquence nous revînmes à notre camp, et il nous fallut y passer le reste du jour ; nous ne nous attendions pas ni Mr. Baddeley ni moi au changement projeté par Mr. Stuart. Car ce Monsieur désirant que Mr. Baddeley fut visiter le terrain derrière la baie St. Paul, il jugea à propos de lui substituer Mr. Nixon, et cette nouvelle fut un coup de foudre pour moi, vu que nous sympathons si bien d'humeur ; mais pourtant je n'eus pas raison de me plaindre après avoir connu Mr. Nixon.

Mardi 26 Aout, Nous mîmes en route chacun dans nos canots, comme suit : Mr. Stuart s'en retournant à Québec dans le canot de Mr. Brownson et trois Voyageurs. Messrs. Baddeley, Wagner, Bowen et Goldie, ce dernier du parti de Mr. Bouchette, en deux canots avec six Voyageurs, pour faire le tour du lac, puis retournant par Chicoutimi se rendront à la Malbaie et iront reconnaître le prétendu Volcan de la Baie St. Paul ; excepté Mr. Wagner qui joindra Mr. Proulx et entrant par la rivière St. Jean, sortiront par la Rivière Malbaie. Dans mon canot Mr. Nixon remplace Mr. Baddeley avec quatre voyageurs ; nous explorerons cette partie du lac jusqu'à l'embouchure de la rivière Assuapmousoin, remontant toutes les rivières qui se rencontreront sur notre route, et ensuite nous visiterons la Presqu'île, formée par la Grande Décharge d'un côté et par la rivière Shikutimitish ou Chicoutimi, les lacs Tshinuagamitsh, Tshinuagamitshish, la rivière des Aunaies, la Belle Rivière et la rivière Kuspahigan de l'autre. Nous nous laissâmes à l'embouchure de la rivière Cocuathimi, se donnant un cri d'adieux, et ne devant point nous rencontrer qu'à Québec. Nous remontâmes cette rivière jusqu'à environ un mille et demi de son embouchure où la trouvant trop étroite et trop embarrassée pour aller plus loin, je pris parti de retourner. Mais auparavant, nous fumes Mr. Nixon et moi chacun d'un côté de la rivière avec deux hommes reconnaître le terrain, que nous trouvâmes sablonneux, couvert d'épinettes, sapins et trembles, et très peu propre à la culture. Nous nous rendîmes ce soir là à la Pointe aux Couleuvres, distante de la Grande Décharge en suivant les sinués du lac d'environ onze milles, où nous campâmes.

Mercredi 27 Aout. Il me fut nécessaire de faire certaines protractions jusqu'à midi, ensuite je commençai le chainage d'une base à travers des brossailles, afin de m'assurer de la largeur du lac.

Jedi 28 Aout. Il plut jusqu'après dix heures. Je continuai ma base tout le reste du jour. La savanne continue toujours le long du lac jusqu'ici ; le vent se mit à l'Est durant un orage qui eut lieu vers le soir, et il continua de ce côté une partie de la nuit.

Ven
nous ar
après n
sions en
rivière
vant par
draiche
vière Pe
débarqu
travers
meilleu
plantée
ries supe
et demi
qu'ici es
sont épi
grands,

Samed
route et
difficulté
est semb
quatrième
ron cinqu
leaux, qu
l'ouest to

Diman
beau tem

Lundi
au bout
nous nom
missaire
Avant d'a
une jolie
montâmes
droit en c
elle fut no
couleur d
rivière es
ches, boul
viron qua
prit la pe
cing chai

Vendred

Vendredi 29 Aout. Le vent fut à l'ouest et le temps très couvert ; nous arrivâmes à l'un des bras de la rivière Peribouka à une demi heure après midi, et après voir diné nous laissâmes une partie de nos provisions en cache, n'en prenant qu'une quantité suffisante pour monter une rivière (Musk Rat River) qui par sa largeur et sa profondeur ne devant pas nous mener loin et que nous croyons être la rivière Periboudraïche comme représentée sur la Carte de Panet. Nous joignîmes la rivière Peribouka vers trois heures après midi, ayant été contraint de débarquer à plusieurs reprises pour alléger le canot et le faire passer à travers les joncs qui abondent dans ce bras. On ne peut trouver de meilleure terre que celle de chaque côté de ce bras ; elle est basse et complantée d'ormes, frênes et aunes, et une fois égoutée feraient des prairies superbes. Nous remontâmes dans le Pribouka environ quatre milles et demi et campâmes sur la rive gauche. Le terrain tout le long jusqu'ici est glaise mêlée de sable et très propre à la culture, et les bois sont épinettes, trembles, bouleaux, merisiers et pins blancs çà et là tous grands, mais d'une moyenne grosseur, (les pins exceptés.)

Samedi 30 Aout. Le vent à l'ouest ce matin, nous continuâmes notre route et fîmes trois portages dans la journée, le dernier avec beaucoup de difficultés étant obligés de le faire sur des rochers escarpés. Le terrain est semblable jusqu'au pied du premier portage, mais du premier au quatrième portage où nous avons campé, il y a des Caps de roc d'environ cinquante pieds de haut. Les bois sont en général épinettes, bouleaux, quelques ormes et frênes. Le vent fut tantôt à l'est et tantôt à l'ouest toute la journée et le soir il était à l'est.

Dimanche 31 Aout. Le vent fut à l'ouest toute la journée et il fit beau temps. Nous fîmes laver notre linge et celui des hommes.

Lundi 1er. Septembre. Nous continuâmes à remonter la rivière, et au bout du portage nous découvrimus un joli lac parsemé d'Iles que nous nommâmes N-dha-ouiloo, surnom qu'Andrew Stuart Ecuyer, Commissaire tient de la Tribut Huronne, en sa qualité de Chef honoraire. Avant d'arriver au bout de ce lac sur la rive droite, nous entrâmes dans une jolie rivière large de trois perches à son embouchure, que nous remontâmes environ un mille, nous fûmes contraints de retourner à cet endroit en conséquence de son peu de largeur, et qu'elle est embarrassée ; elle fut nommée Rum par Gill, l'un de nos voyageurs, en raison de la couleur de son eau. Le terrain de chaque côté du lac et dans cette rivière est très bon, et le bois est en général épinettes rouges et blanches, bouleaux, sapins et pins, çà et là ; rendu au bont du lac long d'environ quatre milles, nous trouvâmes une jolie chute dont Mr. Nixon prit la perspective, tandis que je passai le portage long d'environ vingt-cinq chaînes avec Gill et Boisvert, au bout duquel n'appercevant que rapides,

rapides, je pensai ne devoir aller plus loin, tant parce que nous étions court de provisions que parce que nous pensions être dans la rivière Peribaudraiche, laquelle devait être bien inférieure en largeur, &c. à la Rivière Peribouka. Le terrain et le bois m'ont paru semblables, i. e. aussi uni et bon qu'au bas des premiers portages et le long du lac. On vint camper au dessus des deux premiers portages, le vent étant à l'est et apparence de pluie.

Mardi 2 Septembre. Nous arrivâmes au lieu où nous avions laissé nos provisions en cache, à midi, tous mouillés, car il avait plut fort, toute la matinée, le vent venant de l'ouest. La pluie continua toute l'après midi.

Mercredi 3 Septembre. Comme John Young est très malade et n'a rien mangé depuis plusieurs jours, nous résolûmes, Mr. Nixon et moi de le mener au Poste de Métabetchuan ; en conséquence Mr. Nixon partit de bon matin avec Gill et Boisvert pour ce poste. Je restai avec Terreau et m'occupai à protracter, &c. durant les quatre jours qu'il fut absent.

Judi 4 Septembre. Il fit une pluie si terrible toute la journée le vent venant de l'est, que je n'en étais pas même à l'abri dans ma Tente.

Vendredi 5 Septembre. Il plut jusqu'à onze heures, époque où le vent changea à l'ouest.

Samedi 6 Septembre. Vent sud-ouest, beau temps, dans l'après-midi, comme je devenais de plus en plus inquiete de mon canot, je traversai avec Terreau le bois et la Savanne et me rendis près du lac, mais je ne pus le découvrir. Je remarquai en traversant la Savanne que si elle était égoutée, elle produirait du foin ; car le franc foin y abonde. Vers huit heures après midi entendis un coup de fusil très éloigné, je pensai alors que c'était mon canot qui ne pouvait trouver l'embouchure de la rivière, je ne me trompai pas et je fis immédiatement tirer un coup de fusil, lequel ainsi que trois autres que je fis tirer en réponses aux leurs, ne fut point entendu par eux. Il arriva enfin à neuf heures un quart, et Mr. Nixon m'apporta une lettre privée de Mr. Stuart, avec quelques rafraichissemens. Il m'appris que Mr. Bouchette avait fait le tour du lac et qu'il s'en retournait.

Dimanche 7 Septembre. Nous embarquâmes à sept heures et demie A. M. et passant par le lac nous visitâmes cette partie de la Rivière Peribouka qui est depuis le petit bras jusqu'à son embouchure, distance d'environ trois milles et un quart. Nous fumes visiter une Baie sur la

rive
trou
eu e
en r
d'en
la re
et de
ment
culti
orme
aussi
quen
Badd
inscr
" her
" 48
heure

Lu
tin gr
comm
quarta
une pe
barqua
viron
venait
et le b
et glai

Mar
après a
not, e
nir à la
plupart
vière M
mi à ce
sable,
les bor
change
suation
vière de
partie d

Merc
camp o

rive droite de la rivière et vis-à-vis l'entrée dans le petit bras et nous y trouvâmes une jolie rivière, laquelle d'après les informations que j'en ai eu est la rivière Péribaudraiche que nous nommâmes alors David River en mémoire de David Stuart, Ecuyer, l'un des Commissaires. Elle est d'environ dix chaînes de large à son embouchure et vient de l'est; nous la remontâmes jusqu'au premier portage, distance d'environ neuf milles et demi de son embouchure. Le terrain de chaque côté est généralement bas et quoique léger i. e. sable mêlé de glaise, il est passablement cultivable, les bois sont bouleaux, épinettes, pins, sapins, quelques ormes, frènes et saules. Je passai le portage long de six chaînes et aussi loin que je pus découvrir le bois me parut semblable, en conséquence nous résolûmes de retourner et vinmes camper où le parti de Mr. Baddeley avait campé le vingt six Aout, que nous reconnûmes par une inscription conçue en ces termes, "Exploring expedition encamped here on the night of 26th August 1828. God save the King. Lat. 48° . 42' . 37". Le vent fut à l'ouest toute la journée et vers quatre heures il se refroidit beaucoup.

Lundi 8 Septembre. Le vent était au nord-ouest et il y avait le matin grande apparence de pluie; à huit heures et demie nous embarquâmes comme il commençait à pleuvoir légèrement; à neuf heures et trois quarts la pluie ayant augmenté considérablement, nous entrâmes dans une petite rivière que nous nommâmes ensuite Bois vert, et où nous débarquâmes; dans l'après dîner, nous avançâmes dans cette rivière environ un demi mille, et fumes contraints de retourner, parce qu'elle devenait trop étroite et trop embarrassée. Le tremble, l'épinette blanche et le bouleau sont les bois dominant, et le sol est un mélange de sable et glaise.

Mardi 9 Septembre. Nous embarquâmes à six heures et un quart après avoir marché près d'un mille à l'eau dans le lac pour alléger le canot, et nous entrâmes dans les Iles de Mistassini, d'où pour parvenir à la rivière, il nous fallut faire trainer le canot et marcher à l'eau, la plupart du temps. A une heure et demie, nous entrâmes dans la rivière Mistassini superbe par sa largeur, qui est d'au moins un mille et demi à cet endroit; mais quand au sol de chaque côté, il n'est que de sable, et les bois sont épinettes, cyprès et bouleaux, quelques ormes sur les bords; nous la remontâmes environ dix milles et n'apercevant aucun changement, nous prîmes la résolution de retourner, dans l'humble persuasion qu'elle n'était pas nommée à tort dans certaines Cartes La Rivière de Sable. Nous vinmes camper au lieu où nous avons laissé une partie de nos provisions en cache en entrant dans la rivière.

Mercredi 10 Septembre. A six heures et demie nous laissâmes notre camp des Iles de Sable ou Mistassini et vinmes déjeuner où Mr. Baddeley

déley avait couché le vingt-sept d'AOÛT dernier, que nous reconnûmes par une Etiquette conçue en ces termes.

“ Exploring party encamped here on the 27th August 1828—
 “ all well ; Meridian alt. of a star Double angle $99^{\circ} 37'$, index
 “ error $+ 22''$.”

nous nommâmes cette Pointe Baddely's Post Office, et nous la laissâmes à dix heures et demi. Bientôt après, nous entrâmes dans l'embouchure de la rivière Assuapmoussin à travers de petites Iles couvertes de brossailles, et vers midi nous débarquâmes sur la rive droite de cette rivière un peu au dessous de l'Île la plus avancée dans la rivière ; tout le terrain depuis la Rivière Mistassini jusqu'à la Rivière Assuapmoussin est sablonneux, et les bois sont en général épinettes, sapins, bouleaux, quelques trembles et pins çà et là. Nous dinâmes à cet endroit et comme le but de notre mission se trouvait rempli, pour ce qui regarde l'Exploration de cette partie du Lac, nous nous mîmes en route pour le Poste de Metabetchuan. A deux heures et un quart nous débarquâmes à la Pointe Bleue, sur laquelle on s'attendait de trouver des fruits de Cerises, Prunes, Framboises, &c. mais nous n'en trouvâmes que les arbres ; nous trouvâmes les décombres de la cheminée de la maison de l'ancien Poste où Mr. Taché fit commerce des pelleteries durant vingt-deux années. Nous rembarquâmes vers trois heures et vîmes camper à la Pointe aux Pins, afin d'aller visiter l'Île aux Couleuvres ; ce que nous effectuâmes le même jour, mais n'en rencontrâmes aucunes, probablement parce qu'il était trop tard. Le vent fut à l'ouest toute la journée.

Jeu*di* 11 Septembre. Le vent fut si fort de l'Ouest que nous ne pûmes faire route avant une heure de l'après midi et nous arrivâmes à 4 heures à l'embouchure de la rivière Ouiatshuan, et comme Mr. Nixon désirait fortement prendre la vue de la Chûte de cette Rivière, qui est à environ un mille de son embouchure, nous arrêtas ici, et partîmes immédiatement avec Terreau, l'un de nos hommes qui était sorti par cette rivière avec Mr. Benchette et qui prétendait connaître la Chûte, Mais au lieu de nous mener par le chemin du Portage, par lequel on pouvait se rendre à environ quinze chaînes d'icelle, il nous achemina le long de la rivière, et il nous fallut nous armer d'un nouveau courage, pour y parvenir à travers nombre de vallées et collines, communes aux approches de rivières dont les écores ne sont pas moins de deux ou trois cents pieds de haut. Néanmoins en y arrivant nous fûmes dédommagés des fatigues que nous venions d'éprouver par la magnificence de cette Chûte, qui ne le cède en rien par sa hauteur à celle de Montmorency, près de Québec, mais qui la surpasse par la distribution de ses eaux à travers des rochers escarpés, comme on pourra voir par la vue qu'en prit

Mr.

Mr. I
manqu
canot
s'appe
drions
ssions
nous y
du Po
que j'
rables,
propre

Ven
quâmes
traverse
jusqu'a
quarts,
tilhomm

Same
cuire du
que dan
sieurs c
vent fut
rendime

Dima
puis Ku
nunes q
mais à t
pumes l
au nord
chaines a
à cinq m
du Lac
mille, et
coucher
gage.
douleur
Canot, i
traverser
nous rend

Lundi
nos provi

Mr. Nixon, dont les capacités sont très rares en cet art, et qui ne manquera pas de donner une copie fidèle. Nous nous rendîmes à notre canot à 6 heures, et trouvâmes notre tente élevée, car nos voyageurs s'apercevant que le vent augmentait, et s'imaginant que nous reviendrions tard, avaient cru se préparer par avance, quoique nous leur eussions dit que nous pensions faire route et nous rendre au Poste. Alors nous y passâmes la nuit ; le vent fut fort au Nord-Ouest. Le bois le long du Portage jusqu'à la Chûte est d'une qualité supérieure à toute place que j'aie visité jusqu'ici, étant un mélange de Cèdres, Merisiers, Erables, Epinettes, Pins. &c. et le terrain où je l'ai sondé était très propre à la culture.

Vendredi 12 Septembre. A six heures et un quart nous embarquâmes avec un fort vent de Nord Ouest qui nous empêcha de faire la traverse au lieu ordinaire et nous contraignit à voguer le long de la côte jusqu'au Poste de Metabetchuan où nous arrivâmes à dix heures et trois quarts, et y trouvâmes Mr. Alexander Murdoch, Commis du Poste, gentleman très respectable et qui nous reçut très hospitalement.

Samedi 13 Septembre. Comme il nous avait été nécessaire de faire cuire du pain et faire laver notre linge nous ne pûmes partir de ce Poste que dans l'après diner, et en partant nous eûmes une salutation de plusieurs coups de fusil que nous retournâmes de la même manière. Le vent fut au Sud Ouest toute la journée et le temps couvert. Nous nous rendîmes à Kuspahigan vers huit heures et y campâmes.

Dimanche 14 Septembre. Nous explorâmes cette partie du Lac depuis Kuspahigan jusqu'à la rive droite de la Grande Décharge, et reconnûmes que tout le long du Lac dans cette partie, le terrain est de sable, mais à très peu de distance on y trouve de la terre franche, comme nous pûmes le reconnaître en entrant dans une petite rivière à un mille et demi au nord de Kuspahigan, que nous remontâmes de quinze à vingt chaînes avant de la trouver trop embarrassée. La Petite Décharge est à cinq miles de Kuspahigan, et l'île entre les deux Décharges a du côté du Lac environ un mille et demi, du côté de la Petite Décharge un demi mille, et du côté de la Grande Décharge deux milles. Nous revînmes coucher à notre camp de Kuspahigan où nous y avions laissé notre bagage. Le vent fut au sud ouest toute la journée. Comme Gill a une douleur aigue dans les reins qui le rend même incapable de gouverner le Canot, il ne nous reste que trois hommes que l'on ne peut partager pour traverser la Presqu'île et renvoyer le canot, conséquemment il faudra nous rendre à Chicoutimi.

Lundi 15 Septembre. Nous embarquâmes à sept heures 40 minutes nos provisions et bagage formant deux voyages dans les Portages. Nous

nous rendîmes près du Portage Tshinuagamitsh ou nous campâmes, en traversant les Aunaies par terre, je m'éloignai dans le bois et reconnu que le terrain était uni et bon.

Mardi 16 Septembre. Le matin nous fumes visiter un petit Lac du côté nord du Lac Tshinuagamitshish et qui le joint par un petit canal de trois chaines de long sur une chaine de large, auquel je donnai le nom de Lake Nixon. Il y a des fonds de terre noire couverts d'Aunes tout à l'entour du Lac et sur les écores hautes d'environ vingt-cinq pieds, jusqu'à la distance d'au moins un mille que je visitai; on y trouve un terrain uni, le sol est de terre à grain superbe (Loam) et les bois sont sapins, mérisiers, épinettes, quelques bouleaux, et je n'y vis qu'un pin. On pourra voir un échantillon du terrain au nos. XXII et XXIII des collections de Mr. Nixon. Le lac a trente six chaines de long sur une ligne sud-ouest et nord-est et dix chaines de large. A dix heures et un quart nous embarquâmes pour faire route, mais d'après les informations que j'avais eues par divers canaux que les deux Lacs étaient joints par un Déroit du côté nord du Portage Tshinuagamitsh, nous entrâmes dans un Canal de deux chaines de large et au bout de vingt-cinq chaines nous entrâmes dans un bassin large de douze chaines sur vingt chaines de long à l'extrémité duquel nous trouvâmes une petite rivière large d'une chaine embarrassée d'Aunes, laquelle ressemble beaucoup à la rivière des Aunaies; nous montâmes environ douze chaines dedans et fumes contraints de retourner en conséquence des aunes. Nous montâmes Mr. Nixon et moi à travers des rochers sur les écores droites, hautes d'environ 50 pieds, et il nous apparut que nous étions sur un cap de roches qui ne se continuait pas loin, et le peu de terre que nous y trouvâmes était de la même qualité que dans les échantillons ci-dessus cités. Les bois aussi loin que nous pûmes découvrir, étaient un mélange d'épinette, sapins et mérisiers, tous d'une haute taille. Le cour général de cette rivière est Est, ce qui corrobore fortement le rapport de la jonction des deux Lacs; nous descendîmes et arrivâmes au Portage à midi, nous passâmes ce Portage long de 1 1/5 mile et dinâmes, puis repartîmes de là à 3 heures, dans l'intention de visiter tout ce qu'il y avait de remarquable du côté nord du Lac Tshinuagamish. Le terrain tout le long de ce Portage est composé de glaise bleue mêlée de sable, d'une très bonne qualité, et les bois sont épinettes blanches, mérisiers, bouleaux, sapins et pins rouges. Nous nous rendîmes le soir à environ deux milles et demi dans la Petite Rivière de la baie Coughkouia ou dans la prétendue jonction des deux Lacs et y campâmes.

Mercredi 17 Septembre. Nous remontâmes cette rivière sur une course ouest sud-ouest, environ 4 1/2 milles, ce qui fait 7 milles de son embouchure, et ne pouvant aller plus loin par les aunes qui l'embarassent, nous fumes reconnaître le terrain, et à environ un demi mille, Mr. Nixon découvrit un petit lac dont cette rivière forme la décharge, lequel il nom-

ma Lake Young, et qui peut avoir 7 chaînes sur 30. Tout le terrain que nous traversâmes pour y parvenir est rocailleux, et le peu de terre qu'on y trouve est terre noire. Tout le long de cette rivière, le terrain est complanté d'épinettes rouges et blanches, quelques pins, bouleaux et sapins, et la terre est de même mélange de glaise et sable. Le vent fut de l'ouest toute la journée, et augmenta le soir : nous campâmes à la pointe de Sable, où le parti de Mr. Bouchette avait couché le 11 Septembre.

Jeudi 18 Septembre. Nous embarquâmes vers 6 heures et à 60 chaînes de la pointe de sable, nous entrâmes dans la décharge du lac, laquelle se nomme Pastagoutsi, et à la chaîne de lacs qui se rencontre près du lac Tshinuagamish, Mr. Nixon donna le nom de Lake Hamel. Nous descendîmes cette rivière jusqu'au pied du premier rapide, distante d'environ 6 milles de son embouchure, où l'eau nous ayant manqué nous rebroussâmes chemin. Le bois tout le long de chaque côté, est bouleaux, épinettes, pins, sapins, &c., et la terre est bonne, mais rocailleuse. Nous arrivâmes au bout est du lac Tshinuagamish à 11 heures, i. e., au portage de roches, et continuâmes notre route, puis arrivâmes en fin au poste de Chicoutimi au soleil couchant.

Vendredi 19 Septembre. J'amenai mes livres tandis que les hommes se préparaient au départ pour la visite de la Prèsqu'île, pour la quelle je sentis plus que jamais le besoin d'un guide, et ne pouvant trouver de sauvage qui connût tant soit peu le local, je fus contraint d'engager une vieille femme du nom de Nastash, qui prétendoit s'y connoître. Le vent fut à l'ouest toute la journée.

Samedi 20 Septembre. Notre pilote ayant retardé notre départ, nous ne pûmes l'effectuer que dans l'après dîner—nous partîmes en canot pour remonter le Saguenay, jusqu'à l'embouchure de la rivière Pastagoutsy ; mais lorsque nous fûmes vis-à-vis la rivière des Terres Rompues, les rapides devinrent impossibles à franchir, et il fut résolu de prendre pour quelques jours des provisions, et de renvoyer le canot au poste par Boivert et Terreau, afin de voyager par terre. Toute la rive droite du Saguenay jusqu'aux Terres Rompues, est de glaise bleue, comme aux environs du poste de Chicoutimi. Le vent fut à l'est.

Dimanche 21 Septembre. Après deux heures de marche, nous parvîmes à la rivière Pastagoutsy, à quelques chaînes de son confluent avec le Saguenay : nous trouvâmes une chute à cet endroit de la rivière, haute d'environ 240 pieds, dont Mr. Nixon prit la vue. Nous dirigeâmes notre course vers le sud, i. e., tenant la rivière Pastagoutsy à droite, notre guide déclarant ne rien connaître au nord de cette rivière, et voyageâmes toute la journée sur un terrain très plane, complanté comme suit :—

1o. Mélange d'épinettes, sapins, mérisiers, quelques érables et bouleaux

N

terre

terre à grain grise. 2o. Epinetière, terre à grain fraîche. 3o. Mélange d'épinettes, sapins, mérisiers et bouleaux, terre à grain. 4o. Bouleaux, terre à grain, mélange de gros sable : nous croisâmes plusieurs ruisseaux qui se déchargent dans le Saguenay. Le vent fut à l'est, et la chaleur excessive.

Lundi 22 Septembre. Nous séparâmes le parti de manière que Mr. Nixon prit Young et la pilote, et je partis de mon côté avec Gill dirigeant notre course vers Chicoutimi, où j'arrivai vers 5½ heures, P. M., et y trouvai Mr. Nixon qui venait d'arriver, aussi fatigué que moi. Je ne trouvai ce jour aucune différence dans le bois et sol, le terrain étant toujours très plane. Je croisai, en ce jour, 16 ruisseaux qui vont tous au Saguenay. Le vent fut à l'ouest, et le tems très chaud. Je pris le soir, la variation du compas, par l'étoile Polaire, que je trouvai de 17° 12' ouest.

Mardi 23 Septembre. Mes instructions étant remplies autant que faire se pouvait sans guide, et durant le tems que je devais passer dans ces contrées, il ne me restait plus qu'à hâter mon retour à Québec, et en conséquence j'ordonnai aux hommes de faire toute diligence pour laver leur linge et le notre, afin de partir le lendemain. Le vent fut à l'est.

Mercredi 24 Septembre. Il plut jusque vers onze heures du vent d'est, et nous laissâmes le poste de Chicoutimi dans l'après diner, puis nous vinmes coucher à Bear's Cove.

Jeudi 25 Septembre. Nous partîmes à 4 heures A. M., mais le vent forçant trop au lever du Soleil, il nous fallut mettre à terre au sud du Cap à l'est. Vers 9 heures, nous nous rembarquâmes, mais à 10½ heures le vent et la marée étant contre nous, il nous fallut mettre à terre de nouveau. Nous rembarquâmes à 3 heures, le vent étant à l'est, et ne débarquâmes qu'à 8 heures dans Half Way Bay.

Vendredi 26 Septembre. Le tems était calme et il pleuvait, néanmoins, nous nous embarquâmes vers 6 heures, et nous rendîmes à la Baie des Roches non sans danger, le vent soufflant fort de l'ouest. A midi et demi, comme nous désirerions nous rendre à Tadousac, nous embarquâmes, quoique le vent n'eut pas diminué et la mer montante encore; et après avoir courru les plus grands dangers de couler à fond en doublant les pointes, nous arrivâmes, enfin, à Tadousac, où nous rencontrâmes Mr. Andrews, commis du poste de Chicoutimi, qui était détenu par le vent.

Samedi 27 Septembre. Le gros vent de nord-ouest nous empêcha de partir avant 5 heures P. M., et nous vinmes coucher à la rivière aux Canards.

Dimanche

D
le soi

Lu
calme
la rivi

Ma
heures
8 heur
mettre
journée
sâmes u

Mer
route ve
dans la r
rivâmes
la mer é
dans la r
gagner l

Jeudi
vers midi
et sans é
jusqu'à v
pour gon
arrivâmes
recontrer
charge de

Dans l
formation
rapporter
l'appendic
des lieux,
avec, aus
souscrire,

Québ

Dimanche 28 Septembre. Le tems fut calme, et nous nous rendimes le soir à la rivière Malbaie.

Lundi 29 Septembre. Nous continuâmes notre route avec un tems calme, et vinmes coucher dans la Baie Verte, à une demie lieu à l'ouest de la rivière de la Baie St. Paul.

Mardi 30 Septembre. Nous ne pumes nous embarquer avant 6½ heures, par la longueur des battures qui sont de glaise à mer basse, et à 8 heures le vent soufflant trop fort du ouest, nous fumes contraints de mettre à terre vis-à-vis l'église de la Petite Rivière, où nous passâmes la journée; nous y trouvâmes le Capitaine Bayfield, avec le quel nous passâmes une partie de l'après diner.

Mercredi, 1er. Octobre. Le vent ayant diminué, nous nous mimes en route vers 7 heures, et quoique nous fumes contraint de mettre à terre dans la matinée par le gros vent, nous parvinmes à passer les caps, et arrivâmes sur les battures de St. Joachim au soleil couchant; mais comme la mer était basse, il nous fallut attendre jusqu'à 8 heures pour entrer dans la rivière Blondaine, d'où il nous fallut sortir immédiatement pour gagner la grande rivière entre St. Joachim et St. Anne.

Jeudi 2 Octobre. Le vent fut à l'est, et la pluie abondante, jusques vers midi, ou le vent changea; néanmoins nous embarquâmes vers 8 heures et sans égard ni au vent ni à la marée, nous continuâmes notre route, jusqu'à vers 2 heures P. M., qu'il nous fallut débarquer au Montmorency pour gommer le canot; nous rembarquâmes immédiatement après, et arrivâmes enfin à Québec vers 4 heures, tous sains et saufs. N'ayant pu recontrer ni Mr. Lampson ni son commis, je laissai mon canot à la charge de Gill, pour délivrer le bagage.

Dans le Journal ci-dessus, j'ai pris garde de ne rien mentionner des informations que j'ai reçues durant mon voyage, mais me suis contenté à rapporter ce que j'ai réellement visité, et par où j'ai passé, référant à l'appendice que je filerai avec mon plan, pour la désignation particuliere des lieux, &c. Ainsi, j'ose me flatter que vous voudrez bien l'accueillir avec, aussi, les plus profonds respects de celui qui à l'honneur de se souscrire,

Messieurs,

Votre très humble et très

Obeissant Serviteur,

J. HAMEL, Arprtr.

Québec, 8 Novembre, 1828.

APPENDICE

APPENDICE OU SUPPLEMENT au Rapport de
 JOSÉPH HAMEL, Arpenteur dans l'expédition du
 Saguenay, &c. &c. &c.

COMME il serait difficile de trouver dans mon Journal du premier coup d'œil l'endroit ou se trouverait la désignation d'un lieu, et de plus ne m'étant attaché en journalisant qu'aux faits, ne mentionnant pas même la latitude des différens endroits que j'ai parcouru, (ayant tenu des notes à part) j'ai crû devoir joindre le présent Appendice, qui servira de Supplement à mon Journal et d'explication à mon plan.

Il comprendra la désignation des lieux, leurs noms vulgaires en français, leurs signification en langue montagnaise, etc. Autant que j'ai pu me la procurer, la latitude par observation et la longitude par à compte, la qualité du sol et des bois, avec quelques réflexions sur les avantages de coloniser une partie du Bas-Canada, qui ne le cède en rien à aucune autre place déjà établie, que j'ai visité jusqu'à présent.

Tadousac—Est situé sur le fleuve St. Laurent, et à l'est de l'embouchure du Saguenay. Il y a un havre qui ne peut contenir plus de six vaisseaux, encore qui aeraient obligés de porter des ancrs à terre. La compagnie des Postes du Roi y ont un poste de traite avec les sauvages, comprenant neuf bâtisses, pour magasins, hangards, etc. outre la maison du poste, de 60 pieds sur 20 et une chapelle de 25 pieds sur 20. Un missionnaire vient tous les ans y passer quelques tems. Les plus grandes marées s'élevent à cet endroit 21 pieds. Longitude ouest de Greenwich $69^{\circ} 13'$ et latitude $48^{\circ} 6' 44''$.

Ste. Catherine, dans l'embouchure du Saguenay, et du côté sud-ouest, environ 50 vaisseaux peuvent y être en sureté de tous vents, excepté de celui du ouest.

La Boule est un rocher remarquable par sa hauteur et par sa forme et les courants du baissant son très forts vis-à-vis, elle est à trois milles de l'embouchure du Saguenay et du côté nord-est.

Rivière Ste. Marguerite. Elle est situé du côté nord-est du Saguenay, et a environ seize milles de l'embouchure du Saguenay. C'est la plus grande rivière qui s'y décharge depuis Tadousac jusqu'à Chicoutimi.

Isles St. Louis. Elles sont au nombre de trois et toutes de roc, mais la première que l'on trouve en remontant le Saguenay est la plus grande et

a en
 le bo
 13 $\frac{1}{2}$
 petit

R
 du S
 seaux
 de ter

Ri
 doit
 nord-
 on y f
 à Chic
 vant
 way-

La
 au fon
 Tadou
 sauvag
 bois p
 leurs t
 La ma
 48 °

Bai
 si bien
 s'y son
 quoi je
 large c

Chic
 seul po
 de Tad
 Chicou
 l'église
 à Tado
 demeur
 glaise b
 la cultu
 son seu
 au bas
 lève ici

a environ un demi mille de long et est du côté sud-ouest du Saguenay, le bout sud-est qui fut nommé en passant *old ways point* est à environ $13\frac{1}{2}$ milles de l'embouchure du Saguenay : Les deux autres bien plus petites, sont du côté nord-est et près de terre.

Rivière St. Jean. La Rivière St. Jean est située du côté sud-ouest du Saguenay, il y a un bon mouillage dit-on pour toutes sortes de vaisseaux, il y a sur ses bords et à son embouchure environ un mille carré de terre cultivable, longitude $69^{\circ} 42'$ et latitude $48^{\circ} 13' 15''$.

Rivière de la Trinité. Cette rivière du côté sud-ouest du Saguenay doit son nom à trois gros caps sur les bords du Saguenay, et au nord-ouest de son confluent. Elle est dans une baie très profonde, où on y fait la pêche au saumon. Elle est environ à mi-chemin de Tadousac à Chicoutimi, c'est pourquoi la baie du côté opposé et qui était auparavant nommé le ruisseau de la Trinité, fut nommé par l'expédition, *Half-way-Bay*.

La Descente des Femmes, c'est une baie du côté nord-est du Saguenay au fond de laquelle il y a un petit ruisseau, elle est à environ 42 milles de Tadousac et elle doit son nom à une aventure mélancolique de plusieurs sauvages qui se trouvant réduits à la dernière famine en parcourant les bois pour faire la chasse, les quels se voyant ainsi réduits, envoyèrent leurs femmes pour chercher du secours, et c'est ici où elles sortirent. La marée s'élève ici 17 pieds, et la longitude $70^{\circ} 11'$ et la latitude $48^{\circ} 22' 09''$.

Baie des Ah! Ah! Elle est à gauche en montant le Saguenay et si bien ressemblante au maître bras du Saguenay que plusieurs voyageurs s'y sont mépris—il y a des divisions sur l'origine de son nom, c'est pourquoi je n'en dirai rien ; elle a environ 9 milles de profondeur et est aussi large que le Saguenay.

Chicoutimi,—C'est l'entrepôt de la Compagnie des postes du Roi et le seul poste de commerce sur la rivière Saguenay ; il est à environ 58 milles de Tadousac, il est situé sur la rive gauche et au confluent de la rivière Chicoutimi avec le Saguenay : il y a à ce poste quatre batisses compris l'église ou chapelle, un missionnaire y vient tous les ans passer comme à Tadousac quelques temps, c'est dans les mois de juin et juillet, et il demeure dans les deux places environ six semaines. Le sol est ici de glaise bleue et quoiqu'il y ait des rochers, ça et là, il est très propre à la culture, on y fait que des patates et légumes, pour l'usage de la maison seulement, et on va chercher le foin pour les bestiaux à neuf milles au bas de Chicoutimi, sur la rive gauche du Saguenay. La marée s'élève ici 16 pieds apic dans les hautes marées. On y vient en goelette, et

et il n'y a pas de doute qu'on pourrait y venir avec des vaisseaux carrés; longitude 70° 34'. latitude 48° 24' 37" variation du compas 17° 12' ouest.

Presqu'île.—La Presqu'île formée par la grande décharge d'un côté et par la rivière Chicoutimi, les lacs Kenuagomi, Kenuagomishish, la rivière des Aunais, La Belle Rivière, Le Kushpahigan et une partie du lac St. Jean, et de l'autre, est entre les 70° 34' et 71° 27' de longitude ouest de Greenwich et entre les 48° 14' 38" et les 48° 34' de latitude nord—Le sol qui est de terre à grain, en général est très propre à la colonisation, les bois sont pin rouges, cyprès, bouleaux, sapins, épinettes blanches, mérisiers, trembles, etc. tous d'une taille moyenne, excepté les pins que l'on trouve çà et là qui sont très grands, mais en général annonçant être d'une mauvaise qualité. Le terrain, une fois sur les écorces, est planche et étant établi, en commençant par Chicoutimi, qui devrait toujours être le rendez-vous principal, on pourrait par degré ouvrir un chemin qui communiquerait avec le lac St. Jean, lequel serait autant plus facile, qu'il n'y a qu'une rivière de conséquence à traverser la Pastagoutsis, encore que l'on peu passer à gué, excepté dans la crue des eaux; elle contient environ 245,000 acres en superficie, et conséquemment pourrait contenir 2450 habitans à 100 acres chacun. Le climat est au moins aussi tempéré que celui des environs de Québec, mais environ 15 jours plus tardif qu'au poste du lac St. Jean, rivière Métachuan,

Rivière Chicoutimi.—La rivière Chicoutimi est une des décharges du lac Kénuagomi et après une course au nord nord-est de 17½ milles elle se jete dans le Saguenay près du poste Chicoutimi, à environ 58 milles de l'embouchure de ce dernier. Il y a sept portages dans cette rivière entre Chicoutimi et le Lac Kenuagomi. Les écores de chaque côté de cette rivière n'excèdent pas 30 pieds, mais à environ dix chaines au dessus on trouve un second écore d'environ la même hauteur. Les bois et sol bon les mêmes que dans la Presqu'île.

Portage Chicoutimi, ou Skecutimish Caputagan.—Ce portage long de deux milles est sur la rive gauche de la rivière Chicoutimi et est très planche, à l'exception d'une vallée causé par un petit ruisseau près de l'extrémité sud-ouest.

Portage de la Poussière, Meia Caputagan. Il est à 62 chaines du Portage Chicoutimi, et a 9 chaines de long.

Portage de L'enfant.—*Washkow Caputagan.* Est à 33 chaines du Portage de la Poussière et a sept chaines de long, il tire son nom à un accident qui arriva, il y a environ 50 ans, à un sauvage qui en passant ce portage avait laissé un jeune enfant dans son canot, le quel fut entraîné

traîné par
au grand

Ile au
l'enfant,

Beau
du Portage

Portage
chaines de
nom à un
portage ;

Portage
chaines de
eaux, ma

Lac Ke
environ u
des caps
à l'except
en trouve
chaines de
à quinze

Rivière
se déchar
Chicoutim
mais je ne

Baie de
Baddley
gomi et K
vu qu'elle

Portage
quatre vin
Wiqui et

Lac Ke
sur douze
celle du la

trainé par le courant dans une chute très forte et la sauta sans chavirer, au grand étonnement du père et de tous ceux qui ont vu cette chute.

Ile au Sépulchre. Elle est à environ quatre milles du portage de l'enfant, et tire son nom de deux noyés qui y furent enterrés.

Beau Portage, Milow Caputagan. Il est à six cents dix-neuf chaînes du Portage de l'Enfant et a treize chaînes de long.

Portage de l'Islet, Ministouki Caputagan. Il est à quatre vingt dix-neuf chaînes du Beau Portage et a trente trois chaînes de long ; il doit son nom à une Ile qui se trouve dans le milieu et qui est plus longue que le portage ; on peut sauter ce portage.

Portage des Roches, Assini Caputagan. Il est à cent quarante huit chaînes du portage de l'Islet, et a vingt chaînes de long dans la crue des eaux, mais dans les basses eaux, il est beaucoup plus court.

Lac Kenuagomi.—Lac Long. D'environ vingt trois milles et un quart sur environ un demi mille de large. Ses écores du côté sud, sont en partie des caps de roches, mais du côté nord, elles sont beaucoup plus douces à l'exception de deux ou trois caps de roches. Au bout ouest de ce lac on en trouve un autre du nom *Wiqui*, de forme circulaire et d'environ douze chaînes de diamètre et communique avec le premier par un canal de douze à quinze pieds de large sur trois chaînes de long.

Rivière Pastagoutsy. Est une seconde décharge du lac Kenuagomi et se décharge dans le Saguenay à environ onze milles du nord-ouest de Chicoutimi ; on dit que dans sa course elle passe sous une montagne, mais je ne l'ai point vu.

Baie de Cushcouia. Dans cette baie il y a une jolie rivière nommée Baddeley, laquelle est supposée former la jonction de deux lacs Kenuagomi et Kenuagomishish, mais dont on ne pourrait s'assurer qu'en hiver vu qu'elle est embarrassé d'aunes.

Portage Kenuagomi, ou Insula Formosa ou Belle Ile. Il est long de quatre vingt seize chaînes, est à la hauteur des terres et sépare les lacs Wiqui et Kenuagomishish.

Lac Kenuagomishish, ou Petit Lac Long. Il a environ six milles de long sur douze à trente chaînes de large, ses écores sont environ les mêmes que celle du lac Kenuagomi, du côté nord ; en entrant dans ce lac on trouve

la rivière Baddeley ou la prétendue jonction des lacs, et à trente chaînes du même côté, on y trouve le lac Nixon de trente six chaînes de long sur dix chaînes de large, dont les écores d'alentour n'excèdent pas vingt cinq pieds de haut et le sol sur icelles est d'une qualité supérieure et tout de terre grasse.

Rivières des Aunais ou Pashikaouninashish.—La rivière des Aunais est la décharge du lac Kenuagomishish et se décharge dans la Belle Rivière: et quoiqu'on la compte de neuf milles en suivant ses sinuosités, elle n'a réellement que trois milles en ligne droite, et elle a environ une chaîne de large; il n'y a qu'un portage de canot dans cette rivière, le quel a vingt cinq chaînes de long; il est à environ un mille du lac Kenuagomishish, et de là à gagner la Belle Rivière, il y a un sentier, que ceux qui n'ont rien à faire dans les canots préfèrent prendre en raison de ce que la rivière est très embarrassée d'aunes et que les canots ne peuvent y passer qu'avec difficulté.

Rivière Kushpagan (une place où on monte.) La rivière Kushpagan commence au confluent de la rivière des Aunais et va jusqu'au Lac St. Jean; de ce même confluent, elle prend le nom de Belle Rivière, sa longueur en suivant ses sinuosités est d'environ sept milles trois quarts sur une à deux chaînes de large; à environ mi-chemin à aller au lac, il y a un portage de dix-huit chaînes de long, c'est le plus difficile ou le plus dur pour les porteurs dans toute la Traversée de Chicoutimi au Lac St. Jean.

Lac St. Jean ou Peaquagomi (Lac Plat). Le lac St. Jean est à cinquante-sept milles et demi de Chicoutimi, et il est entre les $71^{\circ} 29'$ de longitude ouest de Greenwich et entre les $72^{\circ} 9'$ et les $48^{\circ} 23''$ et les $48^{\circ} 42' 37''$ de latitude nord, il a environ trente milles sur vingt, et quatre vingt dix milles de circonférence, huit rivières, presque toute de la première classe se jettent dans ce lac, savoir; Peribaunea, Mistassini, Assnapmousoin, Oeiguatshouan, Oueguatshganish, Metahetshouan, Kuspygish et Kuspagan; au moindre vent du nord-ouest les vagues s'élevent à une hauteur prodigieuse, ce qui rend alors la navigation en canot très dangereuse, les eaux en tems de pluie croissent aussi très rapidement, mais diminuent pres-qu'aussi vite surtout du vent nord-ouest. Il y a deux canaux qui déchargent ce lac, mais à proprement parler il n'y en aurait qu'un, car ils se réunissent en un, à environ deux milles du lac et alors ils prennent le nom de Rivière Saguenay, à l'exception de la groupe d'îles, qu'il y a vis-à-vis les décharges et que l'on nomma *Dahonisie Islands*, il y en a deux autres du côté sud du lac, l'île au couleuvres, (Manitou, Ministuck en langue sauvage, où il y a de mauvais esprits.) et la Grosse Île: On prétend que sur la première on y trouve des couleuvres en grande quantité, elles sont à environ deux milles de la terre ferme.

Peribaunea Rivière nom que

Per
plus b
elle off
de tre
rouges
dont rie
les part
sont or
les roch
Québec
brûlées
des pren
on trou
mon jou
dit-êre
n'y aura
deux ran
deux mil
est dans
 $48^{\circ} 42'$
chaînes d
rencontre
de trois c
d'environ
son entre
nommée
 $16^{\circ} 40'$

David
trois mill
aux cano
environ n

Rivière
Peribonea
ce qui la
ouest.

Rivière
bonea qui
désigné d
île dont l
elle fut no
bondent.

Rivière
nom que

Peribonea — La Rivière Curieuse. On peut appeler cette rivière la plus belle et la plus propre à la colonisation qu'il y ait dans ces contrées, elle offre un terrain planche composé de terre grasse et complantée de trembles, bouleaux, épinettes rouges et blanches, sapins, pins rouges et blancs épars, cyprès, mais suivant mon humble opinion on ne doit rien conclure d'après ces bois, car on trouve également dans toutes les parties du pays des trembles, des bouleaux et des pins, (bois qui sont ordinairement les indices de mauvaises terres) sur la glaise et sur les rochers et les sables. Ainsi comme, généralement dans le District de Québec, le tremble pousse en abondance dans les terres nouvellement brûlées et non cultivées. Je suis fort porté à croire que c'est une des premières cause de cet incident. Plus on remonte cette rivière, plus on trouve les terres avantageuses et sans le malheureux accident cité dans mon journal, je l'aurais remonté jusqu'aux montagnes de l'est que l'on dit être à environ 90 milles de son embouchure, mais en supposant qu'il n'y aurait que 75 milles de cultivable sur cette rivière, et qu'on établirait deux rangées de concessions de chaque côté, on pourrait y loger près de deux mille habitans à 100 acres chacun, l'embouchure de cette rivière est dans la plus grande latitude, nord du Lac St. Jean, c'est à savoir 48° 42' 37" et elle vient de l'est nord-est, elle a environ quarante chaînes de large et les courants sont réguliers jusqu'aux chutes que l'on rencontre à environ neuf milles de l'embouchure, elles sont au nombre de trois et au dessus d'icelles on tombe dans le Lac Nahaoui-loo, long d'environ quatre milles sur un mille, de large, il y a plusieurs Iles à son entrée et des pointes superbes du côté sud est, une jolie petite rivière nommée Rum River se décharge dans ce lac du côté nord-ouest ; var. 16° 40' ouest.

David River. — Elle vient du nord, et se décharge dans la Peribonea à trois milles et un quart du lac, est sur la rive droite, et parait navigable aux canots à une grande distance, jusqu'au premier portage qui est à environ neuf milles et demi de son embouchure.

Rivière Cocuathimi. — Elle est la seule entre la grande décharge et la Peribonea, et de très petite conséquence, car elle est très embarrassée, ce qui la rend difficile où même impossible à remonter ; var. 16° 40' ouest.

Rivière Rat-musqué, (Musk-Rat River). C'est une branche du Peribonea qui est à environ milles au sud du maître Bras et que j'ai désigné dans mon journal sous le nom de Petit Bras ; lequel forme une île dont le côté sur la Rivière Peribonea est de trois milles et un quart, elle fut nommée Rat musqué, en conséquence de ces animaux qui y abondent.

Rivière Mistassini. — La Rivière Mistassini mérite à tous égards le nom que plusieurs géographes lui ont donné, c'est à savoir, la Rivière des

des Sables ; car dans les neuf milles que j'ai remonté, non seulement les écores sont de sables, mais la rivière se trouve en plusieurs endroits croisée par des bancs de sable. Elle a trois milles de large à son embouchure comprenant une groupe d'îles à travers les quelles sortent divers canaux qui peuvent induire le voyageur étranger en erreur, mais au nord de ces îles ainsi qu'au dessus d'icelles le canal n'a pas moins d'un mille et demi de large, les sables que charroyent cette rivière rendent le lac si plat qu'il y a à peine trois pieds d'eau à trois milles au large de son embouchure, dont la latitude est de 48° 40'.

Assuapmoussoin où *Assuap*, (Le Guet de L'original). C'est une rivière de la première grandeur qui se décharge dans le lac St. Jean, elle a environ un mille de large. La Compagnie des Postes du Roi, y a un poste de traite à environ quinze lieues de son embouchure, elle n'est qu'un rapide continué depuis ce poste jusq'au lac ; il y a quelques îles couvertes de brossailles dans son embouchure sur la rive gauche.

Rivière Quiatshuan,—Elle vient du ouest et est dans les 48° 27' de latitude, nord et dans les 71° 58' de longitude ; il y a environ un mille de son embouchure une chute superbe que l'on peut voir du côté opposé du lac.

Rivière Metabetschuan,—La Rivière Metabetschuan est dans les 48° 28' 12" de latitude, c'est la seule place où la Compagnie des Postes du Roi ont un poste de traite avec les sauvages ; les jésuites y avaient autrefois un établissement avec une certaine quantité de terre en culture, mais aujourd'hui on ne trouve aucunes vestiges de cet établissement.

Comme le but de l'expédition et celui des arpenteurs en particulier était de s'assurer si cette partie du Bas-Canada était propre à la colonisation je ne terminerai point sans faire remarquer aux amis de l'agriculture que la Presqu'île, qui s'étend depuis le Poste de Chicouimi jusqu'au Lac St. Jean, et les deux côtés de la Rivière Peribonea que j'ai exploré, méritent à tous égards d'être établie, tant pour la qualité du sol que pour la température qui l'emporte sur celle des environs de Québec, et en commençant à établir à Chicoutimi, qui devrait toujours être l'entrepôt entre Québec et la Nouvelle Colonie, on verrait bientôt des chemins ouverts jusqu'au Lac St. Jean, lesquels faciliteraient la communication entre les établissements qui viendraient de suite sur la Rivière Peribonea et autres places sur le lac dont je n'ai point fait rapport comme n'étant pas de mon ressort.

Ainsi quoique je sois très persuadé que je n'ai rempli que très imparfaitement les désignations, etc.—que j'ai prétendu donner dans le présent Appendice,—Je terminerai cependant en vous priant de me permettre que je me souscrive avec le plus profond respect,

Messieurs,

vos très dévoué et
très obéissant serviteur.

J. HAMEL, Arpt.

1828

Aout

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

Sept.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

Oct.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

TABLE METEOROLOGIQUE, par l'Arpenteur ci-dessus.

1828	Matin.	Midi	Soir	Remarques:
Aout				
6	Est	(a) Est	Est	(a) Comme il était impossible de découvrir sur quel point du compas était le vent, je ne me servirai que des deux points Est et Ouest.
7	"	"	"	Il plut la nuit
8	Ouest	Ouest	Calme	
9	"	"	Ouest	
10	Est	Est	Est	Pluie abondante toute la nuit
11	"	"	Calme	
12	Ouest	Ouest	"	
13	Calme	Est	Ouest	Orages durant la nuit
14	Est	Calme	Calme	Pluie toute la journée } Aurore Boréal,
15	Calme	"	"	Tems couvert
16	Ouest	Ouest	Ouest	Orages durant la jour }
17	Ouest	"	Ouest	Pluie toute la nuit
18	"	"	Ouest	Pluie régulière depuis midi jusqu'au lendemain
19	Est	Ouest	Ouest	Orage à midi
20	Ouest	"	"	
21	"	"	"	
22	"	"	"	
23	"	"	"	
24	"	"	"	
25	"	"	"	Vent fort toute la journée. Orage le soir
26	"	"	"	
27	"	"	"	
28	"	"	Est	Orage très forte le soir
29	"	"	Ouest	Tems couvert
30	"	Est	Est	
31	"	Ouest	Ouest	Tems clair
Sept.				
1	Est	Est	Est	Tems couvert
2	Ouest	Ouest	Ouest	Pluie toute la journée
3	"	"	"	
4	Est	Est	Est	Pluie très forte toute la journée
5	Est	Ouest	Ouest	Pluie jusqu'à midi
6	Ouest	"	"	Beau tems
7	"	"	"	Il fit froid le soir
8	"	"	"	Pluie depuis 10h. jusqu'au soir
9	"	"	"	Beau tems
10	"	"	"	Brume le matin
11	"	"	"	Vent très fort
12	"	"	"	" "
13	"	"	Calme	Tems couvert toute la journée. Aurore Boréal
14	"	"	Ouest	
15	"	"	"	
16	"	"	"	
17	"	"	"	Beau tems. Aurore Boréal
18	"	"	"	
19	"	"	"	
20	Est	Est	Est	Beau tems
21	"	"	"	Très chaud } Do.
22	Ouest	Ouest	Ouest	Pluie la matinée
23	Est	Est	Est	
24	"	"	"	
25	"	"	"	
26	Calme	Ouest	Ouest	Très fort
27	Ouest	"	"	
28	Calme	Calme	"	
29	"	"	"	
30	Ouest	Ouest	Ouest	Très fort
Oct.				
1	"	"	"	
2	Est	Ouest	Ouest	Pluie jusqu'à midi

J. H.

JOURNAL du PARTI EXPLORATEUR de la RIVIERE ST. MAURICE, formant une des expéditions envoyées sous la direction des Commissaires nommés par le Gouvernement, pour mettre à exécution un Acte de la Législature Provinciale du Bas-Canada.

RECUES par le Canal de l'Arpenteur-Général des instructions de la part des Commissaires Andrew Stuart et David Stuart, Ecuyers, nommés par le Gouvernement pour mettre à exécution un acte de la Législature Provinciale, en date du 21 Juillet dernier, pour aller au Lac St. Jean, en traversant le pays qui s'étend depuis la rivière St. Maurice, pour en explorer une partie, et revenir à Québec par le Saguenay.

Ayant en conséquence faits des préparatifs pour ce service, je m'embarquai à bord du Chambly, bateau-à-vapeur, le Lundi 21 Juillet, à 7½ heures P. M. et j'y rencontré M. Goldie du 66e. Régiment, et M. Davies, qui avaient bien voulu partager les travaux les fatigues et les incommodités qu'on pouvait attendre d'une expédition aussi aventureuse.

Mardi 22. Débarqué aux Trois-Rivières le lendemain matin à 9½ heures. Je me rendis chez M. Bayden, agent de M. Lampton, au service de la Compagnie des Postes du Roi ; il me conduisit au canot qui avait été préparé pour l'expédition, et fait d'après les ordres des Commissaires.

Considérant l'étendue de pays que l'expédition du St. Maurice était pour traverser, les rivières et ruisseaux nombreux qu'il lui fallait monter et descendre, et le grand nombre de portages qu'il lui fallait faire, outre l'incertitude où l'on était sur la distance et la position du Lac St. Jean, et de là l'incertitude sur le temps que l'on prendrait à traverser ce territoire, tout cela m'obligeait à prendre un canot capable de transporter un parti de huit personnes au moins, avec les provisions nécessaires pour les nourrir pendant au moins l'espace d'un mois, mais qui ne fut pas en même temps trop grand pour causer des délais dans les portages.

C'est pourquoi, je fus bien d'avis que celui qu'on avait préparé était de dimensions suffisantes pour répondre au dernier objet, mais ne crus pas qu'il put suffire à porter les gens et les provisions en même temps, et en conséquence on se pourvut d'un canot plus petit.

Le second pas à faire, et il était essentiel à l'exécution du service qu'on avait entrepris, c'était d'obtenir des sauvages des nations des Algonquins et des Têtes-de-Boule, qui font la chasse le long du St. Maurice et de ses rivières tributaires, les renseignements nécessaires sur la meilleure route à prendre pour aller au Lac St. Jean. Il avait assemblé au passage, un peu en dehors de la ville plusieurs familles sauvages, de diverses parties du pays, et qui étaient venus pour recevoir du Gouvernement leurs présents annuels, et je fus leur parler avec MM. Goldie et Davies, M. Bayden nous accompagnant. Plusieurs de ces gens étant alors dans un état ou d'ivresse ou de sommeil profond, je ne pus pour cette fois recevoir les renseignements que je cherchais. Cependant un nommé J. Bte. Cerête, commis au service de la compagnie qui paraissait bien connaître le St. Maurice, nous dit qu'il ne connaissait d'au-

tre c
qui
300
par
char
C
ble,
St. J
terra
toire
vière.
Tuqu
porte
toutes
appar

Il d
boule;
lacs, j
culté e
passer
de peti

Trou
Chêne
étant
imméd

Mer
tentés
nous se
prépar

Jou
Trois-R
neuve,
mais, M
petit ca
Goldie

Nous
vière St
avait dre
St. Mau
sâmes qu

Le ter
neux, ce
quelques
règne su
petit rui
que nous
voyagen

Nous
Les rivag

tre communication au route avec le Lac St. Jean, que par la rivière Késikan, qui tombe dans le St. Maurice au dessus du Mont au Chêne, qui est environ 300 milles au-dessus des Trois-Rivières, la source de cette rivière étant jointe par des portages et des Lacs avec la Rivière Assuapmoussin, qui se décharge dans le Lac St. Jean.

Cette route, bien que probablement la meilleure et la plus recommandable, parut cependant me porter quelques certaines de milles au nord du lac St. Jean, ce qui en une manière nous empêcherait de constater la nature du terrain entre le rivage nord du St. Laurent et le lac St. Jean, dans le territoire du Saguenay. C'est pourquoi je cherchai quelques chasseurs des rivières qui se déchargent dans le St. Maurice, aux environs des postes de la Tuque, et l'on m'adressa à un nommé Bastonnais, chasseur d'une rivière qui porte son nom, et qui me fut recommandé comme connaissant parfaitement toutes les parties du pays, où se trouvent les immenses terrains de chasse, appartenant à lui et à sa famille.

Il décrivit clairement et traça à la manière des sauvages sur une feuille de bouleau la route pour aller par la rivière Bastonnais, par des portages et des lacs, jusqu'aux eaux qui se déchargent dans le lac St. Jean. La seule difficulté à craindre eut été la nécessité de débarrasser les portages pour faire passer un grand canot dans ces endroits qui ne sont propres qu'à recevoir de petits canots sauvages de 2½ brasses généralement.

Trouvant pour plusieurs raisons, cette route préférable à celle du Mont au Chêne, je n'hésitai pas un moment à me décider pour elle. Le sud-ouest étant chargé de gros nuages qui présageaient l'orage, nous retournâmes immédiatement à la ville.

Mercredi 23.—Ce jour là nous eûmes le canot additionnel des sauvages tentés au passage, et nous engageâmes un des garçons de Bastonnais, pour nous servir de guide à travers les terrains de chasse de son père, et tout fut préparé pour notre départ, le lendemain matin, si le tems le permettait.

Jedi 24.—A 9½ heures A. M. l'expédition du St. Maurice partit des Trois-Rivières, le plus grand canot portant Vivier, timonier, Jean Villeneuve, avironier, Jersan, avironier du milieu, et le guide, le jeune Bastonnais, Mr. Davies et moi, et la plus grande partie des provisions. Dans le petit canot étaient Décôteau, timonier, et Jean Biyot, avironier, avec Mr. Goldie et le restant du bagage, &c., &c.

Nous arrê tâmes au passage, qui est à environ 1 mille en montant la rivière St. Maurice, pour un plan de la route que le père de notre jeune guide avait dressé pour lui, après quoi nous poursuivîmes notre jeune route dans le St. Maurice, en cotayant le rivage pour éviter la force du courant—nous passâmes quelques établissemens dans la seigneurie du Cap de la Magdeleine.

Le terrain, surtout du côté de l'ouest, approche beaucoup d'un sol sablonneux, couvert de pin blanc, d'épinette et de bouleau blanc. Par endroits, quelques touffes d'un riche feuillage vient diversifier l'aspect monotone qui règne sur les rivages de la rivière. Ce fut sous l'une d'elles, sur le bord d'un petit ruisseau qui descend des hauteurs dont la pente douce forme le rivage, que nous nous arrê tâmes pour diner; après nous poussâmes à l'eau, et les voyageurs entonnèrent leurs chansons caractéristiques.

Nous n'observâmes aucun changement marqué dans le sol ni dans le bois. Les rivages en approchant des Forges s'élevèrent plus fièrement et à une hauteur

teur considérable ; les Forges sont sur la rive ouest, à environ 9 milles au dessus des Trois-Rivières. Nous débarquâmes en cette endroit, tandis que les voyageurs transportèrent les canots au haut du rapide autour de la Pointe à la Hache.

Cet établissement considérable et de valeur, appartenant à l'Hble. Mathew Bell, écrivain, est calculé par sa situation, sa localité, et les grands travaux en fer qui s'y font, à devenir une place de beaucoup d'importance.

Nous joignîmes les canots à la Pointe, où j'ordonnai de camper, ce qui fut fait, malgré la confusion qui accompagne toujours un premier campement.

Vendredi 25.—Il fit toute la nuit une grande pluie, qui ne cessa que le matin.

La rivière étant rapide au dessus de la Pointe à la Hache, et difficile à naviguer pour des canots fortement chargés, nous nous décidâmes à marcher jusqu'à la chute Gabelle, distance d'environ 6 milles.

A l'exception de quelques hauteurs, le chemin passe sur un terrain assez uni. La terre varie beaucoup dans sa qualité ; où le sol de marne et de sable domine elle est couverte de pin, de tremble, de sapin, d'épinette et de bouleau ; où il est argileux, d'érable, de hêtre, *basswood*, parsemés généralement de bouleau noir et jaune. Dans un endroit je remarquai une épinette blanche dans un endroit marécageux, espèce de terre mouvante, où l'on trouve ordinairement le minéral dont on se sert aux forges.

Nous arrivâmes au pied de la chute de la Gabelle, pendant une forte pluie, à l'inconvénient de laquelle il faut joindre l'importunité presque intolérable des brûlots et des maringouins. Par après comme le temps s'éclaircissait, arrivèrent les voyageurs avec les canots, et en peu de minutes fut fait un feu réjouissant, qui fit sécher nos hardes.

La chute de la Gabelle, qui a environ 25 pieds de haut, se précipite par un endroit resserré de la rivière, qui quoiqu'il n'ait rien de bien pittoresque, est très intéressant pour le géologue, car outre le calcaire qui abonde en cet endroit, on dit qu'on trouve dans les environs beaucoup de grès et autres minéraux.

Le terrain aux environs de la chute est un sol arable, contenant cependant beaucoup de gravier mêlé avec la marne qui repose sous la couche végétale.

Les provisions, le bagage et les canots ayant été transportés au dessus du portage, qui est d'environ 1550 verges, nous entrâmes dans les canots à l'embarquement supérieur, et nous avançâmes vers la chute de Grais, qui est environ à $\frac{1}{2}$ lieu au dessus de celle de la Gabelle, où nous campâmes à mi-portage. La chute de Grais, qu'on peut considérer comme une simple cascade, est séparée en plusieurs canaux formés par des îlots ornés d'un riche feuillage, et offre un point de vue agréable du bas du Portage. Le terrain offre des apparences très favorables pour des établissemens en grand.

Samedi, 26.—Nous achevâmes le transport des provisions et des canots, &c. &c., audessus du portage, qui a environ 1030 verges de long, et passe sur un terrain d'une bonne qualité, dont le sol est une marne noire riche, reposant sur un lit de claie blanche ; bois mêlé, cèdre, bouleau noir et blanc, baume, sapin, érable et pin blanc.

En laissant le Grais, le sol s'améliore, et les rives de la rivière présentent de chaque côté un riche feuillage, surtout en approchant de l'Isle aux Tourtres, qui est d'une espèce de terrain alluvial et très fertile : l'orme, le basswood, le hêtre, et le bouleau y sont mêlés avec l'épinette, le baume, le pin et le cèdre.

Nous doublâmes la Pointe Chevalier, environ $1\frac{1}{2}$ lieue au dessus du Grais, et passâmes sur le côté ouest, un portage de 150 verges, tandis que nos voyageurs tiraient les canots à la cordelle contre le rapide et le courant qui règne vis-vis la Pointe. Delà nous avancâmes jusqu'au bassin de Shawenagan, jusqu'à ce que venant vis-à-vis le passage étroit qui forme le canal du St. Maurice, nous eûmes en partie la vue de la chute prodigieuse de Shawenagan, dont je finis l'esquisse sur le lieu ; et cette esquisse, tout imparfaite qu'elle soit, peut donner une idée de la grandeur du sujet quelle offre au naturaliste et géologue. Nous mimas pied à terre en entrant dans la baie, où j'ordonnai de camper.

Peu de chûtes ou de places portent des marques aussi extraordinaires d'une catastrophe ou convulsion de la nature, que Shawenagan ; car il paraît évident que son lit actuel a été creusé par quelque fracture antérieure dans le sol, dont la position est verticale. Si nous considérons qu'au dessus de la chute le St. Maurice cours ordinairement de l'est vers le débarquement supérieur, que la distance entre celui-ci et le débarquement inférieur n'est que de 341 verges, formant ainsi une péninsule composée de lits calcaires couverts d'une couche épaisse d'argile et de marne, que l'eau aurait pu, selon moi, creuser aisément, il est surprenant que la rivière détourne tout à coup son cours vers le sud-est ; et se divisant en deux canaux elle se précipite d'une hauteur de 150 pieds en ligne perpendiculaire, et se lance avec furie contre le rocher inférieure qu'elle déchire, et cette énorme masse d'eau force son passage à travers un canal qui n'a pas plus de 30 verges de large. Je ne doute pas cependant que la petite péninsule ne forme avec le temps une nouvelle île, et que le St. Maurice précipitera ses eaux près de l'embouchure de la rivière Shawenagan. Mais l'art pourrait percer un canal à peu de frais, si l'on considère les avantages qui pourraient en résulter, dans le cas où il se ferait de grands établissemens sur le St. Maurice. Nous fîmes une excursion dans le haut de la rivière Shawenagan, appelé par d'autres Manigousito, (le pied d'un rapide.) Le terrain qui borde les deux côtés de la rivière est excellent. Le bois y est mêlé, savoir, érable, hêtre, sapin, pin, bouleau noir, &c. &c.

Dimanche 27.—Nous observâmes la hauteur et l'azimuthe du Soleil, d'où je déduisis la latitude $46^{\circ} 30'$, et la variation du compas 10° ouest. A $2\frac{1}{2}$ heures P. M. nous transportâmes le bagage, les provisions, les canots etc. au delà du portage, qui traverse la péninsule, lequel présente d'abord une montée escarpée, jusqu'au haut de la côte, et descend ensuite jusqu'à la place d'embarquement, ou nous primes les canots. La rivière, en cet endroit, est parsemée d'îles ornées d'un riche feuillage, et boisées d'épinette, de sapin, de cèdre, de bouleau et de pin, avec quelques ormes par si par là. Nous débarquâmes à la Pointe au Serpent, d'où nous découvrimus le Portage des Hêtres, (distance de près de 4 milles,) où étant arrivés nous campâmes, à $5\frac{1}{2}$ heures P. M.

Lundi, 28.—On peut regarder les Hêtres plutôt comme un rapide que comme une cascade, que les habiles pilotes saute fréquemment dans de grands canots ; mais ils doivent bien connaître le cours du canal, que les voyageurs appellent le fil de l'eau. Cet endroit est à environ $6\frac{1}{2}$ milles

au N. E. de Shawenegan, qui est à environ 7 lieux N. W. de l'embouchure du St. Maurice.

Nous explorâmes le portage, qui a environ 616 verges à aller jusqu'au débarquement supérieur, et qui passe en partie sur un terrain d'une qualité bien ordinaire un peu rocheux et boisé de hêtre, de sapin, d'érable, de pin et de quelques bouleaux et cèdres. Les hommes achevèrent le transport du bagage, &c. à 9 $\frac{1}{2}$ heures A. M., temps auquel nous laissâmes les Hêtres. La rivière prend alors son cours ordinaire vers le Nord-Est, et la rapidité de ses eaux nous força de tenir la terre. Les rivages deviennent plus élevés, la rive droite est bien boisée, et le sol est une marne légère et sablonneuse, généralement boisé d'épinette, de pin, de bouleau, d'un peu de cèdre et de baume.

Arrivés au rapide du rocher nous sortîmes des canots qui furent tirés à la cordelle jusqu'au haut du rapide; nous fîmes à pied environ 100 verges, et nous rembarquâmes dans les canots, après avoir essuyé un violent orage de pluie, qui tomba sur nous en torrens. Après cela nous arrivâmes à la chute de la Grand'Mère, qui est à environ 2 lieux au-dessus des Hêtres. La nature, quoiqu'elle n'ait pas donné à cette chute la grandeur ni la hauteur de celle de Shawenegan, y a rassemblé une suite d'objets agréables qui dédommage pleinement le voyageur des peines et des dangers qu'il rencontre dans les portages, dans les rapides, etc. Deux îles placées dans la largeur de la rivière d'une chute en font trois, et chacune différente l'une de l'autre; la rivière a en cet endroit 15 chaînes de large. La chute de l'est et la plus considérable des trois par la masse d'eau qui se précipite perpendiculairement d'une hauteur d'environ 30 pieds, est entre la rive est et la grande île, qui est convertie de la verdure éternelle de l'épinette et du sapin, et présente une belle nappe d'eau.

La chute du milieu est la moins remarquable des trois, et tombe dans un plan incliné, qui s'éloigne d'environ 20°. du plan vertical; cette chute et celle de l'ouest minent en dessous la seconde et petite île, qui est une grosse masse de roc dont le sommet est couvert en partie d'épinette, de sapin, de bouleau blanc et de pin.

Nous passâmes le portage qui est sur la rive Ouest, située E. N. E. et 330 verges sur un terrain de qualité moyenne boisé d'épinette, de sapin, de bouleau blanc et de pin.

Nous dinâmes pour la première fois sur une espèce de poisson particulière à cette partie de la rivière, et que les voyageurs appellent *Whahatoosee*.

Les canots ayant été chargés nous continuâmes notre route. La rivière conserve son cours ordinaire nord-est. Nous passâmes une rivière qui se décharge à droite, et qui sort de trois Lacs dans l'intérieure, et malgré la force du courant contre lequel nous montions, nous arrivâmes au Petites Pilles, à environ 2 $\frac{1}{2}$ milles au-dessus des chûtes de la Grand'Mère. Nous campâmes à 5 heures, et nous renvoyâmes deux hommes dans le petit canot au dernier portage chercher l'éponge, article très utile et indispensable, qu'ils avaient négligamment oublié.

Les Petites Pilles, qu'on devrait plutôt appeler les Petites Filles, peuvent être regardées plutôt comme un rapide, trop dangereux cependant et trop difficile à descendre en canot, quoique quelques voyageurs aient couru, et avec succès, le risque de le sauter.

Le Le
Forge
qui se
pinette
la lune
qui en
8 heures

Mar
de long
d'îles,
elles ét
dérable,
tant de
l'O. N.
sus des

Le ter
à la cult
sapin d'

Le cou
que un r
de haut;
bout du
le rivage
dont l'un
compose
Il croit d
est épaiss

Nous r
à se couv

Nous p
mille de l
court gé
gneux sou
ment ni p
sieurs mil
vière mèn

Le cour
parti, pou
eau, pour

Mercree
se décharg
dessus des

Cette ri
Le St. Ma
qu'à la Riv

Pembouchure

aller jusqu'au
d'une qualité
érable, de pin
de transport du
les les Hêtres,
, et la rapidité
eviennent plus
gère et sablon-
n peu de cèdre

rent tirés à la
100 verges, et
violent orage de
âmes à la chute
Hêtres. La na-
à la hauteur de
oles qui dédom-
rencontre dans
la largeur de la
e de Pantre; la
st et la plus con-
dencieusement
rande île, qui est
et présente une

t tombe dans un
; cette chûte et
i est une grosse
te, de sapin, de

ée E. N. E. et
tte, de sapin, de

sson particulière
hahatoosee.

oute. La rivière
rivière qui se dé-
et malgré la force
Petites Pilles, à
Nous campâmes
canot au dernier
able, qu'ils avai-

s Filles, peuvent
pendant et trop
s aient couru, et

Le terrain que j'observai présente les mêmes caractères qu'en bas des Forges, un sol léger et sabonneux, de même que la qualité dominante des bois qui se trouvent sur les rivages de la rivière, comme le bouleau, le sapin, l'épinette, et le pin blanc. Dans la soirée du même jour j'observai la hauteur de la lune au méridien, et le transit de diverses étoiles autour du pôle; la latitude qui en était le résultat et la variation du compas, 10°. 15' Ouest. Vers 8 heures les hommes furent de retour avec l'éponge.

Mardi 29. Nous mesurâmes le portage du rivage Ouest, et il a 26½ verges de long. De là nous embarquâmes dans les canots, et passâmes un groupe d'îles, (au nombre de cinq,) qui pourraient faire d'excellens pâturages, si elles étaient défrichées. Nous arrivâmes à l'embouchure d'une rivière considérable, sur la rive droite; cette rivière communique avec 11 lacs et par autant de portages avec La Tuque, d'où le St. Maurice détourne son cours à l'O. N. O. jusqu'au portage des Grosses Pilles, à environ 4½ milles au-dessus des Petites Pilles.

Le terrain devient ici inégal et brisé, le sol sablonneux et nullement propre à la culture, ne produisant, surtout sur la rive de l'est, que du bouleau et du sapin d'une chétive venue.

Le courant est bien fort, et en faisant le tour de la pointe, il devient presque un rapide. Les Grosses Pilles ne sont qu'une cascade de 15 à 20 pieds de haut; cependant il faut faire de toute nécessité un portage de 32 verges, au bout duquel la rivière présente subitement à l'œil une scène toute nouvelle; le rivage droit s'élève en falaises perpendiculaires de 250 à 300 pieds de haut, dont l'une en particulier ressemble fort au Cap aux Diamants. Le roc se compose principalement de granit primitif, plougeant environ 45°. N. E. Il croit dans les crevasses du rocher quelques buissons, tandis que le sommet est épaisément boisé de sapin, d'épinette et de petit bouleau blanc.

Nous nous arrêtâmes à midi pour prendre la hauteur du soleil, qui venant à se couvrir de nuages, m'empêcha de faire une observation.

Nous passâmes l'île aux Fraises, qui est une jolie île de près d'un demi-mille de long. La rivière ayant en cet endroit 15 à 18 chaînes de largeur, court généralement N. N. O.; la terre offre des deux côtés un aspect montagneux sous les tons rapports, et ne présente aucune avantage pour le défrichement ni pour la culture, au moins dans le voisinage du St. Maurice et à plusieurs milles dans l'intérieur, comme on le découvre par intervalle de la rivière même.

Le courant est d'une rapidité surprenante, et il fallut tous les efforts du parti, pour arriver à une prairie sur la rive droite, au-dessous de l'île au Bouleau, pour y asseoir notre camp.

Mercredi 30. Nous arrivâmes à la rivière Metinac, joli cours d'eau qui se décharge du côté est de la rivière St. Maurice, à environ 11 milles au-dessus des Grandes Pilles, d'où le cours est généralement N. N. O.

Cette rivière communique par des portages et des lacs avec La Tuque. Le St. Maurice en cet endroit tourne son cours vers le O. S. O. à aller jusqu'à la Rivière et l'île des Cinq, environ 10 milles au-dessus, vis-à-vis l'île inférieure

inférieure de Matawin, où on prend une route pour se rendre par 5 lacs et 4 portages au Grand lac Matawin, qui est la source de la rivière de ce nom, 20 chaînes au dessous de l'embouchure de laquelle nous campâmes.

A peu d'exceptions près les rivages de la rivière sont irréguliers et montagneux et peu propre à la culture. Les seules espèces de bois qu'on y voit sont le bouleau blanc, l'épinière, le tamarack, et du pin rouge, et quelques cèdres. En plusieurs endroits les rivages sont arides et le courant extrêmement rapide. A un endroit appelé le rapide Manigouse nous fumes obligés de débarquer du canot pour mettre les voyageurs en état de monter le rapide.

Judi 31. Nous nous mimes en route ce jour là à 8½ heures du matin. Au dessus de l'île supérieure de Matawin, située à environ ¼ de mille, et qui est d'une excellente terre, un ruisseau appelé le Chat en Algonquin entre le rivage Ouest. La terre est encore montagnueuse de quelque côté, et n'offre aucun avantage au défrichement pour l'avenir.

Nous passâmes la montagne au Caribou, qui s'élève à la hauteur de près de 200 pieds, et présente une face rude de granit, au pied duquel règne un courant très rapide. Environ 3 milles au-dessus se trouve la montagne à l'Oiseau du même côté de la rivière, sur la rive est. L'Oiseau, comme les gens l'appellent, a près de 250 pieds de haut, et le roc dont la pent est formée s'éloigne de 40° du plan vertical, vers le N. E.

A environ un demi mille au-dessus de cette montagne, je constatai par la hauteur du soleil au méridien, la latitude 47°. 1° Le cours ordinaire de la rivière depuis l'île inférieure de Matawin jusqu'à la montagne à l'Oiseau, est nord dans une distance d'environ 10 milles. De là jusqu'à l'île aux Noix, distance de 6 milles, elle tourne vers le N. O. Ce fut l'endroit où nous campâmes. Le terrain de cette île est d'une excellente qualité, ce qui fait un grand contraste avec les deux côtés de la rivière, qui surtout sur la rive Ouest, n'offre que des côtes et des falaises arides de granit. L'épinière, le sapin, le bouleau blanc, et le pin sont les bois dominans sur ces côtes.

Vendredi 1er août.—Nous laissâmes l'île le matin de bonne heure et nous arrivâmes à la rivière Batiscan, qui se décharge du côté ouest. Elle communique avec la grande rivière Batiscan par 5 portages et 4 lacs, d'où elle tire son nom. Le premier lac est d'une grandeur considérable, et n'est qu'à environ une lieue de la rivière Saint-Maurice. Sur la rive opposée à l'embouchure de la rivière Batiscan, la côte devient particulièrement haute et escarpée et s'élève en caps saillans de 200 pieds de haut environ.

Dela nous arrivâmes à la Rivière au Rat, large cours d'eau sur la rive ouest, entre laquelle et la petite Rivière au Rat se trouve un plateau alluvial formé par ces rivières au pied des hautes montagnes; en cet endroit la compagnie de la Baie d'Hudson tient un poste de commerce, qui consiste en un magasin, deux maisons et un très bon jardin, qui fournit au poste tous les légumes nécessaires. La maison est un bâtiment pour l'agent résidant.

En laissant le poste nous fumes assaillis par un fort orage de grêle, contre lequel nous ne pouvions nous procurer aucun abri, vu que nous montions le long d'un banc de sable d'environ 70 pieds d'élévation, tandis que le rivage Est continue d'être montagneux. Environ un mille au-dessus du poste la

côte
général
nière,
nuit,
prenan

Sam
nous n
perper
et les p
on y p
carpe,
mes l'e
qui éta
L'embo
Noix, s
ment du
la côte

Trouv
Tuque,
seignem
laissai le
Bastonia
nuâmes
largeur q
aussi irre
A la dista
tire de là
de la cat
neux qui
et de cyp

Nous f
Canadien
Tenseigne
sonne au

Dimanc
coup de c
taient, et
autre part
bas et ma
qui sont d
les eaux r
d'arbre au
colline co
pieds de l
quartz, du

Le post
ation, et
O ouest

côte

côte s'élève à 300 pieds, laissant voir de nombreuses falaises qui plongent généralement au nord-est. Après cela nous atteignîmes la pointe au Tonnère, pendant une forte pluie, accompagnée de tonnerre, et qui dura toute la nuit, les coups de tonnerre étaient répétés par les montagnes avec un effet surprenant. Ce fut là que nous campâmes, à 5½ heures.

Samedi 2 août.—Il y a vis-à-vis de la pointe un rapide considérable que nous montâmes, et passant plusieurs falaises qui s'élèvent de 200 à 300 pieds perpendiculaires, nous doublâmes une Ile appelée La Pêche, où les sauvages et les gens du poste de La Tuque, se rendent fréquemment pour pêcher, et on y prend annuellement une grande quantité de poisson blanc, de doré, de carpe, d'achigan, de brochet et d'anguilles. Après cette Ile nous atteignîmes l'embouchure de la rivière du Bastonais à 2 heures, malgré la pluie qui était tombé en abondance depuis notre départ de la pointe au Tonnère. L'embouchure du Bastonais est à environ 10 milles au dessus de l'Ile aux Noix, sur la rive est du Saint-Maurice, qui en cet endroit court généralement du nord au nord-est. La terre aux environs devient meilleure, quoique la côte opposée continue d'être montueuse et incultivable.

Trouvant qu'il était nécessaire d'avancer jusqu'au poste de trafic de La Tuque, afin de pouvoir, s'il était possible, obtenir quelques nouveaux renseignements sur l'avantage qu'il y avait à monter la rivière Bastonais, je laissai les provisions et le petit canot avec deux hommes à l'embouchure du Bastonais, et prenant le restant des gens dans le grand canot nous continuâmes à monter le Saint-Maurice, qui au-dessus de l'Ile, devient d'une largeur considérable; et ses rivages quoique encore montueux, ne sont pas aussi irréguliers ni aussi montueux qu'au dessous de la rivière Bastonais. A la distance de 4 milles on découvrit le sommet conique de La Tuque, qui tire de là son nom. Arrivé au débarquement inférieur du portage au pied de la cataracte, nous traversâmes le portage qui passe sur un terrain sablonneux qui produit beaucoup de bluets, et est boisé de pin rouge, d'épinette et de cyprès.

Nous fumes reçus avec hospitalité par le commis résident, qui est un jeune Canadien. Ne connaissant nullement le pays, il ne put nous donner aucun renseignement additionnel à ceux que je possédais déjà, et il n'y avait personne au poste pour remédier à ce défaut.

Dimanche 3.—Je me préparai à prendre hauteur, ce que je fis avec beaucoup de difficulté, à cause des maringois et des brulôts qui me tourmentaient, et qui sont en cet endroit en plus grande quantité qu'en aucune autre partie du pays, ce qui provient sans doute de l'étendue des terrains bas et marécageux que sont aux environs du poste, et aux vastes prairies qui sont dans les Iles situées à peu de distance de là. Dans le printemps les eaux montent à une hauteur extraordinaire, car on a trouvé des racines d'arbre au haut de grands arbres, dans les prairies et auprès du poste. La colline conique de La Tuque sépare le poste de la chute, qui a environ 50 pieds de haut. Le roc se compose principalement de granit, contenant du quartz, du mica et du felspath.

Le poste de la Tuque est au 47°, 18' 32" de latitude nord par observation, et 73. 0 0 longitude ouest par rapport, variation du compas 11° 0 0 ouest; c'est un poste de trafic pour la compagnie des postes du roi et pour

pour la compagnie de la Baie d'Hudson, qui ont chacune un établissement en cet endroit, ce qui naturellement excite un esprit d'opposition, injurieux peut-être aux deux parties, et finalement pour être les naturels. L'établissement des postes du roi consiste en un magasin, un hangard et deux maisons; celui de la Baie d'Hudson, en une maison seulement, qui est cependant le meilleur bâtiment du poste.

Au dessous du poste le Saint-Maurice a environ un demi mille de large, et de là on découvre la rivière Croche, la rivière Vermillon et la rivière Bastonais du nord. On prend à l'embouchure de la dernière rivière de beaux dorés et achigans, qui sont une bonne source d'approvisionnement pour le poste. Le terrain conserve au loin le même caractère montagneux qu'il a au dessus de La Tuque, et est sous tous les rapports nullement propre à la culture.

L'hiver commence vers la fin d'octobre, et la neige disparaît et la rivière est libre de glace vers la fin de mai. Mais la température de l'été est à-peu-près la même qu'à Québec, et l'hiver est extrêmement froid. Le poste de La Tuque, en se réglant sur le cours général du Saint-Maurice, est astronomiquement N. N. O. avec les Trois Rivières et en est à 100 milles en suivant le cours de la rivière—d'après la récapitulation des distances arrangées dans la table qui suit :

TROIS-RIVIERES.

9 Forges.												
4½	5½	Portage de Gabelle 550 verges.										
16	7	1½	Grais do 1034 do.									
21½	12½	7	5½	Shawenagan 554 verges								
28½	19½	14	12½	7	Hêtres 616 do.							
34½	25½	20	18½	13	6	Grande Mère 336 verges.						
37½	28½	23	21½	16	9	3	Petites Pilles 200 verges.					
42	33	27½	26	20½	13½	7½	4½	Grande Pilles 32 verges.				
53	44	38½	37	31½	24½	18½	15½	11	Rivière Metinac.			
63½	54½	49	47½	42	35	29	26	21½	10½	Portages des Cinq et Ile.		
73½	64½	59	57	52	45	39	36	31½	20½	10	L'oiseau ou Bird Mountain.	
79½	70½	65	63	58	51	45	42	37½	26½	16	6 Isle au Noix.	
86	77	71½	69½	64½	57½	51½	48½	44	33	22½	12½	6½ Poste de la riv. au Rat.
95½	86½	81	79	74	67	61	58	53½	42½	32½	22	16 9½ Rivière Bastonais.
100	91	85½	83½	78½	71½	65½	62½	58	47	36½	26½	19½ 15½ 4½ Poste de La Tuque.

Lund
qui a
mes l'en
du solei

A un
et nous
verges,
te, born
et forme
tage sur
la rivière
aller jus
de trois
moulin.

Entré
N. E.,
grande r
propres
distance
Alors to
sur lequ
de ce lac
petite di
l'épnette

Nous a
Mardi
chargés d
ment sup

Nous p
passe sur
Le premi
pinette,
de bouca
terre sab
petit lac
apparenc

Il était
vé. Mal
pourquoi
d'où nous
comme l
offrit à n
plus imp
cristal lin
faient les
venaient
scène du

Lundi 4.—Nous partîmes du poste de la Tuque, et traversâmes le portage qui a 1474 verges jusqu'à l'embarquement inférieur, et de là nous atteignîmes l'embouchure de la rivière Bastonais, à temps pour prendre la hauteur du soleil au méridien, d'où je déduisis la latitude $47^{\circ} 14' 30''$

A une heure P. M. nous nous éloignâmes des rivages du Saint-Maurice, et nous montâmes la rivière Bastonais. La largeur en varie de 20 à 25 verges, et trace son cours à travers une étendue de terre alluviale excellente, bornée par les hauteurs adjacentes, qui coupent la rivière dans son cours et forment une chute de près de 130 pieds de haut. Nous arrivâmes au portage sur la rive gauche, à environ 30 chaînes N. N. E. de l'embouchure de la rivière. Ce portage que j'appellerai no. 1, se trouva être de 325 verges, à aller jusqu'à l'embarquement supérieur au haut de la chute, qui est formée de trois cascades séparées. L'endroit serait tout-à-fait propre à un moulin.

Entrés dans les canots nous poursuivîmes notre route généralement N. N. E., le cours de la rivière étant bien tortueux et descendant avec une grande rapidité l'espace d'environ $1\frac{1}{2}$ mille. Les rivages nous parurent bien propres à y asseoir des établissements, quoique pourtant jusqu'à peu de distance du rivage, car les montagnes suivent le cours général de la rivière. Alors tout-à-coup elle se détourne au S. S. E. et entre dans un petit lac, sur lequel nous essayâmes une furieuse tempête de pluie et de grêle. Autour de ce lac la terre est basse, excepté du côté du sud, où elle s'élève à une petite distance de l'eau. Le bois dominant, que j'ai observé jusqu'ici, est l'épinette rouge, le sapin, le bouleau, le pin rouge et quelques érables.

Nous atteignîmes le pied du grand portage et nous campâmes à 5 heures.

Mardi 5.—Nous envoyâmes de bonne heure, avant déjeuner, les hommes chargés chacun de deux paquets de provisions et du bagage à l'embarquement supérieur, et il était midi lorsqu'ils revinrent chercher les canots.

Nous passâmes le portage que je trouvai avoir près de 4 milles de long ; il passe sur un terrain inégal, en plusieurs endroits marécageux et montueux. Le premier est très sec et quelquefois rocheux, et boisé principalement d'épinette, de sapin, de bouleau et de cèdre. Les côtes sont couvertes de sapin, de bouleau, de pin et de quelques érables. Le sol est généralement une terre sablonneuse et légère. L'embarquement supérieur est situé sur un petit lac d'environ $\frac{1}{2}$ mille de long et $\frac{1}{4}$ mille de large. La terre offre la même apparence que celle du portage.

Il était six heures lorsque le transport du bagage et des canots fut achevé. Malgré je désirais avancer un peu davantage, s'il était possible, c'est pourquoi nous embarquâmes dans les canots et nous traversâmes le petit lac, d'où nous entrâmes par un canal resserré dans le grand lac Wagagamake, comme le soleil se cachait derrière les hauteurs lointaines. La scène qu'il offrit à nos regards était vraiment magnifique, et celle-ci n'en fut rendu que plus impressive par le sillon de nos légers canots sur la surface polie de son cristal limpide, et par les chansons caractéristiques des voyageurs que répétaient les échos du rivages. Les cris perçans du Huard, dont ce lac abonde, venaient encore ajouter de temps en temps à la douce sensation de cette scène du désert.

Le lac paraît être d'une forme très irrégulière, et il s'en étend une partie vers le sud. Nous dirigeons notre course E. S. E. Les baies en sont si profondes, qu'il ne suffit pas d'y passer pour se former une idée de leur grandeur. On peut cependant en estimer la largeur à une lieue. La perspective y est diversifiée par quatre ou cinq Iles, qui toutes étaient situées au nord de notre course. Au S. O. la terre nous parut montueuse, et dans les parties qui s'élèvent graduellement des bords du rivage, le bois nous parut être principalement de l'épinette, du pin et du bouleau.

A 8 heures nous doublâmes plusieurs Iles qui sont situées à la tête du lac à l'embouchure de la rivière Bastonais, que nous montâmes jusqu'au rapide et au 3e. portage, le lac ayant environ 11 milles de long.

Nous campâmes à la lumière des torches, et il était une heure avancée dans la nuit, lorsque nous nous abandonnâmes au repos. Nous observâmes la hauteur de l'étoile polaire, latitude $47^{\circ} 6' 8''$.

Mercredi 6.—Beau temps. De bonne heure ce jour là, les canots et le bagage furent transportés au haut du portage, que je trouvai avoir 270 verges; il passe, dans une direction générale E. S. E., sur un terrain pauvre et rocheux, boisé d'épinette, de bouleau blanc, de cèdre et de *basswood*. La rivière suit le portage, du côté droit; il y a une cascade perpendiculaire d'environ 20 pieds de haut. Nous embarquâmes dans les canots et poursuivîmes notre course en montant la rivière, dans la direction générale de l'est, et nous arrivâmes au 4e. portage. Les rivages sont bas et d'un maigre terrain; il paraît quelques côtes dans les derrières. Le bois est principalement le tamarack, le bouleau et le pin blanc, quelques cèdres et épinettes rouge.

Le 4e. portage à 100 verges de long, et nous reprîmes de nouveau la rivière Bastonais qui est très tortueuse et étroite, courant généralement de l'est au nord.

Nous fîmes un autre petit portage pour éviter un rapide roide, qui n'est cependant pas impraticable pour de petits canots. La terre quoique encore basse est de meilleure qualité et est susceptible de culture.

Nous entrâmes dans le lac appelé le Petit Wagagamacke, et depuis son issue jusqu'au 6e. portage nous marchâmes dans la direction E. N. E. Il est environné de petites collines couvertes principalement de sapin, d'épinette et de pin; le sol est sablonneux. Il a environ $1\frac{1}{2}$ lieue dans sa plus grande longueur et 2 milles de largeur. Le portage se trouva être bien long et bien rude, c'est pourquoi il fut impossible de transporter tout le bagage, dont le transport fut remis au lendemain, pour ce qui restait, et nous campâmes sur les bords du lac de Wagagamacke.

Jeudi 7.—Nous partîmes à 7 heures A. M. et mesurâmes le portage qui a $1\frac{1}{2}$ mille de long traversant un terrain rompu et inégal, boisé de baume, de pin, de peuplier, de sapin et d'épinette et un petit lac environné de la même espèce de terre; ce lac se décharge de le petit Wagagamacke.

Après avoir passé ce lac, nous arrivâmes au 7e. portage, qui a 135 verges de long, et qui atteint les bords du Long Lac, qui a environ $3\frac{1}{2}$ de longueur,

et en que
tueux, ro
leau blanc
et à son e
portage co
sud, jusq
nais. Ce
vironné d
culations
gros caill
qui couv
la surfac
qui sont d
sont couv
torrent.
la présen
l'eau couv
grand ma
47° 17'
sangues,
autre étan
vière Bati
à travers
lac de pr
marécage

Nous tr
heures.

Vendre
clairs et d
côté du p
après la
rais ou cir
aboutit à
portage.
et général
d'épinette

Le 12e.
nature, ju
par le 13e
de boulea

La rivi
nord-ones
sont bas,
dance des
leau et q
Wagagam
et de 11 m

Nous d
et

et en quelques endroits environ $\frac{1}{4}$ mille de largeur. Les rivages sont montagneux, rocheux, et le terrain en est sablonneux, et ils sont couverts de bouleau blanc, d'épinette, de sapin et de petit pin. Il s'étend N. E. et S. O., et à son extrémité se trouve le 8e. portage qui a 1150 verges de long. Ce portage conduit le long de l'élévation qui borde un marais étendu du côté du sud, jusqu'à un petit étang, qui est les dernières eaux de la rivière Bastonais. Ce petit étang dont le fond est une fondrière profonde, et qui est environné d'une immense savanne d'épinette blanche, donne matière aux spéculations des géologues. On y trouve en quantité près de la décharge de gros cailloux roulés, entassés les uns sur les autres sur les bords du lac, et qui couvre la terre à plusieurs verges de distance en arrière. Il n'y a sur la surface du sol aucun vestige, d'où l'on puisse conclure que ces cailloux, qui sont de granit avec des veines de quartz et de felspath, et dont plusieurs sont couverts d'une mousse épaisse, ont été entraînés en cet endroit par un torrent. Il me paraîtrait cependant que le seul moyen de rendre compte de la présence de ces roches, serait de supposer qu'à une époque peu reculée l'eau couvrait toute cette étendue de terre basse, qui forme maintenant le grand marécage. Je pris ici la hauteur du soleil, qui me donna la latitude $47^{\circ} 17' 7''$. Ayant traversé l'étang qui abonde en une espèce de grandes sangsues, nous fîmes le 9e. portage qui a 730 verges, et qui aboutit à un autre étang de la nature du précédent, et qui est la première eau de la rivière Batiscan. Nous traversâmes alors le 10e. portage, qui a 550 verges, et travers une épaisse savanne d'épinette et de sapin, et qui mène à un autre lac de près de $\frac{1}{4}$ de mille de long, autour duquel la terre est encore basse et marécageuse.

Nous traversâmes ce lac jusqu'au 11e. portage, où nous campâmes à 7 heures.

Vendredi 8.—Il fit durant la nuit une pluie continue, accompagnée d'éclairs et de tonnerre. A 8 heures les canots et le bagage étaient de l'autre côté du portage, que je trouvai avoir 530 verges de long. La terre s'élève après la savanne où nous avions campé, et s'abaisse ensuite jusqu'à un marais ou circule un petit ruisseau, où nous lançâmes les canots. Ce ruisseau aboutit à un autre étang rempli de sangsues, au bout duquel se trouve le 12e. portage. La terre conserve encore le caractère d'une savanne d'épinette, et généralement de la pire espèce de cette sorte de terre, n'étant boisée que d'épinette blanche et de tamarack.

Le 12e. portage a 1030 verges de long, traversant un terrain de la même nature, jusqu'au dernier lac à l'ouest de la rivière Batiscan, auquel l'on arrive par le 13e. portage d'environ 800 verges sur un terrain uni, boisé d'épinette, de bouleau et de sapin.

La rivière Bastonais que notre guide nous dit en être ici que la branche nord-ouest, a environ une chaîne ou 22 verges de large. Les rivages en sont bas, et le sol est principalement un sable blanc, qui produit en abondance des raisins de bois. Le bois dominant est le tamarack, le sapin, le bouleau et quelques pins. Le cours général de la route depuis le portage du Wagagamacke supérieur, jusqu'à la rivière Batiscan, est environ nord-est, et de 11 milles.

Nous descendîmes le Batiscan dans une direction S. E., l'espace d'une demi

demi-lieue, et nous débarquâmes au 14e. portage sur le rivage nord-est. Le courant de la rivière est doux, et nous observâmes quelques hauteurs sur le rivage sud-ouest, à environ un mille dans l'intérieur, jusqu'où paraissait s'étendre cette terre basse et marécageuse. Nous campâmes à ce portage à 6 heures P. M. Le soir de ce jour là nous eumes des perdrix pour le souper, M. Goldie en ayant tué quelques-unes à une petite distance du camp.

Nous observâmes la hauteur de l'étoile polaire; latitude en déduite 47° 19' 30," et variation 11°.—45 ouest.

Samedi 9.—Les voyageurs ayant transporté une partie des effets de l'autre côté du portage avant déjeuner, il fut trouvé nécessaire de nettoyer à la hache un passage pour le grand canot, ce qui occasionna beaucoup de retardement. Le portage est d'environ 9 stades de long et passe sur un terrain rude et inégal, qui d'abord marais enfoncé devient une montagne escarpée, d'où l'on descend à un marais semblable à l'autre, qui s'étend jusqu'au bord d'un autre étang à sangsues, courant environ N. et S. et ayant $\frac{1}{2}$ mille de long. Les rochers que j'y observai étaient entièrement de granit et de gneiss; le sol est généralement une terre sablonneuse et légère, recouverte d'une couche légère de sol végétal.

Nous traversâmes le petit lac qui n'a pas plus de 6 chaînes, jusqu'au 15e. portage; le fond en est bon et a si peu de profondeur, qu'il fallût s'y prendre à plusieurs reprises pour transporter les effets de l'autre côté, l'aviron n'étant d'aucun usage et ne pouvant atteindre le fond de la vase qui a plusieurs pieds de profondeur. Le 15e. portage a environ 130 verges de longueur jusqu'à un lac, qui est d'un caractère bien différent, quoique bien près du précédent. Le fond en est graveleux et l'eau claire; il est au dessus du dernier étang dans lequel il décharge un petit ruisseau. Le portage fait, nous rejoignîmes M. Davies, qui avait pris le devant, et était rendu au 16e. portage au bout du lac. La figure en ressemble fort à celle d'un oiseau au vol; la terre qui l'environne prend un caractère plus grand, sans en être pourtant plus propre aux fins de l'agriculture. Le sol est sablonneux, et la côte ou la rive où nous primes notre frugal repas est couverte de bluets, ce qui fut pour nous une douceur additionnelle, après l'omelette froide qui nous fut servi pour le dessert.

Nous traversâmes le 16e. portage, qui à environ 1100 verges de long, et passe sur une terre de moyenne qualité dans une certaine distance, le sable étant mêlé de marne sous un lit épais de sol végétal; le bois est épinette, un peu de bouleau blanc, de cèdre, de sapin et de baume. En approchant d'un petit lac où nous lançâmes nos canots, au bout du portage, la terre devient encore humide et marécageux; boisée d'épinette et de sapin. Nous arrivâmes par une descente rapide au bord du lac, au tour duquel la terre est généralement basse et couverte d'épinette et de sapin.

Ce lac traversé, nous passâmes le 17e. portage, qui a 290 verges; il divise les eaux qui coulent dans les deux branches N. E. et N. O. de la rivière Batiscan, et consiste en un marécage étendue qui va jusqu'au bords du lac, premières eaux de la branche N. E. du Batiscan; ce lac a environ un mille de long.

La
18e. p
Edoua
une c
Nous
les pr
avait t

Dim
pas à p

Luné
du 18e.
en s'éte
formé
bords N
blement
laquelle
route p
tage, pa
graduell
blanc et
que quel

Le lac
être rega
presque
trois lie
guide, c
sage du s

Ayant
tiges de
de poiss
pour un
tient un
en plusie
en pou
au pied
à la poin
petites I

Au del
le terrai
endroits
sapin, du
9 milles
verges d
d'eau tra
pieds de
parence
La
lac, env

nord-est. Les hauteurs sur lesquelles on parvenait à ce portage à dix pour le soude distance du

déduite 47°

des effets de de nettoyer à beaucoup de re- sse sur un ter- montagne escar- qui s'étend jus- et S. et ayant entièrement de ueuse et légère,

s, jusqu'au 15e. qu'il fallût s'y autre côté, l'a- de la vase qui é n 130 verges de at, quoique bien claire; il est an sseau. Le por- devant, et était mble fort à celle ètre plus grand, . Le sol est sa- al repas est cou- nelle, après l'o-

0 verges de long. aine distance, le ; le bois est épi- baume. En ap- bout du portage, uette et de sapin. n tour duquel la in.

verges; il divise O. de la rivière l'au bords du lac, environ un mille

La terre est basse aux environs de ce lac, et à son extrémité se trouve le 18e. portage, qui n'a que 150 verges de long et aboutit aux bords du lac Edouard; un joli cours d'eau rapide suit le portage et tombe dans le lac par une cascade de 15 pieds, en présentant un site avantageux pour un moulin. Nous campâmes en cet endroit à 7½ heures, ce qui était un peu tard pour les préparatifs que nous avions à faire contre la pluie qui approchait et qui avait tombé légèrement, en différens temps du jour.

Dimanche 10.—Il plut tout le jour, si bien que nous ne nous hasardâmes pas à poursuivre notre route.

Lundi 11.—Le temps s'éclaircissant vers 9 heures A. M., nous partîmes du 18e. portage à 10½ heures. A environ un mille de là le lac s'agrandit en s'étendant vers P. E. S. Est. Nous passâmes cependant dans un canal étroit formé par la pointe N. O. de la grande Ile et la terre ferme, et cotoyant les bords N. O. du lac, nous arrivâmes à un endroit où il s'élargit considérablement et où il y a une autre Ile d'une grande étendue, au nord ouest de laquelle nous passâmes, entre elle et le rivage nord ouest, d'où nous fîmes route pour la Pointe au Diner, distance d'environ 9 milles du dernier portage, par la course que nous avions suivie. En cet endroit la terre s'élève graduellement en jolies collines, boisées de sapin, d'épinette, de bouleau blanc et de pin. Le sol m'a paru être d'une terre grasse mêlée, et je crois que quelques parties du lac Edouard seraient susceptibles d'amélioration.

Le lac Edouard, qui tire son nom d'un chasseur sauvage de Batiscan, peut être regardé comme formant deux lacs, en ce qu'une grande Ile s'étend presque d'une extrémité à l'autre, et en quelques endroits elle a presque trois lieues de large. La plus grande nappe d'eau est, selon le rapport du guide, celle que nous avons passée dans le passage du nord-ouest. Le passage du sud-est est fréquenté par les chasseurs qui viennent de Batiscan.

Ayant diné à la Pointe, où des marques récentes sur les arbres et des vestiges de campement, autour duquel étaient épars des crânes d'ours et arêtes de poissons, faisaient voir que plusieurs familles sauvages y étaient demeurées pour une saison de chasse—nous continuâmes nos progrès sur le lac, qui tient un cours plus droit. La terre paraît plus élevée, et les rivages sont en plusieurs endroits rocheux et arides. Comme il soufflait alors un joli vent en poupe nous mîmes une voile à chacun de nos canots, qui furent poussés au pied de six milles à l'heure. Le vent nous laissa comme nous arrivions à la pointe N. E. de la Grande Ile, après que nous eûmes passé plusieurs petites Iles qui forment un joli point de vue avec les collines d'alentour.

Au delà de l'Ile et doublé la Presqu'île, le lac se contracte à $\frac{1}{4}$ de mille et le terrain devient plus montagneux et plus inégal, et s'élève en plusieurs endroits en falaises de granit; le bois qui croît sur ces montagnes est du sapin, du tamarack et des petits bouleaux blancs. Au bout du lac, à environ 9 milles de la Pointe à Diner, il entre dans le lac une rivière d'environ 18 verges de largeur, que nous montâmes l'espace d'un mille; c'est un cours d'eau tranquille qui traverse un terrain de transport, qui s'étend jusqu'aux pieds de quelques hauteurs, de la même espèce de terrain et de la même apparence que celui mentionné en dernier lieu, et nous tombâmes dans un joli lac, environné de montagnes, qui n'ont aucune apparence favorable pour

des

des établissemens. L'ayant traversé jusqu'au portage no. 19, nous campâmes à 7 heures.

Mardi 12.—De grand matin les voyageurs passèrent le portage avec tout le baggage, et en revenant abattirent plusieurs arbres qui auraient nui au transport des canots.

Ce portage, qui a 500 verges, conduit à un lac dont les eaux coulent à l'est dans la branche N. E. de la rivière Batiscan. La terre aux environs est montagneuse et rocheuse.

Le 20e portage passe sur une montagne, de laquelle nous descendimes a une petite rivière, formant la branche N. E. de la rivière Batiscan qu'on monta environ 170 verges du 21e portage.

La direction générale de notre route entre la branche N. O. et la branche N. E. est à peu-près E. N. E., et a 30 milles. La dernière qui coule S. S. Ouest est presque de niveau avec la première, vu qu'il faut l'aide d'un baromètre pour s'apercevoir de la différence. Le 21e. portage qui a environ 140 verges se termine à un petit lac qui est à peu-près dans la même localité que les étangs à sangsues, auxquels il ressemble beaucoup, le terrain qui l'environne étant bas et marécageux.

Après cet étang nous passâmes le 22e. portage, ou le portage rocheux, qui à mi-distance est coupé par un ruisseau rapide qu'il faut passer; toute la longueur du portage étant de 530 verges jusqu'à l'embarquement, sur la rivière qui court au sud-ouest. En cet endroit je constatai, par observation, la latitude $47^{\circ} . 29' 45''$.

A une petite distance du portage nous entrâmes dans un petit lac, qui resserré dans la distance d'environ 1 mille, s'élargit de nouveau en approchant du 23e. portage, d'où le lac s'accroit encore en dimensions dans une direction est, mais nous dirigions notre course vers le nord. Depuis le 20e portage le caractère général du sol est d'être une vaste savanne de tamarack, et ce fut avec peine que nous pûmes trouver un endroit sec au 23e portage.

Nous laissâmes alors les dernières eaux de la rivière Batiscan, et nous traversâmes dans ce portage un terrain assez uni couvert en grande partie d'une savanne d'épinette et qui aboutie aux bords d'un autre étang à sangsues, qui est les premières eaux de la rivière Bastonais du nord, qui se décharge environ une demi lieue au-dessus du poste La Tuque, et dont on a déjà fait mention.

Le portage se trouvant long, ayant environ $1\frac{1}{2}$ mille de longueur, et trouvant impossible de camper dans la savanne, qui est une espèce de terre mouvante ou de marécage, nous remîmes au lendemain le transport d'une partie des provisions, et nous traversâmes l'étang jusqu'au 24e portage, qui est à la décharge qui se dirige avec rapidité vers le nord. Ayant passé ce portage, qui a 375 verges, nous campâmes sur le bord d'un ruisseau qui descend des hauteurs et tombe dans le lac au portage.

L'espace de terrain que nous parcourûmes ce jour-là n'est nullement pro-

pre
bas
sont
n'ay
du n
du h
tité,

N
déd

Me
voyâ
23e.
milles
1 mill
n'a qu
abouti
queme
bas et
portag
chain
travers

En
d'un te
descen
fait le
qui par
qui a 8

Nous
général
de beau
du St.
un petit
ce qui
sous de
dit cons
bords se
est l'épi

Ce pe
une case
est le g
portage
ouest, no
quâmes
pidemen
obligea c

Depui
une hau

pre à faire des établissemens présentant les deux extrêmes, terrains tantôt bas et uni, tantôt élevé et escarpé. Les rochers qui forment ces hauteurs sont principalement de granit, plongeant à un angle de 45° . vers le N. E. n'ayant d'ailleurs aucune stratification régulière, on découvre du quartz et du mica, de même que de d'hornblendes, dans les fragmens qui sont détachés du hant des rochers. Le bois que nous y avons observé en plus grande quantité, est l'épinette, le sapin, le bouleau blanc, un peu de cèdre et de pin.

Nous observâmes les azimuths et la hauteur de l'Etoile Polaire d'où nous déduisimes la latitude $47^{\circ} 32' 0''$; variation 12° . Ouest.

Mercredi, 13.—Il tomba le matin une pluie légère; cependant nous envoyâmes les gens chercher le restant des provisions et le grand canot au 23e. portage, et à leur retour nous avançâmes sur le lac, qui a environ $1\frac{1}{2}$ milles de long—à son extrémité nord nous descendîmes l'espace d'environ 1 mille une petite rivière à fond bas et rocheux, jusqu'au 25e. portage, qui n'a qu'environ 150 verges, à travers un terrain bas et marécageux. Ce portage aboutit au Lac Croche, et il faut absolument un guide pour trouver l'embarquement du portage—le sol aux environs de ce lac est sous tous les rapports bas et marécageux, boisé principalement de tamarack et de sapin. Le 26e. portage est dans un petit havre ou baie, d'où coule la rivière jusqu'au prochain lac; ce portage a comme l'autre 150 verges jusqu'au lac, qu'il faut traverser pour arriver au 27e. portage.

En laissant ce lac qui s'étend de l'Est vers l'Ouest et qui est environné d'un terrain bas et uni, le portage passe sur un sol de la même espèce, et descend une côte considérable pour arriver à la rivière Bastonnais, ce qui fait le premier degré sensible dans le niveau avec l'étendue de terrain plat qui paraît exister depuis le long lac sur le 8e. portage, jusqu'au 27e. portage qui a 800 verges de largeur.

Nous embarquâmes dans les canots et descendîmes la rivière qui court généralement vers le nord. Les bords en sont couverts d'épinette rouge et de beaume, et présente le meilleur sol que j'aie rencontré depuis mon départ du St. Maurice. A environ une lieue au-dessous du portage nous passâmes un petit lac, où j'observais que l'épinette blanche se mêlait avec la rouge, ce qui marque que la terre y est d'une qualité inférieure; $4\frac{1}{2}$ milles au dessous de ce lac il faut faire un portage. A partir du lac, la rivière s'aggrandit considérablement, et est par endroits de $1\frac{1}{2}$ à 2 chaines; généralement les bords sont bas, quoique rocheux et élevés par endroits. Le bois dominant est l'épinette rouge, ce qui est un signe favorable à l'égard de la nature du sol.

Ce petit portage, le 28me depuis le St. Maurice, est sur la rive est, et évite une cascade de 15 pieds. L'espèce des rochers qu'on trouve en cet endroit, est le granit, plongeant 60° deg. S. O. A un demi mille au-dessous de ce portage nous arrivâmes à la tête d'un rapide, et ayant débarqué sur la rive ouest, nous lançâmes les canots jusqu'aux pieds de ce rapide, où nous embarquâmes de nouveau et continuâmes notre route. Le courant descend rapidement jusqu'à un autre rapide ou plutôt cascade où l'heure avancé nous obligea de camper sur le portage qui est sur le rivage Ouest.

Depuis le 28me portage le pays a pris un aspect montagneux, s'élevant à une hauteur considérable, et se monte en falaises dans l'intermédiaire et aux

aux pieds du dernier rapide. Le roc qui est de granit et qui forme le rivage Ouest de la rivière est presque vertical, ne s'éloignant de cette coupe que d'environ 10°. Le rivage s'élève à environ 50 pieds, et le sommet en est couvert de mousse, tandis que le rivage opposé forme un plan horizontal qui s'étend jusqu'aux pieds de la montagne qui s'approche de la cascade du 29e. portage. En cet endroit la rivière se resserre dans un canal étroit formé par des falaises menaçantes qui s'élèvent à environ 50 pieds perpendiculaires. Les deux rivages diffèrent l'un de l'autre sous tous les rapports; celui de l'Est est d'une configuration irrégulière, plongeant environ 45° S. E. tandis que celui de l'Ouest, un peu au dessous du précipice, est plat jusqu'aux pieds d'une hauteur considérable, qui va de parallèle avec la rivière, et aux pieds de laquelle court le portage, qui a 300 verges jusqu'aux pieds ou à la base de la chute.

La rivière Bastonnais ne paraît pas avoir formé son lit actuel, car je ne vis aucune trace de roches roulées au dessus de son niveau, en examinant l'apparence et l'état des rochers qui généralement paraît avoir été réduit dans sa position actuel par quelque catastrophe évidente, et la fracture qui en aura été la suite aura ouvert un canal à la rivière; car au dessus du 28e. portage où les montagnes sont encore à une distance et où le pays forme un plan horizontal au nord-ouest, la rivière prend une direction subite de leur côté, et laisse la plaine pour suivre son cours à travers ces montagnes. Une circonstance très remarquable qui me frappa, c'est que plusieurs côtes qui ne tiennent nullement à aucune chaîne adjacente, s'élèvent au milieu de la grande plaine, généralement en forme de cônes, et sont visibles à une grande distance.

Jeudi, 14—De grand matin les canots et les provisions furent transportés au bas du portage, à l'embarquement, au pieds de la chute, qui a 15 pieds de haut. Nous arrivâmes à un rapide au bas duquel les canots furent envoyés déchargés et nous fîmes un petit portage, (No. 30.) de 70 verges, qui passe à travers une savanne d'épinette rouge et de tamarack. Depuis cet endroit la rivière circule S. S. O. entre les hauteurs, et nous sautâmes plusieurs rapides, jusqu'à la tête d'une chute considérable, et au 31e. portage, de 300 verges de long. Nous atteignîmes plusieurs endroits où les rivages sont formés de falaises escarpées, qui caractérisent la nature des hauteurs et des montagnes qui paraissent suivre le cours général de la rivière et qui s'éloignent en approchant de la chute. En cet endroit la rivière se resserre en un canal étroit et forme une cascade d'environ 50 pieds, qui est divisée en petit canaux par deux îles, qui augmentent le fracas du torrent, qui bouillonne avec un effet magnifique en se précipitant sur les rochers. Les îles sont couvertes de mousse et de petits sapins, tandis que le pays environnant est généralement boisé de la haute épinette rouge, diversifié par la surface unie et roulée des rochers dans le voisinage de la chute, dont la blancheur contraste avec la couleur sombre du sapin, ce qui donne à cette scène intéressante un effet, que nous n'avions pas senti, depuis que nous avons laissé le St. Maurice.

Nous dinâmes ce jour là sur le doré et la carpe qu'on avait pris dans un moment au pied de la chute. Après cela nous poussâmes jusqu'au lac Kajoalwang, un mille au dessous du Portage Doré.

Nous aperçûmes à une distance, une île considérable, sur laquelle je me dirigeai,

dirig
ture
pied
lac
demi
tères
rable
suivi
vâme
plat.
large
charg
cendu
Maur
desce

No
île de
est d'
queq
Nous
tance
situee
du P
d'envi
10½ m
avec u
à notre
rivage
barassa
au dess

Ven
laquell
passâ
de tant
lieu de
travers
le pren
cheux,
dans u
les plu
Ce fut
vaune
marack
St. Ma
notre r

Sam
tire d'

Nous
à-fait à

dirigeai, N. N. O. Après avoir fait 3 milles, nous arrivâmes à une ouverture dans le rivage est, qui nous découvrit une belle nappe d'eau baignant le pied de la côte. Nous arrivâmes à l'île jusqu'à laquelle la largeur moyenne du lac est d'environ un mille, et qui est ainsi jusqu'à la contraction du lac à un demi mille. Sur les bords de ce lac, la terre conserve beaucoup des caractères du lac Edouard. Les côtes ne s'élèvent pas à une hauteur bien considérable et sont couvertes d'épinette, de sapin, de bouleau blanc et de pin. Nous suivîmes le resserrement du lac, l'espace de 2 milles environ, et nous observâmes que l'apparence du terrain s'améliorait ; le sol est stérile et est plus plat. Le lac s'étend jusqu'à 2 milles de large environ, formant à l'ouest une large baie, d'où sort la rivière Bastonais, qui pénètre dans le pays et se décharge dans le St. Maurice. Le guide qui a fréquemment monté et descendu cette rivière, dit qu'il n'y a pas plus de 20 lieus entre le lac et le St. Maurice, et qu'on peut en monter, ou de La Tuque, en huit jours, et faire la descente en 5 jours, n'y ayant dans toute cette distance que cinq portages.

Nous courions alors vers le nord, à la tête du lac, en passant une grande île de près d'un mille de long. La largeur moyenne de cette partie du lac est d'environ $1\frac{1}{2}$ mille. L'aspect général de ce pays est plus grand, et il y en a quelques parties que je crois susceptibles d'amélioration et d'être établies. Nous campâmes à la tête du lac, où je constatai trigonométriquement la distance exacte de divers points, l'île et une montagne bleue dans le lointain, située à l'extrémité sud du lac et faisant partie des hauteurs aux environs du Portage Doré, d'où par notre course sur le lac elle est éloignée d'environ $11\frac{1}{2}$ milles, ce qui met la longueur du lac Kajoulwang d'environ $10\frac{1}{2}$ milles. Il plut la plus grande partie du temps que nous fîmes sur le lac, avec un gros vent du sud, qui venant à s'augmenter comme la pluie cessait à notre approche de la tête du lac, poussait avec violence les lames contre le rivage sablonneux, sur le bord duquel nous campâmes. L'atmosphère se débarrassant des nuages, j'obtins du transit de plusieurs étoiles circonfolaires au dessus du méridien, la latitude $47^{\circ} 48' 30''$.

Vendredi 15.—Il plut depuis minuit jusqu'à dix heures du matin, heure à laquelle nous partîmes. Montant alors les eaux de la rivière Bastonais nous passâmes un petit lac environné de hauteurs d'un aspect défavorable, boisées de tamarack et de bouleau blanc, jusqu'au 32e. portage, qui a près d'une demi lieue de long, et courant dans une direction presque nord et sud. Le terrain qu'il traverse dans cette distance est tour-à-tour marécageux et montagneux. Dans le premier cas, en laissant le lac, nous passâmes sur un terrain assez uni mais rocheux, jusqu'au pied d'une haute montagne, que nous gravâmes et descendîmes dans un sentier bien rude et bien tortueux, qu'il fallu souvent élargir en abattant les plus gros arbres, pour permettre aux voyageurs d'y passer avec les canots. Ce fut ainsi que nous parvîmes à la base de la montagne, et à passer une savanne plantée de la plus mauvaise espèce de bois, d'épinette blanche et de tamarack, et qui mène au dernier lac des eaux de la rivière Bastonais ou du St. Maurice. Une pluie forte et continue nous empêchant de poursuivre notre route, nous fîmes obligés de camper au milieu de cette savanne.

Samedi, 16.—De grand matin nous nous mîmes en marche avec la perspective d'une continuation de beau temps.

Nous observâmes sur les deux rivages du lac des traits caractéristiques tout-à-fait différents ; celui de l'est est montagneux et couvert de sapin, d'épinette de

forme le ri-
cette coupe
sommet en
horizontal
la cascade du
canal étroit
pièdes perpen-
les rapports ;
environ 45°
cipice, est plat
allèle avec la
rges jusqu'aux

, car je ne vis
traminant l'ap-
réduit dans sa
e qui en aura
28e. portage
e un plan ho-
leur côté, et
Une circous-
s qui ne tien-
de la grande
une grande dis-

ent transportés
ni à 15 pieds de
furent envoyés
ges, qui passe à
s cet endroit la
es plusieurs ra-
ortage, de 360
vages sont for-
eurs et des mon-
s'élouient en
erre en un canal
e en petit ca-
ouillonne avec
îles sont cou-
onnant est géné-
surface unie et
cheur contraste
ntéressante un
s laissés le St.

t pris dans un
usqu'au lac Ka-

laquelle je me
dirigeai,

de pin et de bouleau blanc ; celui de l'ouest est une savanne immense d'épinette, et incultivable.

Nous arrivâmes au 33e. portage, (1130 verges) qui conduit, à travers un brûlé et généralement un terrain très pauvre et rocheux, au lac Quaquagamacksis, et aux premières eaux qui tombent dans le lac St. Jean, celles de la rivière Ouitatchouan, qui y tombe aussi dans le coin S. O.

La direction général de ma route depuis la rivière Batiscan jusqu'à la division des eaux, fut presque nord, et forme une distance d'environ 33 milles. Aux environs du lac Quaquagamacksis la terre est sous tous les rapports un désert aride et désolé, le feu y ayant brûlé le bois, qui est maintenant remplacé pour une pousse de tremble, de peuplier, de petits sapins et bouleaux blancs. Le sol est bien rocheux et sablonneux.

On s'aperçoit à peine que le terrain s'élève, il y a cependant une montée graduelle d'environ un demi-mille dans le portage, et un petit ruisseau qui se jette en venant du nord dans Quaquagamacksis, où nous lancâmes de nouveau les canots, et nous embarquâmes sur les eaux qui coulent dans le lac St. Jean.

Après qu'on a passé une île de roche, le lac se resserre l'espace d'environ un demi mille ; il s'élargit ensuite, et nous tombâmes dans un petit canal rapide et tortueux. La terre est maintenant devenue toute-à-fait base et prend le caractère d'une savanne, environnant cette partie du lac. Nous descendîmes la rivière, et passant à l'extrémité de deux petits lacs ou étangs, situés dans la savanne étendue, qui couvre cette portion des pays, nous atteignîmes le 34e. portage, qui n'a que 60 verges, jusqu'à d'autres étangs, semblables aux premiers, et qui conduisent par un petit canal à un lac d'environ un mille de long, aux environs duquel la terre prend un caractère plus hardi ; de là on monte la rivière jusqu'au 35e. portage.

Ce portage passe à travers une savanne de tamarack, et a 530 verges jusqu'à l'embarquement aux pieds du rapide, que sautèrent M. M. Gouldie et Davies ; ensuite nous arrivâmes, à une petite distance de là, l'entrée de la rivière dans un lac.

Entrant par le côté ouest du lac, où la terre est alluviale dans une certaine étendue, nous fîmes en état d'en voir les dimensions, jusqu'à ce que nous fîmes arrivés vers le milieu, où la réunion d'une variété d'objets présentait le point de vue le plus agréable.

Nous dirigeâmes toute notre attention à chercher la décharge du lac, qui d'après le plan que son père avait donné à notre jeune guide, devait se trouver du côté est. Ayant passé quatre îles, dont deux avaient environ trois quarts de mille de long, nous entrâmes en conséquence dans une baie profonde, où je supposais qu'était la continuation de la rivière Ouitatchouan ; mais nous ne pûmes trouver d'issue en cet endroit, et nous avançâmes vers le haut du lac. Il a presque un mille de large, et les rivages en sont escarpés, et couverts de sapin, d'épinette et de bouleau blanc.

Nous passâmes la Pointe Verte ainsi appelée pour le contraste que sa verdure légère fait avec la couleur sombre des côtes adjacentes, étant toutes couvertes

vert
envi
ge C
d'une
nuân
au ri
nord
côtoy
l'extr
due d
et no
eaux

Ne
pouva
nous
rée.

L'O
et cou
trop t
nous c

Dim
et la c
fus for
manière
Croche
me dé
quelle
comm
domma
part de

Sous
geurs s
ce qui
ne trou
pendar
contin
certitu
où le g
d'un no

En l
le pied
la mon
une me
chose q
regreta
en état
pays.

vertes de la même espèce de bois, et nous arrivâmes à la Presque-Ile, situé à environ 4 milles de l'entrée, vis-à-vis laquelle je remarquai sur le rivage Ouest une baie et quelques terres plates, présentant l'apparence d'une rivière qui viendrait de ce côté. C'est pourquoi nous continuâmes notre route au nord de l'île et d'une autre Presque-Ile, qui ne tient au rivage que par une étroite langue de terre. Je traversais alors le lac au nord vers une petite baie, et ne trouvant pas la rivière que je cherchais, je côtoyai le rivage Est, observant que la terre prenait une apparence favorable à l'extrémité de ce lac, et paraissait susceptible de culture. C'était une étendue de terrain bien boisé de frêne, de sapin, d'épinette, de pin et de beaume; et nous arrivâmes ensuite à un canal considérable qui mêle à celle du lac ses eaux rougeâtres et légèrement rapides.

Ne trouvant pas la décharge de ce côté du lac, il me vint à l'esprit quelle pouvait-être où j'avais vu l'apparence d'une issue, vis-à-vis la Presque-Ile; nous y traversâmes immédiatement, sans y trouver pourtant l'issue désirée.

L'Ouïatchouan a en cette endroit environ deux chaînes et demi de large et coule avec un fort courant qui nous poussa à la tête d'un rapide. Il était trop tard pour hasarder de le sauter ou même pour chercher un portage, et nous campâmes sur le rivage du nord, qui est haut et escarpé.

Dimanche, 17.—Ayant ainsi trouvé que le plan du sauvage était incorrect et la connaissance de notre guide ne s'étendant pas aussi loin vers le nord, je fus fortement porté à croire au cours Ouest que prenait cette rivière et d'une manière presque directe avec le St. Maurice quelle pouvait-être la rivière Croche ou quelques cours d'eau tributaire de la première; malgré cela je me déterminai à la descendre quelques milles, sauf à considérer ensuite quelle voie nous adopterions pour parvenir au lac St. Jean, car nos provisions commençaient à baisser considérablement, et avaient enduré beaucoup de dommage des pluies fréquentes que nous avions esuyées, depuis notre départ des Trois-Rivières.

Sous ces circonstances nous continuâmes à descendre la rivière, les voyageurs sautant les rapides et nous marchant sur le rivage jusqu'à leurs pieds, ce qui nous fit faire un portage plus long que nous l'avions cru, les hommes ne trouvant pas de place d'embarquement pour nous recevoir. A la fin cependant ayant rejoint les canots, nous embarquâmes et sautâmes un rapide continue jusqu'à un petit lac, d'où la rivière coule au sud-ouest. Dans l'incertitude où nous étions, nous fîmes le portage de la montagne et le 36e., où le grand canot chavira justement au haut d'une cascade par la timidité d'un novice, et je fus sur le point de perdre ma théodolite et autres instrumens.

En laissant le portage nous gravâmes une haute montagne de roche, dont le pied est battu par la rivière qui tombe de cascade en cascade. Du haut de la montagne l'œil découvrit au sud-ouest une plaine immense, ressemblant à une mer par son grand éloignement. Je suppose que ce ne peut-être autre chose que la pente générale du pays vers le lit de la rivière St. Maurice, et je regretait beaucoup de n'avoir pas un baromètre de montagne, qui m'aurait mis en état de constater l'élévation où nous étions audessus du niveau du plat pays.

Après

Après être descendis de la montagne nous nous trouvâmes dans une savanne de tamarack, jusqu'à un cours d'eau dormante, où se termine le portage, qui a 1 mille et 3 perches de long, et dont la direction générale est environ N. O. Rien ne nous faisait espérer que la rivière changerait son cours — se trouvant être des eaux du lac St. Jean, ce qui arriva à notre grand plaisir, car ce cours d'eau dormante, formé en apparence par les pluies inaccoutumées, nous conduisit à la rivière, qui court vers le nord et qui avec ce cours d'eau forme une île considérable. Nous descendîmes la rivière, qui parcourt en cet endroit une grande étendue de terrain d'alluvion, qui est susceptible des améliorations de l'agriculture. Il croit ici des juncs d'une hauteur considérable, dont les racines en les arrachant enlevèrent une terre noire d'une nature argileuse.

Il y a quelques montagnes que nous remarquâmes en approchant du grand lac, que nous atteignîmes à environ 2½ milles au dessous du portage de la montagne. Le lac à l'embouchure de la rivière est environ d'une demi-lieue de large et court dans une direction N. 30° E., que nous suivîmes, en prenant le milieu du lac. La terre sur ses rivages est haute et montagneuse, boisée de sapin, de pin, d'épinette et de bouleau blanc ; en plusieurs endroits les rivages sont escarpés et rocheux, et l'aspect en est défavorable à la culture, quoique les vallées puissent être bien bonnes pour cette objet.

Passant vis-à-vis l'entrée d'une rivière sur le côté est, je fus examiner si ce n'était pas la décharge du lac, mais je trouva que c'était un cours d'eau tributaire du lac, venant de l'E. N. E., je portai de là à la pointe nord de l'île, entre laquelle et la terre ferme il y a une annaye qui bouche le passage. Ne voyant pas de canal, et désirant prendre quelques points et intersections trigonométriques des objets remarquables, nous campâmes à la tête du lac près d'un banc de sable, qui me fournit une ample base.

Lundi, 18.—Il plut la plus grande partie du jour, et les voyageurs employèrent ce temps à faire des avirons, dont plusieurs avaient été brisés dans les nombreux rapides que nous avions descendus depuis peu. La pluie cessant vers cinq heures de l'après-midi, je demandai à mettre les canots à l'eau, et nous fîmes avec un nouvel espoir à la recherche d'une issue avant de camper. Ayant passé l'annaye qui bouche le passage entre l'île et le rivage et virant au nord autour de la Pointe à l'Aviron nous vîmes la continuation du lac des Commissaires. Le passage qu'il présentait à la vue découvrait dans la grandeur et la magnificence des objets la main toute puissante de la nature.

Les rivages sont sourcilieux et escarpés et s'élèvent à une hauteur considérable, et ils sont dominés par deux caps énormes d'environ 350 à 400 pieds de haut, situés sur le rivage oriental. Ayant atteint le pied du cap le plus au sud et étant débarqué sur le rocher, nous le gravîmes, et nous traversâmes avec beaucoup de difficulté au cap du nord. Le bois ayant brûlé, il y a plusieurs années sur leurs sommets, il a laissé à découvert l'aridité et la nudité à de la couche végétale qui les recouvre.

Du haut du cap nous découvrîmes à 20 à 30 milles à l'ouest un pays brisé et montagneux, montrant en quelques endroits les sommets blancs de hauteurs semblables à celle d'où on les apercevaient, faisant contraste avec le rest

tant
rivière
alluvion
En je
reman
vait-ê
nord,
descen

Nou
de sap
à un t
de Sab
abattu
le temp

Mar
de dive
Nou
sieurs h
tout du
les roch
desquel
aux blu
au dess
plus sau
il n'y cr
chers so
leur a f

Désir
sible, la
le rivag
endroit
Gouldie
droite au
des saps
d'enviro
le rocher
ne s'en é
gruite d
à la base
autres pa
arence d
découver
percevait
tagnes qu
dans une
m'ôta pre
Ayant pr
méridien
trouvai a
à l'Aviro

tant

dans une sa-
ermine le por-
nérale est en-
rait son cours
notre grand
les pluies inac-
et qui avec ce
a rivière, qui
lusion, qui est
es joncs d'une
rent une terre

chant du grand
portage de la
une demi-lieue
ivimes, en pre-
t montagneuse,
sieurs endroits
orable à la cul-
objet.

us examiner si
un cours d'eau
à à la pointe
ne aunaye qui
endre quelques
arquables, nous
urnit une ample

oyageurs em-
été brisés dans
La pluie ces-
s canots à l'eau,
s avant de can-
île et le rivage
la continuation
découvrait dans
puissante de la

hauteur consi-
350 à 400 pieds
l du cap le plus
ous traversâmes
rûlé, il y a plu-
lité et la nudité

t un pays brisé
blancs de hau-
raste avec le res-
tant

tant du pays qui est boisé de sapin, d'épinette, de tamarack et de pin. Une rivière d'une bonnegrandeur, parais entrer au sud-ouest, ayant un plateau alluvial à son entrée, et delà montant dans les coulées qui lui servent de lit. En jetant les yeux vers le haut du lac, qui est parsemé de plusieurs îles, je remarquai une grande baie au nord-est, dans la quelle je supposai que pouvait-être l'issue; cependant en voyant le grand corps d'eau qui s'étendait au nord, je me décidai à continuer ma route sur le lac, et en conséquence nous descendîmes les caps et nous embarquâmes dans nos canots.

Nous passâmes les îles qui sont rocheuses, mais bien boisées de bouleau, de sapin, et d'épinette. Il soufflait un gros vent du nord, qui refroidit l'air à un tel point que nous fîmes bien aises de nous trouver à l'abri de la Pointe de Sable, où nous campâmes et fîmes un grand feu qui rétablit nos forces abattues, après avoir fait sept milles depuis notre dernier campement, malgré le temps considérable que nous avions passé aux Caps.

Mardi, 19.—Nous nous occupâmes avant le déjeuner à prendre 10 traingles de divers objets,

Nous partîmes de la Pointe de Sable à 9 heures, nous passâmes plusieurs hauteurs arides et brisées, montrant un pays d'un aspect sauvage, surtout du côté oriental, le rivage opposé n'ayant pas été ravagé par le feu, et les rochers sont couverts de sapin, d'épinette, de bouleau etc. à la végétation desquels fournit une légère couche végétale. Nous atteignîmes les côtes aux bluets, qui sont une succession de caps arides, semblables à ceux situés au dessous de la Pointe de Sable, mais encore plus élevées et d'un aspect plus sauvage encore par plusieurs falaises escarpées qui font face au lac; il n'y croît aucun arbre, et le sommet des hauteurs qui sont au pied des rochers sont couvertes d'une sorte de bluets d'une grosseur remarquable, ce qui leur a fait donner le nom de Côtes aux Bluets.

Désirant fortement avoir du haut d'une de ces montagnes, s'il était possible, la vue du pays qui s'étend entre elles et le lac St. Jean, nous cotoyâmes le rivage, cherchant un endroit propre au débarquement, car il est en cet endroit d'un accès difficile et dangereux. Ayant trouvé un débarquement, M. Gouldie et M. Davies prirent des chemins différens, et je me rendis en ligne droite au pied de la falaise, que je gravis en partie à l'aide des arbrisseaux et des sapins qui poussent dans les crevasses des rochers, jusqu'à la hauteur d'environ 100 pieds, où ne trouvant plus aucun moyen de monter davantage, le rocher devenant plus escarpé et la position des lits étant presque verticale, ne s'en éloignant que de 15 à 20 degrés. Cela fait que les lits qui sont de granite et de gneiss sont plus aisément séparés du rocher, dont on voit déjà à la base des blocs d'un volume considérable. Je descendis au canot, où les autres partis me rejoignirent bientôt: ils n'avaient pu découvrir aucune apparence de lac, mais l'aspect général du pays était une rudesse, que j'avais découverte en partie de la position où j'avais atteint sur le rocher; on apercevait aussi une rivière entrant du côté occidentale du lac entre les montagnes qui lui prêtent un lit. Ayant repris notre route, nous tombâmes dans une grande baie dans laquelle entre une rivière considérable, ce qui m'ôta presque toute espérance de trouver la décharge du lac de ce côté là. Ayant pris terre sur un roche ou île aride j'observai la hauteur du soleil au méridien,—lat. 48° 17', et delà nous nous rendîmes au haut du lac, que je trouvai avoir près de 7 lieues de long, la largeur commune depuis la Pointe à l'Aviron étant d'environ 1 mille.

Ne trouvant pas d'issue, je me déterminai à retourner à la Baie à la Grêle, la première grande baie que j'avais observé du cap. En passant par les montagnes aux Bluets nous essayâmes un orage de grêle et de pluie, accompagné d'un gros vent du nord, ce qui rendit notre position vraiment périlleuse, étant le long d'un rivage où donnait le vent et balottés par une forte houle qui poussait le canot avec une vitesse surprenante. Nous atteignîmes la Baie à la Grêle, qui se trouva être l'entrée de la rivière Ouatichouan. Nous y fûmes assaillis par un orage de grêle et de pluie, les grains de grêle étant d'une grosseur extraordinaire. Nous arrivâmes en peu de temps au haut d'une petite cascade, où nous fîmes un portage (le 37e. depuis le St. Maurice) de 400 verges de longueur, à un demi-mille au bas duquel sur le rivage sud-est se rencontre le 38e. portage, de 223 verges, après-quoi nous tombâmes dans un petit lac qui s'ouvre sur le lac Bouchette, où nous campâmes à 7½ heures sur un banc de sable, à la veille d'une tempête qui se préparait vers le sud.

La direction générale entre la Baie à la Grêle et le lac Bouchette est environ E. N. E.—2½ milles d'un terrain brisé et montagneux ; la différence de niveau entre ce lac et celui des Commissaires étant de 50 à 60 pieds.

Mercredi 20. Nous partîmes de grand matin, dans un beau temps, et après avoir passé ce lac, qui a environ 4 milles de long et autour duquel la terre s'élève considérablement et laisse voir un sol sablonneux très léger, nous entrâmes dans le lac Ouatichouan, d'environ 1¾ de long et 1 mille de large.

En cherchant la décharge nous fîmes le tour de l'Île qui est située à l'extrémité du lac ; la terre y paraît d'une meilleure qualité que celle que nous avions vu jusqu'alors. Elle conserve le même caractère en descendant la rivière Ouatichouan, qui descend avec grande rapidité, qui fait faire le 39e. portage, de 550 verges, sur le rivage occidental. En cet endroit l'orme, le bouleau noir, le pin, le sapin et l'épinette se trouvent mêlés et poussent sur une marne argileuse recouverte d'une riche couche végétale. En laissant ce portage la rivière acquiert une grandeur considérable, prenant une largeur d'environ 60 verges, et la terre est tout à fait propre à recevoir des établissemens ; les bords en sont boisés de frêne, de bouleau noir, d'orme, d'épinette, de sapin et de baume et de quelques pins blancs. Le cours général de la rivière est environ N. N. O., et nous atteignîmes dans cette ligne le 40e. portage, au-dessous de quelques petits rapides que nous sautâmes, et d'une petite rivière qui s'élève à droite jusqu'à un petit lac, qu'on aperçoit de la rivière. Le 40e. portage est sur le rivage Est et de 660 verges de long, et à une stade au-dessous est un rapide qui est divisé en deux canaux par une île. La rivière prend alors une direction nord et descend avec une grande rapidité, souvent interrompue par des rapides que les voyageurs sautèrent presque tous. Ils montraient dans ces occasions, à conduire leurs canots, une habileté et une dextérité qui m'étonnaient toujours. En arrivant au rapide, Vivier, pilote de mon canot, débarquait généralement et examinait l'état du rapide avant d'en tenter la descente. S'il était d'avis de débarquer on faisait un portage ; s'il était d'avis de sauter je pouvais me fier à son expérience, qui avait été mise à nombre d'épreuves, pendant qu'il était au service du Capit. Franklin, dans sa dernière expédition pour chercher un passage au nord ; ce célèbre voyageur et navigateur fait souvent mention de lui dans ses ouvrages. Les mouvemens des rameurs sont entièrement réglés par ceux du pilote, qui dirige son attention à suivre le cours de l'eau, ou comme on l'appelle "le Fil de l'Eau." Quand ils tombent dans les bouillons, on lève les avirons, et le canot

ba
ch
qu'
L
san
diff
sou
sau
ven
yeu
ense
N
et la
arriv
en tr
gros
La
étant
cagen
boule
arrivâ
portag
Les ro
et roc
lancé
partin
portag
une la
oppos
se trou
inégal
ment l
diffère
le trans
Malg
là, not
tance
pides se
la rivie
nombre
deviend
et le 41
les rivag
et aux d
servatio
onest.
Jendi
plus qu'
repas se
tait plus

batot dans son passage prend souvent une lame; lorsqu'il faut regagner le chenal, le pilote et les rameurs (ou avironneurs) tirent du même côté, ce qu'ils appellent "rembarrer."

Le guide montrait d'une manière frappante dans la descente d'un rapide, un sang-froid et une dextérité naturels; la facilité, et en même temps ce degré d'indifférence, accompagnée d'un certain souris d'assurance, avec laquelle il maniait son aviron, tout cela était vraiment caractéristique. Ajoutons à cela l'aspect sauvage des objets environnans; sa longue chevelure noire flottant au gré du vent, et l'immobilité et le silence général des restant du gens, qui ont les yeux attachés sur la contenance des deux acteurs agissans de la scène, cet ensemble inspirait un degré d'intérêt qu'on ne peut décrire.

Nous fîmes le 41e. portage sur le rivage oriental; il a 440 verges de long, et la rivière y est divisée en deux canaux par une grande Ile. De là nous arrivâmes au portage de l'Ile (42) où l'on fait un petit portage de 20 verges en traversant l'Ile, qui abonde en diverses espèces de petits fruits, tels que groseilles sauvages, bluets, &c., &c.

La terre cesse alors de présenter cette apparence favorable à la culture, étant en plusieurs endroits rocheuse et montagneuse, et en d'autres marécageuse; le bois dominant est l'épinette, le tamarack, le sapin et quelques bouleaux blancs. A environ un demi-mille au dessous de ce portage nous arrivâmes à la Grande Chûte, où l'on traverse, sur la rive occidentale, un portage de 600 verges, pour arriver à l'embarquement inférieur et au bassin. Les rochers sont tous granitiques et d'inclinaison irrégulière, la terre pauvre et rocheuse et ne produisant presque que du sapin et du tamarack. Ayant lancé les canots en bas de la chute que je suppose de 50 pieds de haut, nous perîmes du 43e. portage et à environ 3 stades au dessous se trouve le 44e. portage, sur le rivage S. E. En laissant la place de débarquement on monte une haute montagne, d'où l'on en aperçoit une toute semblable sur le rivage opposé, et l'on descend à la rivière qui est encore très rapide. Le portage se trouva avoir trois-quarts de mille de long et il traverse un terrain bien inégal et bien rocheux, dans lequel nous perîmes souvent le sentier légèrement battu. Nous fûmes obligés de camper tard sur un terrain tout-à-fait différent, sur des rochers arrondis en grande partie, et nous remîmes le transport des canots à travers le portage jusqu'au lendemain.

Malgré le nombre des rapides et des portages que nous passâmes ce jour là, nous descendîmes encore 18 milles dans la rivière, qui tombe à cette distance environ 250 pieds au dessous du niveau du lac Ouiatchouan. Les rapides se succèdent l'un à l'autre de bien près, ce qui rend la navigation de la rivière, en la descendant, presque impraticable, vu qu'il y a un grand nombre de rapides qu'on ne peut sauter. J'avais une fois espéré que la terre deviendrait meilleure ou qu'elle continuerait d'être ce qu'elle est entre le lac et le 41e. portage, mais il en a été autrement, car depuis le 42e. portage les rivages ont montré les apparences les plus défavorables à l'établissement et aux objets de l'agriculture. Nous obtîmes la latitude $48^{\circ} 22'$, par observation de l'étoile polaire. La variation avait augmenté au $14\frac{3}{4}^{\circ}$ ouest.

Jeuudi 21.—Nous étions alors si courts de provisions qu'il ne nous restait plus qu'un morceau de lard, et un peu de fleur endommagée pour quelques repas seulement; notre graisse était presque toute consommée, et il ne restait plus qu'une chopine ou environ de liqueur spiritueuse, que nous réservâmes

vions pour notre arrivée au lac Saint-Jean, que des circonstances aussi pressantes nous faisaient chercher avec le plus grand empressement. Mais la latitude que j'avais obtenue me persuadait vivement que nous n'étions plus qu'à quelques milles du point désiré, étant sous l'impression que Charlevoix avait mis le lac Saint-Jean vers 48° 30' de latitude. C'est pourquoi n'y ayant plus que 6 milles géographiques de distance, j'espérais arriver au lac ce jour là, et je le dis au parti. Ainsi donc dès le point du jour nous transportâmes le restant du bagage, et nous embarquâmes dans les canots au pied du rapide, où la rivière est parsemée d'un nombre d'Iles, et nous arrivâmes au 45e. portage sur le rivage septentrional, pour éviter un grand rapide, que sautèrent cependant les canots déchargés et conduit par le pilote et par les rameurs. Le portage qu'a un demi mille de long, passe en partie sur des hauteurs partie à leurs pieds, jusqu'aux quelles la direction générale de la rivière depuis le 43e. portage est environ est, et d'où elle est nord jusqu'à quelques rapides que nous sautâmes jusqu'au long rapide de la chute ainsi appelé d'un ruisseau, qui se précipite du haut des rochers escarpés qui forment les rivages de la rivière.

Avant d'arriver au pied du rapide notre grand canot embarqua, en passant le bouillon, environ 12 sceaux d'eau, qui l'emplirent presque. Le petit canot qui nous suivait, outre qu'il prit beaucoup d'eau dans le bouillon, frappa aussi sur une roche, par la maladresse du pilote, qui ne prit pas le bon cours de l'eau; mais heureusement il arriva au pied du rapide avant d'enfoncer. M. Gouldie montra, dans cette occasion, un grand sang-froid, étant lui-même dans le canot, qui fut tiré au rivage et vidé pour être réparé au prochain portage, que nous atteignîmes à environ un mille au dessous du rapide.

En examinant le canot, on trouva, outre l'écorce qui était fendue dans le devant, qu'une des courbes était cassée, ce qui demandait une réparation immédiate. Pendant ce temps là, quatre des voyageurs, le guide et nous-mêmes, nous nous mîmes à traverser le portage, les premiers ayant pris beaucoup d'avance sur nous.

En arrivant au haut de la montagne nous aperçûmes, à notre très grande joie, le lac Saint-Jean, sans pouvoir cependant distinguer aucun objet immédiat, mais c'était comme une mer lointaine, ou un nuage fixé à l'horizon; notre imagination tira la conclusion. En descendant, l'inclinaison graduelle de la terre, dans une certaine distance, lui donne un caractère tout différent, et elle est boisée de bouleau noir, d'épinette, de pin et de quelques érables. L'argile se montre à la surface, qui est arrosée par plusieurs ruisseaux qui coupent le sentier qui paraît ici bien battu et être journellement fréquenté. Après qu'on est descendu environ 250 pieds sur un terrain de transport au pied des hauteurs, on trouve un sol d'une qualité excellente, étant ce qu'on appelle ordinairement terre grise, qui produit de l'érable, du sapin, du frêne, du pin, de l'épinette et un peu de cèdre.

Nous passâmes une rivière assez considérable, à trois quarts de mille au delà de laquelle nous rencontrâmes un bocage superbe de cèdre, bordant le rivage du lac Saint-Jean, et à 6½ heures, P. M. nous vîmes, avec délectation toute particulière se déployer la nappe étendue d'eau que présente ce beau lac. Les Iles lointaines et la vue qui se perdait au delà augmentaient l'intérêt et notre admiration comme si c'eût été un nouvel atmosphère qui se

fut

fut ouvert devant nous, après avoir été bornés à la sphère limitée de rivières, de savannes, de montagnes, d'étangs et de petits lacs.

Nous choisimes un site pour camper sous les cèdres, qui ombragent le rivage sablonneux ou alluvial du lac, et en cette occasion ayant divisé ce qui restait de liqueur spiritueuse entre les gens et nous-mêmes, nous bûmes avec applaudissement la santé du roi George, pour le succès qui accompagnait ainsi la première expédition envoyée sous les auspices de la législature coloniale, pour explorer cette portion vaste, mais peu connue du Bas-Canada.

Vendredi 22.—Comme nos deux canots demandaient indispensablement quelques réparations, pour nous mettre en état d'avancer sur le lac, avec sûreté, à la recherche du poste de trafic; après qu'ils avaient été apportés de l'extrémité supérieure du portage, qui se trouva de 2½ milles de long, et qui est le 46e. depuis la rivière Saint-Maurice, et désirant en même temps obtenir la latitude et la variation, à l'embouchure de la rivière Oniatchouan, par un nombre d'azimuths solaires, vu que le jour était très favorable à cela, je me décidai à rester à ce campement pour toute cette journée, et de ne partir pour le poste que le lendemain matin. D'après plusieurs observations et les hauteurs égales du soleil et un milieu avec les azimuths de l'étoile polaire, et la hauteur de la lune et de Venus au méridien, que la latitude de l'embouchure de la rivière Oniatchouan, à notre campement, était de $46^{\circ} 30' 15''$ Nord et la variation du compas $15^{\circ} 40'$ Ouest.

En rejetant la vue en arrière sur le territoire que j'avais traversé entre le Saint-Maurice et le lac Saint-Jean, je le trouve entrecoupé de rivières et de leurs tributaires sans nombre, qui aboutissent généralement à des lacs, et les immenses marais ou savannes qui couvrent cette section du pays. Le trait essentiel de la terre c'est son état défavorable à la culture, n'étant presque composé que d'un sol léger et sablonneux, ou rocheux. Il s'y rencontre grand nombre de chaînes de montagnes sans continuité. Les rochers escarpés, qui en plusieurs endroits laissent à découvert leur aridité naturelle; ne sont généralement composés que de granite d'une stratification irrégulière. Les montagnes disparaissent aux hauteurs entre les différentes eaux, où le caractère commun est d'être une savanne immense d'épinette ou de tamarack, souvent rocheuse ou d'un terrain tremblant et marécageux. Le bois qui y domine est l'épinette, le tamarack, le sapin, le bouleau blanc, le pin et un peu de cèdre.

On trouve autour de quelques grands lacs un peu de terre cultivable; mais de si difficile accès qu'elle est destinée à être toujours inculte et déserte. A la vérité, dans l'ensemble cette partie du pays me paraît être encore au premier degré de sa formation, dont un Géologue, je crois pourrait aisément suivre les traces, et il peut arriver que le temps perfectionne des terrains qui sont maintenant nullement propres à la culture.

Récapitulation des portages et des distances traversés depuis le St. Maurice jusqu'au lac St. Jean.

La distance que nous avons parcourue dans cette route par les 46 portages, en prenant toutes leurs longueurs réunies, est d'environ 24 milles, et le transport du bagage, des provisions et des canots a ordinairement triplé le chemin.

La Table suivante montrera toute la distance, aussi bien que les distances respectives des points remarquables qui se rencontrent sur la route.

TABLE DE DISTANCES.

Entrée de la rivière Bostonias.

9	Grand Wagagamacke.																		
21	12	Portage 3c.																	
26	17	5	Wagagamacke Inférieure.																
34	25	13	8	Portage de la division des eaux Bastonais et Batiscan.															
43	29	17	12	4	Branche nord-ouest du Batiscan.														
45	36	24	19	11	7	Lac Edouard.													
69	60	48	43	35	31	24	Portage 20c—sur la branche nord-est du Batiscan.												
71	62	50	45	37	33	26	2	Portage 24. Division des eaux Batiscan et N. [Bastonais.]											
87	78	66	61	53	49	42	18	16	Lac Kagoualwang.										
92	83	71	66	58	54	47	23	21	5	Port. 35. Lac Quaquagamacke et premières eaux de la Riv. Ouïatchouan.									
99	90	78	73	65	61	54	50	28	12	7	Lac Quaquagamacke, ou 35c. Port.								
107	98	86	81	73	69	62	38	36	40	15	8	Montagne, ou 36c Portage.							
111	102	90	85	77	74	66	42	40	47	19	12	4	Lac des Commissaires.						
118	110	98	93	85	81	74	50	48	55	27	20	12	8	Baie de grèle ou 37c.					
126	118	106	101	93	89	82	58	56	65	53	28	20	16	8	Portage 39.				
141	133	121	116	108	104	97	73	71	68	50	43	33	31	23	15	Portage 44.			
148	140	128	123	115	111	104	80	78	75	57	50	42	38	30	22	7	Ouïatchouan - ou 46e port		
150	142	130	125	117	113	106	82	80	77	59	52	44	40	32	24	9	2	L. St. John	

Samedi 23.—Nous partimes de bonne heure ce jour là pour le poste de commerce à l'entrée de la rivière Metabetshuan, et un bon vent du sud-ouest nous permit de suspendre l'usage des avirons et de monter une voile qui nous mena à la Pointe à la Traverser, de là cotoyant le rivage du lac, S. E. et S., nous passâmes la Pointe au Bouleau et arrivâmes à la Pointe au Raisin, d'où nous eûmes le plaisir particulier d'apercevoir l'habitation du Post sur le rivage oriental du Metabetshuan. Une chanson de Voyageur

a la dée
approch

A no
Commis
cédé no
le Sagu
nables à
du St. M
signé de
St. Jean
Décharg
instruct
pays qui
l'embou
au lieu d

Un r
Mr. Mun
postes de
petits af
jours, qu
aux pois

Diman
pour alle
tité de fa
ce qu'on
pris avec
Stuart a
homme t
tourner
blance en
va de no
un peu a
qu'aux p
gauche o
mandent
d'une qu
mêlée de
sol végét
et blanc,

Avant
attendai
échantill

L'étal
un maga
qui prod
habitans
sement c
terrains
sont ma

et la décharge d'un fusil amenèrent sur le rivage les habitans, qui à notre approche répondirent à notre décharge.

A notre débarquement nous fûmes reçus par M. Andrew Stuart, un des Commissaires, qui avec M. Wagner, M. Nixon et M. Bowen n'avait précédé notre arrivée que la veille ; ils formaient une des expéditions qui monta le Saguenay. Après les complimens et félicitations réciproques convenables à l'occasion, j'appris que comme on avait désespéré que le parti du St. Maurice put parvenir au lac, on avait chargé le service qui m'étoit assigné de monter l'Assouapmonsoin et d'explorer les bords S. et S. O. du lac St. Jean, au parti de M. Hamel, alors sur le lac aux environs de la Grande Décharge. Notre heureuse arrivée fit revivre le projet original, avec les instructions additionnelles de la part de M. Stuart, savoir que j'explorerais le pays qui s'étend au sud-est de la Belle Rivière, &c. &c. borné d'un côté par l'embouchure de cette rivière, et de l'autre par le territoire de Chicoutimi, au lieu de la Peninsule qui avait été auparavant proposée.

Un repas abondant, composé de légumes cultivés par l'industrie de Mr. Murdoch, commis au au poste de commerce pour la Compagnie des postes du Roi, et les douceurs apportées par l'autre parti et rappela nos appétits affaiblis à leur ton naturel, n'ayant vécu, depuis les derniers quinze jours, que sur de la farine sure et de la graisse—quelquefois sur de la soupe aux pois.

Dimanche, 24. A 10 heures, le Commissaire et le parti laissèrent le poste pour aller faire le tour du lac. Etant nécessaire d'avoir une certaine quantité de farine mise en pain pour la commodité du parti pendant l'exploration, ce qu'on ne pouvait faire que pour une heure trop avancée pour partir, je pris avec moi deux hommes dans le grand canot, étant le seul qui restait, M. Stuart ayant trouvé expédient de réduire mon parti de voyageurs d'un homme (Terreau) et du guide. M. Goultie étoit dans la nécessité de retourner à Québec, plus à bonne heure qu'il ne l'aurait pu en toute vraisemblance en restant de mon parti, il s'attacha à M. Baddeley, ce qui nous priva de notre aimable compagnon militaire. Je montai le Metabetsluan, qui un peu au-dessus de son embouchure s'étend en un large bassin qui va jusqu'aux pieds des rapides, où nous débarquâmes et d'où je fis une excursion à gauche ou sur le rivage oriental jusqu'au sommet des montagnes qui commandent le poste et qui en sont à environ 3 milles. J'y trouvai la terre d'une qualité médiocre, étant en grande partie composée d'une marne rouge mêlée de petit gravier et de claie, à une petite profondeur au dessous du sol végétal. Le bois dominant en cet endroit est l'épinette, le bouleau noir et blanc, le *basswood*, le sapin, le pin, le peuplier et quelques érables.

Avant voyagé environ 2 milles, et ne trouvant pas le portage comme je m'y attendai, je retournai au poste, où M. Davies étoit demeuré pour classer les échantillons qu'on avait recueillis dans l'intérieur du pays.

L'établissement du poste consiste en une maison pour le commis résident, un magasin, une boulangerie et une étable ou grange, avec un jardin spacieux, qui produit des légumes en abondance, surtout des patates pour l'usage des habitans du poste. Il est sur le même site où les Jésuites avaient un établissement dans le 16e. siècle, et on remarque encore les raies de charrue sur les terrains aux environs du jardin, qui étoient alors en état de culture et qui sont maintenant couvert d'une pousse d'épinette, de tremble, de sapin, de bouleau

bouleau et de pin, et dont une partie produit du mil. Les pommiers et les pruniers qui à la connaissance de plusieurs ont été vus au poste, sont devenus sauvages et sont disparus. Le Metabetschuan, qui signifie "un endroit où finit le cours de l'eau," est une belle grande rivière, profonde à son entrée dans le bassin au pied du rapide; sur ses rivages près du poste on trouve une variété de coquillages de mer et autres restes organiques dont MM. Davies et Baddeley ont recueilli plusieurs beaux échantillons; ce dernier est un officier du génie, qui a offert ses services pour suivre l'expédition la vue de faire des recherches dans la géologie, qui est sa science favorite. Cette nuit se passa à faire des observations sur les étoiles polaires, par le moyen desquelles et avec le secours d'observations solaires prises précédemment, j'obtins la latitude $48^{\circ} . 27'$, et la variation du compas $15^{\circ} . 30'$, au poste.

Lundi, 25.—Ayant pris la quantité de provisions nécessaires pour monter la rivière Assonapmoussouin et explorer certaines parties des bords du lac, nous partimes du poste à 10 heures. Suivant à pied le rivage au sud, je pris les distances et les directions suivantes pour servir de base pour obtenir les intersections des hauteurs les plus apparentes du côté nord est du lac, et de la Pointe Bleue et des Iles du côté occidental, et en même temps pour avoir des renseignements plus exacts sur la qualité du sol et du bois.

A commencer au point occidental de l'embouchure de la rivière Metabetschuan.

Directions	Distances.		REMARQUES.
	Chaînes.	Chaînons	
N 21 O	13	0	Orme, <i>basswood</i> , érable,
N 51 O	6	30	Claie, marne,
N 83½ O	9	67	
S 13 O	6	16	
S 75 O	25	10	Ile du Nord et de l'O'e N. 34 W.
S 81 O	19	20	Pin blanc et rouge, peuplier, bouleau.
S 85 O	19	25	
Ouest	21	50	Épinette, sapin et cèdre, à la Pointe aux
N 60½ O	12	0	Aulnes et une petite rivière.
N 36½ O	2	0	
N 48 O	18	83	Aulnes et orme, bonne terre.
N 74 O	4	17	Savannes et pointe aux Rocher.
N 32 O	9	0	Sol sablonneux.
N 70½ O	5	50	Cèdre, épinette et pin.
N 16 O	8	0	Côte S. 20 E.
N 54 O	5	50	Pointe aux Roches.
N 74 O	1	50	Roches, calcaire, plong. 45 N.
N 75 O	11	85	Sapin, baume et pin blanc.
N 21 O	12	0	Pointe aux Roches; peuplier, bouleau,
N 41 O	23	0	orme,
N 61 O	3	0	
N 21 O	12	0	
N 41 O	23	0	

Un gros vent du N. O. accompagné de grêle et de pluie, nous obligea de camper sur le rivage à 3 heures.

Mardi, 26. Nous fîmes une excursion dans l'intérieur, dirigeant notre course S. S. Est, et nous traversâmes un sol d'une excellente qualité, à aller jusqu'à environ un mille du lac, le terrain se composant d'argile marneux riche, appelée communément terre grise, qui s'étend jusqu'au pied d'une hauteur, sur laquelle la terre est d'une marne plus légère; et à environ une demie lieue j'atteignis la plus haute élévation, où le pays devient boisé d'épinette, de sapin, de tamarack et de bouleau blanc. La première qualité de terre que j'ai rencontrée et que je viens de mentionner est boisée de bouleau noir, de frêne, de baume, de pin, d'orme, de *basswood*, et d'érable, mais en petite quantité; la seconde, sur l'élévation, à moins de bouleau noir, de frêne, de sapin, d'érable et d'orme. Ayant retourné aux camp et le vent s'étant bien modéré, mais y ayant encore une forte houle sur le lac, je me remis à explorer ses bords comme je l'avais commencé depuis le Metabetshuan:

Directions.	Distances.		Remarques.
	Chaines	Chainons	
N. 39 O.	17	0	Rivage rocheux, orme, sapin sur les bords, et épinette, sapin en arrière, marne mêlée, bonne terre.
N. 40 O.	29	50	Nous passâmes partie de la distance sur une côte de roche; recueillîmes des échantillons de marbre blanc, de pierre à calumet, de pétrifications végétales et d'autres restes organiques. Les rochers plongent 45°. N. E. Le bois remarqué est épinette, cèdre, frêne et pin.
N. 66 O.	5	50	Grosse Ile, gisant N. 20°. O. Pointe à la Traverse, N. 29°. O. Pointe Elene, N. 25°. O. marbre vert roulé; orme, bouleau, sapin, épinette; frêne blanc, tremble.
N. 33½ O.	8	0	Bouleau noir, frêne, épinette et sapin.
N. 42½ O.	16	50	Rivage rocheux, calcaire, plonge 35° N. E.
N. 54 O.	12	50	Rivage sablonneux.
N. 32 O.	11	0	Même qualité.
N. 45 O.	11	50	Carrières étendues de calcaire et d'ardoise.
N. 46 O.	9	25	Orme, frêne, sapin, épinette, Bonne terre.
N. 40½ O.	8	0	Pointe aux Aulnes.
N. 10½ O.	3	0	
N. 17. 30 O.	20	48	Tremble, orme, sapin:
N. 43½ O.	7	25	} 105° -20°
N. 68½ O.	16	0	
N. 87½ O.	9	75	Carrière de calcaire, falaises 20 pieds perpendiculaires. S

Directions.			Distances.		Remarques.
			Chaines.	Chainons.	
N.	48	O.	21	0	Cèdre, sapin, épinette.
N.	48½	O.	11	25	Pin, frêne.
N.	16	O.	7	0	
N.	21	O.	13	35	Rivage pierreux.
N.	28	O.	9	0	Peuplier, frêne, cèdre.
N.	33	O.	3	75	Rivage sablonneux; terrain alluvial ou de transport.
N.	37	O.	8	26	Une petite rivière, 12 chainons de large; orme, frêne, cèdre, sapin, bouleau noir. Excellente terre.
N.	11½	O.	19	50	Quelques peupliers et épinettes.
N.	20	E.	9	0	
N.	59	E.	14	0	
N.	18½	E.	5	0	Pointe au bouleau.
Nous campâmes à 6½ heures.					
La nuit étant favorable pour faire des observations, je trouvai la latitude de la pointe 48° 29' 30." et la variation 15° 45'.					
Mercredi 27.					
N.	34½	O.	37	0	Marne argileuse, excellente terre, sapin, orme, épinette et frêne.
N.	63	O.	18	0	
N.	20	O.	9	0	Pte. s'étendant 8 chaines.
N.	47	O.	12	16	Bois mêlé.
N.	48	O.	17	0	Rivage sablonneux.
N.	64	O.	15	68	Peuplier, sapin, bouleau, épinette.
N.	52	O.	10	0	
N.	35½	O.	14	0	Bois brûlés, situation d'un poste.
N.	34	O.	15	17	
N.	15	O.	10	78	Cèdre, peuplier et épinette.
N.	19	E.	12	50	
N.	15½	O.	6	65	
N.	47	O.	10	0	Gisement de la Grosse Ile.
N.	84½	O.	15	16	Rivage de sable et
N.	54	O.	20	0	Une Ile.
N.	48	O.	10	0	Gisement Pte. Bleue, Grosse Ile,
S.	69	O.	7	50	Carrière de calcaire et ardoise,
N.	1½	O.	7	50	Pointe à la Traverse,
S.	16	O.	13	27	Ardoise régulière, bancs horizontaux.
S.	14	O.	6	0	Angle avec la chute, 29°.
S.	13	O.	7	44	Excellente terre, sapin, tremble, épinette, orme.
S.	8½	E.	4	42	
S.	58½	O.			165 chaines en traversant la baie Ouit-trouan, jusqu'au camp à l'entrée de la rivière.
Procédés trigonométriques. Arrivé					

Ar
la Po
rence
frêne
Ile, d
de l'I
de dis
étant
qui m
sur le
rivière
rensei
la pos
fiter.

Ava
2e 26'
M3tab
Ouat
pieds d
signifi
nu por
occiden
du No
et ont

Aya
lac, nou
une pet
La cèd
étendu
n'étant
de pin
domine

Nous
rait y
rivière
lac se
sieurs e
vert prin
et blanc

Nous
d'Ouat
pousse
crivant
terre, é
et unie
formés
baie, no
de la riv
campâm

Arrivé vis-à-vis la Grosse Ile, qui est à un mille et demi en traversant de la Pointe à la Traverse, je visitai l'Ile, qui a environ $2\frac{1}{2}$ milles de circonférence; la terre y est de bonne qualité, boisé d'épinette, d'orme, de pin et de frêne. De ce point je constatai trigonométriquement la distance de la Petite Ile, de la Pointe Bleue et du Banc de Sable. M. Davies en faisant le tour de l'Ile trouva des blocs de granit. La Petite Ile est à près de deux milles de distance à l'ouest de la Grosse Ile; mais je n'eus pas le temps d'y aller, étant essentielle de monter la rivière Assouapmoussoin, avec M. Verrault, qui m'avait devancé le matin allant avec des canots chargés au poste de trafic sur le lac Assouapmoussoin, et qui devait m'attendre à l'embouchure de cette rivière, c'était là une occasion bien favorable pour acquérir beaucoup de renseignements locaux pour l'avantage du service auquel j'étais employé, la position et les noms des portages, etc. Je crus que je devais en profiter.

Avant de laisser l'Ile, j'observai la hauteur du soleil au méridien, lat. 48. 2e 26"; et je remarquai une chaîne de montagnes, qui court depuis le M3tabetschuan en suivant les bords méridionaux du lac et coupe la rivière Ouiatchouan, causant la belle et superbe chute d'Ouiatchouan, qui a 236 pieds de hauteur perpendiculaire; de-là vient le nom d'Ouiatchouan, qui signifie en langue créenne, "vois-tu la chute"; il faut faire en cet endroit un portage. Les hauteurs en laissant la rivière continuent leur direction occidentale pour une certaine distance; après quoi elles paraissent courir du Nord-Ouest. Elles sont couvertes d'épinette, de sapin et de pin, et ont environ 6 à 700 pieds d'élévation.

Ayant ainsi achevé le relèvement de la base et exploré les bords Sud du lac, nous partîmes de la rivière Ouiatchouan, à l'entrée de laquelle se trouve une petite Ile, et nous avançâmes pour explorer les bords occidentaux du lac. La cèdrière dont il a été fait mention plus haut n'est pas d'une grande étendue, et après qu'on l'a laissée le bois prend un caractère bien différent, n'étant principalement composé que de sapin, d'épinette, de bouleau blanc, de pin et de tremble, indiquant un sol beaucoup plus léger que celui qui domine du côté du sud.

Nous passâmes la rivière Ouiatchouanish, aux environs de laquelle il paraît y avoir une grande étendue de terrain uni et de bonne terre. Cette rivière est à environ $3\frac{1}{2}$ milles de l'Ouiatchouan; après qu'on l'a laissée le lac se confond avec ses nombreuses baies, et le rivage est pierreux en plusieurs endroits, la terre s'y élevant en bancs horizontaux de calcaire, couvert principalement d'épinette, de peuplier, de bouleau blanc et de pin rouge et blanc en petite quantité.

Nous atteignîmes la Pointe Bleue, à environ $6\frac{1}{2}$ milles nord quart est d'Ouiatchouan. C'est une pointe de rocher couverte de mousse, et d'une poussée de petits cèdres, d'où les bords du lac courent ouest nord-ouest, décrivant une très grande baie, autour de laquelle il paraît y avoir de bonne terre, étant boisée de frêne, de sapin, de beaume, d'épinette et de cèdre, et unie dans une grande étendue. Nous étant tirés des canaux difficiles, formés par une multitude de petites Iles couvertes d'aulnes situées dans la baie, nous dirigeâmes notre course N. N. O. pour arriver à l'embouchure de la rivière Assouapmoussoin que nous atteignîmes à 8 heures, et nous campâmes sur la rive orientale, près du camp de M. Verrault,

Jeudi

Jeudi 28.—Nous fîmes un dépôt des provisions et du bagage dont nous pouvions nous dispenser, et nous nous préparâmes à monter la rivière Assouapmoussouin. A l'entrée de la rivière la terre est d'une très bonne qualité, et est principalement composé de terrain de transport, déposé sur un lit de claie et de marne, à une profondeur considérable au dessous. Il y a à l'embouchure deux Iles, dont l'une en particulier n'a pas moins d'une demie lieue de long, et le bois qui y pousse est orme, frêne, sapin et aulnes. La largeur de la rivière n'est pas moins de $\frac{3}{4}$ de mille à son embouchure, et au dessus de la grande Ile elle a près d'un demi mille.

En montant la rivière, je remarquai que la terre située sur la branche occidentale est meilleure que celle de la branche orientale. C'est généralement un terrain de transport, montrant dessous une couche végétale une marne argileuse, appelée terre grise, reposant sur un lit de claie blanche, sous laquelle l'on trouve quelquefois un lit de marne bleue et molle, qui plonge dessous la surface de l'eau. Le bois consiste principalement d'orme, de frêne, de cèdre, de sapin, de beaume, d'épinette rouge, de pin blanc et rouge, de bouleau jaune, et de peupliers et de bouleaux blancs en petit nombre. Quoique sur le rivage oriental, cette couche inférieure de terre existe plus ou moins, néanmoins la proportion de sable mêlée avec la marne est plus considérable, et le bois consiste de tamarack, de bouleau blanc, d'épinette, de sapin, de baume, de tremble et de pin; on remarque communément sur l'un et l'autre rivage du cyprès et un pin rouge, ou pin de Norvège. A $1\frac{1}{2}$ lieue et au dessus d'une autre grande Ile, la rivière devient peu profonde, et le courant descend avec beaucoup de vitesse, et change sa course de N. 30 O. à S. 25 O., jusqu'à un groupe de trois Iles du même caractère que celle déjà décrite. De là la rivière court généralement N. N. O., et devient très rapide. Ici l'on laisse les avirons et l'on prend les perches; un peu au dessous d'un petit portage nous reprîmes les avirons; ce portage passe sur les rochers du rivage oriental, et est à 5 milles au dessus du groupe d'Iles.

Ce premier Portage a 130 verges de long, et pendant l'été passe sur les rochers de la rivière, mais dans le printemps par le bois. A environ trois quarts de mille au dessus de ce Portage est le Portage du Saumon, sur le rivage occidental, ayant 1200 verges, et passant partie par le bois, partie sur le rivage.

La Rivière Assouapmoussouin offre en cet endroit deux cascades différentes, dont la supérieure est cependant une chute plus perpendiculaire de 15 pieds, et présentant dans le bassin situé au pied un site avantageux pour un moulin; de là elle dirige sa course au sud-est, et tombe sur les rochers-brisés, et se divise en deux canaux, presque au pied du Portage, par un petit rocher.

Dans le bassin ou baie, au débarquement supérieur, se trouve une Ile bien boisée d'un demi mille de long. Après le Portage nous tombâmes dans la rivière au Saumon, qui court S. O. dans l'intérieur du pays, qui cesse d'être susceptible de culture à environ 6 à 7 milles de son embouchure, où la terre devient savanneuse et couverte de plaines immenses, qui ne produisent que de l'épinette blanche, et est un pays propre à la chasse du Caribou.

Le temps menaçant l'orage, nous campâmes sur l'Ile vis-à-vis l'embouchure de la rivière, à 5 heures P. M., et aussitôt le vent se mit à souffler d'une force assez violente pour repousser le courant de la rivière et pour arracher des arbres, que nous entendions tomber de tout côtés. Ce tourbil-

loa s
dans

Ve
comm
en es
et tré
sur u
profo
frêne,
penda
quoiqu
nant

Le
au tro
envir
2 $\frac{1}{2}$ m
sente
et le t
et l
Ce Po
et a u
forêt c
blonne

Du
350 ve
la rivi
pittore
vière
De ce
tage d
Ce po
conver
Nord.

Nou
tâmes
vis-à-v
mille
Comm
près q

Cet
circon
compa
rocher
l'appli
tractio

San
sait u
à PO
lou

loa soudain fut suivi par des torrens de pluie, qui ne cessèrent que tard dans la nuit.

Vendredi 29.—Nous laissâmes l'île de bonne heure ce jour là. La largeur commune de la rivière est d'un peu plus d'un quart de mille, et le cours en est très rapide. Les rivages offrent encore une excellente qualité de terre et très susceptible de culture. Le sol est principalement une glaise argileuse, sur un lit de claie blanche; on y apperçoit souvent de la marne, mais à une profondeur considérable au dessus de cette dernière. Le bois est orme, frêne, épinette, pin rouge, et de la plus belle crue; en plusieurs endroits cependant, surtout sur la rive orientale, la glaise renferme beaucoup de sable, quoique les couches inférieures soient de la même espèce. Le bois dominant est l'épinette, le sapin, le bouleau blanc, le tremble, et le cyprès.

Le cours ordinaire de la rivière depuis le Portage du Saumon jusqu'au au troisième Portage, est Nord 7° Est, cela fait une distance de 7 milles environ; ensuite E. N. E. environ un mille jusqu'à une île, alors N. N. O. 2½ milles jusqu'au Portage à l'Ours. Au troisième Portage le sol présente un caractère plus sablonneux; le peuplier, le bouleau blanc, le pin, et le tamarack sont les espèces de bois les plus communes sur les rivages; et le sol se détériore encore, comme on approche du Portage à l'Ours. Ce Portage est à l'Est de la chute, qui a au moins 50 pieds perpendiculaires, et a un très bel effet. Il a environ 1¼ mille de long, et passe à travers une forêt de cyprès, de petits pins blancs et de Sapius, que produit un sol sablonneux, à une grande profondeur audessous duquel se trouve l'argile.

Du débarquement supérieur il y a ½ lieu au Petit Portage à l'Ours, qu'à 350 verges de long, et traverse une étroite langue de terre. En cet endroit la rivière décrit un croissant en tombant sur les rochers d'une manière bien pittoresque. Entre ces deux Portages, on ne voit des deux côtés de la rivière que des rivages de sable, ce qui donne une bien pauvre idée du pays. De ce Portage il y a ¾ de mille à aller aux rapides de Pemouka et au Portage du rivage sud; le cours ordinaire de la rivière étant Est et Ouest. Ce portage a 600 verges par dessus les rochers, qui dans le printemps sont couverts par les eaux, dans lequel cas l'on fait le Portage sur le rivage du Nord.

Nous traversâmes la rivière à l'embarquement supérieur, et nous montâmes au Portage de Pemouka, ou "dernier pin" ainsi appelé parcequ'il est vis-à-vis le dernier pin que l'on voit dans l'intérieur du pays. Il a ¼ de mille de long, et passe par une savanne d'épinette blanche et de tamarack. Comme il était tard, nous campâmes à l'embarquement supérieur sous les cyprès qui bordent la rivière.

Cette nuit j'obtins la hauteur de la lune et de plusieurs étoiles circumpolaires, d'où je déduis la latitude 49° 0' 30" et la variation du compas 9° 8' seulement, diminution extraordinaire qu'il faut attribuer aux rochers, qui doivent être imprégnés de fer magnétique, quoiqu'en faisant l'application de plusieurs échantillons, je ne pusse apercevoir aucune attraction sensible.

Samedi 30.—Ayant monté jusqu'à la rivière Assouapmousoin, ce qui faisait une distance de plus de 30 milles, je trouvai qu'en passant le Portage à l'Ours, j'avais été au-delà de la région de la bonne terre et propre à la culture,

culture, ayant, après avoir passé ce Portage, rencontré un sol dont le caractère général était d'être sablonneux, et qui à ce dernier Portage devenait encore inférieur, le pays n'étant propre qu'à la chasse du caribou et du rat,

Mr. Verrault qui voyagea de compagnie avec nous et qui connaît parfaitement bien le pays, m'informa, que l'aspect actuel du sol pouvait s'étendre jusqu'au pieds des Grandes Rapides, environ 3 lieues plus haut, mais là la terre devient tout-à-fait incultivable, étant traversée par une chaîne de montagne de roche, qui ne produisent que du sapinage et de l'épinette, Quo cette chaîne est une continuation des montagnes qui coupent la rivière Oniatchouan, et par là entourent une vallée étendue située entre elles, et le lac aboutit à la rivière Assouapmoussoin, comme un Point. Il était par conséquent inutile de monter la rivière davantage, ou à perdre vainement le temps à chercher de la bonne terre, au-delà du Portage de Pemonka. c'est pourquoi nous nous séparâmes de Mr. Verrault, et descendîmes la rivière pour retourner au lac,

Passant à la rivière au Saumon, nous levâmes le filet qui avait été tendu à l'entrée de la rivière, et nous y trouvâmes un brochet, quelques carpes et un doré, tous d'une bonne grosseur. Nous arrivâmes à notre dépôt, à l'embouchure de la rivière Assouapmoussoin à 6 heures P. M., et nous vîmes par des remarques inscrites sur un morceau de cèdre que Mr. Baddeley et son parti l'avaient visité le 27 courant, le jour même de notre départ du haut de la rivière.

Dimanche 31.—Après une nuit bien orageuse, accompagnée d'éclairs, il fit beau le matin, et après avoir pris une série d'angles à l'embouchure de la rivière Assouapmoussoin (mot qui signifie " guette l'élan qui est ici ") de divers objets marquans et remarquables, qui se trouvaient autour de moi ; savoir : les montagnes qui s'étendent à l'ouest de la chute Onitshouan, celles qui sont en arrière de la rivière Metabetshouan, la Pointe Bleue, &c. &c., nous embarquâmes dans le canot et marchâmes vers la rivière Mistassini, " la Grosse Roche."

Suivant N. O. les bords du lac qui paraissent bas et de niveau, boisés d'épinette, de sapin, de bouleau et de pin, nous atteignîmes, à 3 milles de l'Assouapmoussoin, les battures de sable qui sont à l'entrée de Mistassini, et qui paraissent s'étendre à une distance considérable dans le lac, et ce fut avec peine que nous doublâmes la pointe N. E. de la rivière, qui a 3 milles de traverse à partir de la pointe méridionale.

Ayant l'avantage d'avoir une base étendue sur les bas fonds, je déterminai plusieurs distances dans le haut de la rivière Mistassini, à près de deux lieux, et à travers le lac St. Jean, les montagnes de Metabetshouan et d'Onitshouan, la Pointe Bleue. Le terrain le long de la rivière Mistassini, offre dans cet espace un aspect favorable aux établissemens, quoique, d'après les renseignemens reçus de Mr. Verrault, il paraîtrait y avoir de grandes étendues de terre incultivable, entre la rivière Assouapmoussoin et la rivière Mistassini. Malgré cela, vu la proximité de ces deux rivières, et l'aspect général du pays, en montant la première, je suis porté à croire qu'il y a de grandes portions de terre entre elles susceptibles de culture.

En partant de la rivière Mistassini, dont la largeur ordinaire est de près d'un

d'un
de tr
qui m
sembl
Après
pour
caract
bien l
trembl
léger

On
à-dire
due de
bles et
vière
vallée

A e
un mil
Cette
je trou
compa

Lun
atshou
fagnes,
la haut
hanteu
laire.
shouan
élévati
près du
la diffé

Ayar
petite é
savanna
terrain
res. N
avoir $\frac{3}{4}$
environ
est. Je
cette di
le sol d'
le trembl
fonds et
ribouka

Depu
mes le
et maréc
té, sapin

d'un demi-mille, nous éprouvâmes beaucoup de retardement, en étant obligés de traîner le canot sur les bas fonds qui s'étendent à $\frac{1}{2}$ lieu du rivage: ce qui me porta à supposer que le lac St. Jean est généralement bas, ce que semble comporter le sens du nom sauvage de ce lac; Peakuagami (Lac Plat.) Après avoir passé les bas fonds, nous nous dirigeâmes vers le nord-ouest pour arriver à la rivière Peribouka (rivière curieuse.) Je remarquai que le caractère du pays différait tellement des rivages sud et ouest, étant bien bas et plat, et que les bois consistaient en épinette blanche, bouleau blanc, tremble, cyprès, pin rouge et blanc, espèces de bois qui dénotent un sol léger et sablonneux.

On découvre avec facilité la terre sur les bords qui sont vis-a-vis, c'est-à-dire au sud, tandis que de là il est possible d'apercevoir l'immense étendue de terrain qui va jusqu'au pied d'une chaîne de montagnes considérables et sans doute c'est la continuation des montagnes qui traversent la rivière Assouapmoussouin aux grandes rapides et qui par là bornent la grande vallée du lac St. Jean de ce côté là.

A environ $10\frac{1}{2}$ milles de Mistassini, nous débarquâmes, et campâmes à un mille et demi environ à l'ouest de la rivière Peribouka, sur le rivage. Cette nuit fut très favorable pour faire des observations, et en conséquence je trouvai la latitude de notre camp que était, $48^{\circ} 51' 30''$; la variation du compas était de $16^{\circ} 30'$ ouest.

Lundi 1er septembre.—Ayant aperçu sur le bord opposé la chute d'Ouitshouan, qui a justement l'apparence d'une tâche blanche au milieu des montagnes, je supposai une base d'un quart de mille, et je déterminai exactement la hauteur et la distance de la chute gisement S. $16^{\circ} 30'$ ouest, $26\frac{1}{4}$ milles, hauteur de la montagne 720 pieds, et celle de la chute 236 pieds perpendiculaires. Je constatai aussi la largeur du lac, bien près du poste de Metabetsouan, d'une élévation bien saillante, étant 32 milles de distance, laquelle élévation je savais être à 8 milles des bords du lac, ce qui donnerait au lac près du poste la largeur de 29 milles, ce qui s'accorderait d'assez près avec la différence de latitude en milles légaux—(statute miles.)

Ayant fait une petite excursion dans l'intérieur, je montai d'abord sur une petite élévation qui est parallèle aux rivages, et de là je descendis dans une savanne d'épinette, qui est au dessous du niveau du lac, et cette espèce de terrain paraît être d'une grande étendue. Nous partîmes du camp à $9\frac{1}{2}$ heures. Nous traversâmes l'embouchure de la rivière Périboka, qui paraît avoir $\frac{3}{4}$ mille de large, et nous eumes la vue de la grande vallée, qui s'étend environ dix milles au nord, jusqu'à des montagnes qui courent vers le sud-est. Je dirigeai ma course sur la pointe Saint-David, à $9\frac{1}{2}$ milles de là, et à cette distance je remarquai que les bords du lac sont généralement bas, et le sol d'une nature sablonneuse; le bois est le cyprès, le sapin, l'épinette, le tremble et le pin. Le lac est aussi en cet endroit peu profond, et les bas fonds courant à une distance du rivage, on les appelle bas fonds de Péribouka.

Depuis la pointe Saint-David jusqu'à la pointe Saint-André, nous côtoyâmes le rivage, qui est très bas, et qui paraît être d'une nature sablonneuse et marécageuse; le bois est le cyprès, pin rouge et blanc d'une bonne qualité, sapin, épinette, bouleau blanc et tremble: A la pointe Saint-André

nous

nous traversâmes le lac aux banc de sable qu'on peut apercevoir de cet endroit, si le temps est serein, S. 75 E. 4 $\frac{1}{2}$ milles, qu'il entre dans le lac un petit ruisseau appelé Comeathien. On en aperçoit aisément la chute d'Ouiathouan, gisant S. 54 °. Je constatai trigonométriquement que la distance en était 26 millés. La terre autour de la baie est bien basse, et d'une espèce sablonneuse, et du même caractère qu'à Peribouka.

En partant des bancs de sable, nous passâmes quelques Îles et rochers arides, fortement imprégnés de fer magnétique, comme on le voyait par l'attraction que l'aiguille aimantée avait pour les fragmens de ces rochers. De là dirigeant notre course environ E. S. E., nous passâmes au milieu des nombreuses Îles, qui sont à l'entrée de la grande décharge: Il soufflait un vent assez frais du nord-ouest, qui causait une forte houle, qu'on ne sentait pas beaucoup à l'abri des Îles, mais lorsque nous eumes passé un groupe de ces Îles, qui n'étaient que clairement boisées, nous nous trouvâmes exposés aux vagues, qui étaient si hautes que nous fumes obligés de mettre dans une petite baie, où nous campâmes sur le rivage. En cet endroit, je détachai quelques fragmens des rochers qui formaient la pointe de la baie; ils étaient fortement imprégnés de fer magnétique, et avait un effet double d'attraction et de répulsion sur l'aiguille aimantée; M. Davies en recueillit plusieurs échantillons.

Nous explorâmes la rive méridionale de la petite décharge, qui est à environ un demie mille de la baie: ici je trouvai un échantillon de coquillage de mer, qui sûrement y avait été transporté par les glaces du printemps des bords méridionaux, le seul endroit du lac, entre la rivière Metabetshouan et la pointe à La Traverse, où l'on trouve des restes organiques. La terre y offre un aspect plus favorable, le sol est formé d'une glaise jaune, mêlée de petit gravier; le bois est l'épinette, le bouleau blanc et noir, le cèdre, le baume, le pin rouge et blanc, mais en petit nombre.

Mardi 2.—Le vent quoique abattu de beaucoup, soufflait encore une brise fraîche accompagnée de pluie, lorsque nous laissâmes notre camp. Les Îles étaient tellement imprégnées de fer, que je me trouvai dans l'impossibilité de régler une direction pour notre course; cependant ayant passé au sud de ces Îles, nous gagnâmes la terre ferme, que nous longeâmes, à cause de la force de la houle. Ce ne fut pas sans un grand danger, à cause des basses de Kushpahigan, qui courent au loin dans le lac, que nous débarquâmes à l'embouchure de la Belle Rivière ou Kushpahigan "endroit où on monte." Les voyageurs poussèrent alors dans le lac, en nous laissant sur le rivage; car je désirais examiner de plus près la nature du terrain, et je constatai d'aussi près que possible la distance de Kushpahigan au poste. La direction et la distance sont comme suit:

- S. 75 O. 40m.—Pin rouge, cyprès, quelques ormes.
- S. 65 O. 40m.—Frêne, orme, bouleau, épinette et pin rouge.
- S. 60 O. 80m.—Frêne, orme, bouleau, épinette et pin rouge.
- S. 55 O. 75m.—Épinette, frêne, peuplier et bouleau blanc.
- S. 53 O. 45m.—do do de terrain de transport.
- S. 54 O. 100m.—Frêne, orme, épinette, tremble et cèdre.
- S. 30 O. 15m.—A la petite rivière Kushpahiganish, "où il y a une petite montée."

Les voyageurs qui avaient été ballottés par la houle de la rivière Kushpahigan

higan, poussèrent alors directement à cette rivière, ce qui leur permit de mettre le canot à l'abri de l'orage. Nous campâmes temporairement pour nous faire sécher, après quoi M. Davies et moi nous nous mîmes en chemin pour nous rendre au poste, en suivant le rivage, ayant averti d'abord les voyageurs de gagner le poste aussitôt que la tempête serait apaisée. Nous prîmes les directions et les distances suivantes :

- N. 86 O. 25 chaînes.—Boulean blanc, peuplier, cèdre, alluvion.
 S. 72 O. 75 “ Orme, épinette, boulean blanc, cèdre.
 S. 85 O. 55 “ Rivages élevés de claie, surface de glaise, épinette, boulean noir et baume.
 N. 40 O. 35 “ Pin, boulean, peuplier, épinette, bonne terre.
 S. 75 O. 60 “ Boulean noir, sapin, pin et peuplier, rivage de claie, surface de glaise.
 N. 75 O. 15 “ Do do do.
 N. 25 O. 25 “ Bonne terre, beaucoup de marne au dessous de la claie.
 S. 70 O. 140 “ Pin, peuplier, boulean, 5 pieds de glaise jaune au dessus de la claie, qui est molle et blanche.

N. 45 O. 20. “ Au poste de Metabetshouan, où nous arrivâmes à 6 heures, et où nous apprîmes que MM: Baddeley et Goldie avaient laissé le poste la veille, vers 3 heures. Le temps ayant continué à être orageux, nous ne pouvions pas nous attendre à ce que les voyageurs arrivassent ce jour là.

Mercredi 3.—Les voyageurs arrivèrent au poste à 10 heures A. M. Il fallut faire encore du pain, et pendant ce temps là je pris avec moi trois hommes dans le canot, pour monter jusqu'au portage, sur le rivage occidentale du Metabetshouan et pour explorer quelques parties du pays dans cette direction. Etant débarqué dans le bassin du côté du sud, on fit avec difficulté le portage du canot dans la distance d'un quart de mille, après quoi il fut impossible d'avancer avec le canot, que nous laissâmes derrière, pour continuer à traverser le portage. Il est assez uni dans l'espace d'une demi-lieue, après quoi il s'élève aussitôt qu'on a passé une petite rivière, que je trouvai fortement imprégnée de carbonate de fer et de soufre.

Le pays alors devient plus inégal, sans pourtant que la terre en soit moins bonne; je passai de temps en temps au pied d'une falaise perpendiculaire en traversant une riche savanne de frêne et d'épinette, d'aune et de cèdre entremêlés; le sol étant une terre noire argileuse. Ayant descendu une montagne à environ 4 milles du débarquement, jusqu'à la petite rivière qui court au nord, nous campâmes à 7 heures, la nuit menaçant d'être pluvieuse.

Jedi 4.—Nous continuâmes le portage, malgré la pluie continue, et après avoir fait environ un mille, nous atteignîmes l'embarquement supérieur de la rivière Metabetshouan; à cette distance le sol est d'une espèce légère et sablonneuse, couvert de peuplier, de sapin, de baume et généralement peu avantageux pour y former des établissements. La rivière Metabetshouan, à l'endroit où je la traversai, n'est qu'un ruisseau peu profond et très rapide, ne présentant sur ses bords que des terres peu avantageuses.

Nous fumes de retour vers cinq heures au poste, où était arrivé avec un homme

voir de cet en-
ans le lac un
a chute d'Oui-
que la distance
et d'une espèce

et rochers ari-
voyait par l'at-
s rochers: De
au milieu des
Il soufflait un
qu'on ne sentait
sé un groupe de
ouvâmes exposés
de mettre dans
t endroit, je dé-
a de la baie; ils
effet double d'at-
n recueillit plu-

ge, qui est à en-
on de coquillage
du printemps des
Metabetshouan
ues. La ter e y
jaune, mêlée de
noir, le cèdre, le

encore une brise
camp. Les lies
ns l'impossibilité
t passé au sud de
nes, à cause de la
cause des basses
s débarquâmes à
it où on monte."
nt sur le rivage,
a, et je constatai
te. La direction

rouge:
rouge:
nc.

où il y a une pe-

à rivière Kushpa-
higau

homme malade, M. Nixon qui était attaché au parti de M. Hamel, qui avait été dans la parti septentrionale du lac. La pluie continua à tomber en torrents, et ne laissait pas espérer grande chose pour le lendemain.

Vendredi 5.—Je demandai à M. Murdoch, le commis du poste, une certaine quantité de provisions, pour que je fusse en état d'explorer la partie du pays au S. E. de la Belle Rivière, jusqu'au territoire de Chicoutimi. La pluie qui était tombée depuis le matin, ne cessa que vers 2 heures, et nous nous préparâmes à laisser le poste. Nous partîmes à 4 heures, M. Nixon avec nous allant rejoindre son parti, et nous débarquâmes à Kuspahigan vers 6 heures, et nous campâmes sur le rivage est de l'embouchure de la rivière. Le vent soufflait du S. O., apparence de beau temps.

Samedi 5.—Matin sercin—nous observâmes la Pointe Bleue, gisant N. 43½ ouest—Grosse Ile N. 48° 30' O.—Pointe à la Traverse N. 55½ O. Montagne d'Ouiatchouan, aux environs de la chute N. 65°.—Pointe au Raisin N. 79° O.—Une montagne particulière dans la chaîne du nord, gisant N. 33° E.

Ayant pris des provisions pour quelques jours nous montâmes le Kuspahiganish l'espace d'environ sept milles; cette rivière présente dans ses rivages alluvieux un composé de glaise claiuse. Dans les endroits où ils s'élèvent à une certaine élévation, la claie se trouve sous un lit de glaise plus légère et sous le sol végétal. Le terrain est généralement d'une quantité excellente, boisé d'orme, de frêne, de bouleau noir, de basswood, d'érable et de sapin. Sur les endroits élevés du rivage, les principaux espèces de bois sont le pin, l'épinette, le sapin, le bouleau blanc, le cèdre et le baume. Le pin blanc et rouge est d'une bonne quantité.

Ayant été bien retardés par la rapidité du courant, et par l'obstruction causée par de grands arbres qui étaient tombés en travers de la rivière; nous fumes obligés de couper un passage, et nous ne pumes faire que 7 milles, à laquelle distance la rivière devient très étroite, et la navigation tout-à-fait arrêtée par des arbres tombés. Nous campâmes sur le rivage orientale.

Dimanche 6.—Je pénétrai environ deux milles dans l'intérieur, et rencontrai un terrain bien entrecoupé et inégal, pas cependant d'une nature rocheuse, le sol étant une riche claie ou terre jaune, de quelques pieds de profondeur. Le bois le plus commun sur cette élévation, qui est au moins 150 pieds au dessus du lit du Kuspahiganish est le bouleau blanc et jaune, l'épinette, l'érable, le sapin, le frêne, l'orme et une bonne espèce de pin blanc et rouge. Ce terrain quoique défavorable à la culture ferait d'excellens pâturages.

De retour au camp, nous remarquâmes tout auprès un pin d'environ 12 pieds de circonférence, uni par la racine à une très grande épinette. Nous remarquâmes dans le canot pour retourner à l'embouchure de la rivière, qui dans la nuit avait baissée de près de 18 pouces, ce qui nous mis encore dans la nécessité de nous couper un nouveau passage à travers les arbres tombés dans la rivière. Nous remarquâmes que cette rivière est bien peu fréquentée par les chasseurs, car je ne remarquai aucune marque quelconque sur les arbres, et je vis par nombre de sentiers de castor et de loutres, qu'ils ne sont pas beaucoup visités ni troublés par les chasseurs sauvages.

Nous

N
à 5 p
il fais
rivag
La
surle
trique
I
5
10½
20
25
33
41
47
61
78
83
88
99
Avant
quelques
ronnant,
Le lac
grand no
plusieurs
la Baie d
qui form
liser le s
milles, d
d'enviro
il couvre

Nous arrivâmes à l'embouchure de la rivière à 4 heures, et en partimes à 5 pour nous rendre à Kushpahigan, ou nous arrivâmes à 6½ heures, P. M., il faisait un gros vent du sud, accompagné de pluie. Nous campâmes sur le rivage du nord-est.

La table suivante montre les distances respectives des endroits remarquables sur les bords du lac St. Jean, constaté partie par des observations trigonométriques, partie par mesurages et estimations.

TABLE DE DISTANCES.

Embouchure du Kuspahigan ou Belle Rivière.

5 Kuspahiganish.												
10½	5½	Poste de Metabetsouan.										
20	15	9½	Pointe à la Traverse.									
25	20	14½	5	Chûte de Ouiatchouan.								
33	28	22½	13	8	Pointe Bleue.							
41	36	30½	21	16	8	Embouchure de Assouapmoussoin.						
47	42	36½	27	22	14	6	Mistassini.					
61	56	50½	41	36	28	20	14	Peribouka.				
78	7	67½	58	43	45	27	31	17	Rivière Coucouathimi.			
83	78	69½	63	48	50	32	36	22	5	Grande Décharge.		
88	83	74½	68	53	55	37	41	27	10	5	Petite Décharge.	
99	94	85½	79	64	66	48	55	38	21	16	11	Embouchure de Kushpahi- gan ou Belle Rivière.

Avant de finir avec le lac St. Jean, je prendrai la liberté de présenter quelques observations générales sur les traits caractéristiques du pays environnant, de sa localité et de ses avantages,

Le lac St. Jean est situé dans une immense vallée, et est le réservoir de grand nombre de grandes rivières et ruisseaux qui s'y déchargent, et dont plusieurs prennent leurs sources dans les hauteurs qui séparent le territoire de la Baie d'Hudson du Bas-Canada, déposant en descendant des montagnes qui forment cette grande vallée, les matériaux propres à améliorer et fertiliser le sol. Le lac est presque circulaire, la plus grande largeur est de 30 milles, depuis Metabetsouan jusqu'à Peribouka, et sa moindre largeur est d'environ 18 milles, depuis la Pointe St. David jusqu'à la Pointe Bleue, et il couvre en superficie environ 510 milles carrés.

L'étendue

Nous

L'étendue de terre cultivable du côté du sud du lac, entre les bords du lac et les montagnes, qui traversent les rivières Metabetshouau et Ouatchouan, à la distance commune de 5 milles du lac, peut-être d'environ 80,000 ou 100,000 acres en superficie. Cette étendue de terre est composé d'une excellente qualité de terrain, étant généralement une riche terre noire, souvent argilleuse, ayant quelques intervalles sablonneux, et est ordinairement couverte d'une belle couche végétale. Les principales espèces de bois qui couvrent ce terrain sont le bouleau noir et jaune, le frêne, le sapin, le bass, le cèdre, l'épinette, le pin rouge et blanc, et l'érable, qui fournit une quantité suffisante de sucre pour l'usage des habitans du poste de commerce.

Ces montagnes continuent à courir vers l'occident depuis la châte d'Ouatchouan, l'espace d'environ 8 à 10 milles, de là elles prennent une direction nord-ouest vers la rivière Assouapmoussoin, qu'elles traversent aux Grand Rapides, laissant par là une vallée dont le côté occidental du lac et le rivage occidental de la rivière Assouapmoussoin forment le front; cette vallée forme une superficie d'environ 200 à 250,000 acres. Une si grande étendue renferme probablement une variété de sols bons et mauvais. Mais en en jugeant d'après les bords occidentaux du lac, et le terrain du rivage occidental de la rivière Assouapmoussoin, il doit y avoir dans cette vallée une grande étendue de terre susceptible d'être cultivée et établie. On peut mettre sur la même ligne les terres qui bordent la rivière Mistassini; de là à l'est depuis les bords septentrionaux du lac St. Jean jusqu'aux montagnes qui courent au sud-est depuis les Grandes Rapides de la rivière Assouapmoussoin, forment une partie de la grande vallée du lac St. Jean, le pays est bien bas, et c'en est le caractère principal. On trouverait, peut-être, le long de la rivière Peribouka, de la terre propre à la culture, mais, à cela près, le sol paraît être léger et sablonneux, et boisé généralement d'épinette, de sapin, de pin rouge et blanc, de bouleau blanc, de tremble et de tamarack.

Le lac St. Jean n'est pas assez profond pour la navigation des goélettes, au moins à une distance considérable des rivages qu'on ne peut aborder qu'en bateaux plats ou en caoucs d'écorce, à cause des bas fonds nombreux qui s'étendent des rivages dans le lac, surtout à l'entrée des rivières. Le lac abonde en plusieurs sortes de poissons, tel que le doré, la carpe, et l'achigan; la truite, le poisson blanc, l'anguille, le brochet, et un poisson particulier appelé *wewanish*. On prend maintenant une grande quantité de poisson à l'embouchure de la rivière Ouatchouan, qui paraît être l'endroit le plus propice pour tendre des filets, et où le poisson se trouve en plus grande abondance qu'en aucune autre partie du lac. On le sale et embarille pour le commerce.

Pour se former une idée du climat, il faudrait une expérience de quelques années. Cependant, dans le temps que je suis resté au lac, j'y ai trouvé la température égale à celle de Québec, avec un ciel clair et sans nuages, et un atmosphère plaisante et salubre. En traversant le pays je trouvais les nuits beaucoup plus froides qu'au lac St. Jean.

Le lac gèle vers la mi-novembre, et est libre de glace vers la fin de mai; l'intervalle réservé à la végétation est ainsi bien courte, mais elle est très rapide, car une petite quantité de froment qu'on avait semé au poste approchait rapidement à la maturité; il y avait long-temps que les patates étaient en fleur, et nous en mangeâmes pendant notre séjour au lac.

Lundi,

Il pabih demi- un pl une a le sol par e espèc le sap de ter cette secon sud-es chure

Dar les riv plusie blanc avec p mun e plier, l'ricie verges mugis l'asped pieds très pr

Le saut d barque saut e

En se noir de bois le cèdre princip vière c met à ge bass rivière qui se verges Anluai Créem nous e

Marv répare

Lundi, 7 Septembre 1828.

les bords du
au et Ouat-
environ 80,000
composé d'une
rre noire, sou-
ordinairement
es de bois qui
sapin, le bass,
ent une quan-
ommerce.

chûte d'Ouat-
me direction
ent aux Grand
lac et le rivage
tte vallée forme
le étendue ren-
is en en jugeant
occidental de la
grande étendue
re sur la même
est depuis les
qui courant au
ussoin, forment
ien bas, et c'en
ng de la rivière
e sol paraît être
in, de pin rouge

navigation des
qu'on ne peut
cause des bas
ut à l'entrée des
l, que le doré,
le brochet, et
nant une grande
uan, qui paraît-
poisson se trouve
On le sale et

nce de quelques
j'y ai trouvé la
ns nuages, et au
trouvai les nuits

s la fin de mai ;
mais elle est très
au poste appros
s patates étaient

Lundi,

Il plût ce matin là. Nous partimes de l'embouchure de la rivière Kushpahigan, pour la monter ; le cours général, dans l'espace d'environ une demi-lieue, en est presque sud ; nous remarquâmes des deux côté de la rivière un plateau alluvial, qui s'étend à certaine distance des rivages, jusqu'à une élévation qui paraît conserver une direction parallèle avec la rivière ; le sol du plateau est d'une nature bien argileuse, à la surface du quel perce par endroit une terre grasse très riche, ou de sol végétal ; les principales espèces de bois qui poussent sur ce terrain de transport sont l'orme, le frêne, le sapin, le bouleau noir et blanc, l'aune, l'épinette et le pin. Cette étendue de terrain porte les traces d'une inondation du printemps, jusqu'au pied de cette petite élévation, qui approche graduellement de la rivière, au dessus d'un second mille où le cours du Kushpahigan ou Belle-Rivière est environ sud-est quart d'est, jusqu'au portage, à environ six milles de son embouchure.

Dans ces derniers quatre milles, le courant devient rapide et profond ; les rivages sont par endroits très élevés, et la terre est encore excellente en plusieurs endroits, la qualité du sol étant généralement des lits de claie blanche et bleue, sous une couche d'une glaise riche, communément rouge, avec plus ou moins d'épaisseur au dessus de la dernière ; le bois le plus commun est l'orme, l'épinette, le bouleau noir, le frêne, le peuplier, le pin et le baume, quelques cèdres et aulnes. Au débarquement intérieur du portage de la Belle-Rivière, la rivière se contracte à environ dix verges, présentant une cascade très intéressante et pittoresque dont les eaux mugissantes se précipitent sur les rochers, et dont l'effet est relevé par l'aspect sauvage du pays environnant, où des rochers perpendiculaire de 75 pieds paraissent suspendus sur le bassin de la rivière. Ce lieu offre un site très propre à des moulins ou autres ouvrages de cette nature.

Le portage est sur le rivage occidental, et a un quart de mille de long, passant d'abord sur une haute élévation, où le terrain est encore uni jusqu'à l'embarquement au dessus d'une autre chute d'environ vingt pieds de haut, faisant ensemble la différence d'élévation, d'entre 50 à 60 pieds.

En cet endroit la terre est de bonne qualité, étant un composé d'une glaise noire argileuse, sous une riche couche végétale ; les différentes espèces de bois sont l'épinette rouge, le frêne, le baume, le bouleau noir et blanc, le cèdre, l'orme, le pin rouge et blanc. Cette espèce de terre forme le principal trait du pays, le long des rivages de la Belle-Rivière, jusqu'à la rivière des Aulnaies, environ 2 $\frac{3}{4}$ milles au dessus du portage, où la rivière se met à courir vers le sud-est. En cet endroit la Belle-Rivière forme un large bassin, en milieu duquel se trouve une Ile d'une excellente terre. La rivière y entre à l'extrémité du sud-est, en formant une cascade de 10 pieds, qui se précipite par une contraction de la rivière qui a au plus deux ou trois verges de large. Ensuite du côté du nord-est du bassin entre la rivière des Aulnaies, en formant un petit courant, appelé dans le langage sauvage ou Créenne "Peshikaouinamishubili" "des Aulnes." Ce fut en cet endroit où nous campâmes, après une pluie qui avait duré presque toute la journée.

Mardi 8.—Les voyageurs trouvant qu'il était absolument nécessaire de réparer le canot, pourquoi il leur fallait quelque temps, M. Davies et moi nous

nous montâmes à la Belle-Rivière. En explorant le rivage oriental, dans la distance d'environ trois milles, je rencontrai un terrain inégal et montueux, élevé en quelques endroits près de 100 pieds au dessus du lit de la rivière, dont le cours général depuis le bassin est environ sud sud-ouest, et qui n'a pas plus de 30 verges de largeur. Dans les environs des petites rivières qui se déchargent dans la rivière principale, je remarquai quelques bon lits de marne bleue molle, et souvent une grande quantité de claie formant les côtés ou les pentes des terrains élevés; ce fut du sommet d'une de ces hauteurs que j'observai, à une distance d'environ 6 milles, et nous restant au sud, une rangée de montagnes courant à l'est, et paraissant être une continuation de celles qui coupent la rivière Kuspahiganish. L'étendue de pays située dans cet espace est d'un terrain inégal, et généralement boisé d'épinette, de pin, de baume, de bouleau; sur les bords de la rivière on rencontre le frêne, l'orme, le sapin et le baume.

Ayant trouvé que jusque là le terrain était d'une qualité arable, nous retournâmes au camp, dans l'intention de monter la rivière à quelque distance considérable dans le caïot, mais en examinant l'état et la quantité de nos provisions, je trouvai que M. Murdoch, le commis du poste, ne m'avait fourni que la moitié de ce que je lui en avais demandé dans mon mémoire. Ainsi réduit, je crus qu'il aurait été pour nous de la dernière imprudence de hazarder encore une journée pour monter dans la Belle-Rivière, tandis que nous avions près de 50 milles à faire pour nous rendre à Chicoutimi.

Nous partimes du camp à 3 heures P. M. et nous commençâmes à monter la rivière des Aulnaies, ainsi justement appelée à cause des aulnaies épaisses qui croissent sur les rivages et qui en se croisant embarrassent le passage de la rivière, qui est extrêmement tortueux; de sorte que ce fut avec la plus grande difficulté, que nous fîmes un mille, au bout duquel nous campâmes sur le rivage septentrional, à l'endroit même où avait campé le parti de l'Assouap-moussouin, le 21 d'août.

Les rivages de cette petite rivière sont formés d'un terrain de transport; le sol est généralement d'une nature argileuse, boisé d'orme, de frêne, d'épinette, de quelques pins et sapins; à environ un quart de mille de distance, on aperçoit sur le rivage méridional une éminence qui suit le cours général de la rivière, qui est sud-est. Pendant que les voyageurs s'occupaient à dresser le camp, je me mis à suivre un sentier, qui au bout d'environ 30 chaînes me conduisit au campement du bassin. Ayant ainsi découvert le portage des aulnes, je me déterminai à le continuer à pieds le jour suivant.

Mercredi 9.—Les voyageurs s'étant embarqués facilement pour monter la rivière, qui paraît encore obstruée par des aulnes, je fis le portage à pied avec M. Davies, et nous tinmes les routes et fîmes les remarques suivantes:

Cours du portage des Aulnais.

S. 25' E. 4 chaînes—Nous rencontrâmes un ruisseau courant S., la terre élevée à gauche, glaise et claie.

S. " " 4 " Autre ruisseau; bois, frêne, épinette, bouleau, sapin et pin.

S.

S. 5 °

S. 10 °

S. 0 °

S. 15 °

S. 25 °

S. 40 °

S. 35 °

S. 45 °

E.

S. 45 °

S. 55 °

S. 75 °

E.

S.

Les voyageurs
embarqués
sur le ruisseau
trouvé riche ter

- iental, dans la
et montueux,
de la rivière,
est, et qui n'a
es rivières qui
les bon lits de
ormant les cô-
e de ces hau-
ous restant au
tre une conti-
endue de pays
nt boisé d'épi-
ère ou recon-
- able, nous re-
quelque distance
tité de nos prom-
m'avait fourni
émoire. Aiusi
lence de hazar-
andis que nous
- èmes à monter
almais épaisses
le passage de la
ec la plus gran-
ampèmes sur le
i de l'Assouap-
- de transport;
de frêne, d'é-
lle de distance,
cours général
s'occupaient à
t d'environ 30
i découvert le
our suivant.
- pour monter la
ortage à pied
ues suivantes:
- S., la terre é-
- ouler, sapin
S.
- S. 5 ° O. 12 " Ruisseau sortant d'entre les montagnes à la gauche desquelles passe le portage.
- S. 10 O. 5 " Rencontrâmes un ruisseau, terre de nature humide et savanneuse, épinette, baume, pin et tamarack.
- S. 0 ° 2' 22 O. " Rencontrâmes un ruisseau, fond de claie, savanne d'épinette et de tamarack, quelques frênes et cèdres.
- S. 15 ° E. 12 " Do. do. bonne terre, mais demandant beaucoup d'assèchement, le terrain s'élevant.
- S. 25 · E. 20 " Continuâmes aux pieds des hauteurs qui sont d'une élévation peu considérable, remarquâmes de semblables élévations suivant le rivage opposé de la rivière. Le sol est une terre noire ou claie au-dessous de la couche végétale, qui est d'une épaisseur considérable, épinette, sapin et tamarack, quelques bouleaux et pins blanc.
- S. 40 E. 20 " Haute montagne à gauche, la terre dans cette direction de qualité défavorable, composée généralement d'une glaise sablonneuse, boisée d'épinette, de bouleau et de pin blanc.
- S. 35 E. 20 " Encore terre humide et savanneuse, cependant de bonne qualité, boisée d'épinette, de frêne, d'aulnes, de baume et de bouleau noir.
- S. 45 E. 10 " Jusqu'au bassin au pied de la chute où l'on fait un portage, dans le voisinage de la chute le terrain un peu rocheux, mais le sol généralement bon, étant une terre rouge argileuse; frêne, orme, sapin, épinette, aulnes et pin.
- E. 3 " Terre rocheuse.
- S. 45 E. 10 " Epinette, bouleau, pin.
- S. 55 E. 10 " Chute des aulnais d'environ 12 pieds. La rivière tombe sur un rocher de granit, inclinaison 75 ° N. O.; bois aux environs du lieu, épinette, baume, peuplier, quelques frênes, bouleau et pin blanc.
- S. 75 E. 4 " Terre rocheuse, épinette et sapin.
- E. 4 " Gravimes un rocher, granit, gneiss.
- S. 2 " Jusqu'à l'embarquement supérieur sur la surface aride du rocher.
- Les voyageurs ayant fait ce portage, et n'y ayant plus d'aulnes, nous embarquâmes dans le canot. La terre que je remarquai, chemin faisant, était un riche terrain de transport, boisé d'orme, de frêne, d'épinette, de sapin et de quelques

quelques pins et bouleaux noirs, et la rivière devenant plus large, nous aperçûmes par intervalles une chaîne de montagnes courant vers le sud. Ayant monté la rivière l'espace d'environ de 2½ milles où la rivière des Aulnais à environ deux chaînes de large, nous entrâmes dans le lac Tsiamagonishish.

Nous continuâmes à avancer l'espace d'environ un mille et demie, le lac n'ayant jusque là pas plus de dix chaînes de large, et le pays environnant étant tout-à-fait plat et uni, le sol d'une nature sablonneuse, et n'offrant que la vue du tamarack, du bouleau et du pin blanc. Nous remarquâmes du côté du sud, un petit canal qui nous conduisit au lac Vert, Kashakikéomi, "le lac Limpide," nom bien appliqué, car les eaux en sont si claires, qu'à la profondeur de plusieurs brasses, on découvre le fond du lac, qui est de claie, ayant eu même temps une teinte verte, qui lui a fait donner son nom français; les eaux faisant un contraste très singulier avec celles du lac Tsiamagonishish, qui sont d'une couleur blanchâtre, et n'ont aucune transparence.

Le lac Vert a environ un demi-lieu de long, et environ un demi-mille de large, étallant sur ses bords un point de vue d'une grandeur attrayante et singulière. Une suite de hautes montagnes borde le rivage méridional du lac, ne laissant qu'une lisière très étroite de terre cultivable, entre le lac et le pied des montagnes, qui est boisée d'épinettes, de sapin et de pin. Du côté du nord, il n'y a qu'une petite langue de terre, qui divise le lac Vert du lac Tsiamagonishish, où il y a d'assez bon pin rouge, quelques pins blancs, de l'épinette et du bouleau blanc; l'extrémité occidentale du lac est basse et unie, à une distance considérable, la terre est de bonne qualité, et est bien boisée d'épinette, de bouleau, de cèdre, de sapin, et de quelques pins. De là on a la vue du lac Vert, et des points de vue qui l'environnent.

En passant dans le canal entre les deux lacs, je remarquai un morceau d'écorce de bouleau attaché dans une direction particulière au bout d'une perche, et sur lequel avait été tracé par quelques chasseurs sauvages, la course qu'ils avaient suivie en montant une certaine rivière, et qui avait été laissé là sans doute pour l'information d'autres chasseurs sauvages, qui devaient les rejoindre. C'est un signe de rendez-vous usité parmi les nations des Abénaquis et des Algonquins, qui vraisemblablement avaient visité ces lieux, et s'en retournaient à leurs propres endroits, comme cela paraissait par la direction des rivières.

Ayant monté le lac Tsiamagonishish l'espace d'environ un mille au delà du lac Vert, à laquelle distance la largeur varie depuis 5 jusqu'à 12 chaînes, le rivage étant formé d'une succession de baies et le terrain d'un sol bas et marécageux, d'une nature bien sablonneuse et boisé d'épinette, de tamarack, de sapin et de cèdre, nous suivîmes un canal étroit qui nous conduisit à un petit lac, du côté du nord, et d'environ trois quarts de mille de long, sur 8 à 10 chaînes de large, aux environs duquel la terre est basse et marécageuse, mais s'élevant légèrement du côté du nord vers quelques hauteurs dans cette direction. Près de l'entrée de ce canal est un roc singulier de granit, presque isolé dans le lac, uni à la terre ferme par une langue de terre de la même espèce de terrain savaunneux, qui caractérise celui qui environne le lac. Il fait aussi contraste avec le pays adjacent, et il est presque dépourvu d'arbres, la pousse actuelle n'étant qu'une espèce nain de bouleau blanc, d'épinette

et

et
mon
y ay
du l

N
mon
est s
pass
la te
boisé
tour
et oi
camp

Je
ridie
très
rema
de la
me, c

N.

S.

S.

S.

S.

S.

S.

Aya
sur le
des ha
contra
naux.

est de tremble; l'apparence du roc ressemble beaucoup à celle de la chaîne de montagnes, qui continue à l'est depuis le lac Vert vers le lac Tsiamagomi, y ayant un espace considérable de terrain uni entre ces montagnes et les bords du lac Tsiamagomishish.

Ne sachant où trouver le portage de Tsiamagomi, nous continuâmes à monter dans le lac jusqu'à une petite rivière, qui comme celle des Aulnaies est si remplie d'aulnes, qu'il était hors de toute probabilité que le portage passât dans cette direction; cependant cela nous donna occasion d'examiner la terre de cette partie du lac, qu'est d'une bien meilleure qualité, et qui est boisée de frêne, d'épinette rouge, de sapin, de pin et d'aulnes. Nous retournâmes donc à une baie profonde que j'avais remarquée dans notre route, et où nous trouvâmes l'embarquement du portage Tsiamagomi, où nous campâmes à 7 heures, à 3½ milles de l'extrémité inférieure du lac.

Jeudi 11.—J'observai la latitude par la hauteur de l'étoile polaire au méridien, $48^{\circ} 1'$. Le canot ayant été transporté de l'autre côté du portage de très bonne heure, nous fumes en état de faire route à 9 heures, et je fis les remarques suivantes sur les routes, le bois et le sol. Le commencement est de la bonne terre, glaise argileuse, boisée d'épinette, de frêne, de pin, d'orme, de peuplier de bouleau noir et jaune et de sapin.

- N. 70 E. 4 chaînes.—Sommet de montagne, bouleau jaune, épinette et pin.
- S. 45 E. 30 " Sommet d'élévation, bouleau blanc, baume, peuplier et pin.
- S. 35 E. 6 " Pin rouge et blanc, peuplier et bouleau, glaise sablonneuse.
- S. 30 E. 12 " Descente graduelle, sable, bois semblable à celui ci-dessus mentionné.
- S. 35 E. 20 " Glaise légère mêlée de gravier, bouleau blanc, tremble et pin.
- S. 30 E. 12 " Descente, meilleur sol, bouleau noir, épinette, pin, sapin et tremble.
- S. 40 E. 6 " Jusqu'au débarquement sur les bords du lac Ouhqui, petit lac d'environ un demi-mille de longueur, sur un demi-mille de largeur. Ce lac forme la source des eaux de la rivière Chicoutimi, et présente dans la distance la vue des hautes montagnes de Tsiamagomi.

Ayant passé le canal étroit qui communique entre le lac, nous tombâmes sur le beau lac de Tsiamagomi (lac long) et nous aperçûmes la succession des hautes montagnes qui s'élèvent tout-à-coup de ses bords, du côté du sud, contrastant les hauteurs moins considérables de ses rivages septentrionaux.

Nous

U

Kanagami

Nous avançâmes environ 2½ milles—course S. 40 E. Le lac est d'un demi-mille à ¾ de mille. Les bords méridionaux s'élèvent en hauteurs d'environ 300 pieds de haut, boisées d'épinette, de bouleau blanc et de tremble; la terre est si rocheuse et des rochers sortent en falaises en tant endroits, que ce côté du lac est presque incultivable. Le côté du nord, quoique moins montagneux, présente, dans l'espace de plus d'une demi-lieue, un rivage ferré, s'élevant en plusieurs endroits en falaises de granit, dont la base est baignée par les eaux du lac. Le sommet en est couvert de cyprès et d'une espèce de pin nain, quelquefois appelé pin de Norvège.

Arrivés au pied d'un rocher perpendiculaire, élevé environ 100 pieds au dessus du niveau du lac, et qui paraissait suspendu au dessus du canot, nous aperçûmes une autre partie du Tsiagomi, offrant à la vue la chaîne de montagnes à la distance, et montrant les traits du lac.

A partir de ce point ou rocher, le lac git S. 62 E. et à mesure moyenne, près d'un mille de largeur. A midi nous entrâmes dans une petite baie, d'environ 5 mille de là, du côté du nord, et nous obtinmes la hauteur du soleil, au méridien, latitude 48° 1'. Nous recueillîmes ici quelques fragments d'un rocher, fortement imprégné de fer magnétique, et beaucoup de sable noir répandu sur le rivage. De ce côté la terre est plus unie, mais tout-à-fait sablonneuse et boisée d'épinette, de peuplier, de pin rouge et de bouleau blanc. Nous traversâmes de l'autre côté, et entrant dans une grande baie nous arrivâmes à l'embouchure de la rivière Upikubatch, qui n'est qu'une succession de rapides jusqu'à son entrée; c'est pourquoi laissant là le canot, je montai à pied l'espace d'environ un mille le long du rivage du nord-est, en gravissant en plusieurs endroits les rochers escarpés et brisés qui forment le rivage. Le côté du sud est couvert d'une succession de hauteurs rocheuses qui paraissent s'étendre en arrière à quelque distance de la rivière, et qui en suivent le cours ordinaire.

Par la même raison que je ne pus explorer la Belle Rivière, je ne pus monter la rivière Upikubatch, qui cependant, d'après l'aspect du pays, ne promettait d'une pareille entreprise aucun résultat satisfaisant. Ayant laissé l'embouchure de cette rivière, qui est environnée de montagnes de roches, nous passâmes plusieurs falaises élevées à plus de 300 pieds, laissant à leur base une petite lisière de terre unie qui va jusqu'au bord du lac. Mais vis-à-vis une rivière assez considérable, les hauteurs touchent encore au lac; cette rivière entre dans le lac du côté du nord, et je la montai environ un mille.

Le terrain qui borde cette rivière contraste singulièrement avec celui de la rivière Upikubatch, car cette première entre dans le lac avec un léger courant, après avoir coulé sur un large lit, bordé de chaque côté par une savanne basse d'épinette. La teinte rouge de l'eau indiquerait qu'elle traverse, dans un espace considérable dans l'intérieur une étendue de pays de la même espèce.

De là nous arrivâmes à la Pointe au Sable, à 6 heures, où nous campâmes sous un gros pin, qui pendant la nuit nous mit à l'abri d'un orage, qui soufflait du nord-ouest avec une violence surprenante. Il n'y a que peu de chose à dire du lac Tsiagomi sous le rapport de l'agriculture, quoiqu'il y ait beaucoup à dire de la beauté et de la sublimité des points de vue qu'il présente.

présen
rivage
de bo
de for
l'espa
septibi
vert d
du côté
suscep
tagne
est dan

La
l'entré
cette r
monta
dans le
blissem
situati

Ven
abattu,
course
marque
Contin
qui est
falaises
traits c
tance d

N'ay
vers un
à la têt
Upika,
forment
d'une pa
qui nous
" en av
portage
les, dep
ne en es

Le po
chers qu
Chicout
bassin, d

Après
gueur, n
sidérable
d'enviro
vers la r
et parait

lac est d'un
auteurs d'en-
de tremble ;
ant endroits,
quoique moins
e, un rivage
et la base est
près et d'une

a 100 pieds au
u canot, nous
haîne de mon-

sure moyenne,
petite baie, à
hauteur du so-
quelques frag-
et beaucoup de
s un unie, mais
in rouge et de
ans une grande
atch, qui n'est
quoi laissant là
g du rivage du
arpés et brisés
cession de hau-
ue distance de

vière, je ne pus
ect du pays, ne
. Ayant laissé
nes de roches,
laissant à leur
lac. Mais vis-
encore au lac ;
montai environ

t avec celui de
avec un léger
côté par une
rait qu'elle tra-
due de pays de

où nous campâ-
d'un orage, qui
y a quo peu de
lture, quoiqu'il
nts de vue qu'il
présente.

présente. La succession non interrompue de rochers brisés qui bordent le rivage méridional de ce lac, et qui ne sont que clairement boisés d'épinette, de bouleau blanc et d'un pin rouge rain, ôte toute possibilité et tout moyen de former des établissemens de ce côté du lac. Sur le rivage du nord, dans l'espace d'environ 6 milles du lac Ouiqui, la terre est aussi nullement susceptible de culture, parce qu'elle s'élève en falaises, dont le sommet est couvert de petits pins rouges, d'épinette et de tremble ; de là jusqu'à la rivière du côté du nord, la terre quoique sablonneuse, peut être en quelques endroits susceptible d'amélioration. Après cela prend un caractère rocheux et montagneux. Les personnes qui l'ont explorée peuvent mieux dire, ce qu'elle est dans l'intérieur.

La Pointe au Sable est une Presque-Ile de terrain de transport, formée à l'entrée d'une rivière, qui entre dans le lac du côté du nord. Vis-à-vis de cette rivière, du côté du sud du lac, il y tombe une petite rivière d'entre les montagnes, qui en forment le lit, et la cascade qui se trouve à son entrée dans le lac présente un site bien avantageux pour un moulin et autres établissemens de cette nature, tandis que la pointe au Sable serait une belle situation pour un village, par sa position avantageuse sur le lac.

Vendredi 12. Quoique le temps menaçait pluie, le vent cependant s'était abattu, et nous laissâmes la pointe à 9 heures A. M. Nous dirigeâmes notre course au centre du lac Tsiamagomi, S, 68 E. et nous continuâmes à remarquer les mêmes traits que ceux que nous venons de décrire plus haut. Continuant à avancer en ligne droite, nous atteignîmes la profondeur du lac, qui est environné par des rochers élevés, dont quelques-uns découvrent des falaises arides d'environ 200 pieds d'élévation. De là on peut observer les traits caractéristiques du pays sur les bords du lac Tsiamagomi, dans la distance de près de 20 milles, ce qui est environ la longueur du lac.

N'ayant pas trouvé l'issue du lac, nous cotoyâmes le rivage septentrional vers une grande baie, que nous avons remarquée de ce côté, en montant à la tête du lac, vis-à-vis laquelle, du côté du sud, une rivière appelée Upika, entre avec une grande rapidité d'entre les montagnes élevées qui en forment le lit. Ayant doublé une pointe de roche élevée qui coupe la vue d'une partie du lac, nous aperçûmes un léger courant coulant au nord-est, qui nous conduisit à l'embouchure de la rivière Chicoutimi, mot qui signifie, " en avant c'est encore profond," et presque immédiatement à la tête du portage des Roches. La longueur du lac Tsiamagomi est d'environ 19 milles, depuis le lac Ouiqui jusqu'au portage des Roches, et la largeur commune en est de près d'un mille.

Le portage des roches a environ 200 verges de long, passant sur les rochers qui dans le printemps se couvrent d'eau. En cet endroit la rivière Chicoutimi tombe d'environ 15 pieds à aller à l'embarquement inférieur, au bassin, qui est environné par de haute montagnes.

Après avoir laissé le bassin qui a environ trois quarts de mille de longueur, nous descendîmes la rivière Chicoutimi, qui coule avec rapidité considérable l'espace d'environ 1½ mille. La rivière est bordée de rochers d'environ 200 pieds d'élévation. Là se terminent les montagnes, s'arrêtant vers la région de la rivière Tsiamagomi. La terre sur les rivages s'applanit et paraît s'améliorer, étant boisée d'épinette, de sapin, de pin, de quelques
ormes

ormes et cèdres ; quelquefois à gauche dans les endroits où le feu a consumé le sol végétal, le roc a été laissé à nu.

On arrive ensuite au portage de l'Ile, à $3\frac{1}{2}$ milles au-dessous du portage des Roches, d'où l'on s'y rend en suivant une direction générale N. E.

La direction générale du portage de l'Ilet, est d'environ S. 75 E. 20 chaînes jusqu'à l'embarquement inférieur, en passant sur un terrain d'une bonne qualité, le sol étant d'une terre noire très riche, boisée de bouleau noir, d'épinette, de pin et de frêne.

La rivière est divisée en deux canaux, par une grande Ile ; le canal du sud est rempli de cascades et de rapides, tandis que celui du nord-est n'est qu'un rapide continu, qu'on saute souvent avec les canots.

Après avoir laissé le pied de ce portage, nous atteignimes le Beau Portage, situé à deux milles au-dessous, à laquelle distance, la rivière a, largeur commune, environ quatre chaînes. D'abord le rivage droit est élevé et rocheux, tandis que le gauche possède un sol d'une bonne qualité, boisé d'orme, de frêne, d'épinette, de bouleau et de pin. En approchant du Beau Portage qui passe sur le rivage droit, la terre acquiert un sol d'un caractère léger, étant un terrain jaune grossier, mêlée d'une grande proportion de sable ; il est boisé d'épinette, de bouleau blanc, de pin et quelques ormes.

Après avoir passé ce portage, qui a environ 250 verges de long, passant sur une espèce de terre de moyenne qualité, composée principalement d'une glaise sablonneuse, boisée de bouleau blanc, de pin rouge, de peuplier et d'épinette, et qui évite les cascades, qui ont environ 20 pieds d'élévation en total, nous continuâmes à descendre la rivière Chicoutimi, l'espace de $7\frac{1}{2}$ milles, jusqu'au portage de l'Enfant ; les rivages montrent à cette distance une grande amélioration dans le terrain et dans le bois, le premier étant communément une glaise argileuse, et le dernier de l'épinette, de l'orme, du frêne, du sapin, du pin, du bouleau noir et blanc et quelques cèdres. La rivière qui varie depuis 4 jusqu'à 6 chaînes de largeur est parsemée, en quelques endroits, d'Iles bien boisées, et qui sont pour la plupart alluviales. Le cours général de la rivière entre le Beau Portage et le Portage de l'Enfant, est environ N. N. O. A un certain détour nous rencontrâmes un canot, contenant une famille sauvage ; ils exprimèrent leur étonnement, en voyant un canot d'étrangers par un sourire ou rire silencieux, particulier aux Montagnais, d'où on leur a appliqué l'épithète sauvage de Papinashualrieurs ou ricaneurs. J'essayai de leur adresser quelques paroles qu'ils ne parurent pas comprendre, et nous continuâmes notre route.

Le Portage de l'Enfant, d'environ 200 verges de long, ainsi appelé de ce qu'un canot, où était un enfant, s'étant détaché de son amarrage, où il avait été négligemment attaché, descendit, sans qu'il arrivât le moindre accident à l'enfant la chute de l'Enfant, qui a entre 40 à 50 pieds d'élévation, y compris les cascades.

Le sentier passe sur une assez bonne terre, le sol étant une glaise jaune boisée d'épinette, de frêne, de cèdre, de peuplier, d'orme et de pin.

De l'embarquement inférieure, il n'y a que 20 chaînes en traversant le bas-

sin

sin a
rivière
bonn
est b
roug

Et
Nous
propri
et aus
de la

No
Ka, c
petite

Co
barqu

San
très
argile
végét
orme,
cèdre
ble en

Aye
nous
pieds
de la c
à-vis d
à envi
est d'r
boulea

S. 45
15
45
S. 72

N. 35
N. 20
10

No

N. 10

N. E

sin au pied de la chute à aller au portage du Chien, sur le rivage droit de la rivière. Ce portage, qui a aussi environ 200 verges de longueur, passe sur une bonne espèce terre, et évité une cascade d'environ 15 pieds de hauteur. Il est boisé de cèdre, de sapin, de bouleau, d'épinette rouge, de pin blanc et rouge.

Etant embarqués dans le canot nous sautâmes une partie des rapides. Nous remarquâmes en descendant la rivière, que la terre conserve ce caractère propre à la culture, qui se montre plus ou moins depuis le portage de l'Ilet, et aussi quelques petites rivières qui se déchargent de l'un et de l'autre côté de la rivière principale.

Nous atteignîmes l'embarquement du portage, vulgairement appelé Ka-Ka, de 1 $\frac{3}{4}$ mille, au haut d'une chute élevée, sur le bord de laquelle est une petite Ile qui sépare la chute en deux.

Comme il était trop tard pour passer ce portage, nous campâmes à l'embarquement, ayant fait ce jour là environ 21 milles, et passé cinq portages.

Samedi, 13.—Nous pénétrâmes environ 2 milles au sud-est sur un terrain très uni, et nous observâmes l'excellente qualité du sol, étant une glaise argileuse rouge, mêlée par endroit d'un petit gravier sous une riche couche végétale une belle pousse de bois mêlé couvre cet espèce, tel que frêne, orme, sapin, bouleau jaune et noir, baume, épinette, *basswood*, érable et cèdre en petit nombre. Cette étendue de terre basse paraît être considérable en courant vers le sud et sud-est.

Ayant rejoint le parti, qui avait déjà fait le transport du peu d'effets qui nous restait et du canot, nous partîmes du pied de la chute qui a environ 45 pieds de haut, et nous descendîmes jusqu'au portage de Chicoutimi, au dessus de la chute, où la rivière se contracte en moins de 25 verges, tandis que vis-à-vis du portage la rivière a environ 5 à 6 chaînes de large. Ce portage est à environ un mille au-dessous de celui de Ka-Ka; la terre dans cet intervalle est d'une excellente qualité, le bois étant orme, frêne, pin, sapin et quelques bouleaux blancs.

Course du portage de Chicoutimi.

L'élévation commençant.

S. 45 E.	3 chaînes	—Sommet de hauteurs.
15 E.	7 "	Ravine et ruisseau, bonne terre, claie et glaise.
45 E.	6 "	Érable, Épinette, bouleau noir et pin.
S. 72 E.	8 "	Haute montagne à gauche, terrain inégal et rocheux, épinette, pin blanc.
N. 35 E.	6 "	Épinette, pin blanc.
N. 20 E.	10 "	Ditto ditto terrain rocheux.
10 E.	10 "	Au pied d'un rocher, bouleau blanc, épinette et peuplier.
Nord	12 "	Meilleure terre, bouleau noir, épinette, sapin, quelques peupliers; fin des montagnes.
N. 10 E.	8 "	Bonne terre, bois mêlé, glaise, argileuse, bouleau noir, épinette, érable, quelques cèdres et pins.
N. Est	12 "	Descente à droite.

S. 80 E. 19	„	Terrain rocheux, montée à droite.
N. 80 E. 8	„	Terrain pauvre.
N. 45 E. 10	„	Portage passant sur des rochers arides.
N. 65 E. 10	„	Petit baume, épinette et pin.
N. 45 E. 6	chaines—	Descente graduelle, érable.
N. 75 E. 6	„	<i>Basswood</i> , épinette et baume.
N. 44 E. 8	„	Descente; moyen terrain.
N. 80 E. 8	„	Baume, sapin, érable.
S. 80 E. 4	„	Pin rouge peuplier, épinette.
N. 45 E. 4	„	Descente d'une montagne.
N. 78 E. 16	„	Jusqu'au bord de l'abatis de l'établissement des postes du Roi.

En cette endroit nous contemplâmes du haut d'une éminence qui commande le havre de Chicoutimi, le noble cours du Saguenay, qui coule avec un silence majestueux vers son confluent avec le St. Laurent. Quoiqu'il ne possèdent pas ici les traits hardis de la rivière Tsiamagomi, néanmoins la largeur de la rivière, jointe à la scène frappante qu'offre le groupe de bâtimens élevés sur le bord de l'eau, et la petite chapelle solitaire érigée sur l'éminence adjacente, tout cela réuni présentait un assemblage d'objets, qui nous récompensa amplement pour les privations que nous avons éprouvées, en parcourant une étendue de pays d'environ 500 milles, en traversant 64 portages, et en risquant nos jours en plusieurs occasions, dans la descente inévitable de plusieurs mauvais rapides, pour parvenir à ce bras de la mer.

Nous descendîmes au poste, et nous fumes reçus à la maison de M. Barnston, M. Andrews, commis résidant au poste étant absent, en voyage à Québec. Nous apprîmes que M. Wagner et M. Proulx, l'arpenteur, n'étaient partis du poste que quelques heures avant notre arrivée, pour aller monter la rivière St. Jean, qui tombe dans le Saguenay, et traverse le pays jusqu'à St. Paul et à la Malbaie. Nous employâmes le restant du jour à faire la récapitulation des distances qui suit, à prendre à l'embouchure de la rivière Kushpahigan ou Belle-Rivière, à aller jusqu'au poste de Chicoutimi, non compris la longueur des moindres portages, formant ensemble la longueur de deux milles.

Emboc	6
	8 $\frac{3}{4}$
	10 $\frac{3}{4}$
	16 $\frac{3}{4}$
	17 $\frac{3}{4}$
	37 $\frac{3}{4}$
	40 $\frac{3}{4}$
	42 $\frac{3}{4}$
	50 $\frac{1}{4}$
	50 $\frac{1}{2}$
	52 $\frac{1}{4}$
	53 $\frac{1}{4}$
	55 $\frac{1}{2}$

Fais
Chicou

Dima
mes pr
donner

Les
Davies
projet
25 pied
rures q
les trac
mort da
peine q

Un m
seigne a
avaient
eux.

L'établ

TABLE DE DISTANCES.

Embouchure de la Rivière Kushpahigan ou Belle Rivière.

6 Portage de la Belle Rivière, 500 verges.											
8 $\frac{3}{4}$	2 $\frac{3}{4}$	Embouchure de la Rivière des Aulnais.									
10 $\frac{3}{4}$	4 $\frac{3}{4}$	2	Chûtes des Rivières des Aulnais et Portage, 700 verges.								
16 $\frac{3}{4}$	10 $\frac{3}{4}$	8	6	Haut du Lac Tsiamagomishish ou Port Tsiamagomi.							
17 $\frac{3}{4}$	11 $\frac{3}{4}$	9	7	1	Lac Ouiqui $\frac{1}{2}$ mille, Tsiamagomi.						
37 $\frac{3}{4}$	31 $\frac{1}{4}$	28 $\frac{1}{2}$	26 $\frac{1}{2}$	20 $\frac{1}{2}$	19 $\frac{1}{2}$	Portage des Roches, 200 verges.					
40 $\frac{3}{4}$	34 $\frac{3}{4}$	33	30	24	23	3 $\frac{1}{2}$	Portage de l'Islet, 440 verges.				
42 $\frac{3}{4}$	36 $\frac{3}{4}$	34	32	26	25	5 $\frac{1}{2}$	2	Beau Portage, 250 verges.			
50 $\frac{1}{2}$	44 $\frac{1}{4}$	41 $\frac{1}{4}$	39 $\frac{1}{2}$	33 $\frac{1}{2}$	32 $\frac{1}{2}$	13	3 $\frac{1}{2}$	9 $\frac{1}{2}$	Portage de l'Enfant, 200 verges.		
50 $\frac{1}{2}$	44 $\frac{1}{2}$	41 $\frac{1}{2}$	39 $\frac{3}{4}$	33 $\frac{3}{4}$	32 $\frac{3}{4}$	13 $\frac{1}{4}$	3 $\frac{3}{4}$	9 $\frac{3}{4}$	Portage du Chien, 210 verges.		
52 $\frac{1}{4}$	46 $\frac{1}{4}$	43 $\frac{1}{4}$	41 $\frac{1}{2}$	35 $\frac{1}{2}$	34 $\frac{1}{2}$	15	11 $\frac{1}{2}$	9 $\frac{1}{4}$	21 $\frac{3}{4}$	Portage Ka Ka, 200 verges.	
53 $\frac{1}{4}$	47 $\frac{1}{4}$	44 $\frac{1}{2}$	42 $\frac{1}{2}$	36 $\frac{1}{2}$	35 $\frac{1}{2}$	16	12 $\frac{1}{2}$	10 $\frac{1}{2}$	32 $\frac{3}{4}$	1	Portage de Chicou-
55 $\frac{1}{2}$	49 $\frac{1}{2}$	46 $\frac{3}{4}$	44 $\frac{3}{4}$	38 $\frac{3}{4}$	37 $\frac{3}{4}$	18 $\frac{1}{4}$	14 $\frac{3}{4}$	12 $\frac{3}{4}$	5 $\frac{1}{2}$	53 $\frac{3}{4}$	2 $\frac{1}{4}$ Chicoutimi.

Faisant en tout une distance de 55 $\frac{1}{2}$ milles depuis le lac St. Jean jusqu'à Chicoutimi.

Dimanche 14.—Ce jour étant favorable pour faire des observations, je fis mes préparatifs pour prendre une suite de hauteurs et d'azimuths, propres à donner la latitude et la variation.

Les observations du matin étant prises, je visitai la chapelle avec M. Davies et les voyageurs. Elle est située sur une élévation sur la pointe qui projette dans le bassin au pied de la chute de Chicoutimi; la longueur en est de 25 pieds au plus, sur 15 de large. L'autel qui est uni, et les peintures et gravures qui sont suspendues dans l'intérieur de la chapelle portent évidemment les traces du temps. Lapidere sépulcrale avec l'épithaphe en long du père Cocar, mort dans le siècle dernier a été cassée en plusieurs endroits, et c'est avec peine qu'on peut comprendre l'inscription qui est en latin et mal disposée.

Un missionnaire catholique visite Chicoutimi deux fois l'année, et enseigne aux naturels les premiers principes de la religion, dont les jésuites avaient composé en langue Créenne un catéchisme qui circule parmi eux.

L'établissement de la Compagnie des Postes du Roi, situé à l'extrémité orientale

orientale de la péninsule, au confluent de la rivière Chicoutimi et du Saguenay, consiste en une maison commode pour le commis ou agent résidant laquelle est bâtie sur une colline qui commande la vue sur le Saguenay et le hâvre; un magasin, judicieusement placé près de l'endroit du débarquement; une boulangerie, étables et granges; plusieurs pièces de terre en culture et un jardin pourvoient le poste de plusieurs sortes de légumes, de patates surtout, et même de quelques douceurs pour la table.

Le sol aux environs de Chicoutimi est principalement de claie, ne contenant pas assez de terre grasse pour le rendre généralement assez bon; ce pendant on peut améliorer ce sol très facilement lorsqu'on a de l'engrais à la main,

Ayant pris une observation au méridien et complété les hauteurs et les azimuths de l'après-midi, je trouvai que Chicoutimi était au $48^{\circ} 25' 5''$ de latitude, et la variation moyenne par ces instrumens $20^{\circ} 15'$ ouest; une si grande différence avec la variation observée au Lac St. Jean ne peut-être attribuée qu'à des causes locales, vu qu'il y a quelque minéral bien attractif dans les rochers en arrière du poste. Ces observations furent corroborées par les hauteurs de l'étoile polaire et des circonfolaires

Lundi 15.—Nous pénétrâmes environ 5 milles dans une direction S.S. Est, à partir du Cap St. François, au dessous du poste, à aller vers la baie des Has! Nous traversâmes dans cette partie une étendue de terre excellente composée d'une glaise argileuse, sous une riche couche végétale, couverte d'une pousse de bois mêlé, tel que frêne, sapin, bouleau noir, baume, peuplier, bouleau blanc, pin, quelques érables et *basswood*.

Nous passâmes un petit lac et traversâmes plusieurs ruisseaux qui répandent la fertilité sur leur passage, et qui découvrent dans les ravines qu'ils creussent, un lit de la claie bleue durcie et par endroits d'une espèce de marne blanche; ces ruisseaux ont leurs lits formés en partie d'un petit gravier.

Il y a beaucoup de ressemblance dans la surface et le caractère de cette étendue de terrain et celui que j'ai exploré au portage Ka Ka, et qui se rencontre généralement sur les rivages de la rivière Chicoutimi.

Dans mon retour au poste, je remarquai du côté méridionale du Saguenay une rivière, que je montai jusqu'aux pieds d'une chute, où la compagnie du nord-ouest a érigé un moulin, pendant qu'elle avait les Postes du Roi. La chaussée, qui est à 100 verges du débarquement est encore assez bonne, mais le moulin tombe en ruine; la dalle qui prend au haut de la chute est tout-à-fait insuffisante, aussi bien que les autres parties de l'ouvrage, qui sont destinées à faire marcher deux scies; la charpente, en faisant quelques réparations pourraient encore servir plusieurs années. Ayant pris à la hâte un esquisse de la chute, comme la nuit approchait rapidement, je retournai au Saguenay, et j'arrivai au poste à 8 heures P. M. fatigué plus que jamais de la fatigue du jour.

Mardi, 16.—Désirant connaître la nature et le caractère du terrain le long du Saguenay, aussi bien que le cours et la grandeur de cette rivière jusqu'à

la rivi
et par
généra
Terre
largeu

Le
rémen
dant p
Le riv
exce.le
boulea
pays d
dérable
terrain

Le S
comme
des roc
environ
le flux
tage, le
de rivag
chaines,
d'explor
qui entr
J'aurais
vent par

Nous
en trave
dans la p
est mêlé
pins rou

Arriv
du lit de
successi
dérable,
couleur
semblant
née de c

Nous

Mercr
pieds de
interrom
Chicouti
le trouva
age, il n
touchent

la rivière des Terres Rompues, je montai à pied le long du rivage méridionale et partie le long du rivages septentrional du Saguenay, qui garde sa direction générale, qui est d'environ ouest-quart-nord-ouest, jusqu'à la rivière des Terres Rompues, et près de deux lieues au dessus de Chicoutimi, ayant, largeur commune, un demi-mille.

Le rivage du nord est formé de hauteurs brisées et montueuses, ordinairement boisées d'épinette, de petit pin rouge et bouleau blanc, laissant cependant par endroit une lisière de claie unie entre elles et les bords de la rivière. Le rivage méridional présente une surface horizontale et un terrain d'une excellente qualité, et découvre un sol de claie glaiseuse, boisé d'épinette, de bouleau noir, de pin, de sapin, de cèdre, de frêne et d'orme. L'intérieur du pays du Saguenay paraît bien arrosé des deux côtés par un nombre considérable de ruisseaux que je traversai, et qui ont généralement la teinte du terrain qu'ils ont traversé.

Le Saguenay n'est navigable que jusqu'à la rivière des Marais, où il commence à courir vers le sud-ouest et devient obstrué par des rapides et des rochers. La mer y monte 7 pieds, et au portage des Terres Rompues, environ 1 mille audessus du confluent de cette rivière avec le Saguenay, le flux de la mer est très imperceptible. Deux milles au dessous de ce portage, le Saguenay présente des baies nombreuses rempli de rapides et bordé de rivages élevés et rocheux, et il se contracte en une largeur d'environ 10 chaînes, mais c'est ce qu'il ne fut pas possible de constater, non plus que d'explorer au delà d'une rivière que je crus être la rivière des Terres Rompues, qui entre du côté du nord-ouest, avec une succession de chûtes et de cascades. J'aurais été bien aise de voir les chûtes du Saguenay, dont on entend souvent parler au poste, mais que personne n'a encore visitées.

Nous retournâmes au portage que j'explorai l'espace d'environ 1 mille, en traversant un terrain d'une très bonne espèce, cependant, le sol en est, dans la plus grande partie, de claie et par endroits d'une glaise riche; le bois est mêlé, étant frêne, épinette, sapin, cèdre, érable, *basswood*, et quelques pins rouge et blanc.

Arrivés aux bords d'une côte formée de claie, à plus de 150 pieds au dessus du lit de la petite rivière des Marais qui coule à ses pieds, j'aperçus une succession de hauteurs semblables de claie s'étendant à une distance considérable, et dont la blancheur contraste d'une manière singulière avec la couleur de l'épinette, du sapin et du pin, qui en couronnent le sommet; ressemblant à la lave jetée par quelque éruption, et je crois qu'elles ont été formées de cette manière.

Nous fûmes de retour au poste à 8 heures.

Mercredi, 17.—Ayant examiné la chute de Chicoutimi, qui a 40 à 50 pieds de hauteur, se précipitant à travers un canal étroit sur les rochers qui interrompent son cours rapide, jusqu'au bassin qui forme partie du havre de Chicoutimi, je me mis à faire des sondes dans le havre, à basse marée, et je trouvai que, quelque sûr qu'il fût sous le rapport des vents et du mouillage, il ne pouvait répondre aux vaisseaux d'un port considérable, sans qu'ils touchent à basse mer, car les vaisseaux qui tirent plus de 1½ brasse d'eau

ne peuvent parvenir jusqu'au bassin de la Rivière Chicoutimi, à cause de l'étroit canal qui reste entre les battures qui s'étendent de la Pointe aux Trembles et de la Pointe Chicoutimi, où je trouvai entre 1 brasse et 1½ brasse, tandis que dans le canal il y a au plus deux brasses d'eau, sur un fond de sable et de claie. De l'autre côté des battures, qui avancent environ 300 verges dans le Saguenay, les vaisseaux peuvent mouiller à 3, 4 et 5 brasses d'eau, près du Cap St. François, ce qui est, je crois, l'étendue du havre, environ 1 mille au dessous du poste. Les vaisseaux sont exposés à un courant extrêmement fort au reflux de la mer, ce qui exigerait, qu'outre leur ancres ils fussent amarrés à terre.

A partir du cap pour se rendre au poste la direction à suivre est ouest et quart nord-ouest, et quand on est par le travers de la Pointe aux Trembles on entre dans le petit chenal, S. O. et sud quart sud-ouest, en portant sur la Pointe de la Chapelle, approchant à quelques verges du rivage.

La mer monte entre 16 à 18 pieds perpendiculairement en quatre heures et demi de flux; le havre et cette partie du Saguenay gèle entre le 1er et le 5 décembre, et la débâcle a lieu entre le 10 et le 15 de mai. Vu sa centralité entre le lac St. Jean et le St. Laurent, Chicoutimi est le havre du Saguenay, et sa localité offrant une grande étendue de terre cultivable aux environs, rendra probablement cet endroit le marché pour le commerce de toute cette partie du pays.

Il était 5 heures P. M. lorsque nous fîmes nos adieux aux habitans hospitaliers du poste, et partîmes pour descendre à Tadoussac.

Lorsqu'on est à la Rivière au Moulin, environ 2 milles au-dessous du poste, le Saguenay commence à courir à peu près nord-est quart de nord $\frac{1}{2}$ N., l'espace de près de 3 milles, acquérant une largeur considérable, qui est d'environ un demi-mille au confluent de cette petite rivière. Le rivage du N. O. prend un aspect montueux, tandis que le rivage du sud-est est généralement plus horizontal et paraît présenter quelques endroits de bonne terre.

On aperçoit dans le nord-est une chaîne de montagnes d'une hauteur assez considérable, courant du nord-ouest, et là pliant leur direction générale à celle du Saguenay.

Nous passâmes la Rivière au Caribou, qui sort d'entre les hauteurs du côté du nord-ouest et paraît être une grande rivière, que je supposai avoir pu être explorée par M. Proulx. C'est pourquoi je me rendis à la Pointe de l'Islet, d'où apercevant une lumière du côté opposé de la rivière, nous restant est quart nord-est, nous nous dirigeâmes vers cet endroit, car la nuit approchait rapidement. Une lune resplendissante communiquait son éclat argentin à la vaste surface du Saguenay, et donnait une apparence magique à une multitude d'objets réunis pour exciter l'admiration et l'intérêt du Canadien envers son pays natal. Une pareille scène ne se présente jamais pour une première fois sans faire regretter qu'elle ait été jusque là inconnue et inappréciée.

Tout en faisant ces réflexions nous arrivâmes aux prairies, où un grand nombre de voix salua l'arrivée de confrères voyageurs.

Peu de personnes peuvent imaginer les commodités d'un wigwam tel que celui

celui
fami
dom
sing

Ce
passé
Nord
cont

Ay
le tra
car il
en Il
distan
donne
mette
pour
qu'on
ser qu

La
Sagu
James
ron 5

Il a
sini,
fait en
pose d
verse
Jean,
tout-à
masse
frant
quelq
rissen
vastes

Les
en pe
puis l
surtou
un us
une fa
quelq
tent
derni
ventu
de la

La
en écl
un jo

celui où nous entrâmes, par l'hospitalité d'un nommé Jérôme L'Onge ; sa famille, un sauvage Montagnais et leurs enfans composaient tout leur cercle domestique assis alors autour du feu, dont la lumière produisait un effet singulier sur les figures qui l'environnaient.

Ce Jérôme L'Onge est un Canadien de la paroisse des Eboulemens, et a passé la plus grande partie de sa vie soit au service de la compagnie du Nord-Ouest, soit à celui de la compagnie des Postes du Roi, et il nous en conta beaucoup de ses voyages à travers le pays sauvage.

Ayant été stationné pendant plusieurs années au lac Mistassini pour faire le trafic avec les sauvages, il dit que l'étendue du lac est bien peu connue, car il mit trois jours à le traverser dans l'endroit le plus étroit, allant d'Ile en Ile, qui sont dans cette partie particulière du lac. Il suppose que la distance entre elles et la terre ferme n'est pas moindre de 30 milles, ce qui donnerait au lac dans cette partie environ 90 milles de largeur. Les sauvages mettent ordinairement tout l'été, une partie du printemps et de l'automne, pour se rendre du haut du lac Mistassini à son extrémité inférieure. Ce qu'on peut dire de moins de la grandeur de ce lac immense, c'est de supposer qu'en dimensions il ne le cède pas de beaucoup au Lac Supérieur.

La rivière Rupert qui y prend sa source est bien plus considérable que le Saguenay ; il l'a descendu jusqu'à une journée de marche de la Baie St. James ; il suppose que la distance entre la Baie et le lac Mistassini est d'environ 50 à 60 lieues.

Il a aussi fait le voyage entre le poste d'Assouapmoussoin, et le lac Mistassini, en marchant généralement dans une direction N. N. E. Ce voyage se fait en trois semaines ou environ, en mettant 4 lieues à la journée. Il suppose que le lac reste par le nord des Sept Iles et du St. Laurent, et on traverse dans l'intérieur de ce pays plusieurs lacs plus grands que le lac St. Jean, et il dit qu'il y a beaucoup plus d'eau que de terre, et cette dernière tout-à-fait hors d'état d'être soumise à la culture, n'étant formée que de masses de rochers, de falaises, et de marécages immenses, sans arbres et offrant un pays tremblant, où dans des milles de distance on ne rencontre que quelques tamaracks : c'est le domaine de l'original et du caribou ; ils se nourrissent de la mousse qui croit sur les rochers et traversent en bandes ces vastes plaines.

Les sauvages qui chassent dans ce misérable pays, qui cependant abonde en pelleteries de différentes espèces, ont beaucoup diminué en nombre, depuis le temps où la compagnie du Nord-Ouest tenait les Postes du Roi, et surtout depuis peu, qu'on a introduit parmi eux des liqueurs fortes, dont ils font un usage si immodéré, que plusieurs en meurent. Lorsque la famine attaque une famille de Montagnais, c'est l'usage parmi eux que, lorsqu'il en tombe quelqu'un victime de la faim, on l'enterre sur le lieu, et les autres transportent immédiatement le camp à un autre endroit, et ainsi de suite jusqu'au dernier survivant, qui abandonne entièrement l'endroit et s'enfonce à l'aventure dans les bois jusqu'à ce qu'il succombe lui-même sous les rigueurs de la faim.

La petite vérole, apportée avec les effets et les hardes qu'on leur donne en échange pour leurs pelleteries, a souvent enlevé 50 à 100 personnes dans un jour. Il n'y a présentement qu'environ 50 à 60 familles qui font le commerce

merce aux postes de la compagnie, tandis que sans ces causes destructives on aurait pu en compter au moins 500.

La compagnie de la Baie d'Hudson emploie ordinairement, pour transporter ses marchandises à Mistassini, des berges que conduisent des hommes régulièrement formés à cela, et qui pour la plupart sont metifs : dans les portages ces berges sont trainées sur des rouleaux. On se sert de canots de cèdre pour aller dans les petites rivières à la recherche des sauvages pour leurs pelleteries, car on ne peut trouver dans ce pays d'écorce de bouleau pour en faire des canots.

Jeudi 18.—Nous employâmes ce jour à explorer les deux rives du Saguenay, et à prendre des intersections de la Pointe aux Roches, de la pointe ———— et d'autres pointes dans la rivière pour des fins trigonométriques. Nous passâmes du côté du nord plusieurs rivières à fonds de claie principalement, dont les plus remarquables s'appellent la Loure et Rivière aux Outardes. On remarqua que les hauteurs faisaient une assez forte attraction magnétique ; et des fragmens qu'on en emporta, ont laissé voir un peu de minéral de fer.

Nous avions campé dans les prairies étendues, qui sont fauchées tous les ans pour l'usage du poste ; elle présentent un sol de claie, qui cependant en approchant des hauteurs est couvert d'une riche couche végétale—les hauteurs sont rocheuses et nullement propres à la culture.

Du côté opposé de la rivière, qui a en cet endroit un mille de large, se décharge la rivière des Vases ou Tomisticobish ; à son embouchure s'avance une batture et un rescif dangereux qui se couvre à haute mer ; nous trouvâmes ici quelques beaux échantillons de marbre rouge.

Vendredi 19. Nous partîmes des prairies à 9 heures et nous continuâmes à descendre le Saguenay, dont les rivages s'élèvent en ces endroits en falaises arides et en rochers clairement boisés de bouleau, de sapin, d'épinette et de quelques cyprès et pins nains.

Ayant passé la rivière ———— qui se décharge dans le Saguenay, du côté du nord, nous doublâmes la pointe aux Roches, restant S. 55 E. $7\frac{1}{2}$ m. à la pointe de l'Islet ; et ensuite le ruisseau Peltier, qui se précipite entre les rochers escarpés qui forment son lit. A partir de ce ruisseau, qui est situé au fond de la baie Saint-Jacques, on fait route au sud jusqu'au cap à l'est, à environ 18 milles de Chicoutimi, la Pointe aux Roches nous restant au N. O. $\frac{1}{2}$ O. $5\frac{1}{2}$ m. Nous débarquâmes en cet endroit, afin que je pusse prendre quelques intersections et points trigonométriques de la baie des Has.

La baie de Ha! Ha! ou baie des Has! a $7\frac{1}{2}$ milles environ de profondeur nous restant au S. 75 O. dans laquelle direction se trouvent les hauteurs bleues de Tsiamagomi, éloignées de 28 à 30 milles, et qui s'élèvent au dessus du pays plat, qui caractérise le terrain aux environs de la baie.

On suppose que le nom de Ha! Ha! à été donné à cette baie par les français, lorsqu'ils montèrent le Saguenay pour la première fois, parce qu'ils entrèrent dans cette baie, la prenant pour la continuation du Saguenay ; mais voyant leur erreur en arrivant au fond de la baie, ils prononcèrent à plusieurs reprises le mot Ha! Ha! qui est resté à la baie. De là ils dirigèrent leurs

leurs course sur le Cap à l'est, où le Saguenay se resserre dans l'espace d'environ 48 chaînes, ayant de l'autre côté le Cap à l'ouest, ce qui donne à cet endroit l'apparence d'une grande rivière qui se déchargerait de ce côté, plutôt que celle du Saguenay lui-même. La baie des Has paraît évidemment avoir été formée par la nature comme le siège principal du commerce de toute cette partie du pays ou de territoire : 1^o A cause de la grande étendue de pays plat qui l'environne, et qui court jusqu'au lac Tsiamagomi et jusqu'à Chicoutimi, comme il a déjà été observé. 2^o Par le havre qu'elle offre pour les vaisseaux de ligne de la première classe, qui peuvent entrer directement dans la baie, avec presque le même vent qu'il leur faut pour monter le Saguenay, et mouiller dans la seconde baie, qui paraît avoir été formée tout exprès pour servir de darse, et qui selon moi serait une place très propre pour une foire de commerce. 3^o Enfin, par la facilité qu'il y a à ouvrir un chemin jusqu'à Chicoutimi, ou directement jusqu'au haut du lac Tsiamagomi, et encore par la facilité qu'il y aurait à établir une communication par eau entre cette baie et le lac, pour éviter la route tortueuse et difficile de la rivière Chicoutimi, la différence du niveau n'excédant pas 250 pieds, dans une distance de $4\frac{1}{2}$ à 5 lieues, par le pays plat qui sépare ses deux points. La baie est protégée par le Cap à l'est, et les hauteurs dominantes qui en forment l'entrée, tandis que le premier s'élevant jusqu'à la hauteur de 500 pieds commande la vue jusqu'à la distance de 12 milles dans le bas de la rivière, et garde avec le Cap à l'ouest l'entrée dans la partie supérieure du Saguenay.

Suivant la base du Cap, qui en quelques endroits présente une face escarpée et en d'autres des masses brisées de granite, qui de temps en temps se détachent du sommet et s'annoncent irrégulièrement, dans les interstices desquelles quelques épinettes et bouleaux nains ont trouvé assez de sol végétal pour prendre racine ; nous arrivâmes au ruisseau rapide et à une baie, sur le rivage septentrional du Saguenay, appelés l'Ance et le Ruisseau des Femmes, et nous campâmes à $6\frac{1}{2}$ heures. Vers 8 heures il s'éleva un gros vent du sud-est, qui pendant la nuit produisit une tempête et une forte houle sur la rivière.

Samedi 20.—Il faisait un vent si fort, qu'il était impossible de s'exposer aux eaux agitées du Saguenay, dans notre frêle canot d'écorce.

Le Saguenay a ici environ une demi-lieue de large, et les rivages en sont formés de rochers élevés et escarpés ; près du Ruisseau des Femmes ils s'élèvent en forme de cônes jusqu'à la hauteur de 400 à 500 pieds, clairement boisés d'épinette, de bouleau blanc et de pin rouge d'une espèce rabougrie.

Dimanche 21.—Le vent ayant diminué, la mer paraissait s'être calmée considérablement ; c'est pourquoi nous nous hasardâmes à sortir de la baie, mais la houle se trouva extrêmement forte, lorsque nous doublâmes la première pointe, ce qui nous obligea de retourner à notre camp.

A 9 heures nous fîmes une tentative plus heureuse, et quoique la mer nous balotta fortement, nous avançâmes facilement, en suivant la base des falaises, qui forment le rivage ferré du côté nord du Saguenay, formé par une chaîne de rochers arides, qui montrent des fractures d'un aspect qu'on rencontre rarement, selon moi, joint à l'effet qu'elles produisent sur l'esprit par la crainte d'un danger constant qu'elles inspirent, même lorsque le calme règne ; car il est arrivé quelque fois qu'un revolin de vent se précipitant des hauteurs

hauteurs a mis en pièces le perroquet de quelques vaisseaux, et souvent mis les petits vaisseaux qui naviguent entre Tadousac et Chicoutimi, en danger imminent.

C'est pourquoi nous éprouvions une sensation toute particulière, à chaque fois que l'œil surprenant une petite baie ou un courant d'eau qui pouvait offrir une bonne place de débarquement; et nous en passâmes plusieurs jusqu'au ruisseau de La Trinité, 14 milles du Cap à l'Est, qui présente un embarcadere sûr pour les chaloupes et les canots.

A partir de ce ruisseau, il y a environ 5 milles à aller à l'Anse et Rivière La Trinité sur la rive méridional, où il paraît y avoir un havre sûr pour les chaloupes et goëlettes et un peu de terre cultivable dans les profondeurs, les hauteurs baissant graduellement jusqu'aux bords de la rivière, tandis qu'à l'entrée le Cap La Trinité s'élève à une hauteur non moindre de 800 pieds; une partie est coupée perpendiculairement à la surface du Saguenay.

Nous tombâmes ensuite dans l'Anse Saint-Jean, qui est pareillement sur la rive méridionale, à environ 6½ milles au dessous de la rivière La Trinité; et il paraît y avoir un havre sûr et spacieux pour des goëlettes.

L'acclivité graduelle du pays qui environne ce havre donne un aspect favorable à la terre, et je crois qu'on pourrait y trouver quelques milliers d'acres de terre susceptible de culture.

Du côté septentrional du Saguenay, plusieurs ruisseaux se précipitent du haut des rochers, sans présenter aucun abri ni havre aux bateaux battus des vents contraires.

Le Petit Saguenay se trouve aussi sur la rive méridionale, à environ 4 milles au dessous de l'Anse Saint-Jean, et offre un havre très commode pour des bateaux.

La course générale du ruisseau de La Trinité jusqu'à la Pointe aux Ecrits ou Petit Saguenay, est S. 35 E. 15 milles. A partir de ce point les hauteurs, quoique encore arides et escarpées, ne paraissent pas aussi élevées. Ici de même qu'en plusieurs parties du rivage septentrional du Saguenay, je remarquai une grande attraction magnétique sur l'aiguille, d'où je conclus que les roches qui constituaient les rochers étaient fortement imprégnés de fer magnétique, ou qu'ils possédaient de leur nature cette influence attractive sur l'aiguille.

Ayant passé deux petites Iles de roche qui longent le rivage septentrional, nous arrivâmes à l'Île Saint-Louis, qui est une masse élevée de granite, clairement boisé de sapin, d'épinette, de bouleau blanc et de peuplier; elle a environ 60 chaînes de long et un demi-mille de large; tout près de son extrémité sud-ouest se trouvent deux autres petites Iles de roche. Le Saguenay a ici environ 1¾ mille de large et offre un mouillage sûr à l'abri des hauteurs, et les vaisseaux peuvent jeter l'ancre en toute sûreté près de l'Île Saint-Louis.

Nous passâmes ensuite l'embouchure de la rivière Sainte-Marguerite, du côté du nord du Saguenay. La mer était basse, et je remarquai un rescif rocheux qui la traverse. A mer haute les goëlettes pourraient trouver en

cet endroit un havre sûr, de même que dans la baie jusqu'à l'embouchure de la rivière, qui paraît être un cours d'eau assez considérable.

Comme nous ne pouvions trouver d'eau douce pour camper sans remonter la rivière bien haut dans la baie, qui est une vaste marais salin, nous continuâmes à la faveur du calme parfait de la rivière, et de la lumière de la lune, que nous perdions cependant de vue assez souvent derrière les rochers élevés et escarpés qui forment encore en cet endroit les traits principaux du Saguenay, dont la largeur en laissant la baie Sainte-Marguerite se ressère à moins d'un mille. Après être descendus environ deux milles sans avoir changé de point de vue, nous eumes la chance d'arriver à un petit ruisseau qui se précipitait sur le flanc du rocher, ou nous emplisimes d'eau douce les vaisseaux vides que nous avions, dans la crainte ou nous étions d'être obligés de passer la nuit dans le canot, mais ayant aperçu un endroit moins escarpé, nous tentâmes débarquement, ce que nous fîmes avec beaucoup de peine. Le canot et le bagage furent montés à environ 25 pieds de haut sur le rivage, pour éviter la haute mer. Alors on fit du feu avec le bois que la marée précédente avait jeté sur le rivage, et après avoir prêté pendant quelque temps l'oreille aux récits merveilleux des voyageurs, que la froidure de la nuit avait réunis autour du feu, nous cherchâmes parmi les rochers une place pour réposer.

Lundi 22.—Nous fumes réveillés à deux heures par le bruit et la confusion causés par le reflux de la mer, qui obligea les gens de changer le bagage de place et de le placer plus haut. Au point du jour, lorsque la mer fut assez haute pour nous permettre de mettre le canot à l'eau, nous quittâmes notre misérable campement. Après qu'on a passé le Ruisseau des Grosses Roches qui entre dans le Saguenay du côté N. E., où je remarquai une moindre élévation dans les terres, la rivière tourne son cours au sud, et reçoit la rivière St. Etienne, qui se décharge du côté occidental, environ 1 mille au-dessus de la dernière. De là le Saguenay court S. E. quart d'est, jusqu'à son confluent avec le St. Laurent. En plusieurs endroits les rivages sont coupés à pic, et sont, largeur commune, d'environ 1 mille de large. Nous passâmes du côté nord, la baie St. Catherine, qui, si ce n'était du mouillage, paraîtrait former un havre pour les vaisseaux, qui seraient protégés de tous côtés par les hauteurs qui l'environnent.

Ensuite nous atteignîmes l'embouchure du Saguenay qui est de 60 à 70 chaînes de large, et remarquable par des traits frappans et hardis. Ayant alors doublé la Pointe de l'Îlet, nous entrâmes dans le havre et débarquâmes à Tadousac à 8 heures P. M.

Cet établissement est le plus considérable des Postes du Roi, étant composé de 13 bâtimens, y compris une chapelle. La résidence de l'agent de la compagnie est un joli bâtiment d'un étage et d'une grandeur commode, avec un assez bon jardin, dont une partie produit avec d'autres endroits aux environs les légumes que consomment les gens du poste. La chapelle est à peu près des mêmes dimensions que celle de Chicoutimi. Son toit rouge et son clocher, joints aux bâtimens environnans, la rangée de petites pièces de campagne sur le bord de la plaine s'étendant jusqu'au pied des montagnes qui s'élèvent à une hauteur considérable, laissant à découvert en plusieurs endroits les rochers nus ou montrant les ravages destructeurs du feu, qui a teint les bois dont leurs sommets sont couverts, laissent par endroits le pin élevé dépourvu de ses branches dominant sur les écrues d'épinettes et de bouleaux

bouleaux qui lui ont succédé; la belle venue de sapins qui s'élèvent en autant de cônes au-dessus de la terrasse, qui, je crois, fut une fois le siège des fortifications des français, située à l'ouest du ruisseau qui se précipite du haut des montagnes, dont les sommets sourcilleux font un contraste d'un effet tout particulier avec les sapins qui sont à leurs pieds; tout cela réuni ensemble forme un point de vue des plus agréables, lorsqu'on monte dans le hâvre, ou qu'on double la pointe de l'Îlet en descendant du Saguenay.

Nous trouvâmes que Tadousac était par la latitude $48^{\circ} 5' 54''$, et que la variation du compas était de $16^{\circ} 23', 45''$ ouest. Son hâvre est formé par la péninsule ou l'Îlet, qui le sépare du Saguenay au sud-ouest et de la terre ferme au nord-est; il a environ un tiers de mille en travers et près d'un demi-mille en profondeur à basse-marée. Le rivage, sur lequel de grandes pêches à saumon, s'étendent à une distance considérable, se ressère grandement les dimensions du hâvre. Celui-ci est néanmoins très sur et protégé par les montagnes environnantes de la plupart des vents qui règnent dans le St. Laurent, excepté les vents du sud qui peuvent battre les vaisseaux à haute marée, car alors l'Île Blanche et la Batture-aux-Allouettes qui les protégeraient à basse marée, sont couvertes d'eau.

A basse marée, l'entrée du canal jusqu'au hâvre de Tadousac est difficile, et pour les vaisseaux qui descendent le St. Laurent, qui doivent courir presque en droite ligne sur le phare de l'Île Verte, portant au S. E. du hâvre, et passer ensuite au nord de l'Île Blanche à l'extrémité de la Batture-aux-Allouettes, en évitant en même temps la batture qui court à quelque distance de la pointe nord-est du hâvre; elle est beaucoup moins difficile pour les vaisseaux qui montent d'en bas. Un phare qui serait placé sur l'Île Rouge rendrait beaucoup plus facile l'entrée du hâvre de Tadousac, en même temps qu'il servirait à indiquer la route à tenir pour passer dans le chenal nord du St. Laurent. Le hâvre est ouvert aux vaisseaux et libre de glace, depuis le mois de mai, jusqu'à la mi-septembre.

Au poste j'eus occasion de voir plusieurs des naturels de la nation Montagnaise des deux sexes; cette nation habite l'immense étendue de pays situé entre le St. Laurent et le territoire de la baie d'Hudson. L'habillement des femmes est singulièrement bigarée de diverses couleurs: il consiste ordinairement en un morceau de drap bleu bordé de drap écarlate, dont elles font ordinairement leurs vêtements de dessous, et en un manteau d'indienne peinte; elles jettent leurs cheveux de chaque côté de la tête et en font une tresse attachée avec du ruban ou du galon rouge; elles ont une prédilection particulière pour ce dernière article. Elles portent généralement une capuce de forme conique, de drap rouge, bleu, vert ou blanc, d'où pend une longue queue de cheveux aussi attachée de tavelle rouge. Elles fument et boivent des liqueurs fortes comme les hommes, dont l'habillement est généralement très négligé, et composé ordinairement de quelque vieille redingote ou capote bleue, ou d'une chemise d'indienne et de culottes de toile. Les Montagnais, ou nation Montagnaise, (en langue sauvage, "rieurs ou moqueurs,") sont généralement un peuple doux et humain. Ils n'ont pas d'habitation fixe, et ils errent dans les limites qui leur sont assignés pour la chasse. Ils vivent de la chasse et de pêche, qui venant souvent à manquer, surtout dans ces dernières années, sont une des causes qui, jointe à l'usage immodéré des liqueurs fortes et à la petite vérole qui s'introduit quelquefois parmi eux, réduit considérablement leur nombre.

Ils

Ils
d'autre
venir
culte

La
le ren
vières
vaste l
Une b
du Sag

RECAP

Chico

7½	1
12½	5
18	1
32	2
37	2
43½	9
47½	4
52	4
54	4
58	5
68	6

Mar
Québec
exposé
causée
soufflai
manœuv
louette
deux n
due de
baie de

Ils ont de l'éloignement à cultiver la terre, attendant leur subsistance d'autres sources ; et ils n'ont parmi eux d'autres tradition qu'un léger souvenir de l'ordre des jésuites, qui leur enseignèrent les premiers principes du culte religieux.

La nature a fortifié le territoire du Saguenay, sous le rapport militaire, et le rend imprenable par un ennemi étranger ; ses montagnes, ses lacs, ses rivières et les marais qui sont situés entre lui et le St. Laurent forment une vaste barrière impénétrable. La clef de ce pays est sans contredit Tadousac. Une bonne forteresse bâtie sur la péninsule commanderait le port et l'entrée du Saguenay.

RECAPITULATION et TABLEAU des distances depuis Chicoutimi jusqu'à Tadousac, et des endroits remarquables sur le Saguenay :

TABLE DES DISTANCES.

Chicoutimi.											
7½	Les Prairies.										
12½	5	Pointe aux Roches.									
18	10½	5½	Cap à l'Est, ou La Baie de Has !								
32	24½	19½	14	Ruisseau de la Trinité, côté N. E.							
37	29½	24½	19	5	Rivière et hâvre de la Trinité.						
43½	36	31	25½	11½	6½	Rivière et hâvre de St. Jean, côté S. O.					
47½	40	35	29½	15½	10½	4	Petit Saguenay.				
52	44½	40	34	20	15	8½	4½	Ile de St. Louis.			
54	46½	42	36½	22	17	11½	6½	2	Rivière Ste. Marguerite.		
58	50½	48	40	26	21	14½	10½	6	4	Rivière St. Etienne.	
68	60½	56	50	36	31	24½	20½	16	14	10	Tadousac ou Embouchure du Saguenay.

Mardi 23.—Nous partimes de Tadousac, à 10 heures, pour nous rendre à Québec. En traversant, de l'Ilet, l'embouchure du Saguenay, nous fumes exposés à la houle, appelée par les marins "Rangs de marées ou clapotage," causée par la rencontre du courant de la rivière et du flux de la mer. Il soufflait fort du sud-ouest et ce ne fut qu'avec les plus grands efforts et la manœuvre la plus adroite que nous réussimes à doubler la Pointe-aux-Allouettes, après quoi nous débarquâmes à la Pointe-aux-Bouleaux, environ deux milles au-dessous de Tadousac. Je remarquai en cet endroit une étendue de terre excellente allant jusqu'aux pieds des hauteurs, située entre la baie des Allouettes et la Rivière aux Canards, et que nous passâmes après que

que le vent se fût un peu calmé. Ensuite les rivages s'élèvent en falaises rocheuses d'une hauteur considérable. Nous atteignîmes une cabane de pêcheurs sur la pointe rocheuse de la baie des Echaffauds aux Basques, où nous campâmes à 6 heures.

La baie des Echaffauds a environ un mille de profondeur et est environnée par des hauteurs. A son entrée se trouvent deux îles de rochie, dont la plus grande est clairement boisée de sapin et de bouleau blanc.

Mercredi 24.—Nous partîmes à 9 heures au milieu d'un épais brouillard, qui nous fit tenir les bords du rivage, qui est une côte ferrée, et ce fut avec beaucoup de difficulté que nous passâmes les battures de la baie des Rochers. Le ciel s'éclaircit avec un gros vent du sud-ouest, qui nous obligea de débarquer à une cabane de pêcheurs du côté ouest du Port à la Femme; une batture considérable et un rescif de rochers en rendent l'entrée très difficile à basse mer; il s'y jette une petite rivière qui se précipite du haut des montagnes qui forment le caractère de la côte.

Nous passâmes la Rivière Noire, qui forme les bornes de la Baie Murray à l'est, ensuite nous atteignîmes le port au Persil, vers quatre heures et demi, et le vent venant à s'élever il nous fut impossible de doubler la pointe, et il nous fallut attendre le beau temps.

Jeudi 25.—Nous ne pûmes laisser le port au Persil avant midi, à cause du vent qui soufflait encore fort. A 7 heures du soir nous arrivâmes à la paroisse de la Malbaie. La nuit était bien sombre, et nous remarquâmes beaucoup d'éclairs dans le sud.

Vendredi 26 —La pluie nous empêcha de nous mettre en marche avant 9 heures, temps auquel nous laissâmes la Malbaie, et à 2 heures nous passâmes devant les beaux établissemens des Eboulemens dont les champs verdoyans couronnent les sommets des hauteurs taillées en amphithéâtre, et présentent un point de vue agréable aux voyageurs.

Vers 4 heures le vent venant à souffler fort du nord-ouest nous entrâmes dans la Baie St. Paul; mais nous ne pûmes nous rendre au village à cause de la batture de sable qui couvre la baie à marée basse, nous nous dirigeâmes sur la pointe ouest, que nous atteignîmes à 6 heures, et nous campâmes sur le bord du chemin.

Samedi 27.—Nous partîmes à 8 heures A. M.; il faisait un beau temps mais encore un gros vent du S. O., ce qui nous obligea de relacher à la seigneurie de la Petite Rivière, à 10 heures. Je partis à pied pour passer les caps, mais ayant arrêté à un petit établissement, et le dernier de la seigneurie, occupé par des pêcheurs qui gardent de grandes pêcheries à l'aiguille, les gens me conseillèrent de ne pas tenter cette marche, parceque la marée qui allait monter, m'aurait atteint en peu de temps.

M. Davies et les voyageurs ne purent partir avant 6 heures, pour se rendre en cet endroit, où nous campâmes sur le rivage.

Dimanche

Di
le Ca
St. J
avioi

Ur
seme
à 5 h

Lu
quâm
Maur
milles
distan

JOU
pa
du

A Y
mois d
et un
Beauc
du dit

6me
nous s
nous a
nous s
Chicoi
Ce mê
où no
rameu
alors r

11m
nous a
demi a

Dimanche 28—Nous partimes à 6 heures, et passâmes le Cap Maillard et le Cap Tourmente ; nous atteignimes ensuite les premiers établissemens de St. Joachim, où j'achetai des provisions pour notre monde, celle que nous avions prises à Chicoutimi étant épuisées.

Un vent frais et favorable de N. E. nous mit en état d'atteindre les établissemens de l'Île d'Orléans, vis-à-vis du Château-Richer, où nous campâmes à 5 heures.

Lundi, 29—Nous partimes de l'Île d'Orléans à 7 heures et nous débarquâmes au quai de Hunt, à Québec, vers 11 heures: l'expédition du St. Maurice ayant parcouru, depuis le 21 d'août, un circuit de près de 800 milles, et en en exceptant 90 milles seulement faits en canot d'écorce, cette distance formant une superficie de 12,190 milles carrés.

Donné sous mon seing à Québec,

le 24e. jour de décembre, 1828.

JOS. BOUCHETTE, le jeune,

Député-Arp.—Génl.

(vraie copie.)

JOURNAL de l'Exploration du Saguenay et autres parties des Terres de la Couronne, situées au Nord du Fleuve St. Laurent.

AYANT reçu ordre d'Andrew Stuart, Ecuyer, un des Commissaires, de vive voix, de me trouver en la Ville de Québec, le premier jour du mois d'Août, afin de partir pour cette expédition ; en conséquence le trente et un de juillet 1828, je suis parti de chez moi, de Sainte Marie Nouvelle-Beauce, et je me suis rendu en ville, là où j'ai resté jusqu'au sixième jour du dit mois d'août en attendant une goëlette pour descendre à Tadousac.

6me. jour d'août—Nous sommes parties de la ville de Québec et nous nous sommes rendus au dit Poste de Tadousac le neuf à midi et demi, là où nous avons fait débarquer les provisions de la dite goëlette, et le 10me. jour nous sommes parties pour monter dans la Rivière Saguenay jusqu'au Poste Chicoutimi, qui est à environ vingt cinq lieues de l'embouchure du Saguenay. Ce même jour nous ne nous sommes rendus qu'à l'endroit appelé la Boule, là où nous avons rencontré le courant si fort avec la mer baïssante, que nos rameurs n'ont pas pu doubler la pointe de la dite Boule avec la chaloupe, alors nous avons été obligés de rentrer dans l'Ause et y camper.

11me. jour—J'ai débarqué de la chaloupe et j'ai rembarqué dans un canot, nous avons été camper sur un petit rocher, qui est à environ un mille et demi au-dessus des Îles Coquette, et sur la rive Nord du dit Saguenay depuis l'embouchure

l'embouchure de cette dite rivière à venir ici, elle est bordée par des rochers qui sont très hauts et escarpés et qui sont presque tous de figure ronde.

12me jour.—Je me suis rendu dans une petite anse qui est à environ trois milles au dessus de l'Ance St. Jean, mais du côté opposé, là où j'ai été obligé de mettre à terre par rapport que le vent d'ouest était trop fort pour les canots, et là j'ai été retenu jusqu'à trois heures après midi. Alors le midi j'ai observé la latitude, que j'ai trouvé être de 48 degrés 14 minutes et 2 secondes nord. La variation m'a paru être de 18 degrés ouest, mais je crois qu'elle est augmentée par des couches de pierre magnétique qu'il y a dans les rochers desquelles j'ai extrait des petits morceaux pesant environ une demi ou trois quarts de livre, et qui faisaient mouvoir l'aiguille aimantée d'un degré et demi à deux degrés après qu'elle était fixé à son point nord. A trois heures le vent étant un peu plus faible, je me suis rembarqué et ai continué jusqu'à une anse, qui est vis-à-vis de l'Anse appelée Trinité et du côté opposée, là où j'ai trouvé ces Messieurs qui montaient en chaloupe, et qui étaient retenus par la mer baissante, laquelle s'abaisse et s'élève de vingt et un pieds verticalement. A 11 heures et demi nous nous sommes rembarqués, et nous avons continué le reste de la nuit.

13me jour.—A 10 heures du matin j'étais rendu à l'Ance au Sable, là j'ai été retenu par le vent d'ouest jusqu'à deux heures de l'après-midi, la latitude de cette place est de 48 degrés 19 minutes et 9 secondes nord. A deux heures le vent étant bien abaissé, j'ai continué et je me suis rendu à la petite anse qui est audessus du Cap à l'ouest, là où j'ai trouvé les Messieurs du parti qui montent dans la dite Chaloupe, et j'ai campé avec eux.

14me. jour.—Nous nous sommes rendus au dit Poste de Chicoutimi tous ensemble.

15me jour.—Andrew Stuart l'un des Commissaires a consulté sur les moyens les plus expédiens et les plus convenables pour cette dite expédition.

16me jour—J'ai reçu des Instructions de mon dit Sieur Andrew Stuart, en date du même jour et à deux heures après midi, en conséquence je suis parti à 3 heures, accompagné de deux voyageurs seulement pour aller explorer la Baie des Ah ! Ah !, le pays adjacent à la dite Baie est aussi celui adjacent à Chicoutimi tel que mentionné dans mes instructions.

Le même jour je me suis rendu aux Prairies, distance du dit Poste Chicoutimi d'environ 9 milles là où j'ai resté jusqu'au lendemain pour faire coudre quelque verges de toile ensemble afin de me faire une espèce de tente pour mon voyage.

17me jour—Je me suis rendu au Cap à l'Ouest, à l'entré de la dite baie, où étant, j'ai commencé à entrer dans la dite baie, en suivant la rive septentrionale; laquelle est bordée par des forts rochers qui sont tous arides et qui se prolongent jusqu'à environ cinq milles et demi, au bout desquels ils se dirigent vers le nord, et leur direction donne un élargissement à la dite baie

baie d'environ un mille de profondeur vers le nord, et qui forme une Anse, qui à environ deux milles de large à son entrée, sur un mille de profondeur, laquelle offre une très bonne sûreté pour nombre de vaisseaux, de quel grosseur qu'ils soient, le mouillage est très bon, et varie en profondeur depuis 15 à 35 brasses. Cette Anse est un port où les vaisseaux seront à l'abris de tous les vents.

18me jour—J'ai exploré le terrain au nord, de la dite Ance, jusqu'à environ deux milles en profondeur; la rive est entrecoupée par des petits rochers, mais qui ne s'étendent pas bien loin en profondeur, et aussi par des petits côteaux, à la suite desquels il y a de très beaux vallons. Les espèces de bois dominantes dans les vallons, sont du cèdre, épinette, aunaie, bouleau, frêne, &c. La qualité du sol est un lit de terre végétale, de deux à trois pouces d'épais qui repose sur un fond de marne, marqué No. 4, sur les petits côteaux, le terrain est sablonneux, et les espèces de bois sont, du pin, rouge et jaune, (d'une cru assez considérable et qui paraissent très bous) de l'épinette, sapin, bouleau, &c. Deux gros ruisseaux qui viennent du nord, tombent dans le front de cette dite Anse, et sur la rive de laquelle il y a beaucoup de pierre à chaud, qui sont de différentes figures et grosseurs étant détachées les une des autres. Au milieu de cette Anse, il y a un petit rocher qui forme un petit promoteur et ce dans la partie nord.

19me jour—J'ai exploré le terrain qui est à l'ouest de la dite Baie, au nord de la Rivière Vasigamenke et au sud du premier ruisseau, qui se trouve au nord d'elle, jusqu'à la profondeur d'environ quatre milles, au bout desquels j'ai traversé vers le sud, jusqu'à la dite rivière Vasigamenke, distance d'environ 2 milles, et ensuite j'ai descendu, à la dite Baie en suivant les vallons de cette dite rivière.

Cette partie de territoire est coupée sur la rive de la dite Baie par un moyen rocher jusqu'à la distance d'un quart de mille, ensuite il disparaît; le bon terrain commence et est horizontal environ deux tiers de milles, après cela sa surface est inégale, elle est souvent interrompue par des moyennes cavées dans la plus part desquelles passent des petits courants qui coulent à la dite Rivière Vasigamenke et d'autre fois par des valons d'une assez grande étendue, dans lesquels on y trouve un lit de terre végétale, de sept à huit pouces d'épais qui repose sur un front de glaise marqué No. 11; les espèces de bois sont du liard, frêne, cèdre, épinette, merisier, aunaies, &c. sur les bords des élévations, il y a une assez grande quantité de bon pin rouge d'une crue moyenne, le sol est presque tout du sable blanc et rouge, et lorsque les sommets de ces élévations est peu étendu, vers le centre on y trouve des cèdres d'une crue considérable et en abondance, avec lesquels, il y a des annais, le sol est un lit de terre noir qui repose sur un fond de glaise, marqué No. 10. La Rivière Vasigamenke à environ quatre chaînes et demi de large dans sa moyenne largeur, elle est très rapide et coule sur un lit de glaise, le volume d'eau qu'elle entraîne, est assez considérable et depuis son embouchure à monter jusqu'à environ trois milles dans la dite rivière, elle a changé son cours en plusieurs places, il y a des grèves à présent dans le milieu d'elle, qui ont six à neuf chaînes de large et souvant sur un quart de mille de longueur.

20me jour—J'ai exploré le terrain entre la Rivière Vasigamenke et celle de Wissuscoué ; partant de la dite baie, en suivant la dite rivière Vasigamenke, il y a un joli vallon qui s'étend environ un mille en profondeur, les espèces de bois sont du liard, frêne, cèdre, épinette, sapin, aunaie, &c. et le sol est un lit de terre végétale de 11 à 12 pouces d'épais, qui repose sur un fond de glaise marqué No. 12, ensuite le terrain relevé graduellement, les espèces de bois sont de l'épinette, cèdre, sapin, aunaie, &c. d'une crue très petite, le sol est un lit de terre végétale de 9 à 10 pouces d'épais qui repose sur un sol de glaise marqué No. 13 ; à 2 milles et demi une forte côte à monter sur laquelle il y a du pin rouge et jaune d'une crue assez considérable, et le terrain est sablonneux, le front est une terre grise marqué No. 14 ; à 3 milles et demi, commence un très beau vallon, les espèces de bois sont du liard, cèdre, sapin, épinette, aunaie, &c. le sol est un lit de terre noir, de trois à quatre pouces d'épais, qui repose sur un de grasse ; à 5 milles commence l'épinette d'une crue très petite, mêlée d'annaies, le sol est un lit de terre noire qui repose sur un front de blanche sablonneuse.

A 6 milles, c'est du bois mêlé, et le terrain est très bon, ici j'ai traversé vers le sud-est, pour approcher la Rivière Wissuscoué, environ deux milles, et ensuite j'ai descendu à la dite baie en suivant cette dernière rivière, à une certaine distance, et j'ai trouvé à peu près la même variété dans le bois et dans le sol que j'ai trouvé en montant vers l'autre.

Dans la nuit du 20 au vingt-et-un, étant campé à l'embouchure de la Rivière Vasigamenke, j'ai érigé un méridien par l'étoile polaire et la grande ourse, et j'ai trouvé la variation de 17 degrés et un quart ouest, suivant l'aiguille aimantée de ma boussole que j'ai observé, en juillet dernier, au méridien de Québec, et qui avait alors 13 degrés et 30 minute de variation ouest, la différence de variation d'ici à Québec, est trois degrés et trois quarts.

21me jour—J'ai traversé du côté sud de la dite baie, et dans cette partie il y a une petite île de chaînes de longueur sur 3 de largeur, et qui n'est rien autre chose qu'un petit rocher sur lequel il y a des cyprès et qui est éloignée de la terre ferme environ un demi mille, qui assèche à merbasse. Dans la partie la plus méridionale, de la dite baie, se perd la Rivière Wissuscoué qui est à peu près de même largeur que celle de Vasigamenke, laquelle vient du sud-ouest et que j'ai remonté par le côté sud, jusqu'à environ quatre ou cinq mille, ces écores sont un peu élevés, mais une fois cette côte montée, le terrain est généralement plat, et est en plus grande partie un lit de terre végétale qui repose sur un front de glaise, les espèces de bois dominantes sont du liard, bouleau, cèdre, épinette, sapin et aunaies ; dans cette dite rivière à environ deux milles de son embouchure, il y a une belle place de moulin.

Revenu à la dite baie, j'ai constaté sa largeur, que j'ai trouvé être de deux milles et demi, et sur une ligne courante nord magnétique.

22me jour—J'ai exploré le terrain au sud de la dite baie, il y a environ un demi mille de terrain horizontal, qui est un lit de végétale de 8 à neuf pouces d'épais, qui repose sur un front que je crois être de la marne, et que j'ai marqué No. 27, les espèces de bois dominantes sont du cèdre, liard d'une crue considérable et qui sont mêlé d'annaies ; ensuite le terrain relève très doucement ; à un mille et demi, il y a une forte côte à monter, qui est très escarpée,

escarpée, après cela le terrain est entrecoupé par des fortes cavées, les espèces de bois sont de l'épinette, sapin, pin jaune, bouleau, cèdre, &c. d'une crue assez considérable, le sol est un lit de terre jaune de 4 à 5 pouces d'épais, qui repose sur un front de sable rouge marqué No. 21, ce même terrain continue jusqu'à environ 2 milles et demi; ensuite commence la chaîne des rochers qui sont très hauts et arides, sur lesquels j'ai prolongé mes pas environ 4 ou 5 milles, espérant qu'ils disparaîtraient, mais au contraire ils paraissent toujours s'élever de plus en plus. Revenu à la rive de la dite baie, j'ai descendu jusqu'à la première anse à l'est d'ici, en explorant les petits rochers qui sont sur la dite rive.

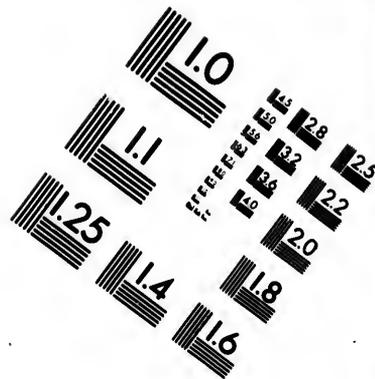
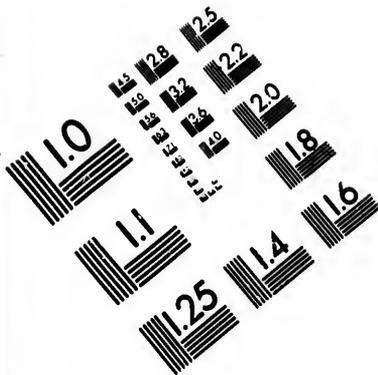
23^{me} jour—J'ai monté vers le sud jusqu'à environ trois milles et je n'ai trouvé rien autre chose que des rochers arides; rendu au bout de ces trois milles, j'ai reconnu que cette chaîne de rocher est la continuation de celle qui borde la rivière Saguenay, et alors j'ai vu, que c'était temps perdu que de continuer ainsi mon exploration, de manière que je me suis décidé à retrograder sur mes pas, et je me suis embarqué pour aller plus à l'est ou vers l'entrée de la dite baie; à environ deux milles à l'est d'ici j'ai trouvé un gros ruisseau, qui se perd dans la dite baie, là où j'ai débarqué et j'ai trouvé un petit vallon, de 40 ou 50 acres en superficie, à la suite duquel la même chaîne de rocher recommence, de là j'ai continué à descendre jusqu'à l'anse ouest de la pointe au Fort; là où j'ai campé, et ensuite j'ai été explorer la dite pointe du Fort, sur laquelle j'ai trouvé le terrain qui borde la rive, entrecoupée par des petits rochers qui s'élèvent par degrés et ensuite l'élévation devient plus roide, l'espèce de bois dominante est du bouleau, le sol est du sable blanc et rouge, ce terrain se prolonge environ un demi mille, ensuite est la chaîne de rocher tout le long de la rive méridionale de la dite baie, depuis la dite pointe au Fort à aller à la rivière Vasigamenke, il y a des battures qui assèchent à mer basse qui varient en profondeur depuis 5 à 15 acres, sur lesquelles il y a beaucoup de foin de grève.

24^e jour—J'ai exploré l'anse qui est à l'est de la dite Pointe au Fort qui contient environ 400 acres de terre en superficie qui peut être cultivée et d'un sol bien médiocre: ensuite la chaîne de rocher borde ce terrain; en arrière où vis-à-vis de cette anse il y a une batture qui assèche à mer basse environ deux tiers de mille.

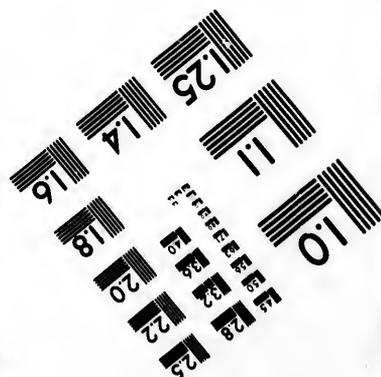
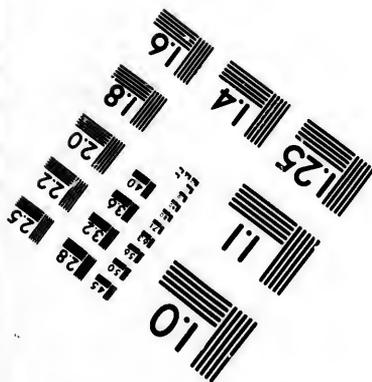
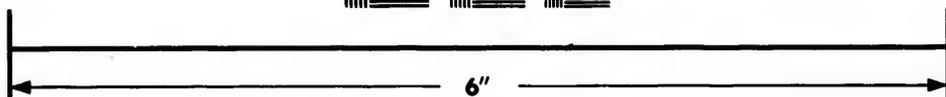
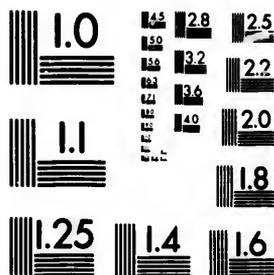
Après cela j'ai remonté la rivière Saguenay en suivant la rive sud jusqu'à environ six milles au-dessus du cap au ouest, là où j'ai trouvé que le terrain promettait quelque fertilité, étant débarqué j'ai été explorer cette partie jusqu'à environ trois milles en profondeur et j'ai trouvé un terrain assez plat et le sol passablement bon quoiqu'entrecoupé sur la rive par des petits rochers, mais ils ne s'étendent pas bien loin, les espèces de bois sont du bouleau, merisier, sapin, cèdre, épinette &c.

25^e jour—J'ai exploré la Pointe basse sur laquelle j'ai trouvé dans la partie est qu'il y avait huit ou neuf acres de profondeur que le terrain était submergé par les grandes-mers, et qu'il était très marécageux; ensuite de ces marais et dans l'autre partie il y a du grand bois qui est de l'épinette rouge et blanche, bouleau, cèdre, aulnes &c. le sol est un lit de terre noir de 8 à 9 pouces d'épais qui repose sur un fond de grasse sablonneuse marqué n^o 45, et en explorant cette dite pointe je me suis rendu au ruisseau l'lette, du côté est duquel il y a un petit rocher qui commence à la dite rivière Saguenay et va en profondeur vers le sud environ un demi mille, ensuite il disparaît





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8
2.0
2.2
2.5
2.8
3.2
3.6
4.0

5.0
5.6
6.3
7.1
8.0
9.0

disparaît et commence un vallon dans lequel il y a beaucoup de grand bois, des aulnaies, cèdre, liard &c. le sol est un lit de terre noir de 4 à 5 pouces d'épais qui repose sur un végétal marqué n^o 46; à 2 milles et un quart le terrain commence à relever graduellement; à 2 milles et demi, il devient planche, il y a du pin rouge, bouleau, sapin, épinette, cèdre, le sol est un lit de terre jaune qui repose sur de la grise, toutes deux sablonneux, le même terrain se prolonge ainsi jusqu'à la distance de 5 milles et ensuite il est entrecoupé par des petites cavées.

26 et 27e jour—J'ai exploré le terrain entre la rivière du Moulin et celle Chicoutimy, en montant une certaine distance de celle du moulin jusqu'à la distance d'environ 10 milles, partant de la rive du Saguenay le terrain relève graduellement environ un demi mille, ensuite il est horizontal à un mille et demi, le sol est un lit de terre végétal de 4 à 5 pouces d'épais qui repose sur un fond de grasse marqué n^o 47, à 4 milles c'est un lit de terre noire qui repose sur un fond de grasse marqué n^o 48, les espèces de bois varient en bouleau, merisier, sapin, épinette, frêne, cèdre, aulnaies &c. il y a aussi quelques pins çà et là, à 5 milles et demi il y a quelques petits rochers çà et là, et ils continuent jusqu'à la distance d'environ 7 milles; ensuite ils disparaissent, le sol, entre ces petits rochers est un lit de terre végétale qui repose sur un fond de grasse sablonneuse marquée n^o 49, à 8 milles et demi le sol est un lit de terre noir de 7 à 8 pouces d'épais qui repose sur un fond de grasse marqué n^o 52, le bois est du sapinage mêlé et qui continue jusqu'à la distance d'environ 10 milles, là où j'ai commencé à traverser vers la rivière Chicoutimy; étant rendu à une certaine distance de cette dite rivière, j'ai descendu vers le Saguenay, et j'ai trouvé le terrain souvent coupé par des fortes cavées, mais il est toujours d'une bonne qualité, c'est généralement un fond de terre grasse sablonneuse, les espèces de bois varient en peu près tel que dans le voisinage de la rivière du Moulin.

28e jour—J'ai exploré la partie est de la Presqu'île formée par les rivières Saguenay et Chicoutimy jusqu'à la distance d'environ trois milles, et dans cette partie je n'ai pas trouvé une étendue de terre bien propre à être cultivée, excepté le long du Saguenay il y a des petits vallons de très bonne terre et aussi quelques pièces sur le Chicoutimy, mais l'intérieur n'est rien autre chose que de forts rochers et du sable brun et rouge qui est très pierreux.

29 et 30e jour—J'ai exploré le terrain au nord du Saguenay et vis-à-vis du dit poste Chicoutimy jusqu'à la profondeur d'environ 14 ou 15 milles.

Cette partie est bordée en front par les caps St. François et St. Charles, lesquels s'étendent à peu près un tiers de mille de la rive du Saguenay, ensuite c'est un sol très sablonneux et d'une qualité médiocre jusqu'à la distance d'environ un mille, après cela le terrain est généralement plat, les espèces de bois sont du tremble, liard, cèdre, frêne, quelques bouleaux, aulnaies &c. avec ces espèces de bois, il y a du pinbina, des serises-à-grappes et une quantité abondante de grand foin, qui mériterait même d'être fauché en quelques endroits, cette même qualité de sol (qui est un lit de terre noire mêlée de végétal de 7 à 8 pouces d'épais qui repose sur un fond de grasse) s'étend jusqu'à la profondeur des dits 15 milles sans interruption excepté que dans le septième mille il se trouve des rochers qui s'étendent environ un demi mille en profondeur; mais qui ne s'élèvent pas plus de dix pieds au-dessus de la surface du terrain qui les avoisinent, étant rendu au bout des dits

dits 15 milles ou environ, j'ai monté sur le tronc d'un arbre, et autant que j'ai pu voir le terrain, m'a paru toujours être le même.

31e jour—J'ai resté au dit poste Chicoutimy pour faire cuir du pain et réparer mon canot.

1er jour de septembre.—Je suis parti pour aller explorer la rivière des Terres Rompues, qui se perd dans la décharge du lac Saint-Jean à environ 8 milles au-dessus du dit poste Chicoutimi ou à 2 milles au-dessus où la rivière Saguenay perd ce nom et prend celui de décharge, c'est aussi là où les eaux cessent d'avoir flux et reflux.

La décharge n'a pas plus de 15 à 16 chaînes de large, et l'eau se précipite dans ce petit canal avec une rapidité extraordinaire, à cet endroit on prend le portage Ricouchesca, qui a 6 milles de long, lequel se dirige, vers le nord et vers le nord-ouest; le long duquel les espèces de bois sont du sapinage mêlé d'aulnaies, le sol est un lit de terre végétal, qui repose sur un fond de grasse et de glaise.

Rendu au bout du dit portage, où à la rivière des Terres Rompues qui a environ 6 chaînes de large, j'ai campé, et j'ai renvoyé mes hommes chercher le reste du bagage.

2e jour—J'ai été retenu par une pluie abondante qui a duré toute la journée.

3e jour.—J'ai commencé à remonter la dite rivière qui se dirige généralement vers le nord, ses écors sont basses et le terrain est très bon de chaque côté. A un mille du 2e. portage, il y a une petite chute d'environ six pieds de hauteur, la rivière se trouve divisée en trois parties par deux petites Iles, et un peu plus bas une autre petite, ici la rivière à 12 chaînes de large. A un quart de mille du troisième portage; il y a une chute d'environ 20 pieds de hauteur et au dessus la rivière reprend sa largeur ordinaire.

A un quart de mille au dessus de ce dernier, une petite rivière qui vient du ouest, de 80 maille de large à 3 milles; le quatrième portage il y a un fort rapide.

A un mille au dessus le cinquième portage, une petite chute de cinq pieds de hauteur. Ensuite la rivière va dans le nord-est, à 4 milles le sixième portage sur une petite Ile, et de chaque côté d'elle, deux autres, et aussi un peu plus bas il y en a une autre. La rivière continue toujours vers le nord-est.

A un mille et un quart du septième portage, il y a une chute de 12 pieds, la rivière est divisée en deux parties par une petite Ile; en bas de cette chute du côté est, il y a une forte anse dans laquelle il y a deux petites Iles, ici les écors de la rivière commence à s'élever.

J'ai continué à remonter la dite rivière jusqu'à la distance d'environ deux milles et-demi au dessus du septième portage, et là j'ai campé.

4e. jour.—J'ai exploré le pays de chaque côté de la dite rivière en commençant par le côté ouest. Le terrain relève graduellement partant de la dite rivière jusqu'à la distance d'un demi-mille, ensuite il est horizontal, l'espace d'environ quatre milles, au bout desquels il recommence à relever graduellement et continue ainsi jusqu'à 5 milles, là où il devient encore horizontal, les espèces de bois dominants, sont du bouleau et quelques sapins, le sol est très sablonneux et d'une qualité médiocre, ensuite j'ai été exploré le côté est, là où j'ai trouvé beaucoup de pin gris mêlé avec d'autre sapinette, le terrain est très plat; une fois la côte de la rivière montée, le sol est très sablonneux et ne promet pas une grande fertilité, j'ai continué à monter vers l'est environ quatre ou cinq milles sans trouver de changement, ni dans le bois, ni dans le sol.

5e. jour.—J'ai continué à remonter la dite rivière qui commence à se diriger vers le nord, à un demi-mille ses écors commencent à s'abaisser, et le terrain devient très bon de chaque côté, à un mille et-demi, une petite Ile, à 2 milles commencent des forts rapides, à un mille dans ces rapides le 12e. portage, il y a une chute de 20 pieds de hauteur dans laquelle la rivière est divisée en six parties, par cinq petites Iles, et elle a environ 18 chaînes de largeur sur le haut de cette dite chute. Ensuite de ce portage la rivière serpente beaucoup, l'espace de trois milles, au bout desquels est le portage Hachouitagan qui conduit à la Rivière aux Pins gris, lequel à quatre milles de long, là où le sol est très sablonneux, au commencement de ce portage il y a une forte côte à monter, et il se dirige vers le nord-ouest; le triangle formé par le Saguenay, Les Terres Rompues et Sainte-Marguerite, m'a paru être généralement plat, excepté auprès de la Sainte-Marguerite il y a des montagnes de moyenne hauteur.

La Rivière aux Pins gris a une chaîne et-demi de largeur et est un rapide par place, ces écors sont bas et le sol est sablonneux de chaque côté, mais très plat.

6e. jour.—J'ai commencé à remonter la Rivière aux Pins gris qui me paraît à peu près parallèle aux Terres Rompues.

A trois milles et-un-quart, une petite baie à gauche, et à quelques chaînes plus haut, une autre à droite. A un mille d'ici, le quatorzième portage de 2 milles de long et se dirige vers le nord-est, et conduit au Lac Katipiscasmetche, lequel est tout irrégulier, autour duquel on commence à trouver des petits rochers qui sont très bas et ne s'étendent pas loin de la rive. A la suite desquels, c'est un terrain plat et sablonneux.

Rendu au 16e. portage, j'ai campé.

7e. jour.—J'ai passé dans deux petits lacs, et ensuite dans le lac Wisconsinatché, qui a environ trois-milles de long et varie beaucoup en largeur par des baies, qui sont plus ou moins profondes, dans la première baie du côté sud, il y a une petite Ile. Ce lac varie aussi beaucoup en profondeur suivant sa largeur; du côté nord-est de ce lac, les montagnes commencent à s'élever d'une certaine hauteur, et leurs sommets sont presque de figure ronde; du côté nord-ouest le terrain s'élève aussi, mais d'une manière régulière et graduelle, et il n'y a pas de rocher; de ce lac j'ai fait un petit portage et j'ai rentré dans celui de Mascouiane, qui a un mille et-demi de large sur quatre de long

long et qui est très profond, abondant en excellent poisson, dans lequel il y a trois petites Iles, du côté est duquel les montagnes s'élèvent d'une hauteur extraordinaire sur lesquels j'ai monté, et j'ai vu les montagnes qui séparent les eaux du Saguenay d'avec le Saint-Laurent, et du côté ouest, autant que l'on peut voir, on n'en découvre aucune.

Le terrain paraît s'élever graduellement, la pointe est de ce lac, est dans latitude de 49° 16' 3." nord.

De ce lac j'ai fait le portage qui conduit à un autre petit lac, et de ceder-nier j'ai fait un portage qui conduit à la Rivière Kawissa, qui à une chaîne et-demi de large, vient de l'est et va au nord, les eaux de laquelle coulent au Lac Saint-Jean, et est très rapide; cette rivière est bordée de chaque côté par des forts rochers.

Ici j'ai commencé à rétrogarder sur mes pas pour m'en retourner à Chicoutimi, et j'ai été campé au Lac Mascouiane.

8e. jour.—J'ai continué à descendre et me suis rendu au dit poste Chicoutimi, le 9e. jour à sept heures et-demi du soir, et mon bagage était très mouillé par les pluies abondantes que j'ai reçues en descendant.

10e. jour.—J'ai passé la journée à Chicoutimi pour faire sécher mon bagage et prendre des informations de Pierre Laloutre, un sauvage qui habite ces terres.

Il m'a dit que la rivière Kawissa allait se prendre dans le Lac Hicitamatche, et que les eaux de ce lac coulaient au Lac Saint-Jean. Que la rivière Sainte-Marguerite était très rapide, mais que le saumon montaient dedans jusqu'à la distance d'environ vingt lieux, et que là, il y avaient des chûtes qui l'empêchaient de pénétrer plus loin.

Que les sources de cette rivière étaient dans les chaînes de grosses montagnes et bien près de celles des Terres Rompues.

Que ces montagnes étaient remplies de lacs.

Que du côté sud de la Sainte-Marguerite, il y avait une petite chaîne de montagnes. Durant mon voyage aux Terres Rompues, il est survenu une enflûre à la main droite de Joseph Belant, (un de mes deux hommes) qui étant rendu à Chicoutimi, a été obligé d'appliquer des cataplasmes dessus, et elle à aboutie, le 11e. jour au matin; alors M. Wagner que j'ai trouvé au dit poste Chicoutimi, attendant après mon retour des Terres Rompues pour m'accompagner dans le reste de mon expédition, m'a dit qu'il était dangereux pour cet homme de continuer les travaux nécessaires pour le voyage, et que c'était même l'exposer à perdre la main.

11e. jour.—J'ai descendu à l'endroit appelé Les Prairies, accompagné de M. Wagner, et j'ai aidé à Grégoire Donneville, mon autre homme, à nager le canot; étant rendu aux dites Prairies, j'ai constaté l'étendue du terrain de ces prairies que j'ai trouvé être d'environ 15 ou 16 cens acres en superficie, le sol est un lit de terre végétal de 12 à 15 pouces d'épais qui repose sur un fond de glaise, il n'y a que très peu de bois, et on peut faire au moins

moins 20 milles bottes de foin par an, dans ces dites prairies ; au nord de ces prairies est la continuation du Cap-François, qui s'étend environ un quart de mille en profondeur, à la suite duquel rocher, la surface du terrain varie beaucoup, elle est tantôt élevée, tantôt basse ; sur les élévations, le sol est très sablonneux et sec, et dans les petits vallons, c'est un lit de terre noire qui repose sur de la glaise, et cette même qualité de terrain paraît s'étendre bien loin vers le nord.

Mais vers le nord-est il paraît y avoir des montagnes à peu de distance.

Après cette exploration, nous avons retourné à Chicoutimi.

12e. jour.—Joseph Belant n'était pas en état de pouvoir aider à l'autre homme à nager le canot, et moi, ayant les mains trop enflées d'avoir aidé hier, pour ne pas pouvoir recommencer aujourd'hui.

13e. jour.—Mes mains étaient un peu mieux, alors j'ai continué à aider à mon autre homme, et nous sommes partis pour descendre, en suivant la rive septentrionale du Saguenay, et nous nous sommes rendus dans l'anse Pelletier, à l'endroit appelé le Portage, ici la rivière a 2 milles de large, là nous avons campé.

14e. jour.—Dans la partie ouest de cette anse, il y a deux petites Iles, et dans celle nord-est, tombe la rivière Pelletier, de 80 mailles de large, et j'ai monté par le dit Portage jusqu'au Lac Benoit, qui est d'une assez grande étendue, et qui est très irrégulier et entouré de montagnes, qui néanmoins ne s'élèvent pas bien haute ; depuis ce lac à monter vers la Rivière aux Outardes, le terrain paraît très montagneux dans l'intérieur, quoiqu'ici les montagnes sont interrompues par des petits vallons, dans lesquels le sol est cultivable, mais il ne sont pas d'assez grandes étendus pour mériter d'être établis :—Ensuite je me suis rendu au Cap à l'Est, là où j'ai observé la latitude, que j'ai trouvé être de $48^{\circ} 21' 4''$ nord, et j'ai pris aussi différents angles sur plusieurs pointes afin d'avoir les relevées de la dite rivière Saguenay aussi correctement que possible, de là je me suis rendu à la rivière appelée Belle Fleur, qui se perd dans le Saguenay du côté sud, et qui à une chaîne de largeur ; à son embouchure il y a un petit vallon de très bonne terre cultivable, qui contient environ 15 ou 16 acres en superficie, à la suite duquel sont des rochers qui s'élèvent par degrés.

Ici j'ai campé.

15e. jour.—J'ai continué à descendre la rivière Saguenay en suivant la rive méridionale ; les rochers le long de cette dite rive s'élèvent de plus en plus et deviennent aussi plus arides ; à environ six milles en bas de la rivière Belle Fleur, il y a une belle anse appelée le Mouillage, elle offre une bonne sûreté contre les vents de ouest et sud-ouest. La profondeur de l'eau, varie depuis 25 à 40 brasses, le fond paraît être du sable ; au vis-à-vis de cette anse, il y a un petit vallon de terre cultivable, et qui est entre deux gros rochers, de là je me suis rendu à l'anse appelée Trinité, laquelle à un mille et demi de profondeur sur un de largeur à son entrée, et un quart au fond ; elle est bordée du côté ouest par des forts rochers, et par le côté est ils sont moins haut ; cette anse est un port très assuré contre tous les vents,

et

au nord de ces
environ un quart
du terrain varie
ations, le sol est
de terre noire
paraît s'étendre

s à peu de dis-

ni.
aider à l'autre
es d'avoir aider

ontinué à aide
dre, en suivant
endus dans l'anse
illes de large, là

deux petites Iles,
illes de large, et
une assez grande
e, qui néanmoins
s la Rivière aux
ieur, quoiqu'ici
s lesquels le sol
ur mériter d'être
j'ai observé la
pris aussi diffé-
le la dite rivière
is rendu à la ri-
côté sud, et qui
it vallon de très
es en superficie,

ay en suivant la
évent de plus en
s en bas de la ri-
te, elle offre une
La profondeur de
ble; au vis-à-vis
i est entre deux
té, laquelle à un
é, et un quart au
t par le côté est
re tous les vents,
et

et le mouillage est très bon, et varie en profondeur depuis 10 à 30 brasses, au fond de laquelle tombe une petite rivière de 2 chaînes de largeur qui serpente dans un petit vallon, et qui se dirige vers le sud-ouest.

16e. jour.—J'ai descendu à l'anse Saint-Jean, distance d'environ 6 milles, d'une pointe à l'autre; rentré dans cette anse j'ai constaté son étendue qui est de près de 2 milles de largeur, à son entrée; dans la partie ouest, il y a une petite Ile, sa profondeur est de 2 milles, sa largeur au fond est d'un petit peu plus d'un mille; dans la partie ouest du fond, il y a un très bon mouillage et assuré contre le vent de ouest, il y a aussi des battures sur lesquelles on peut faire au moins 6 à 7 milles bottes de foin, et dans celle est tombe une rivière qui varie en largeur, depuis deux à trois chaînes, qui est très rapide et coule sur un lit de pierre, laquelle serpente dans un vallon qui se trouve entre deux rochers, qui à environ un mille et-un-quart de front; ces deux rochers sont à-peu-près parallèle l'un à l'autre, le sol est très bon dans ce vallon, après avoir constaté et examiné la dite anse, j'ai commencé à remonter la dite rivière, les hommes ont été obligés de se mettre à l'eau, pour monter le canot, M. Wagner et moi, nous avons montés par terre sur le bord des écors de la dite rivière, et nous avons continués aussi jusqu'à la distance d'environ trois milles, et là nous avons campés.

17e. jour.—Voyant que cette rivière était très difficile à monter en canot, vue sa rapidité et que son cours général était sud-ouest, qui m'éloignait beaucoup de l'embouchure de la Malbaie, alors je me suis décidé à rétrograder sur mes pas et à descendre par le Saguenay.

Dans cette anse et le long de cette petite rivière, il peut y avoir du bon terrain pour une petite colonie d'environ 50 habitans.

Descendu à l'embouchure de cette dite rivière, j'ai continué à descendre le Saguenay, et il s'est élevé un fort vent de ouest qui nous a retenus dans la partie est de la dite anse Saint-Jean, jusqu'à trois heures et-demie après midi, et ensuite nous nous sommes rendus au Petit Saguenay, là où nous avons campé;—Ce port est très sûr contre tous les vents, mais le mouillage est très dangereux par la quantité de grosses pierres qui sont ça et là; dans la partie ouest de cette anse, il y a deux petites îles, et dans le fond tombe une petite rivière qui coule entre deux forts rochers.

18e. jour.—Nous sommes parties à cinq heures du matin, et nous nous sommes rendus à Tadousac à 2 heures après midi, là où nous avons restés jusqu'au lendemain, pour faire radoner une chaloupe que M. Moreau, le commis du dit poste Tadousac, nous à procuré pour monter jusqu'à la Malbaie.

Latitude de Tadousac, 48° 7' 56."

Nous sommes partis après midi, et nous nous sommes rendus à l'Anse au Foin, là où nous avons campés, pour explorer la Pointe-au-Allouettes et celle aux Bouleaux, qui sont toutes deux de très bon terrain et contiennent à peu près 3 milles acres de terre en superficie.

20e. jour.—Nous sommes partis à neuf heures du matin, et nous nous sommes rendus au Port aux Persils à 10 heures du soir, et là nous avons pris logemens.

21e.

21e. jour.—Le vent de ouest à soufflé si fort que nous avons été obligés de rester là tout le jour.

22e. jour.—Il continuait avec autant de force, alors nous nous sommes décidés à faire le trajet par terre d'ici à la Malbaie, par un petit sentier qui est très peu pratiqué, qui passe à travers les montagnes, et pour cette fin, nous avons pris chacun notre bagage sur nos épaules et nous avons continués ainsi jusqu'aux premières maisons du Cap à l'Egle, là nous avons pris une voiture pour nous faire mener à la Malbaie, chez M. Michel Chaperon, là nous avons pris legement.

23e. jour.—Nous avons engagé un chaloupier appelé Thomas Simard, pour nous rendre à Québec, et nous sommes partis immédiatement; à sept heures du soir, nous étions à l'Île au Coudre, là on nous avons mis à terre pour le temps de la marée baissante, et nous sommes repartis à onze heures du soir, et à 2 heures du matin, nous avons été obligés de rentrer dans la petite rivière par un fort vent de ouest, ne nous permettait pas d'aller plus loin.

Lequel nous a retenus à cette place toute la journée.

25e. jour.—Nous sommes repartis à 2 heures du matin, et nous nous sommes rendus à Québec le même jour, à huit heures du soir.

26e. jour.—J'ai fait le rapport de mon département à l'office de M. Lampson, et je me suis rendu chez moi à Sainte-Marie Nouvelle-Beauce.—

J. P. PROULX, A. G.

MINUTES DES TEMOIGNAGES,

&c, &c. &c.

CHAMBRE D'ASSEMBLEE.

Lundi, 19e janvier 1829.

RESOLU, Que le rapport des commissaires nommés sous l'autorité d'un acte de la sixième année du règne de Sa Majesté, intitulé "Acte pour affecter une certaine somme d'argent y mentionnée, à la visite et examen de "l'étendue des terres au nord du fleuve et du golfe St. Laurent, communément appelé Postes du Roi, et des terres adjacentes," soit référé à un comité de cinq membres, pour l'examiner et en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir, personnes papiers et records.

Ordonné,

Ordonné, Que M. Stuart, M. Laterrière, M. Bourdages, M. Neilsen, et M. Louis Lagueux composent le dit comité.

Attesté,

J. A. BOUTHILLIER,
Greffr. Assiat.

CHAMBRE D'ASSEMBLEE.

CHAMBRE DE COMITE'.

Jéudi, 20 janvier 1829.

En comité sur l'ordre de référence ci-dessus.

PRESENS :—Messrs. Laterrière, Stuart et Bourdages.

M. Stuart appelé au fauteuil.

Lu l'ordre de référence.

Lu le rapport référé, et examiné les journaux, plans et autres documents qui l'accompagnent.

REMARQUES—Sur la Rivière Signy, partant de Taddousac à Chicoutimie et plus haut, par le sous-signé, en 1827.

De Taddousac à la Boule, distance environ 2 lieues—N.B. terres hautes, rocheuses, arides et presque perpendiculaires.

Bon havre pour le N. O. par le côté N. E. au Sagnay, et bon havre pour les chaloupes, par le côté S. O. au lieu nommé l'Ance à la Banque.

A 3 lieues ou environ de distance de Taddousac au lieu appelé la Passe Pierre; bon havre pour les goellettes pour le N. O. et le S. O. et bonne place de pêche; il y a aussi presque vis-à-vis cette dernière place au S. O. des petites îles.

De la Boule par le N. E. à l'Ance St. Etienne par le S. O. à environ 2 lieues

Ordonné,

lieues de distance, bon havre pour le N. O. et vis-à-vis cette anse se trouve l'Ance à la Grosse Roche, bon havre pour les bâtimens, &c.

Du même côté se trouve l'Ance, "Ottapermuche," bon havre pour les chaloupes, et à quelque peu de distance l'Ance aux foins, bon havre pour chaloupes.

Vis-à-vis l'Ance aux Foins par le S. O. se trouve la Rivière Ste. Marguerite à environ 6 lieues de Taddousac, bon havre pour tous les vents, terre cultivable; gagnant le N. E. et le N. O. mais plus avantageusement dans le N. E., navigable en canots environ 20 lieues; il y a trois ou quatre portages de peu de conséquence, et même on y rejoint Port Neuf, situé sur le fleuve St. Laurent.

A peu de distance de la Rivière Ste. Marguerite se trouve l'île St. Louis, à environ 7 lieues de Taddousac, bon havre aux deux extrémités, cette île peut avoir environ une lieue de longueur sur environ un quart de lieue dans sa plus grande largeur, elle n'a d'ailleurs rien de remarquable. A une lieue plus haut de distance par le N. E. se trouve le Petit Sagnay, place de pêche et bon havre; à $\frac{1}{2}$ lieu de distance par le S. O. est l'île Cocard, (Cocquert; so called in honor of the Missionary whose tomb stone, &c. are still in the church of Chicoutimi), ou Isle Berthelémy, bon havre.

Vis-à-vis par le N. O. est la Pointe des Ecrits, dite (Ecoreuils), débarquement des canots,

Par le Sud-Ouest un peut plus haut, l'Ance St. Jean, qui peut avoir environ une lieue et un quart de profondeur, avec une petite île à l'entrée, place de pêche, les bâtimens y sont à l'abri de tous vents, pénétrant dans l'intérieur environ 16 à 18 milles ont y trouve des érablières de conséquence, et le terrain paraît très propre à la culture et assez planche.

Par le même côté à la distance de deux lieues de l'Ance St. Jean, se trouve la Trinité au excellent Harbour; les caps à la vue paraissent avoir entre 15 et 1600 pieds de hauteur et plus que perpendiculaires, car ils déplombent au delà de la surface de l'eau.

Un peu plus haut l'Ance du Rude; qui n'a rien de remarquable, si ce n'est un très bon havre. Vis-à-vis la Trinité au S. O. est l'Ance à l'Aviron, bon havre; une lieue plus haut du même côté est la Petite Ance à l'Aviron, à la distance d'environ une lieue de la première, bon havre pour les canots.

A la distance d'une demie lieue plus haut, par le même côté, se trouve la Pointe aux Français, bon havre pour les chaloupes, &c. pour le N. O.

A $\frac{3}{4}$ ou 1 lieue de cette dernière place sur le même côté, se trouve la Descente des Femmes, bon havre pour les bâtimens, &c.

2 lieues de distance ou environ de la Descente des Femmes en remontant du même côté, se trouve le Cap à l'Est, et environ 1 lieue plus haut l'Ance à Peltier, bons havres pour les bâtimens, partie terres cultivables.

1 lieue plus haut du même côté—"La Grande Pointe," bon havre. A

A $\frac{1}{2}$ lieue plus haut, même côté, La Pointe aux Roches, bon havre pour les canots.

A $\frac{1}{2}$ lieue plus haut même côté, sont les Prairies, terres cultivables, abondantes en foin, et bon havre à haute mer.

A $\frac{1}{2}$ lieue plus haut, même côté, la Rivière à la Loutre, et $\frac{1}{2}$ lieu plus haut, la Rivière ————, (le nom de cette rivière a été oublié, ou n'a pas été donné) les bâtimens peuvent y entrer environ 20 à 25 arpents.

A $\frac{1}{2}$ lieue plus haut, la Rivière aux Cariboux, bon havre.

A $\frac{1}{2}$ lieue plus haut le Cap St. François, bon havre.

A $\frac{3}{4}$ lieue plus haut le Cap St. Joseph, et à peu près à la même distance, sont les rapides, terres bien cultivables et bon havres.

N. B.—“ Depuis vis-à-vis la Trinité, remontant jusqu'aux rapides et plus haut, le terrain paraît assez planche.”

Descendant des Rapides entre et vis-à-vis les deux caps St. Joseph et St. François, se trouve par le côté du Sud-Ouest la Rivière Chicoutimi, au près de laquelle sont construits sur une pointe du côté Nord-Ouest de la dite Rivière, une grande maison, demeure du commis de ce poste, un magasin, boulangerie, grange, étables et autres bâtimens, et plus haut à environ sept à huit arpens de long de la dite Rivière, une chapelle et un cymetière. Cette rivière monte dans une direction presque nord-ouest jusqu'au Lac St. Jean, il y a onze portages, dont le plus long a environ $\frac{3}{4}$ ou 1 lieue; partant directement de la maison du Poste de Chicoutimi, la perspective à Chicoutimi, est assez agréable, les terres depuis Chicoutimi; jusqu'au Lac St. Jean et au delà sont cultivables, et même au delà d'après l'information des commis des postes et d'autres anciens voyageurs.

Le Lac St. Jean a environ douze ou treize lieues de longueur et quelque chose près aussi large, il y a dans ce lac quelques petites isles, et partant de l'embouchure de cette rivière, descendant le Sagnay, à la distance d'un quart de lieue est la Rivière aux Rats-musqués, bon havre pour bâtimens, &c. $\frac{1}{2}$ lieue plus bas “Rivière du Moulin” bon havre, terre cultivable jusqu'à la Baie des Ha, Ha, tant en front qu'en profondeur; à une grande distance et de cette baie, à quatre lieues plus bas gagnant le Cap à l'Est il y a de bons havres, la pointe de ce Cap court dans une direction presque Nord-Est. La Bay des Ha, Ha, peut avoir environ 4 à 5 lieues de profondeur depuis son embouchure et une lieue de largeur; il y a dans le fond une petite rivière, terre cultivable, courant Nord-Ouest jusqu'au Lac St. Jean, distance d'environ vingt-cinq à trente lieues, bonne place de pêche et bon havre; dessus le somêt des côtes on y voit un terrain planche presque à perdre de vue, et bieu boisé, et de bonne terre forte.

A 4 lieues plus bas sont les Tableaux, ainsi nommés parceque les pierres sont unies et représentent de loin des Tableaux, et delà à l'Ance St. Jean, il y a plusieurs petits havres, (qu'un, mais très bon,) mais rien de remarquable d'ailleurs.

Depuis l'Ance St. Jean à Taldousac, cette partie a été donné ci-dessus en montant le Sagnay.

Le soussigné a pénétré dans l'intérieur des terres des deux côtés du Sagnay, une fois au dessus de la Rivière St. Marguerite jusqu'à Chicoutimi, à la distance d'environ vingt à vingt cinq milles, et son opinion est qu'il y a de quoi y faire des établissemens considérables, avec peu de troubles, la terre y étant généralement bonne et susceptible à devenir fertile. Le tout humblement soumis aux lecteurs de ces remarques par celui qui a l'honneur de se souscrire.

Le très humble et très
obéissant serviteur

CHS. H. GAUVREAU, N. P.

Malbaie, 23 Septembre 1828.

(No. 2.)

M. Edward Bowen, étudiant en droit, a comparu, et a dit :--

J'étais du nombre de ceux qui ont fait l'exploration du Saguenay et du Lac Saint-Jean, l'été dernier, et je suis revenu par la Baie Saint-Paul, en compagnie avec M. Baddeley, du corps du génie. Les renseignemens que nous avons pu nous procurer, rapport à l'état du pays et à la qualité du sol entre les anciens établissemens sur le fleuve Saint-Laurent et Chicoutimi, sont nécessairement en très petit nombre ; ils se trouvent consignés dans le rapport de M. Baddeley, aux trois branches de la législature, et qui accompagne le rapport des commissaires au sujet de l'exploration du Saguenay. Le comité pourrait se procurer les meilleurs renseignemens sur ce sujet par l'entremise de quelques individus résidens dans les environs de la Baie Saint-Paul, et qui ont été dans l'habitude d'accompagner les sauvages pour leur aider à transporter les vivres qui leur sont nécessaires pendant la saison de la chasse, et qui retournent à la fin de la chasse pour en apporter les pelleteries. Pour ne pas faire de méprises, le mieux serait de se procurer leurs noms de Vincent Tremblay ; c'est un vieillard respectable qui demeure au village Saint-Urbain, derrière la Baie Saint-Paul. Je recommanderais d'une manière particulière que l'on interrogea l'individu qui nous servit de guide depuis Saint-Urbain jusqu'à la Passe des Monts ; c'est M. Vincent Tremblay qui nous le fit avoir. Il a été employé par les sauvages pour porter leurs paquets pendant quelques années, et il a traversé le pays dans les profondeurs de la Baie Saint-Paul, en tous sens, jusqu'au sources de la rivière Jacques Cartier.

M. Thomas McNicol, de Québec, a été entendu comme suit :

Je suis natif de la Malbaie, et ma famille y a toujours fait sa résidence. Je demeure à Québec depuis quelques temps, mais mon domicile fixe est à la Malbaie.

Avez-vous en aucun temps visité le pays entre la Malbaie et le Saguenay ?

Je ne me suis jamais rendu jusqu'au Saguenay ; j'ai été au Petit Saguenay, éloigné du Saguenay d'environ huit milles ; je ne puis parler avec certitude de l'exactitude de la distance.

A quelle époque avez-vous été dans cet endroit ; combien de jours y avez-vous employé ; quel est le nombre d'hommes qui vous accompagnaient ; combien de milles avez-vous fait par jour ; qu'elle est la distance entière que vous-avez parcourue ; quels sont les ruisseaux et les montagnes que vous-avez rencontrée ; quelle est l'étendue de pays planche que vous-avez parcourue ; comment ce pays est-il boisé, est-il susceptible de culture ou non ; y a-t-il quelques habitans de la Malbaie, qui désireraient s'y établir, et qu'elle était la hauteur de la neige comparée à celle qu'il y avait dans la Malbaie ?

Dans le mois de décembre dernier, mon absence fut de d'environ jours ; je pris mes vivres, consistant en lard et farine, de la Malbaie. Le parti était composé de dix sauvages, M. Brownson et moi, nous fimes trois à quatre milles par jour en allant, mais en revenant nous fimes cinq à six milles. La distance peut-être d'environ huit à neuf lieues. Il y a beaucoup de montagnes dans cette étendue de pays, mais en général c'est un pays uni. La hauteur des terres dans les profondeurs de la Malbaie, en partant de la Rivière Malbaie, est à environ à quatre lieues du fleuve Saint-Laurent. Arrivé à cet endroit vous trouvez une vallée en pente douce, coupé par plusieurs ruisseaux et où il y a plusieurs lacs ; cette vallée a depuis une lieue jusqu'à un quart de lieue de largeur, et elle s'étend jusqu'au Saguenay. Le bois est de peu de hauteur ; il y en a beaucoup de brûlés, et le bois à l'apparence d'être du jeune bois : il s'y trouve quelque peu de bouleau, mais la grande partie consiste en pins, pruche et épinette. Comme c'était en hiver, il me serait difficile de dire avec tant soi peu de certitude, si le sol est susceptible de culture ou non. Si les terres sur le Saguenay étaient concédées, je crois que l'on trouverait, tant à la Malbaie que dans la Côte du Nord, des personnes qui s'y établiraient. La neige était de la même hauteur qu'à la Malbaie, et le climat m'a paru être le même.

Pourriez-vous nommer quelques cultivateurs ou chasseurs de la Côte du Nord qui seraient en état de donner au comité quelques renseignemens, relativement à l'étendue du pays qui se trouve entre le fleuve Saint-Laurent et le Saguenay ?

Thomas Simard, demeurant actuellement à la Malbaie ; il a passé la plus grande partie de sa vie aux postes du roi :—

No. 4.

(No. 4.)

Le lieutenant F. H. Baddeley, du corps royal du génie, a comparu, et a été entendu comme suit :

On trouvera dans mon rapport géognostique du pays du Saguenay, tous les renseignemens que je puis donner au sujet de l'espèce et de la qualité des terres dans la profondeur de la baie St. Paul; ce qui, à l'exception de quelques unes des portions établies de cette partie du pays, se borne à des oui-dire, et est comme suit :—

Après avoir passé quinze ou vingt milles la chaîne de Montagnes qui se trouve dans la profondeur de la baie St. Paul, on rencontre une étendue du pays propre à la culture, et on employe deux jours à la parcourir. C'est à travers le centre de cette étendue que la rivière de la Mal-Baie serpente. On a reçu les mêmes renseignemens rapport à ce pays, en se rendant à Murray Bay.

On obtiendra de M. Vincent Tremblay, de la paroisse St. Antoine, les noms de ceux qui sont les plus capables de donner des renseignemens.

(No. 5.)

M. Thomas Simard, a comparu et a été entendu :

Il dit : Je suis natif de la Mal-Baie. J'ai passé les treize dernières années dans les postes du nord. Je connais très-bien la partie du pays qui est entre la Mal Baie et le Saguenay. Pendant les trois ou quatre dernières années, j'y ai été fort souvent. Je fais la chasse à la martre, et je pêche à la truite dans cet endroit. Le terrain y est montagneux dans la distance d'environ trois lieues du fleuve Saint-Laurent; il devient alors plus uni et se trouve entrecoupé par des cavités, principalement jusqu'à la rivière du Petit Saguenay, qui est à la distance de 8 ou 9 lieues de la Mal Baie, et à une lieue du Saguenay. Il s'y trouve une étendue de terrain propre à la culture; le sol est de marne jaune, et pourrait suffire à y établir 100 familles; la terre est bien bonne dans cet endroit; on y trouve du bouleau blanc et noir, de l'érable, du sapin, et de la pruche, mêlés avec d'autres bois. Je connais plusieurs habitans qui désirent s'établir sur de nouvelles terres; mais ils préféreraient de commencer sur la Baie de St. Jean, et sur la partie ouest du Saguenay au-dessus de Chicoutimi. Le climat y est meilleur que celui de la Mal Baie. Le printemps s'y déclare plus à bonne heure, et les terres y sont supérieures.

En réponse aux questions qui m'ont été faites par le comité, je vais soumettre l'extrait d'un journal que j'ai tenu en visitant le Saguenay et ses environs en Juin 1827.

EXTRAIT.

“ La Pointe aux Bouleaux, qui est au sud-ouest du Saguenay forme un quarré irrégulier d'environ $\frac{3}{4}$ de lieue de front sur une de profondeur, où s'élevent en bornage des Montagnes de la plus désolante aridité. La Petite Rivière aux Canards, qui descend des Montagnes voisines, la borne d'un autre côté, l'intérieur de cette pointe est marécageux, et les arbres dont elle est couverte, exceptés sur ses bords, que de petites épinettes grises. De la Seigneurie de Mount Murray, à cette Pointe, c'est-à-dire depuis la rivière Noire, les bords du fleuve, et aussi loin que l'on peut découvrir dans l'intérieur, ne présentent que des Montagnes de pierre, sans aucune végétation. De là, j'ai passé Tadousac, et me suis rendu jusqu'aux Bergeronnes.—J'ai monté une des rivières qui porte ce nom jusqu'à une lieue et demi, et n'y ai vu de remarquable que des prairies dont le produit en tout pourroit être de 7 à 8 milles bottes de foin. Les terres cultivables au bord de cette rivière peuvent avoir depuis 4 à 10 arpents de profondeur et sont bornées par des montagnes de roches, qui ne portent pour tout ornement que de la mousse et quelques touffes de *genévriers*; j'ai visité le rivage et l'intérieur depuis la pointe des grandes Bergeronnes jusqu'à celle de *Bon Désir*, 3 lieus plus bas. La rive tout au plus de 100 pieds d'élévation, en raison d'une douce déclivité, présente une riche bordure végétale, et peut induire l'observateur superficiel à se former une opinion favorable de tout le terrain qui se trouve entre les montagnes qui la borne à la distance de 4 à 5 lieues par derrière; mais j'ai franchi cette bordure, et après avoir pénétré à dix ou douze arpents dans l'intérieur, je me suis trouvé dans une savanne immense, couverte d'une mousse de 3 pieds d'épaisseur et bordée à ses extrémités de petites épinettes noires.—Les informations que l'on m'a donné sur le reste de cette côte jusqu'à Port Neuf correspond avec cette description. Des *Bergeronnes*, je suis revenu à Tadousac, qui est le dépôt principal des Postes du Nord. Il n'y a rien là qui puisse fixer l'œil de l'agriculteur. J'ai fait les remarques suivantes en montant le Saguenay jusqu'à Chicoutimi. Le Saguenay monte généralement ouest; quelq'unes de ses sinuosités nord-ouest. Le premier point remarquable en y entrant est une grosse montagne, nommée La Boule, en raison de sa forme, dont la table gigantesque rétrécit en cet endroit la rivière. Les bords de 15 à 18 cens pieds de haut, également escarpés, et de granit primitif, enclavent ce frère jumeau du Saint-Laurent, qui dans sa largeur moyenne n'a point moins d'une lieue. La mer y monte 18 pieds perpendiculaire, les plus basses eaux ne laissent jamais le pied des ramparts de l'architecte éternel, où le fond est à une si grande profondeur, qu'il n'y a point de mouillage. Au sud-ouest est l'Anse Saint-Etienne, qui m'a paru ouvrir d'une demi-lieue d'une pointe à l'autre. Elle est à 3 lieues de Tadousac. Le fermier des postes y fait tendre une pêche à saumon. Les environs de cette anse pourraient faire subsister une vingtaine de familles. Le soleil brille sur la surface des rochers qui l'environnent. Même rivage escarpé jusqu'à trois lieues plus haut, où au nord-est nous sommes entrés dans une petite baie, formée par la rivière Sainte-Marguerite. Cette rivière est profondément enclavée dans

des

des montagnes, elle a deux arpens de large à son embouchure, elle est navigable pour des canots d'écorce à une grande distance, mais j'ai été informé que la terre sur ses bords, n'est point cultivable, étant trop resserrée par des montagnes escarpées. Il n'y a qu'un petit espace au nord de la baie de terre cultivable, dont une partie qui s'éroule sur le rivage, laisse de longues battures de sable où les pêcheurs tendent leurs filets à saumon. Au sud-ouest du Saguenay, à $\frac{1}{2}$ lieue plus haut que la rivière Sainte-Marguerite, est l'Île Saint-Louis, qui est une grosse montagne oblongue, sur laquelle il n'y a de végétation que quelques arbrissaut dans les crevasses, et un peu de mousse. Elle peut avoir une demi-lieue de long. On m'a dit que c'était le 1er mouillage de Tadousac, à une demi-lieue au nord-est se trouve un autre rocher de forme ovale, environné des eaux du Saguenay, sur lequel il n'y a point de seul arbre. A trois lieues de la rivière Sainte-Marguerite et conséquemment à neuf de Tadousac est la Baie Saint-Jean au sud-ouest, qui peut avoir une lieue et demie d'ouverture, la terre y paraît susceptible de quelque culture; les environs de cette baie produisent du foin. Il peut y avoir de ses bords à la plus grande hauteur des montagnes, sur une pente assez douce, une lieue de terre cultivable en profondeur, le sol consiste en grande partie de marne bleue et grise. A une lieue plus haut se trouve un cap appelé La Trinité, en raison de trois coupes diminutives. Il a au moins 18 cens pieds de haut. Son sommet déborde de beaucoup sa base. Je doute qu'aucun voyageur soit passé sous son dôme, sans penser combien est petit l'homme comparé à ces masses dont l'équilibre tient à un pouvoir qui réveille sensiblement l'idée de la divinité! Entre ce cap et un autre au sud, se trouve une jolie petite baie dont sort une rivière d'un arpent de large, où le propriétaire des postes entretient une autre pêche, mais où les terres n'ont point assez de profondeur pour induire l'agriculteur à se fixer. Du cap de La Trinité à la Baie des Ha! Ha! les rives conservent à peu près la même hauteur et leur aspect de stérilité. Les environs de cette baie qui est à 19 lieues de l'entrée du Saguenay, commencent enfin à s'applanir et présentent une continuité de terre susceptible de culture et de porter une nombreuse population. Les terres les plus hautes aux environs de cette baie n'excèdent point 150 pieds au dessus de la rivière, et la déclivité en est presque insensible. Le sol est de marne bleue et grise. Les bois sont l'érable, le mérisier, le frêne, l'orme le peuplier, le pin, l'épinette, &c. Les contours de cette baie forment un bassin de deux lieues de large sur trois de profondeur au moins, et sont bordés de prairies considérables. La rivière qui s'y décharge peut porter des canots à une assez grande distance. Les environs sont tous de terre cultivable, particulièrement dans la direction de Chicoutimi, qui n'est séparé de cette baie que par une langue de terre de 5 lieues de large. Le Saguenay en cette endroit fait un détour au nord, et reprend son cours ordinaire de la pointe, qui ferme au ouest, l'entrée de la Baie des Ha! Ha! Le voyageur étranger à ce détour, s'engage dans la baie lorsqu'il croit monter la rivière, et c'est de l'expression de surprise, ha! ha! qu'excite ce changement de route qu'origine le nom de la Baie des Ha! Ha! Aussitôt la pointe doublée, vous n'êtes plus qu'à sept lieues de Chicoutimi, où est le second poste qu'entretient le fermier de la couronne, et où le révérend Père Jésuite Labrosse, à bâti une chapelle en 1727, que l'on voit encore en bon ordre. La rive nord du Saguenay n'offre depuis le Cap à l'Est, la longueur de 4 lieues, qu'un pays stérile et rocheux. Les terres deviennent plane et sont de la meilleure qualité depuis la Pointe aux Roches, trois lieues plus bas que Chicoutimi, jusqu'à la pointe des Terres Rompues, environ 2 lieues au-dessus. Les terres par derrière sont planches jusqu'à dix lieues. Depuis

elle est navi-
 ai été informé
 serrée par des
 a baie de terré
 de longues bat-
 Au sud-ouest
 uerite, est l'île
 elle il n'y a de
 peu de mousse.
 it le 1er mouil-
 tre rocher de
 n'y a point un
 conséquent
 peut avoir une
 quelque culture ;
 ir de ses bords à
 ssez douce, une
 grande partie de
 n cap appelé La
 ns 18 cens pieds
 doute qu'aucun
 st petit l'homme
 ui réveille sensi-
 u sud, se trouve
 large, où le pro-
 rres n'ont point
 u cap de La Tri-
 a même hauteur
 st à 19 lieues de
 sentent une con-
 mbreuse popula-
 n'excèdent point
 esque insensible.
 le merisier, le
 urs de cette baie
 ndeur au moins,
 y décharge peut
 us sont tous de
 outimi, qui n'est
 es de large. Le
 nd son cours or-
 es Ha ! Ha ! Le
 l'il crois monter
 l'excite ce chan-
 la ! Aussitôt le
 outimi, où est le
 le révérend Père
 it encore en bon
 Est, la longueur
 nent planche et
 trois lieues plus
 environ 2 lieues
 lieues. Depuis

la pointe des Terres Rompues jusqu'au Lac Saint-Jean, distance de 25 lieues, on m'a dit que la terre était planche et de la meilleure qualité. Depuis la Pointe aux Roches jusqu'à la Pointe des Terres Rompues, cette rive de cinq lieues, est bordée de prairies considérables ou les habitants de Chicoutimi font leurs foins. La Rivière aux Caribous s'y décharge, elle est à une lieue plus bas que Chicoutimi. Elle est d'un arpent de large et garde cette largeur un quart de lieue en montant dans les terres. Aussi la Rivière à Valin, $\frac{1}{2}$ lieue au dessous de celle aux Caribous. Il y a des chûtes à $\frac{1}{2}$ lieue de son embouchure qui faciliteraient l'érection de moulins, (à propos de moulins), tous les bois d'origine antique sur cette rive, ont passé au feu il y a 50 ans; la nouvelle colonie végétale y est encore dans son adolescence. Il y a encore dans cet espace de 5 lieues, la Rivière aux Outardes, dont les bords sont en prairies jusqu'à la profondeur de 15 arpens. Tout le côté sud, depuis Chicoutimi, en descendant 5 lieues jusqu'à la Grande Pointe Brûlée, présente de bonne terre blanche. Il y a dans cet espace trois belles petites rivières—la Rivière de l'Islette, la Rivière au Moulin, la Rivière aux Rats Musqués, enfin la Rivière de Chicoutimi, qui est d'un arpent de large, et par laquelle montent les canots du poste jusqu'au Lac Saint-Jean. Je ne sais pas quel était le nombre des sauvages au temps des Jésuites, mais à présent c'est bien peu de chose. Il n'y a plus que dix familles sur ce qui est considéré le territoire de Chicoutimi; le même nombre au Lac Saint-Jean, et environ 15 au Lac Chamachouin, qui est à 50 lieues du Lac Saint-Jean, au ouest, qui est le dernier poste dépendant du Saguenay. Cette mission des Jésuites ne pouvait avoir d'autre but que la propagation de la foi chrétienne chez les sauvages; car s'il eût entré dans le plan du gouvernement Français d'y former une colonie, on y verrait d'autre vestiges qu'une mesure et une vieille chapelle entretenue depuis par les sauvages. Pour parvenir au poste de Chicoutimi, il y a sept lieues d'une navigation difficile, son seul avantage est d'être au confluent de deux rivières. La Baie des Ha ! Ha ! m'a paru l'arrivée naturelle pour les vaisseaux d'outre-mer, et je crois que par la suite, elle deviendra l'entrepôt de cette rivière. Le Saguenay gèle l'hiver depuis Chicoutimi jusqu'aux Iles Saint-Louis. Le vent le plus fréquent dans cette région est le nord-ouest: il y souffle quelquefois d'une manière épouvantable, c'est le vent conveuable pour descendre. L'on monte de nord-est. Les autres vents y sont, dit-on, insensible. La terre devient cultivable à Chicoutimi au commencement de mai. Les gelés d'automne s'y font sentir plus à bonne heure qu'à Québec. J'y ait mangé des fraises le 17 juin. J'ai trouvé la végétation plus avancé qu'aux Eboulemens. Les légumes de toutes espèces y prospèrent. La plus grande difficulté à la colonisation de ces lieux là, est suivant moi, l'éloignement de la chaîne sociale; car aussitôt la navigation fermée, plus de communication avec le reste du monde. La distance de La Malbaie à Chicoutimi est compté par 4 jours de marche en hiver, et cela équivalent à 25 à 30 lieues. La colonisation immédiate du Saguenay ne peut-être que l'entreprise d'un gouvernement ou d'individus à fortunes colossales; sans des avances considérables, les individus tels que le sont ceux qui commencent de nouveaux établissemens, ne pourraient point s'y greffer, malgré les avantages que présentent son territoire.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très humble et obéissant serviteur

M. DE SALES LATERRIERE!

Andrew Stuart, écuyer. }
 &c. &c. &c. }

No. 7.

Nicolas Vincent, (Tsawahouhi) grand chef des sauvages chrétiens, établis à Lorette, ayant comparu, il a dit :—

Les terres de chasse de mes ancêtres sont aux fourches de la Rivière Sainte-Anne.

J'ai remonté les branches sud-ouest des Rivières Sainte-Anne et de Jacques Cartier jusqu'à leurs sources.

Je n'ai pas monté jusqu'à la source de la rivière de Batiscan ; j'ai passé depuis la branche S. O. de Sainte-Anne, jusqu'à la branche N. E. de Batiscan, et suis revenu par le fleuve Saint-Laurent.

Je n'ai jamais été à la Rivière Saint-Maurice, ni à celle de Champlain.

Je connais une partie de la Rivière Montmorency.

Je n'ai jamais remonté les fourches de la rivière, au delà de la distance de dix lieues.

J'ai fait la chasse au delà du Lac des Neiges, qui est une des sources de Montmorency.

J'ai remonté la Rivière Malbaie environ dix lieues, vis-à-vis le Lac des Neiges.

La source de la Rivière Jacques Cartier est à dix lieues de distance de la Roche Platte, et delà à Valcartier il y a environ deux lieues.

Des sources de la rivière Sainte-Anne au fleuve Saint-Laurent, il doit y avoir au moins 15 lieues ; pendant près de huit lieues, à partir du fleuve Saint-Laurent, elle cours vers le N. E. et S. O., vis-à-vis la grande anse dans Deschambault, elle n'est pas éloignée plus de quatre lieues du fleuve Saint-Laurent ; dans cet endroit pendant près de trois lieues, elle court entre le N. et le S. O. jusqu'aux fourches ; de là depuis 2½ lieues à 3 lieues plus au S. O. jusqu'aux fourches, ensuite presque tout-à-fait au nord, au premier lac pendant 2 lieues, delà à travers les lacs, jusqu'à sa source au N. O. pendant près de 4 lieues.

Dans les derniers lacs que j'ai vus, il entre une rivière qui court entre le N. et le N. O. ; je n'ai jamais été jusqu'à la source de cette rivière, mais j'en ai fait le tour.

Il y a plusieurs chûtes dans la Rivière Saint-Jean, mais je n'en puis dire le nombre.

Le pays est bien montagneux.

Je crois qu'à partir de la Rivière Sainte-Anne, on trouve de la terre propre à la culture, pendant une espace d'environ dix lieues.

Le bois n'y est pas bien bon, à l'exception de quelques pointes de long de la rivière, où il se trouve quelques ormes.

Je crois que la terre serait propre à la culture, (non pas en ligne droite, mais en suivant les sinuosités de la rivière) pour environ 7 ou 8 lieues.

Au dessus de la Roche Platte, sur la Rivière Jacques Cartier, jusqu'aux fourches de cette rivière, distance de 6 ou 7 lieues, il y a plusieurs rapides, que l'on ne peut pas descendre en canot; il y a deux chûtes d'environ 30 ou 40 pieds de hauteur; au dessus des fourches il y a plusieurs chûtes, je ne puis pas en dire le nombre, parce que l'on ne peut pas descendre la rivière dans cet endroit.

Au dessus des Fourches, le bois consiste en petite épinette, bouleau et aunages; il n'y a même point de pins; de ce côté-ci de la Fourche, le long de la Rivière Jacques Cartier, il y a depuis dix à douze arpens de terre bien boisée. Au delà de cette étendue, ce sont les montagnes rocheuses.

Je ne puis pas dire au juste la distance que j'ai parcourue en descendant la Rivière Batiscan; il doit y avoir au moins vingt lieues, mais mettez quinze lieues.

Les bonnes terres sur la Rivière Batiscan, s'étendent plus loin que celles sur les autres rivières; elles doivent s'étendre jusqu'à 10 lieues au moins, en droite ligne, du fleuve Saint-Laurent. Quand j'ai dit que les bonnes terres de la Rivière Sainte-Anne s'étendaient jusqu'à 10 lieues, j'ai voulu dire 10 lieues suivant le cours de la rivière.

J'ai chassé un peu au sud du fleuve Saint-Laurent. J'ai été à la source de la Rivière Bécancour ou Lac Noir. J'ai aussi fait le tour de l'extrémité de la Rivière Duchêne. J'ai traversé trois des branches qui entrent dans cette rivière et qui en forment la branche principale.

Dans le printemps que j'ai été à Londres, (en 1824) que j'ai laissé notre village, et que je me suis rendu à la Pointe Lévi, et de là j'ai été faire ma chasse au Lac Noir. J'ai passé par Saint-Giles, vers le milieu de la paroisse; j'ai traversé la première petite rivière qui se décharge dans la Rivière Bécancour; elle a dans cet endroit cinq ou six pieds de large, ensuite elle s'élargit de la grandeur de cet appartement, et ensuite de la grandeur de cette maison. Je suivis cette petite rivière jusqu'aux Fourches, distance d'environ 2 lieues; le temps me parut long, car la rivière fait un grand nombre de détours. Je remontai ici la branche sud-ouest, pendant $2\frac{1}{2}$ lieues vers ses sources, formées par de petits ruisseaux, et non par un lac. Ici je fis une traversée d'environ une lieue, et j'arrivai à une autre branche de la Rivière Bécancour; je remontai cette branche, environ 2 ou 3 lieues; la distance de cette branche qui est la plus grande source du Lac Noir, est d'environ 4 lieues.

J'ai aussi fait la chasse à Chateaugnay, j'ai chassé aussi derrière les établissements de Kamouraska, et dans cette direction.

Il me faudrait plusieurs jours pour préparer des plans de cette rivière.

Eul'

Lui ayant été demandé, qu'elle compensation raisonnable il exigeait pour ses peines ; il a répondu qu'il n'en pouvait rien dire, qu'il s'en rapportait au comité.

Les terres de chasse des ancêtres de Paul, sont au Lac Saint-Vincent ; celles d'André Romain, sur la rivière Sainte-Anne ; celles des ancêtres de Kaska sont aussi sur cette rivière ; mais plus bas que Paul ; les ancêtres de Louis, à Tantary entre les Rivières Jacques Cartier et Sainte-Anne ; celles de Sewée au Lac Caché, entre la Rivière Montmorency et celle de Jacques Cartier ; les ancêtres de Zacharie au Lac Saint-Joseph. Il y avait des familles qui occupaient les pays de chasse, entre les Rivières Saint-Anne et Saint-Maurice, mais elle sont maintenant toutes éteintes.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE

BUREAU DU COMITÉ

Jeudi, 12 février 1829.

En comité sur le rapport des Commissaires Explorateurs du territoire du Saguenay.

PRESENS.—MM. *Stuart, Laterrière et Neilson.*

M. *Stuart* appelé au fauteuil.

Votre comité a examiné le rapport d'un acte de la sixième année de sa présente Majesté, chap. 36 intitulé "acte pour affecter une certaine somme d'argent y mentionnée à la visite et examen de l'étendue de terre au nord du fleuve et du golfe Saint-Laurent, communément appelées Postes du Roi, et des terres adjacentes."—Et aussi les journaux, plans et autres documens qui accompagnent le dit rapport, et les renseignemens qu'il a reçu de diverses personnes qu'il a fait venir devant lui, et dont il a l'honneur de apporter les témoignages, à la suite de ce rapport.

Il paraît d'après tous les renseignemens que votre comité a pu se procurer, que la Rivière Saguenay est navigable, pour les vaisseaux de toutes grandeurs, dans la distance d'environ vingt-deux à trente-trois lieues, jusqu'à la Baie Ha Ha, qui est un havre excellent ; et depuis cet endroit, à la distance de cinq à six lieues, jusqu'à Chicoutimi ; cette rivière, dans les eaux hautes, est navigable pour de gros vaisseaux. Entre le havre de Tadousac et celui de Chicoutimi on rencontre plusieurs havres.

La distance, entre Chicoutimi et le lac Saint-Jean, est par le mesurage de soixante-sept milles—68 chaînés.

Les eaux du côté ouest de la péninsule située entre le lac Tsinagomi et la grande décharge du lac Saint-Jean, sont généralement navigables pour les bateaux et elles pourraient toutes le devenir.

Ci-

Ci-suivent les places du portage, et leurs distance sur la route :

Noms des portages.	Longueur des portages.		Communication par eau.	
	Chaînes.	Mailles.	Chaînes.	Mailles.
Chicoutimi - - - -	160	00	92	00
Maie - - - -	10	00	62	00
Attim - - - -	9	00	33	00
Washrou - - - -	7	00	619	00
Melon - - - -	13	00	99	00
Ministako - - - -	33	00	148	00
Assini - - - -	20	00	1863	00
Wèque - - - -	96	00	476	00
Pashicoulash - - - -	25	40	459	00
Melowzélée - - - -	18	00		
Depuis le portage de La Belle Rivière jusqu'à l'entrée } du lac Saint-Jean.			264	00
Depuis Kushpigan jusqu'au poste.			821	60
Distance de portage par terre - - - -			391	40
Do par eau - - - -			5036	60
			5428	00

67 milles, 68 chaînes, 00 mailles.

La grande décharge du lac Saint-Jean au côté est de la Péninsule est extrêmement rapide et n'est navigable que pour les canots, et encore faut-il, pour éviter le danger, les canotiers les plus experts.

Sur le rivage nord-est du Saguenay, il paraît n'y avoir que bien peu de terre susceptible de culture, excepté aux environs de Chicoutimi.

On ne peut constater l'étendu de terre susceptible de culture qu'il peut y avoir, d'un côté, entre les anciens établissemens en arrière de la Malbaie et de la Baie Saint-Paul, sur le Saint-Laurent; et de l'autre à la Baie Ha Ha, sur le Saguenay et à Tadousac.

Il paraît qu'on trouve un nombres d'acres de terre arable entre Chicoutimi et le territoire immédiatement en arrière, d'un côté; de l'autre dans la baie Ha Ha et sur les rivières qui s'y déchargent.

En allant de Chicoutimi au lac Saint-Jean par le côté ouest, il paraît probable que le pays n'est pas susceptible de culture, à l'ouest de la rivière Chicoutimi et du poste sur le lac Tsinogomi; depuis le lac Tsinogomi jusqu'au lac Saint-Jean il y a, au rapport des trafiqueurs et des sauvages, une profonde étendu de terre et un pays fertile.

Votre comité cependant ne peut parler avec certitude de cette partie du pays, vu que l'arpenteur chargé de l'explorer en a été empêché par des circonstances accidentelles.

On

On rapporte que la Péninsule située entre le lac Tsinogomi et la grande décharge du lac Saint-Jean, contient deux plaines de terre fertile.

Du côté sud-ouest du lac Saint-Jean, les montagnes s'approche de ses rivages, et derrière tout le territoire qui s'étend à l'ouest jusqu'à la rivière Saint-Maurice, est tout-à-fait insusceptible de culture, à l'exception de quelques endroits trop peu considérables pour mériter d'être particularisés.

Presque toute l'étendue de pays au nord-est du lac Saint-Jean contient beaucoup de bonne terre. Ce qui suit est une table des distances dans lesquelles on a monté les rivières de ce côté du lac.

Noms des rivières.	Chaines.	Mailles.	Milles.	Chaines.
Rivière Peribonea,	1700	00	21	20
Do au Rat-Musqué,	170	00	2	10
Do David,	769	00	8	49
Do au Rum,	123	00	1	43
Do Mistassini,	720	00	9	00
Do Roucciatem,	40	00	0	40
Do Baddely,	560	00	7	00
Do Pastagoutin,	480	00	6	00
Du Saguenay, (de Chicoutimi,) aux Terres } Rompues,	484	00	6	4

Cette étendue de terre descend probablement, à quelques exceptions près, usqu'aux Terres à Prairies, situées, près vis-à-vis de Chicoutimi, mais un eu plus bas.

On a pénétré dans cette partie jusqu'à la distance d'environ seize lieues du nord de la rivière des Terres Rompues, et l'on a trouvé que la terre y était d'une qualité supérieure; le Monsieur chargé de cette partie de l'exploration rapporte qu'il est probable que la terre arable s'étend encore bien plus avant.

Ce qui suit est une table de latitude prise par le lieutenant Baddely des ingénieurs royaux, avec un horison artificiel.

Rivière Lafleur,	-	-	-	-	-	46	53,"	40'
Chicoutimi,	-	-	-	-	-	48,	24,	9
Portage des Roches,	-	-	-	-	-	48,	14,	31
Vers la moitié du lac à Rennagommin,	-	-	-	-	-	48,	16,	22
Où les deux partis rencontrèrent le lac Saint-Jean,	-	-	-	-	-	48,	37,	22
Rivière Perebora,	-	-	-	-	-	48,	42,	37
Rivière Mistassini,	-	-	-	-	-	48,	38,	55
Rivière Ouiguatshouru,	-	-	-	-	-	48,	24,	35
Rivière Metabitshuan,	-	-	-	-	-	48,	23,	12
Tadousac,	-	-	-	-	-	48,	6,	39

A Chicoutimi et plus bas dans le Saguenay le climat paraît être bien semblable à celui de Québec, tandis qu'il semblerait que dans les environs du lac Saint-Jean, le climat est aussi doux que celui de Montréal et peut-être davantage.

L'argent

L'argent mis à la disposition des commissaires ne leur a pas permis d'obtenir toutes les informations qui seraient à désirer d'avoir.

Pour compléter la connaissance que nous avons de ce territoire il faudrait :—

1 °.—Explorer dans toutes les directions le pays situé en arrière de La Malbaie et de La Baie Saint-Paul sur le Saint-Laurent, d'un côté ; et de l'autre entre La Baie Ha Ha et le Saguenay jusqu'à Tadousac.

2 °.—Explorer le pays situé entre Chicoutimi et le Lac Saint-Jean, du côté sud-ouest de Chicoutimi, du Lac Tsinogomi, &c., &c.

3 °.—Explorer la vieille route depuis Charlesbourg jusqu'au Saguenay, laquelle aboutit au Saguenay à mi-distance entre Tadousac et la Baie Ha Ha, &c., &c.

4 °.—Explorer le pays qui doit vraisemblablement offrir la communication la plus directe, par terre, entre Québec et les anciens établissemens des Jésuites sur le Lac Saint-Jean, distance d'environ cent milles.

Cependant il en a été fait assez pour établir qu'il y a dans les environs du Lac Saint-Jean, sur le Saguenay et sur les autres rivières qui s'y déchargent, une vaste étendue de terre cultivable sur laquelle il serait désirable de former des établissemens.

Ce sera à la Chambre de déterminer, dans sa sagesse, s'il est ou non, expédient de voter une somme d'argent additionnelle, pour obtenir ces renseignements.

Ordonné, que le président laisse le fauteuil et fasse rapport.

Le tout néanmoins humblement soumis.

Québec, 11 février 1829.

mi et la grande
rtile.

roche de ses ri-
squ'à la rivière
ception de quel-
cularisés.

at-Jean contient
ances dans les-

Milles. Chaînes.

21	20
2	10
8	49
1	43
9	00
0	40
7	00
6	00
6	4

exceptions près,
outimi, mais un

viron seize lieues
é que la terre y
partie de l'explo-
encore bien plus

t Baddely des in-

6	53,"	40'
8,	24,	9
8,	14,	31
8,	16,	22
8,	37,	22
8,	42,	37
8,	38,	55
8,	24,	35
8,	23,	12
8,	6,	39

it être bien sem-
s les environs du
réal et peut-être
L'argent

